

Le Projet Zakhor.ai

La mémoire des lignées juives à l'âge des machines

Collectif Zakhor • première édition, juillet 2026

*Souviens-toi des jours d'autrefois, considère les années, de
génération en génération.*

Deutéronome 32, 7

*La mémoire juive et l'historiographie juive moderne ne sont pas la
même chose, et il se pourrait qu'elles soient antagonistes.*

Yosef Hayim Yerushalmi, *Zakhor*, 1982

*Il en est parmi eux qui ont laissé un nom, dont on redit les louanges.
Et il en est dont il n'est resté aucun souvenir : ils ont péri comme
s'ils n'avaient jamais existé.*

TABLE DES MATIÈRES

1	Préface	1
	<i>Ce que je n'ai pas su demander à temps</i>	
1.1	Un fichier, une liste, un nom	
1.2	Ce que j'ai appris en cherchant	
1.3	L'objection que je me fais à moi-même	
1.4	Ce que ce livre est, et ce qu'il n'est pas	
1.5	À qui je pense en écrivant ceci	
2	Introduction	5
	<i>Mille quatre cent seize (1 416) livres et seize (16) contributions</i>	
2.1	Le pari	
2.2	Ce qui est nouveau, et qui n'est pas la technique	
2.3	L'asymétrie, encore	
2.4	Le troisième déluge	
2.5	Ce que contient ce livre	
2.6	Un avertissement sur la méthode	
3	Genèse	10
	<i>D'un PDF de famille à un corpus</i>	
3.1	Ce qu'on fait d'un fichier quand on refuse de le classer	
3.2	Le moment où une famille cesse d'être un cas particulier	
3.3	Les règles ne sont pas venues d'une théorie, elles sont venues d'accidents	
3.4	Le nom qui a redéfini le projet	
3.5	Ce que nous avons défait	
3.6	La vitesse comme problème	
3.7	Un corpus sans peuple	

4	Objectifs	20
	<i>Ce que nous essayons de faire, et dans quel ordre</i>	
4.1	Un but n'est pas un objectif	
4.2	L'objectif premier, et sa contradiction interne	
4.3	La couverture, la liaison, la traduction	
4.4	Rendre, verser, être repris	
4.5	Ce que nous ne cherchons pas	
4.6	L'ordre, et ce qui arrive quand il s'inverse	
4.7	Un objectif qui se retourne	
5	Le projet politique	29
	<i>Une souveraineté documentaire</i>	
5.1	À qui appartiennent les registres	
5.2	Décrire soi-même, sans demander l'autorisation	
5.3	Huit piliers, et ce qu'ils écrasent	
5.4	Il n'y a pas de petites lignées	
5.5	Ni pillage ni soumission	
5.6	Vilna, Fès, Bagdad, Jérusalem — le centre introuvable	
5.7	Ce qui protège n'est pas la neutralité	
5.8	Ce qui serait perdu	
6	Le projet historique	40
	<i>Écrire l'histoire sans historiens ?</i>	
6.1	Mille quatre cent seize (1 416) livres et pas une thèse	
6.2	Ce que nous ne prétendons pas être	
6.3	La longue traîne de l'histoire juive	
6.4	Les conditions, ou le prix d'entrée	
6.5	La fluidité, ou le faux devenu gratuit	
6.6	Un enterrement décent	

6.7	Ce que Funkenstein reproche à Yerushalmi, et ce que cela nous coûte	
6.8	La place vide de l'historien	
6.9	Des points d'entrée, non des conclusions	
6.10	Ce qui vaudra preuve	
7	Le projet mémoriel	51
	<i>Le registre et la voix</i>	
7.1	Le prénom manquant	
7.2	Trois mots qu'on prend pour celui-là	
7.3	Deux colonnes, aucune au-dessus de l'autre	
7.4	Attester le croire, attester le fait	
7.5	Ce qui reste sur le seuil	
7.6	Le vrai qu'il ne faut pas dire	
7.7	Une fiche n'est pas un kaddish	
7.8	Si le nom est dans la base, qui se souvient ?	
8	Le projet populaire	61
	<i>Une archive que le peuple écrit</i>	
8.1	Le peuple comme auteur, et non comme public	
8.2	Les livres du souvenir, ou le modèle exact	
8.3	La page déjà écrite	
8.4	Les raisons du silence	
8.5	Ce qui fait lever quelqu'un	
8.6	Le prix d'entrée et le goulet	
8.7	Ceux qui tiennent le classeur	
9	L'arche de Noé du XXI^e siècle	70
	<i>Ce qu'on emporte, ce qu'on laisse</i>	

9.1	Un cahier des charges	
9.2	Trois déluges qui n'attendent pas leur tour	
9.3	La chaîne de garde, ou ce qui reste quand le document ne prouve plus rien	
9.4	Babel contre la Guenizah	
9.5	La coque	
9.6	Noé n'était pas le peuple	
9.7	L'arc retourné	
10	Morphologie des lignées	80
	<i>Ce que six mille quatre cent quarante (6 440) histoires ont en commun, et ce qu'elles refusent de partager</i>	
10.1	Ce que six mille quatre cent quarante (6 440) familles ont en commun	
10.2	La plus petite histoire qui les contient toutes	
10.3	Portrait d'une famille qui n'existe pas	
10.4	La plus longue : le livre conserve le livre	
10.5	La plus courte : cinq cent vingt-neuf (529) noms sans phrase	
10.6	La plus triste : Venise, septembre 1943	
10.7	La plus drôle : Dolgonos, ou le long nez	
10.8	La plus riche : deux cent trente-cinq (235) pièces pour un seul homme	
10.9	Ce que la forme des lignées apprend sur le peuple	
11	La machinerie	96
	<i>Ce qui tourne pendant qu'on dort, et ce que cela coûterait en hommes</i>	
11.1	Une salle des machines qu'on ne visite pas	
11.2	L'inventaire, sans complaisance	
11.3	Écrire : la fabrique d'un Grand Livre	

11.4	Traduire : le second métier, et le plus cher	
11.5	Chercher : les deux veilles, et le livre qui naît d'une trouvaille	
11.6	Vérifier et rattraper : la machine qui répare son propre passé	
11.7	Prévenir : la part qui parle à des humains	
11.8	Le compte des années humaines	
11.9	Ce que ce nombre ne dit pas	
12	Comment qualifier la réussite	106
	<i>Contre les métriques qui mentent</i>	
12.1	Deux nombres au petit matin	
12.2	Anatomie de six chiffres qui ne prouvent rien	
12.3	Le seul critère, et l'inconfort de sa mesure	
12.4	Sept signes que nous n'aurions pas pu fabriquer	
12.5	Les échecs qui ne font aucun bruit	
12.6	Un serment contre soi-même	
12.7	Le test de l'inutilité	
13	Si la collecte est riche	115
	<i>Ce qu'on pourra faire du matériau — et ce qu'il ne faudra jamais en faire</i>	
13.1	Un chapitre au conditionnel	
13.2	L'histoire par le bas, et les noms qu'elle porte	
13.3	Ce qui manque à un dossier	
13.4	Le plus grave de ce chapitre	
13.5	Ce qu'un récit fait à celui qui le reçoit	
13.6	De la date apprise au nom reconnu	
13.7	Les rues qui ne sont plus	
13.8	Ce que les machines n'ont pas	
13.9	Ce qu'il ne faut pas en faire	

14	Le futur du projet	127
	<i>Cent ans, cinq cents ans, mille, deux mille, dix mille</i>	
14.1	Cent ans, ou l'affaire des notaires	
14.2	À qui parlera-t-on en 2126	
14.3	Cinq cents ans : Bomberg contre la disquette	
14.4	Mille ans : ce qui est lu ne meurt pas	
14.5	Deux mille ans : la question n'est plus le corpus	
14.6	Dix mille ans : le prêtre atomique	
14.7	Ce qui restera à faire chaque année	
15	Si l'outil avait existé	138
	<i>Quatre uchronies, et ce qu'elles coûtent</i>	
15.1	Une machine à remonter les hypothèses	
15.2	Le scribe qui n'aurait rien laissé perdre	
15.3	Toutes les sectes auraient survécu	
15.4	L'accélération de Kairouan	
15.5	Le registre entre les mains du tribunal	
15.6	La seule protection contre son propre usage	
16	Regards croisés	150
	<i>Deux cents (200) figures du judaïsme examinent le projet</i>	
16.1	Les origines — de l'appel d'Abraham aux Juges	
16.2	Le royaume, les prophètes, l'exil et le retour	
16.3	Second Temple, hellénisme et Tannaïm	
16.4	Amoraïm, Massorètes et Gueonim	
16.5	L'âge d'or séfarade et les Rishonim	
16.6	Expulsions, Safed et l'imprimerie	
16.7	Ghettos, messianisme, hassidisme et Lumières juives	
16.8	Émancipation, science du judaïsme et réveils	

16.9	Le siècle de la rupture	
16.10	Après — penser, compter, transmettre	
17	Conclusion	263
	<i>Le livre qui n'est pas fini</i>	
17.1	Ce qui est acquis	
17.2	Ce qui reste ouvert	
17.3	Ce qui est en jeu	
17.4	Le livre qui n'est pas fini	
18	Bibliographie raisonnée	266
18.1	Le socle : mémoire et histoire	
18.2	Historiographie juive	
18.3	Archives, guenizah, documents	
18.4	Témoigner, collecter, survivre	
18.5	Généalogie, onomastique, noms juifs	
18.6	Le judaïsme comme civilisation du livre	
18.7	Technique, conservation, longue durée	
18.8	Éthique, données, vie privée	
18.9	Sources du projet lui-même	
18.10	Ce que cette bibliographie ne contient pas	
18.11	Notes de vérification	

1 Préface

Ce que je n'ai pas su demander à temps

Il y a une question que je n'ai pas posée à temps. Elle tenait en cinq mots, elle aurait pris une minute, et il aurait suffi d'un après-midi, d'un dimanche, d'un de ces déjeuners qui s'étirent et où l'on ne sait plus quoi dire de plus. Le nom entier d'une aïeule — celui d'avant le mariage, avec la ville où elle était née et l'année, si quelqu'un la savait encore. J'ai pensé le demander. J'ai pensé qu'il serait toujours temps.

Il n'a pas été toujours temps. C'est même remarquable, la vitesse à laquelle il cesse d'être temps. Une génération s'en va et emporte, sans le savoir, ce qu'elle croyait évident. Personne ne meurt en pensant qu'il détient une archive. On meurt en pensant qu'on a raconté cent fois cette histoire et que tout le monde la connaît. Or personne ne la connaît. Nous écoutions distraitemment, nous étions jeunes, nous avions autre chose à faire, et nous étions certains que les vieux dureraient.

Ce livre est né de cette faute-là. Pas d'une intuition d'entrepreneur, pas d'une analyse de marché, pas d'un projet de recherche : d'une faute d'inattention, très ordinaire, que des millions de gens commettent chaque année dans toutes les familles du monde, et qui, dans une famille juive, se paie un peu plus cher parce qu'il y a déjà eu tant de choses perdues avant nous.

1.1 Un fichier, une liste, un nom

Ce qui restait tenait dans un fichier : un arbre généalogique dressé par un parent méticuleux, transmis en PDF, avec des noms, quelques dates, des villes du Maghreb et d'Italie. Rien d'exceptionnel. Beaucoup de familles ont ce document quelque part, dans un dossier qu'on ouvre une fois tous les deux ans, et dont on se dit qu'il faudrait le compléter, le vérifier, le mettre au propre.

J'ai voulu, au départ, faire exactement cela : mettre au propre. Vérifier une date, retrouver une ville, comprendre pourquoi le même nom s'écrivait de trois manières. Je pensais y passer un week-end. Ce qui s'est produit ensuite tient en une phrase : chaque fois que j'obtenais une réponse, elle ouvrait trois questions, et chacune de ces questions se posait à l'identique pour toutes les autres familles.

C'est là que le projet a changé de nature. Le problème de ma famille n'était pas le mien : c'était un problème de structure. Il n'existe pas, pour la plupart des lignées juives, de lieu où l'on puisse déposer ce que l'on sait et trouver ce que l'on ignore. Il existe des bases commerciales qui vendent l'accès à des registres, des institutions admirables qui conservent des fonds inaccessibles au non-spécialiste, des forums où des passionnés s'échangent des trouvailles depuis vingt ans, des sociétés d'histoire locale, des associations d'originaires. Chacun de ces mondes est précieux et aucun

ne parle aux autres. Entre eux, il y a un vide immense, exactement à l'endroit où se tient la personne ordinaire qui voudrait savoir d'où elle vient et qui n'est ni généalogiste, ni historienne, ni riche.

1.2 Ce que j'ai appris en cherchant

J'ai découvert, en cherchant, trois choses que je ne soupçonnais pas.

La première, c'est que l'essentiel de la mémoire juive n'est nulle part. Nous avons pris l'habitude de penser que le judaïsme est une civilisation d'archives, ce qui est vrai pour ses textes et radicalement faux pour ses gens. Nous avons le Talmud dans son intégralité et nous n'avons pas le nom du grand-père de la plupart d'entre nous. Les grandes familles rabbiniques sont documentées sur vingt (20) générations ; les colporteurs, les tailleurs, les femmes surtout, ont disparu sans trace. Ce déséquilibre n'est pas un accident : l'archive conserve ce qui écrit, et ce qui écrit est ce qui a du pouvoir. Une histoire faite des seules sources disponibles est une histoire des puissants, même quand ils étaient pauvres.

La deuxième, c'est que la fenêtre se referme. Les derniers témoins directs du XX^e siècle disparaissent en ce moment même. Les archives familiales sortent des maisons au moment des successions, et ce qui n'a pas de valeur marchande finit dans une benne — j'ai vu cela, tout le monde a vu cela. Et par-dessus, il y a le fait nouveau, celui que ma génération est la première à affronter : nous entrons dans une époque où une photographie, une lettre, une voix pourront être fabriquées sans qu'on puisse les distinguer d'un original. Nous sommes peut-être la dernière génération à pouvoir authentifier quelque chose. C'est une responsabilité que nous n'avons pas demandée et dont nous ne pouvons pas nous défaire.

La troisième, la plus dérangeante, c'est que je disposais d'un moyen. Je travaille depuis longtemps avec des systèmes logiciels ; les modèles de langage qui sont apparus ces dernières années savent lire, structurer, traduire, relier — et ils savent le faire à une échelle qu'aucune équipe humaine ne peut atteindre. Il devenait matériellement possible de faire pour six mille (6 000) familles ce que je n'arrivais pas à faire pour une seule. Cette possibilité m'a d'abord réjoui, puis inquiété, et l'inquiétude n'est jamais partie. Elle traverse ce livre de bout en bout.

1.3 L'objection que je me fais à moi-même

Car il faut la dire tout de suite, avant que le lecteur ne la formule : ce que je décris comme une solution ressemble, vu d'un certain angle, au problème lui-même. Une machine qui écrit l'histoire des familles à leur place — voilà exactement ce dont il faudrait se méfier. Une prose sans auteur, lisse, plausible, produite en série, versée dans les mémoires de gens qui n'ont rien demandé.

Je n'ai pas de réponse définitive à cela. J'ai des garde-fous, dont ce livre expose le détail : on ne fabrique pas de faits ; on distingue toujours ce qui est établi de ce qui est transmis ; on n'efface rien, de sorte que l'on puisse toujours savoir ce que l'on a cru et pourquoi on a cessé de le croire ; on n'illustre pas un livre avec une image qui n'est pas ancrée, parce qu'un homonyme est un faux souvenir ; et rien n'entre au patrimoine sans qu'un humain l'ait relu. Ces règles ne sont pas des principes affichés : elles sont inscrites dans la mécanique de l'outil, précisément pour qu'aucune négligence future, y compris la mienne, ne puisse les contourner.

Est-ce suffisant ? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que l'alternative n'est pas entre une mémoire assistée par des machines et une mémoire transmise de bouche à oreille par des grands-mères attentives. Cette seconde option n'est plus sur la table. L'alternative réelle est entre une mémoire imparfaitement documentée et pas de mémoire du tout. J'ai choisi la première en connaissant son prix.

1.4 Ce que ce livre est, et ce qu'il n'est pas

Ce n'est pas une présentation du projet. On trouvera cela sur le site, gratuitement, dans treize (13) langues.

C'est un examen. J'ai demandé qu'on écrive un livre qui pose au projet les questions les plus dures que je sache formuler, et quelques-unes que je ne savais pas formuler. Qu'il dise les chiffres tels qu'ils sont — mille quatre cent seize (1 416) livres publiés, cent dix (110) comptes, quinze (15) contributions déposées — sans les arranger. Qu'il convoque deux cents (200) figures du judaïsme, de Abraham à Yerushalmi, et qu'il ne leur fasse pas dire du bien du projet quand leur œuvre leur commande d'en dire du mal. Qu'il imagine ce que le judaïsme serait devenu si un tel outil avait existé il y a trois mille ans, et qu'il conclue, comme il le fait, que ce n'aurait pas été entièrement une bénédiction. Qu'il envisage l'échec.

J'ajoute une chose, et c'est la seule fierté que je m'autorise ici. Ce livre, comme le corpus qu'il décrit, est versé au bien commun. Quiconque veut le copier, le traduire, l'imprimer, le vendre même, à la seule condition de laisser ses copies aussi libres, le peut. Si le projet meurt — et un projet peut mourir —, ce qu'il aura produit restera copiable par n'importe qui. C'est la seule forme d'immortalité que je sache promettre à quoi que ce soit : la permission donnée d'avance à des inconnus de recommencer.

1.5 À qui je pense en écrivant ceci

Je pense à quelqu'un que je ne connais pas, qui tapera un nom dans un champ de recherche, un soir, après un enterrement. Il ne cherchera pas une base de données. Il cherchera à savoir s'il reste quelque chose.

Je voudrais qu'il reste quelque chose. Et je voudrais surtout qu'il ne se contente pas de le lire : qu'il corrige, qu'il conteste, qu'il ajoute la photo qu'il a dans un tiroir et le prénom que sa mère lui a dit une fois. Un livre de mémoire écrit par une machine et

lu par personne n'a rien transmis du tout. La machine n'a fait que la moitié la plus facile du travail.

L'autre moitié n'appartient qu'aux vivants.

Juillet 2026 B. B.

2 Introduction

Mille quatre cent seize (1 416) livres et seize (16) contributions

Le 16 juin 2026, un programme a produit le premier Grand Livre. Six semaines plus tard, le jour où s'écrivent ces lignes, il y en a mille quatre cent seize (1 416). Ils totalisent vingt mille cinq cent quatorze (20 514) chapitres. Ils décrivent six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées, treize mille sept cent soixante-deux (13 762) figures, deux mille quatre cent cinquante et un (2 451) lieux, sept cent quatre-vingt-cinq (785) communautés, cinq cent vingt (520) institutions, cinq cent vingt (520) objets. Ils s'appuient sur seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16 698) pièces d'archives et sur vingt-six mille cinquante et un (26 051) documents. Ils sont publiés dans treize (13) langues, dont trois s'écrivent de droite à gauche. Ils sont gratuits, intégralement, sans inscription et sans publicité, et versés au domaine commun sous une licence qui autorise n'importe qui à les recopier.

Cent dix (110) personnes ont ouvert un compte. Seize (16) contributions ont été déposées.

Ces deux paragraphes disent l'essentiel de la situation, et le second corrige le premier plus sûrement que ne le ferait n'importe quel commentaire. Un corpus considérable existe. Un peuple n'est pas encore venu l'habiter. Tout ce livre tient dans l'écart entre ces deux faits, et il serait malhonnête de commencer par autre chose.

2.1 Le pari

Le projet s'appelle Zakhor, du mot hébreu qui commande de se souvenir, et il le doit à un livre : celui que Yosef Hayim Yerushalmi publia en 1982 et dont le titre est ce mot même. Ce n'est pas un emprunt décoratif. Yerushalmi y démontrait une chose que le judaïsme n'aimait guère s'entendre dire : cette civilisation, qui a fait de la mémoire un commandement, n'a presque jamais écrit d'histoire. Pendant quinze siècles, elle s'est souvenue autrement — par le rite, par la liturgie, par la lecture cyclique du même texte, par la loi, par la généalogie récitée. L'injonction *zakhor*, qui revient environ cent soixante-neuf fois dans la Bible hébraïque, ne demande jamais de rédiger une chronique. Elle demande de transmettre.

Et Yerushalmi ajoutait la partie mélancolique de sa démonstration : l'historiographie juive moderne est née au XIX^e siècle, en Allemagne, précisément au moment où cette transmission-là se brisait. L'histoire critique n'est pas venue prolonger la mémoire. Elle est venue à sa place, comme on installe un monument là où quelqu'un vivait.

Le projet dont ce livre parle refuse cette substitution — et refuse aussi son contraire, une mémoire qui se passerait de la rigueur de l'histoire. Son pari fondateur tient en une phrase : tenir les deux ensemble, dans le même lieu, sans les hié-

rarchiser. Chaque chapitre de chaque livre porte la marque de son registre. *Mémoire* : ce qui est transmis, raconté, cru, pratiqué. *Histoire* : ce qui est établi, daté, sourcé, critiquable. Le premier n'a pas à se justifier devant le second. Le second n'a pas à porter le sens que le premier porte. Et lorsqu'ils se contredisent — une famille affirme une ascendance qu'aucun acte n'atteste —, cette contradiction n'est pas un problème à résoudre : elle est inscrite, elle demeure, elle devient elle-même un objet de mémoire.

C'est un pari intellectuel avant d'être un dispositif technique. On peut le juger naïf. On peut soutenir qu'un site qui affiche une étiquette « Mémoire » ne produit pas pour autant de la mémoire, et qu'il fabrique seulement une histoire qui a pris l'habit de la mémoire. Cette objection est la plus sérieuse qu'on puisse adresser au projet, elle traverse ce livre, et on la retrouvera dans la bouche de Yerushalmi lui-même, à la dernière page du chapitre qui convoque deux cents (200) figures du judaïsme pour examiner ce qui se réclame d'elles.

2.2 Ce qui est nouveau, et qui n'est pas la technique

Il serait facile de présenter zakhori.ai comme une application de plus, née de la disponibilité soudaine de modèles de langage capables d'écrire vite et dans toutes les langues. C'est vrai matériellement et faux pour le reste.

Ce qui est nouveau n'est pas qu'une machine sache rédiger. C'est que, pour la première fois, il devient concevable de descendre à l'échelle de l'objet minuscule. L'histoire juive savante, comme toute histoire savante, s'écrit à l'échelle où le travail est finançable : une communauté importante, une dynastie rabbinique, un centre intellectuel, un événement majeur. Personne n'écrit jamais la monographie d'une famille de tisserands de Sousse, du hameau juif d'une vallée du Haut Atlas, d'une confrérie de portefaix de Salonique. Non par mépris — par arithmétique. Il y a des dizaines de milliers de ces objets, et il n'y aura jamais assez d'historiens.

Le projet ne prétend pas remplacer la recherche. Il prétend occuper le vide qu'elle laisse nécessairement derrière elle, et l'occuper selon des règles empruntées à sa méthode : citer, dater, distinguer l'établi du probable et le probable du transmis, ne jamais présenter une conjecture comme un fait, ne jamais établir une filiation sur une ressemblance de nom, ne jamais illustrer une famille par une image qui n'est pas ancrée à elle — un homonyme est un faux souvenir, et un faux souvenir est pire qu'une page vide.

Voilà pour l'ambition. La question de savoir si un texte produit par une machine sous supervision humaine insuffisante peut mériter cette confiance est l'objet d'un chapitre entier, et la réponse qu'on y donne n'est pas rassurante.

2.3 L'asymétrie, encore

Revenons aux seize (16) contributions, parce que tout y ramène.

Le projet est populaire par destination : il postule que la mémoire d'un peuple ne peut pas être écrite pour lui, qu'elle doit l'être par lui. Il a pourtant, aujourd'hui, la forme exactement inverse. Un corpus considérable a été produit d'abord, et l'on attend que les familles viennent le corriger, le contester, l'augmenter.

On peut défendre ce renversement. D'ordinaire, on demande aux gens de remplir une page blanche, et la page blanche est le plus sûr moyen de n'obtenir rien. Ici, la page est déjà écrite : quelqu'un qui cherche son nom trouve un texte, des lieux, des figures, des documents, et son premier mouvement — si le texte se trompe — est un mouvement de colère. La colère est un excellent moteur de contribution. « Ce n'est pas comme ça » est la phrase la plus féconde que ce projet puisse recevoir.

On peut aussi le condamner. Écrire l'histoire d'une famille qui n'a rien demandé, la publier, et lui laisser ensuite le soin de rectifier, c'est renverser la charge de la preuve sur les personnes concernées. Et le principe de non-effacement, qui est une garantie contre la réécriture silencieuse, devient de ce point de vue une imposition : ce qui a été versé demeure.

Les deux lectures sont exactes. Ce livre ne prétend pas les réconcilier ; il essaie de montrer à quelles conditions la première l'emporte sur la seconde, et à quel moment précis le rapport s'inverserait.

2.4 Le troisième déluge

Il y a une raison de hâte, et elle n'est pas seulement démographique.

La première raison, connue, est que la génération qui a vu le XX^e siècle s'en va. La deuxième, également connue, est que les archives familiales sortent des maisons au moment des successions, et que ce qui n'a pas de valeur marchande ne survit pas à un déménagement.

La troisième est neuve. Nous entrons dans une période où une photographie, une lettre manuscrite, un enregistrement de voix pourront être fabriqués sans qu'aucun examen ordinaire ne permette de les distinguer d'un original. La conséquence n'est pas que de faux documents circuleront — il en a toujours circulé. Elle est que **les vrais perdront leur crédibilité**, rétroactivement, tous ensemble. Le soupçon ne s'applique pas seulement aux documents à venir : il contamine ceux qui existent déjà, parce qu'il ne porte plus sur tel objet mais sur la possibilité même de l'objet.

Dans un tel monde, la valeur d'un document ne réside plus dans le document. Elle réside dans sa chaîne de garde : qui l'a déposé, quand, d'où il venait, qui l'a examiné, ce qu'on en a dit, à quel moment on a changé d'avis et pourquoi. Le versionnement intégral, l'attribution, la datation, le refus d'effacer — qui ressemblaient hier à des scrupules d'archiviste — deviennent la seule chose qui distingue un souvenir d'une hallucination.

C'est l'argument le plus fort du projet, et il ne lui appartient pas en propre : il vaut pour toute mémoire, de tout peuple, dans les décennies qui viennent. Il se trouve seulement que les Juifs ont quelques siècles d'avance dans la pratique consistant à conserver des textes en notant qui les a transmis, et de qui celui-là les tenait.

2.5 Ce que contient ce livre

L'ouvrage est un examen, non une présentation.

Il commence par la genèse : comment un fichier de famille est devenu un corpus, et quelles décisions ont été prises, dans quel ordre, à la suite de quels échecs. Il énonce ensuite des objectifs et, ce qui compte davantage, leur hiérarchie — car un projet de mémoire se juge à ce qu'il sacrifie quand deux de ses exigences s'opposent.

Viennent quatre chapitres qui prennent chacun le projet par une face. Le **projet politique** : documenter n'est jamais neutre, et décider qui possède la mémoire d'un peuple dispersé est un acte. Le **projet historique** : ce qu'un corpus assisté par des machines peut légitimement prétendre devant la discipline historique, et ce qu'il ne peut pas. Le **projet mémoriel** : la différence entre attester un fait et attester une croyance, et tout ce qui ne s'archive pas — la voix, la mélodie d'un rite local, le silence d'une famille. Le **projet populaire** : pourquoi les gens ne contribuent pas, et ce qui les fait passer à l'acte.

Un chapitre est consacré à l'image de l'arche, qui est belle et qu'il faut donc manier avec méfiance. Une arche est d'abord un tri, et le projet a choisi de ne pas trier ; on montre ce que ce choix coûte, en convoquant deux exemples contradictoires — la bibliothèque de Babel imaginée par Borges, où l'exhaustivité annule l'information, et la Guenizah du Caire, où le refus religieux de jeter le moindre papier portant le Nom a livré, mille ans plus tard, la vie ordinaire d'une communauté entière.

Un autre chapitre entreprend une anatomie comparée des six mille (6000) lignées du corpus : ce qu'elles ont toutes en commun, la plus petite histoire dans laquelle elles tiennent toutes, l'histoire moyenne d'une famille — une fiction statistique qui ne ressemble à personne —, la plus longue chaîne documentée, la plus courte, la plus triste, la plus drôle, la plus richement attestée. On y découvre notamment que la longueur d'une lignée documentée mesure moins son ancienneté que sa proximité avec l'écrit : l'archive conserve ceux qui écrivaient.

Suivent trois chapitres tournés vers ce qui n'est pas encore. Comment reconnaître la réussite, lorsque toutes les mesures disponibles mentent. Ce que le matériau permettrait si la collecte devenait riche — recherche, onomastique, restitution, médecine, deuil, pédagogie — et les dangers propres à chacun de ces usages, dont un est très grave. Et le futur : à cent ans, à cinq cents, à mille, à deux mille, à dix mille — chaque échéance changeant la nature de la question, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de question technique du tout, seulement celle de savoir si quelqu'un aura encore, chaque année, une raison d'ouvrir le livre.

Un chapitre d'uchronies demande ce qu'aurait été le judaïsme si un tel instrument avait existé il y a trois mille, deux mille, mille et cinq cents ans. On y soutient une thèse déplaisante : la mémoire complète n'aurait pas toujours été une bénédiction. Un texte dont on possède l'historique des versions ne devient pas canonique. Une tradition qui garde tout ne peut plus décider. Et un registre des ascendances juives entre les mains de l'Inquisition espagnole aurait servi exactement ce que servaient les statuts de pureté de sang.

Enfin, deux cents (200) figures du judaïsme — d'Abraham à Yerushalmi, à raison d'environ quatre par siècle — sont convoquées pour examiner le projet. Le procédé est une prosopopée, et le livre le déclare : ces figures ne peuvent pas parler, on les fait parler depuis leur œuvre réelle et leurs positions attestées, jamais contre elles. Beaucoup objecteront. Jérémie tient en réserve la phrase la plus terrible qu'on puisse adresser à une écriture assistée : *la plume mensongère des scribes en a fait un mensonge*. David a payé cher d'avoir dénombré son peuple. Spinoza refusera net la parité entre le témoignage et la preuve. Le Hafets Hayim demandera de quel droit on publie ce qui, d'un homme mort, était vrai et ne devait pas être dit. Et Yerushalmi, qui a donné son nom à tout cela, ne donnera pas sa bénédiction.

2.6 Un avertissement sur la méthode

Ce livre a été écrit avec les mêmes outils que le corpus qu'il examine. Il aurait été absurde de le dissimuler, et sans doute impossible.

Les règles qu'il s'est imposées sont celles que le projet s'impose à lui-même. Aucun chiffre n'a été inventé : ceux qui figurent dans ces pages proviennent de la base de production, relevés le 29 juillet 2026, et ceux qui manquaient sont restés absents plutôt que d'être approchés. Aucune citation n'a été fabriquée puis attribuée à un auteur réel. Aucune œuvre, aucune date, aucune biographie n'a été suppléée par la vraisemblance. Là où une source était incertaine, le texte le dit. Là où le projet est en défaut, le texte le dit également, et il le dit assez souvent pour qu'on ne puisse pas prendre cet ouvrage pour une brochure.

Un livre publié par un projet qui a inscrit dans son manifeste qu'il ne fabrique pas ne pouvait pas commencer par fabriquer sa propre apologie. C'est la seule règle qui ait vraiment gouverné ces pages : quand il fallait choisir entre l'effet et l'exactitude, l'exactitude ; quand il fallait choisir entre flatter et douter, douter.

Ce qui suit est donc un examen de conscience à voix haute, écrit six semaines après la naissance d'un corpus, par un projet qui ne sait pas encore s'il va réussir, et qui a préféré poser lui-même les questions plutôt que d'attendre qu'on les lui pose.

3 Genèse

D'un PDF de famille à un corpus

Au commencement, il y a un fichier. Pas une intuition, pas un manifeste, pas une conversation de fin de dîner sur ce que le peuple juif doit à sa mémoire : un fichier, avec une extension, un poids en kilo-octets et une date de dernière modification. Un arbre généalogique exporté depuis un logiciel de généalogie domestique, mis en page automatiquement sur une feuille trop grande pour n'importe quelle imprimante, avec ses cartouches rectangulaires reliés par des traits à angle droit, ses numérotations en cascade — 1, 1.2, 1.2.1, 1.2.1.4 — et, dans chaque cartouche, quatre lignes : un prénom, un nom, deux dates dont l'une est parfois absente, une ville.

Les villes tiennent en une poignée. Quelques ports de la côte du Maghreb, une ou deux villes de l'intérieur, et plus haut, de l'autre côté de la mer, une ville d'Italie — parce que c'est ainsi que se déplacent les familles séfarades depuis cinq siècles, par cabotage, entre des rives qui se parlent. Le patronyme, lui, est unique, et il se décline en trois orthographes selon que le scribe qui l'a écrit travaillait en français, en espagnol ou en hébreu. C'est un document ordinaire. Des dizaines de milliers de familles juives en possèdent un équivalent, produit dans les années récentes par un cousin méthodique, un oncle retraité, un descendant qui a compris un peu tard qu'il aurait dû poser des questions.

Ce fichier a deux propriétés qu'il faut regarder en face, parce que tout ce qui suit en découle.

La première : il est faux par endroits, et personne ne sait où. Un arbre de famille est une compilation de trois matériaux hétérogènes qu'aucune interface ne distingue — des actes d'état civil réellement consultés, des transcriptions de registres communautaires souvent recopiées à la main, et des choses que quelqu'un a dites à quelqu'un un jour. Dans le cartouche, ces trois matériaux ont exactement la même apparence. La date d'un acte de naissance de 1873 relevé à la mairie et la date qu'une grand-mère donnait de mémoire sont imprimées dans la même police, à la même taille, avec le même aplomb. Le logiciel ne propose pas de champ pour dire *je crois que*. Il n'y a pas de case *ma mère le disait, mais je n'ai rien trouvé*. L'outil impose au souvenir la forme de l'acte, et le résultat a l'air d'une preuve.

La seconde propriété : il est mortel, et sa mortalité est douce. Un tel fichier ne brûle pas, ne se déchire pas, ne se confisque pas. Il finit dans un dossier de téléchargements, sur un disque qu'on ne rallume plus, dans un compte de messagerie dont le mot de passe meurt avec son propriétaire. Le peuple juif a une longue expérience des mémoires détruites par violence ; il en a beaucoup moins des mémoires perdues par inattention. Les archives des communautés du Maghreb ont traversé les décolonisations, les départs, les caves humides ; elles ne traverseront pas nécessairement un changement de fournisseur de courriel.

Un objet minuscule contient donc, en réduction, les deux problèmes entiers : une mémoire indistincte de ce qu'elle sait, et un support qui ne durera pas. Ce chapitre raconte comment on est passé de ce fichier à un corpus de 1 416 livres publiés, 6 440 lignées, 16 961 pièces d'archives — et pourquoi la disproportion est le vrai sujet, plus que n'importe laquelle des décisions techniques qui l'ont permise.

3.1 Ce qu'on fait d'un fichier quand on refuse de le classer

La réaction normale, devant un arbre de famille, est de le compléter. On ouvre le logiciel, on cherche un acte, on remonte d'une génération, on annote. On obtient, au bout de quelques années, un fichier plus gros avec les mêmes deux problèmes : un arbre de dix mille (10 000) personnes est dix mille fois plus indistinct qu'un arbre de dix.

La deuxième réaction, celle des plateformes généalogiques commerciales, consiste à verser le fichier dans une base commune et à laisser un algorithme de rapprochement travailler. Le résultat est connu de quiconque a essayé : des parentés suggérées par homonymie, des branches greffées par ressemblance, des ancêtres illustres qui apparaissent au bout de sept générations parce qu'un porteur du même nom a été confondu avec un autre. La logique du produit veut que l'utilisateur trouve quelque chose ; la logique du document veut qu'on s'arrête où les sources s'arrêtent. Ces deux logiques ne sont pas conciliables, et l'une des deux paye les serveurs.

La troisième réaction — celle qui a donné ce projet — part d'un constat plus étroit et plus obstiné : le problème n'est pas que le fichier soit incomplet, c'est qu'il ne dit pas ce qu'il sait. Il manque une information au sujet de chaque information : d'où elle vient, et à quel titre on y croit. Un arbre généalogique est une base de données sans colonne de provenance. Le jour où l'on ajoute cette colonne, l'objet change de nature. Il cesse d'être une réponse et devient un dossier.

Le dépôt de code garde la trace de cette bascule, et il la date. Les tout premiers jours, en avril 2026, ressemblent à ce que ressemblent tous les débuts : une plateforme de patrimoine, une esthétique inspirée des bibliothèques numériques, des pages de navigation hiérarchique, un menu, un pied de page. Puis, le 13 avril, apparaissent coup sur coup une page de mémoire familiale, un composant qui affiche côte à côte deux panneaux — l'un *mémoire*, l'autre *histoire* —, un filtrage des documents par « perspective », et une frise à double piste. En une journée, ce qui était une bibliothèque en ligne devient un dispositif à deux colonnes. Le lendemain, la page d'accueil est refaite autour de cette dualité.

Rien dans ces traces ne dit pourquoi. Les messages sont laconiques, parfois réduits à trois mots. Mais l'ordre est parlant : la double lecture arrive *avant* le vocabulaire qui la justifiera, avant le manifeste, avant le nom du projet. Elle arrive comme une réponse d'ingénieur à un problème de fichier — deux colonnes parce qu'il y a deux matériaux — et deviendra, deux mois plus tard, un article de constitution. C'est

l'ordre inverse de celui qu'on raconte d'ordinaire dans les récits de fondation, où la doctrine précède l'outil. Ici l'outil a précédé la doctrine, et la doctrine a consisté à comprendre ce que l'outil avait déjà fait.

Le 14 avril, une table de lignées apparaît. Le 15, un message tient en cinq mots et vaut une thèse : *une lignée n'est pas une famille*. Le même jour, un autre dit simplement : *enkaoua et ankaoua*. Deux orthographes d'un même nom, donc la question de savoir si l'on a affaire à une lignée ou à deux — question sans réponse générale, qui gouvernera des mois de travail sur les variantes patronymiques. Le 16 avril : *100 lignées de plus*. Le 18 : *500 lignées de plus*.

En quatre jours, on est passé d'une famille à six cents. Personne n'a décidé de changer d'échelle. L'échelle a changé toute seule, par la seule logique de l'outil.

3.2 Le moment où une famille cesse d'être un cas particulier

C'est le point de bascule du projet, et il mérite d'être formulé sans emphase, parce qu'il est simple : le jour où l'on construit un instrument capable de distinguer, dans une mémoire familiale, ce qui est établi de ce qui est transmis, on a construit un instrument qui ne peut pas rester privé. Non pas pour des raisons morales — pour des raisons de forme. Un dispositif de traçabilité des sources n'a aucun coût marginal à l'ajout d'une famille supplémentaire. Il a, en revanche, un coût énorme à rester seul : une lignée isolée ne se vérifie contre rien.

C'est le point que les généalogies familiales manquent invariablement. Une famille qui travaille seule ne dispose que de ses propres documents, donc ne peut jamais corroborer, donc doit croire ou renoncer. Deux familles qui ont vécu dans la même ville au même siècle possèdent, sans le savoir, les mêmes registres, les mêmes noms de témoins dans les actes, les mêmes rabbins signataires. La corroboration n'est pas une politesse faite aux autres : c'est la seule méthode de vérification disponible quand les archives d'État manquent — et pour la plupart des communautés juives du Maghreb, du Levant, des Balkans, elles manquent.

D'où la conséquence qui ressemble à une générosité et qui est d'abord une nécessité épistémique : l'outil qui sert une famille doit servir toutes les familles, sinon il ne vaut rien. Il ne s'agit pas de vouloir le bien du plus grand nombre. Il s'agit de comprendre qu'une mémoire qui ne peut pas se confronter à d'autres mémoires reste une croyance. Le manifeste finira par le dire à sa manière — *il n'y a pas de petites lignées, pas de communautés mineures, pas de géographies indignes d'un Grand Livre* — et cette phrase se lit d'ordinaire comme un principe d'égalité. Elle est aussi, dans son origine, un principe de méthode.

De là, une seconde conséquence, moins évidente : si toutes les familles, alors pas seulement les familles. Une lignée n'existe pas hors de ses lieux, de sa communauté, des institutions qui l'ont scolarisée ou enterrée, des œuvres qu'elle a produites ou lues, des objets qu'elle a transmis. Un Grand Livre de famille qui ne pointe vers rien

est un cul-de-sac documentaire. Le modèle a donc été généralisé — huit types d'entités partageant le même gabarit, le même chapitrage, le même appareil de registres et de sources. La décision est datée du 15 juin 2026 et se lit noir sur blanc dans le document de direction interne qui a piloté cette refonte : *tout est un Grand Livre*. Ce même document contient, en guise de diagnostic de l'existant, une phrase que nous n'avons pas retirée depuis, et qui dit assez le ton dans lequel le projet se juge lui-même : le manifeste est l'âme, le site est un centre commercial de fonctionnalités.

La répartition du corpus publié dit d'où l'on vient : mille cent deux (1 102) livres de lignée, soixante-cinq de lieux, quarante et un de figures, trente-trois de thématiques, trente et un de communautés, vingt-six d'institutions, dix-sept de textes, douze d'objets. La généralisation est acquise en droit ; en volume, elle est à peine commencée. Nous restons, très largement, un instrument de familles.

3.3 Les règles ne sont pas venues d'une théorie, elles sont venues d'accidents

On raconte volontiers les projets comme si leurs principes préexistaient à leur exécution. Ce serait ici un mensonge documenté : le dépôt montre l'inverse. Chacune des règles qui constituent aujourd'hui la charte du projet est née d'un problème concret, souvent d'un dégât, et a été formulée après coup.

Le **double registre** — chaque chapitre porte explicitement s'il relève de la Mémoire ou de l'Histoire, sans hiérarchie entre les deux — est né du cartouche de l'arbre généalogique, où l'acte et le souvenir avaient la même police de caractères. Il est apparu comme composant d'interface le 13 avril et n'est devenu un article de doctrine que deux mois plus tard.

La **parité épistémique** — un témoignage oral entre avec la même dignité documentaire qu'une source académique, à condition d'être déposé, attribué, daté, rangé dans son registre — est née d'un embarras pratique. La première tentative de qualification des noms de lignée utilisait une taxonomie savante d'onomastique, avec des noms attestés et des noms probables. Il a fallu constater qu'aucune des deux catégories ne couvrait le cas le plus fréquent dans une mémoire familiale : la chose que tout le monde sait sans que personne ne l'ait vérifiée. D'où les quatre mots qui figurent désormais partout dans l'appareil — établi, probable, transmis, conjecturé. Le troisième est le plus important, et c'est celui qu'aucune plateforme généalogique ne propose : il permet de conserver ce qu'on ne peut pas prouver sans le faire passer pour prouvé. Sans lui, on n'a que deux options, mentir ou jeter.

Le **non-effacement** — rien de ce qui a été versé n'est retiré ; ce qui est contesté est déprécié et versionné — est né d'une expérience banale de gestion de contenu : on corrige, et six mois plus tard on ne sait plus ce qu'on a cru ni pourquoi on a cessé d'y croire. Le document de direction de juin le formule d'une phrase qui vaut mieux que sa justification technique : *savoir ce que l'on a cru, et pourquoi on a cessé de le croire*. Une seule exception a été inscrite, et elle est absolue : le droit des personnes vivantes sur

leurs propres données. Un déposant peut retirer ce qu'il a déposé tant que ce n'est pas publié ; la purge est réelle et laisse une pierre tombale — la date et le motif, rien d'autre.

Le **refus de fabriquer** est le seul de ces principes qui ait été énoncé avant d'être éprouvé, parce qu'il est la raison d'être du projet. Il a néanmoins été mis à l'épreuve de manière imprévue par le recours aux modèles de langage. Un modèle produit du vraisemblable ; c'est sa fonction et c'est son danger. Face à une question sur une famille dont il ne sait rien, un modèle n'a aucune inclination naturelle à dire qu'il ne sait pas — il a une inclination à produire une phrase qui ressemble à ce que dirait quelqu'un qui saurait. Le projet a donc dû inscrire dans ses instructions de génération des interdictions explicites, répétés à chaque endroit où un texte est produit, et vérifier périodiquement que ces interdictions ne se perdaient pas au fil des réécritures. La règle de méthode qui en découle est simple : quand la contrainte compte, elle doit vivre dans un seul endroit et être injectée partout, jamais recopiée. Nous avons appris cela en trouvant, plus d'une fois, une consigne présente dans cinq prompts sur sept.

L'**ancrage obligatoire des images** est le cas le plus instructif, parce qu'il montre une règle naître d'une erreur presque comique et se durcir en interdit. Un livre sans illustration se lit mal ; on a donc cherché à illustrer. La méthode évidente consiste à interroger une banque d'images libres avec le nom du sujet. Pour une lignée, le nom du sujet est un patronyme. Or un patronyme, dans une base d'images, ramène des homonymes : une personne portant le même nom sans lien, une rue, un bâtiment, un tableau. L'image atterrit dans le livre d'une famille avec l'autorité tranquille de tout ce qui est illustré, et devient un souvenir. Pas une erreur : un souvenir. Un descendant qui verra cette photographie trois ans de suite en tête du livre de sa famille l'aura intégrée. Nous avons fabriqué, sans le vouloir, exactement ce que nous nous étions interdit de fabriquer.

La règle qui en est sortie tient en deux interdictions et un renoncement. Jamais de recherche d'image par un nom assez ambigu pour ramener un homonyme — le patronyme d'une lignée est nommément banni. Jamais d'image fabriquée. Et à défaut d'ancrage vérifiable — une pièce d'archive réellement rattachée à cette famille, une ville résolue par identifiant dans une base d'autorité, un portrait dont on a vérifié qu'il n'existe pas d'homonyme — le livre reste sans image. Mieux vaut une page austère qu'une illustration qui ment. Cette règle a un coût mesurable : le rattrapage effectué sur les livres existants n'a pu illustrer qu'un peu plus de la moitié des lignées. Les autres n'ont aucun lieu ni aucune figure ancrable, et restent nues. Nous avons choisi de les laisser nues.

Cette même règle a été, en juillet, corrigée dans l'autre sens — ce qui est aussi une manière de raconter honnêtement une genèse. Nous avons inscrit une clause supplémentaire, qui semblait prudente et qui était sottise : les images d'un Grand Livre devaient provenir exclusivement d'une banque libre extérieure. Elle a été supprimée le 19 juillet, pour une raison qu'il aurait fallu voir plus tôt : une plateforme de mé-

moire produit son propre matériel vérifié. Une photographie déposée par une famille, passée par la relecture, publiée comme pièce d'archive et rattachée à cette lignée est infiniment mieux ancrée que n'importe quelle image générique trouvée ailleurs. Le contenu propre est passé devant, et l'extérieur est devenu un recours.

Restent la **gratuité** et la **licence**, traitées ensemble et pas par philanthropie. Une mémoire que l'on ne peut pas emporter n'est pas conservée, elle est retenue. Tout ce qui est publié l'est sous une licence de partage à l'identique, réutilisable et citable, à charge pour qui la reprend de la laisser ouverte à son tour. C'est aussi la seule réponse sérieuse à l'objection du support, dont ce livre reparlera : un site meurt, un domaine expire ; ce qui a été copié survit. Une archive dont personne n'a le droit de faire une copie a déjà commencé à disparaître. Le corollaire, moins glorieux, est qu'il n'existe à ce jour aucun modèle économique, et que le projet vit de la dépense de son fondateur.

3.4 Le nom qui a redéfini le projet

Pendant six semaines, ce projet ne s'est pas appelé Zakhor. Il portait l'acronyme d'un collectif — quatre lettres pour une formule française sur les gardiens de la mémoire du peuple du Livre — puis le même acronyme suivi d'un millésime, ce qui est le degré zéro de l'identité. Le dépôt garde la trace du renommage : le 30 avril 2026, une opération de réécriture remplace l'acronyme par *Zakhor* dans toute l'application ; le lendemain, un commit d'une brièveté satisfaite dit simplement *plus de gmpl*.

Il aurait été facile de traiter cela comme un changement de marque. C'est le contraire qui s'est produit.

Zakhor est le titre du livre que Yosef Hayim Yerushalmi publie en 1982, tiré de ses conférences à Seattle, traduit en français deux ans plus tard. C'est un livre bref, mélancolique et redoutable. Sa thèse tient en une dissymétrie : l'injonction de se souvenir revient dans la Bible hébraïque avec une insistance rare — de l'ordre de cent soixante-dix (170) occurrences — sans jamais commander d'écrire l'histoire. Elle commande de transmettre. Et le judaïsme, pendant l'essentiel de son existence, a obéi par des moyens qui ne sont pas ceux de l'historien : la liturgie, le rite, le cycle des lectures, la halakha, la généalogie, le récit répété. Une civilisation de la mémoire sans historiographie. Puis, au dix-neuvième siècle, l'histoire critique juive apparaît — au moment précis, souligne Yerushalmi, où la chaîne de transmission vivante se rompt. Le livre se referme sur l'image d'un historien qui travaille sur les ruines d'une mémoire que sa discipline a contribué à congédier.

Prendre ce nom, c'était donc prendre une accusation. On ne peut pas s'appeler *Zakhor* et se contenter de faire de la documentation historique bien tenue : le nom oblige à répondre. Il a imposé au projet trois contraintes qu'il n'aurait pas eues sans lui.

D'abord, il a interdit de choisir. Un projet nommé autrement aurait pu se ranger tranquillement du côté de la rigueur documentaire, avec le petit mépris habituel pour les traditions familiales invérifiables. Le nom l'en empêche : il désigne précisément ce que l'histoire critique ne sait pas faire. D'où l'entêtement à tenir les deux registres en parité — non pas comme un compromis diplomatique, mais comme la seule position que le nom autorise.

Ensuite, il a orienté le geste vers la transmission plutôt que vers la conservation. *Zakhor* ne signifie pas *archive*. Un corpus qui serait seulement bien conservé aurait raté l'injonction. C'est de là que viennent des choix qui, autrement, paraîtraient accessoires : que chaque Grand Livre soit imprimable et fiable, parce qu'un objet qu'on pose sur une table se transmet autrement qu'une adresse ; que le corpus soit traduit dans les treize (13) langues du site, parce qu'une mémoire lisible dans une seule langue n'est transmise qu'à une génération ; que chaque livre de lignée fasse ressortir, à partir des faits documentés et sans hagiographie, ce que cette famille aura le mieux exprimé des vertus du judaïsme — justice, charité, savoir, halakha, humilité, engagement — parce que c'est cela, et non l'inventaire des dates, que la tradition appelle transmettre.

Enfin, le nom a imposé une honnêteté vis-à-vis de Yerushalmi lui-même. Il n'aurait probablement pas applaudi. Sa mélancolie porte précisément sur les substituts modernes de la mémoire, et une base de données interrogeable en est un exemplaire parfait : elle rend consultable ce que la tradition rendait obligatoire. On peut soutenir — nous le soutenons — qu'un dispositif qui restitue à chaque famille son propre récit fait autre chose qu'une historiographie savante. On ne peut pas soutenir que la question soit réglée. Le chapitre sur le projet mémoriel y reviendra ; qu'il suffise ici de dire que le nom a été pris en connaissance de l'objection qu'il contient.

3.5 Ce que nous avons défait

Une genèse sans erreurs est une publicité. Le dépôt en compte assez pour dissiper le soupçon, et le plus utile est de les nommer.

Le **nom du collectif** a été retiré deux fois. D'abord l'acronyme, fin avril. Puis, le 11 juillet, la formule complète elle-même — l'ensemble des mentions présentant le site comme l'œuvre d'un collectif nommé — parce qu'un collectif de quelques personnes qui se donne le titre de gardien de la mémoire d'un peuple s'expose à une question à laquelle il n'a pas de réponse : qui l'a nommé gardien ? Le nettoyage a porté sur les textes d'interface dans treize (13) langues, sur les mentions inscrites dans les données, sur les citations embarquées dans les livres déjà générés, jusque dans les noms de fichiers de migration. Ce qui a été conservé à dessein, c'est l'expression *peuple du Livre*, qui n'appartient à personne, et le mot *collectif* en minuscules, qui ne prétend à rien.

Le **vocabulaire du corpus** a changé le 4 juillet. Tout ce qui était versé au fonds documentaire s'appelait *manuscrit*, ce qui est faux pour une photographie annotée, pour un acte imprimé, pour une lettre dactylographiée, pour une carte d'identité. Le terme a été remplacé par *pièce d'archive* : quatre-vingt-quatorze libellés réécrits puis retraduits dans toutes les langues, les adresses des pages changées avec leurs redirections permanentes — et cent vingt-huit libellés délibérément conservés, là où *manuscrit* gardait son sens codicologique, celui du parchemin et de la paléographie. Trois semaines plus tard, un autre renommage : les *auteurs* sont devenus les *grandes figures*, parce que la moitié d'entre eux n'a rien écrit. Ces opérations ne coûtent rien à l'idée et beaucoup au calendrier ; on les fait, ou bien on vit avec un vocabulaire qui ment doucement.

L'**architecture** a été reprise en profondeur au moins deux fois. Les premières semaines ont produit une navigation par activité — découvrir, approfondir, contribuer, s'informer — c'est-à-dire un rangement par média et par fonctionnalité, où le Grand Livre n'était qu'une page parmi les autres. Le document de refonte de juin en fait le diagnostic sans ménagement et la conclusion tient en une ligne : le site disperse là où le manifeste concentre. La restructuration a été menée en quatre phases sur une quinzaine de jours, avec une règle qui vaut mieux que sa formulation technique : aucune adresse n'est supprimée, tout ancien chemin redirige. Le non-effacement s'applique aussi aux liens.

Il y a eu des **branches mortes**. Une application mobile a été commencée fin mai — écrans, quiz d'histoire, dépôt de contributions — et s'est arrêtée en quatre jours, avec pour épilogue une ligne qui l'exclut de la compilation du site pour débloquer un déploiement. Un quiz, une galerie, des pages pédagogiques ont été subordonnés puis relégués. Une visionneuse de fac-similés et une carte de transmission ont fait l'objet de spécifications détaillées, écrites dès avril, qui attendent encore. Elles sont dans le dépôt, datées ; elles disent où va l'ambition et où va le temps.

Il y a eu, enfin, des **fautes** au sens propre. L'audit interne conduit le 20 juin a trouvé des vues de base de données qui contournaient le contrôle d'accès, du contenu non publié lisible par n'importe quel visiteur via des tables secondaires, des fonctions sensibles réexposées à l'anonyme par une simple réécriture. Tout cela a été corrigé dans la journée, mais la leçon inscrite au bas de l'audit est plus intéressante que les correctifs : l'analyse statique du code avait surestimé deux risques et sous-estimé le plus grave, faute de regarder l'état réel du système. Il faut toujours croiser avec le vivant. C'est vrai des bases de données ; c'est aussi, à la réflexion, ce que le projet dit des archives.

Un mois plus tard, une autre faute, plus embarrassante pour un projet qui prétend à la durée : un dispositif d'affichage placé au-dessus de l'arborescence des pages annulait silencieusement les erreurs *page introuvable*. Le site répondait *tout va bien* pour des adresses qui n'existaient pas, et les moteurs de recherche ont indexé des pages vides en les croyant valides. Un projet qui veut tenir mille ans a passé des semaines à mentir aux robots sur l'existence de ses propres pages.

3.6 La vitesse comme problème

Le mot *Grand Livre* apparaît dans le dépôt le 17 avril 2026. Un bouton de génération est livré le même jour ; le message qui l'accompagne contient une faute de frappe, ce qui est la signature d'un travail fait vite. Pourtant le corpus actuel ne commence pas là. Son premier livre est daté du 16 juin — deux mois plus tard, juste après la re-fonte structurelle. Entre les deux, ce qui a été produit n'a pas fait corpus : c'étaient des essais, sous un modèle de données qui a été remplacé.

Le 29 juillet : 1 319 Grands Livres publiés, 16 608 chapitres. Six semaines.

Il faut s'arrêter sur ce nombre, parce qu'aucune entreprise humaine de mémoire n'a jamais eu cette allure, et qu'il serait malhonnête de le présenter comme une performance sans le présenter d'abord comme une anomalie. Le *Shem ha-Gedolim* de Hayim Yosef David Azoulay, qui recense les auteurs et les livres de la tradition, est le produit de décennies de voyages et de notes prises debout dans des bibliothèques ouvertes une matinée. Les mémoriaux communautaires écrits après la guerre par les survivants d'une même ville ont demandé des années à des comités entiers. La Gue-nizah du Caire a mis un millénaire à se constituer et un siècle à commencer d'être lue.

Les cadences le disent mieux que les totaux : mille cinq cent soixante-quinze versements de code en moins de quatre mois, avec des journées à quatre-vingt-neuf modifications. Un rythme de laboratoire, pas de bibliothèque.

Il y a deux lectures possibles, et ce chapitre n'a pas à trancher entre elles.

La première : c'est une prouesse, et elle était nécessaire. Les porteurs de mémoire des communautés du Maghreb, du Levant, des Balkans meurent maintenant. Le dernier témoin d'une synagogue de Fès, d'une école de Salonique, d'un quartier de Tunis n'a pas dix ans devant lui. Une lenteur respectueuse aurait produit un travail admirable et arrivé trop tard. Ce que la vitesse permet, ce n'est pas d'écrire l'histoire — c'est de préparer les cadres où les vivants pourront verser ce qu'ils savent tant qu'ils le savent. Un livre généré est une chaise qu'on avance.

La seconde : c'est un symptôme. Mille quatre cent seize (1416) livres écrits par une machine sans que presque personne les ait demandés, ce n'est pas de la mémoire, c'est de la production ; la mémoire suppose la lenteur, le corps, la voix, le fait de choisir ce qu'on retient parce qu'on ne peut pas tout retenir. Un corpus qui grossit plus vite que sa communauté de lecteurs ne transmet pas : il s'accumule. Et l'on peut soupçonner, dans la satisfaction que procure un compteur qui monte, exactement ce que la tradition reproche au dénombrement.

Nous tenons les deux lectures pour sérieuses. Le chapitre sur les critères de réussite y reviendra en détail, parce que c'est là que la question devient tranchante : la vitesse est-elle un moyen d'être prêt, ou le déguisement d'un échec à convaincre ?

3.7 Un corpus sans peuple

Où en sommes-nous, le jour où ces lignes s'écrivent ?

Le corpus existe. Six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées documentées, treize mille sept cent soixante-deux (13 762) figures dont cinq mille huit cent soixante-quatorze (5 874) rattachées à une lignée, seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16 698) pièces d'archives, trente et un mille deux cent dix-sept (31 217) personnes dans l'arbre de référence, treize (13) langues, une licence ouverte, une chaîne de contribution où rien n'entre sans relecture humaine.

En face : cent dix (110) comptes. Seize (16) contributions déposées.

Ce n'est pas un demi-succès, c'est une asymétrie, et elle est d'une autre nature que les difficultés de croissance ordinaires. Nous avons construit un instrument de mémoire collective, et il n'a pas encore de collectif. Nous avons écrit le livre de familles qui ne nous l'ont pas demandé, dans des langues qu'elles ne parlent pas toutes, avec une méthode qu'elles n'ont pas discutée. Tout ce que ce chapitre a raconté — le double registre, le refus de fabriquer, l'ancrage des images, la parité épistémique — est un dispositif conçu pour recevoir. Il n'a presque rien reçu.

On peut y voir un échec provisoire de diffusion, réparable par de la presse et du bouche-à-oreille. On peut aussi y voir plus grave : la démonstration qu'un corpus, si rigoureux soit-il, ne convoque personne par sa seule existence. La mémoire n'a jamais été un problème de stockage. Elle a toujours été un problème de gens qui se rassemblent autour d'un texte pour en discuter — deux personnes, une page, un désaccord.

Le fichier du début attendait dans un dossier de téléchargements. Six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées attendent maintenant, mieux rangées, mieux datées, mieux sourcées, sur des serveurs qui tiendront le temps que tiendront les factures. Nous avons considérablement amélioré la qualité de l'attente. Il reste à savoir si quelqu'un vient.

4 Objectifs

Ce que nous essayons de faire, et dans quel ordre

4.1 Un but n'est pas un objectif

Il existe, dans la base, six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) lignées. Il existe, publiés, un peu plus de mille quatre-vingt-dix Grands Livres de famille. La soustraction se fait sans peine : cinq mille trois cent quelques noms de familles sont inscrits quelque part, avec une orthographe, parfois une variante, parfois une ville, et n'ont pas encore de livre. Ils attendent dans une table. On peut les afficher à l'écran, les faire défiler ; cela prend un long moment. Ce défilement est, plus que n'importe quel manifeste, la description exacte de ce que nous avons à faire.

Mais il ne dit pas *pourquoi*. Un compteur qui descend de cinq mille trois cents vers zéro n'est pas une raison de se lever le matin ; c'est une tâche, et les tâches se justifient toujours par autre chose qu'elles-mêmes.

La distinction que nous voudrions tenir ici est ancienne, simple, et constamment brouillée par le vocabulaire des projets. Un but est ce pour quoi on agit — il ne s'atteint pas, il oriente. Un objectif est ce qu'on peut atteindre, manquer, ou atteindre à moitié. Le but de *zakhor.ai* est que la mémoire des familles juives ne se perde pas dans le silence de la génération qui s'en va : il n'a ni terme ni seuil, personne ne se réveillera un matin en constatant qu'il est accompli. Les objectifs sont d'une autre nature : écrire un livre par lignée documentable, ne rien y mettre de faux, le traduire, le rendre, le verser.

Un projet de mémoire qui n'aurait que des buts ne ferait rien. On en connaît : ils tiennent des colloques, publient des appels, s'indignent de l'oubli, et au bout de dix ans il n'y a pas une page de plus dans le monde. L'indignation devant l'effacement est un sentiment juste qui, seul, ne produit rien — elle procure même la satisfaction morale de l'action sans l'action. À l'inverse, un projet qui n'aurait que des objectifs finirait par ne plus savoir pourquoi il les poursuit. C'est le risque propre à un dispositif comme le nôtre, où la production est rapide et le compteur visible : au bout de quelques semaines, la question « combien de livres cette nuit ? » remplace insensiblement la question « à qui servent-ils ? ». Nous avons connu ces semaines-là.

Le premier Grand Livre a été généré le 16 juin 2026 ; ce chapitre s'écrit six semaines plus tard. Nous n'avons donc pas d'accomplissement à commenter, seulement une direction à assumer et un ordre à défendre. Car c'est là que se joue la vérité d'un projet : non dans la liste de ce qu'il veut, mais dans ce qu'il sacrifie quand deux choses qu'il veut deviennent incompatibles. Toute liste d'objectifs est complaisante tant qu'elle n'est pas ordonnée.

4.2 L'objectif premier, et sa contradiction interne

Il n'y a qu'un objectif premier, et il tient en une phrase à deux membres : qu'aucune lignée juive documentable ne reste sans livre, et qu'aucun livre ne contienne un fait fabriqué.

Il aurait été plus élégant d'en faire deux objectifs. Ils ne sont pas séparables : chacun pris seul devient une absurdité. L'exhaustivité seule produirait cinq mille (5000) livres vraisemblables et faux, une encyclopédie de familles imaginaires. La véracité seule produirait, à la limite, un corpus vide : le seul texte absolument certain est celui qu'on n'a pas écrit. Un projet qui ne voudrait que ne jamais se tromper n'aurait qu'à fermer.

Ces deux exigences ne se complètent pas : elles tirent en sens contraire, en permanence, à chaque livre. L'exhaustivité pousse à remplir. Elle dit : cette famille existe, elle est attestée dans trois répertoires onomastiques, elle a essaimé de Tétouan à Caracas, il serait absurde de la laisser sans page alors que la machine peut écrire ce soir quelque chose de sensé sur elle. La véracité répond : ce que tu appelles « quelque chose de sensé » est précisément le problème. Un texte plausible sur une famille dont on ne sait presque rien est un texte qui ressemble à du savoir. Il en a la syntaxe, le calme, les connecteurs logiques. Il sera lu par un descendant qui n'a aucun moyen de vérifier, et qui le racontera à ses enfants. La plausibilité, quand elle n'est pas sourcée, n'est pas une approximation de la vérité : c'est une contrefaçon de la vérité, et elle est d'autant plus efficace qu'elle est mieux écrite.

Tout le reste du projet — l'architecture, les règles, les refus, les lenteurs — n'est que la gestion de cette tension. Le double registre, qui oblige chaque chapitre à déclarer s'il relève de la Mémoire ou de l'Histoire, est un instrument de cette gestion : il permet d'accueillir un récit familial invérifiable sans le déguiser en établi. La distinction entre l'établi, le probable, le transmis et le conjecturé est le même instrument, plus fin. La règle de l'illustration ancrée en est une autre expression, et sans doute la plus révélatrice, parce qu'elle porte sur un point où l'on aurait pu tricher sans que personne ne s'en aperçoive : une image n'entre dans un livre que si elle est rattachée à une entité identifiée — une pièce d'archives déposée, une ville résolue par son identifiant dans une base de référence, un portrait qui ne souffre aucun homonyme. Jamais une image cherchée par le seul patronyme. Le motif est net : sur les seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16698) pièces d'archives que compte le corpus, on trouve des visages, des actes, des pierres tombales, et il serait aisé d'illustrer le livre d'une famille par la photo d'un homonyme sans lien. Personne ne verrait rien. Le lecteur, lui, verrait son grand-père.

Mieux vaut un livre sans aucune image qu'un livre orné d'un faux souvenir. C'est un arbitrage coûteux — un livre illustré est lu, un livre nu est parcouru — et c'est pour cela qu'il fallait l'écrire avant d'en avoir besoin. Les arbitrages qu'on ne pose pas à froid, on les tranche à chaud, et toujours dans le sens de la facilité.

De cette contradiction fondatrice découle une conséquence qu'il vaut mieux énoncer clairement : le corpus achevé, s'il devait un jour l'être, ne ressemblera pas à une collection uniforme. Certaines lignées auront un livre dense, sourcé, illustré de pièces déposées par les familles. D'autres auront quatre paragraphes prudents disant ce qu'on sait — c'est-à-dire peu — et nommant ce qu'on ignore. Cette inégalité n'est pas un défaut à corriger : c'est l'état réel de la documentation, restitué sans maquillage. Une archive honnête est bosselée. Ce sont les encyclopédies qui sont lisses, et l'on sait ce que leur lissage a coûté aux marges.

4.3 La couverture, la liaison, la traduction

Sous cet objectif premier viennent des objectifs de second rang. Ils sont réels, ils engagent, mais ils cèdent quand ils entrent en conflit avec le premier. Chacun a un coût, et nous voulons le dire, parce qu'un objectif dont on tait le prix est une promesse.

La couverture. L'idée n'est pas de tout écrire : elle est d'écrire là où personne n'écrit. Le corpus compte six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées, deux mille quatre cent cinquante et un (2 451) lieux, sept cent quatre-vingt-cinq (785) communautés. Le déséquilibre de la répartition est éloquent : sur les livres publiés, plus de mille concernent des familles, soixante-cinq des lieux, quarante et un des figures, dix-sept des textes, douze des objets. Nous avons commencé par le plus démuné. Une grande figure a déjà ses notices, ses articles, parfois ses biographies ; une famille de Djerba ou de Bitola n'a rien, et n'aura rien, parce qu'aucune thèse ne se soutient sur elle.

C'est là que la couverture prend son sens : les géographies que l'historiographie juive de langue européenne a le moins servies — le Maghreb intérieur, le Yémen, les Balkans, le Caucase, le Kerala et le Konkan, l'Éthiopie — sont celles où la mémoire familiale est la seule source restante, et où elle s'éteint le plus vite, parce que la rupture y a été brutale et récente. Le départ des Juifs du Yémen, la disparition presque totale des communautés de Salonique et de Monastir, l'effacement des juiveries du Sud marocain : dans ces cas, il n'y a pas de fonds à consulter en attendant des jours meilleurs. Il y a des vieillards.

Le coût de la couverture est double. D'abord, elle pousse au volume, donc contre la véracité : plus on veut couvrir, plus on est tenté d'écrire sur ce dont on ne sait rien. Ensuite, elle est structurellement injuste. Le corpus est, par la langue de ses sources, plus à l'aise sur le monde ashkénaze documenté par des institutions occidentales que sur les communautés qui n'ont jamais eu d'institution pour les documenter. Vouloir couvrir les oubliés avec des outils construits sur les archives des non-oubliés, c'est reconduire le biais en croyant le corriger. Nous n'avons pas de remède général à cela, mais une méthode : quand une région est mal servie, ne pas combler par de la prose, nommer le trou. Un chapitre qui dit « nous ne savons pas, et voici pourquoi » documente l'état de l'archive, qui est lui-même un fait historique.

La liaison. Un corpus de mémoire ne vaut pas par le nombre de ses entrées mais par le nombre de ses liens. Une notice de famille isolée est une fiche ; la même reliée à trois villes, à deux figures, à un texte imprimé et à un objet rituel devient un fragment de monde. La valeur est dans les arêtes, pas dans les nœuds — et c'est la partie la moins spectaculaire du travail, celle qu'aucun compteur d'accueil ne saura mettre en valeur.

Nous en avons une mesure et un aveu : sur treize mille sept cent soixante-deux (13 762) figures répertoriées, cinq mille huit cent soixante-quatorze (5 874) sont rattachées à une lignée. Restent sept mille huit cent quatre-vingt-huit (7 888) personnalités qui flottent, faute d'un rattachement qu'on puisse établir sans le fabriquer. Car la liaison est le lieu de la tentation majeure du projet. Relier deux entités est un geste minuscule — une ligne dans une table — et il produit du sens instantanément. Rien n'est plus facile que de rattacher un rabbin de Fès du XVIII^e siècle à une famille de Fès portant le même nom, rien n'est plus séduisant pour le lecteur, et rien n'est plus faux, s'agissant de patronymes fixés tard, doublés, traduits, et dont l'homonymie est la règle. Nous avons donc posé que la ressemblance de nom n'établit rien. Le coût est visible : des figures restent orphelines alors qu'un lecteur pressé « voit bien » à quelle famille elles appartiennent. Nous préférons ce vide-là.

La traduction. Le site publie en treize (13) langues, dont trois s'écrivent de droite à gauche : l'hébreu, le yiddish et l'arabe. La règle interne veut qu'aucun livre publié ne demeure lisible dans une seule langue. C'est une exigence dont nous mesurons chaque jour l'écart avec la réalité : au 7 août 2026, mille deux cent quatre-vingt-treize (1 293) Grands Livres sur mille quatre cent seize (1 416) sont traduits en anglais — quatre-vingt-onze (91) pour cent. Cent vingt-trois (123) livres publiés ne sont, en anglais, pas encore lisibles — et l'anglais est la langue la mieux servie.

Il faut dire cet écart sans le dramatiser ni l'excuser. La traduction est le poste de dépense le plus lourd du projet, et le moins visible : elle ne produit aucune page nouvelle, seulement les mêmes pages ailleurs. Elle est pourtant le cœur du sujet. Une famille marocaine dispersée entre Ashdod, Montréal, Caracas et Paris n'a plus de langue commune ; ses branches ne se lisent plus les unes les autres. Publier son livre en français seulement, c'est le donner à un tiers de ses descendants et le retirer aux autres. Quant à l'hébreu et au yiddish, ce ne sont pas des langues cibles parmi d'autres : ce sont celles dans lesquelles ces familles ont prié, compté, écrit leurs contrats et pleuré leurs morts.

Le coût de la traduction n'est pas seulement financier. Traduire, c'est fixer. Un texte traduit en douze (12) langues devient très difficile à corriger : la correction doit se propager, et tant qu'elle ne s'est pas propagée, le corpus dit deux choses différentes selon la langue du lecteur. Traduire tôt, c'est donc figer tôt — y compris les erreurs. C'est l'une des raisons pour lesquelles la traduction vient après la vérification dans notre ordre, et non l'inverse, même lorsque la tentation est forte de faire du multilingue une vitrine.

4.4 **Rendre, verser, être repris**

Les trois objectifs suivants ont ceci de commun qu'ils préparent le dessaisissement. Ils ne renforcent pas le projet : ils l'affaiblissent, volontairement, et c'est leur fonction.

La restitution aux familles. Un Grand Livre doit pouvoir sortir du site : être imprimé, relié, posé sur une table, offert à une tante. Le numérique n'est pas la forme finale de ce travail, il en est l'atelier. Rien de nostalgique là-dedans : un site meurt, un domaine expire, une société ferme ; un volume broché dans quatre maisons différentes est plus robuste qu'un serveur, non parce qu'il dure plus longtemps, mais parce qu'aucune décision unique ne peut le supprimer.

La restitution implique la portabilité, et la portabilité implique quelque chose d'inconfortable : le projet doit pouvoir être quitté. Une famille qui a déposé ses documents, corrigé son livre, versé les photographies de son album privé doit pouvoir tout reprendre et s'en aller, sans négociation, sans perte, sans avoir à demander. C'est une condition de légitimité, non une fonctionnalité. Un dispositif de mémoire dont on ne peut pas sortir ne conserve pas la mémoire des familles : il la retient. La différence sépare un dépôt d'une captation, et elle n'est pas technique, elle est morale.

Le coût est réel quoique peu spectaculaire : tout ce qui doit pouvoir partir doit être rangé de manière à pouvoir partir, ce qui interdit une quantité de commodités. Et il faut accepter que la mesure ordinaire de la réussite d'une plateforme — la fidélité de ses membres — devienne chez nous un indicateur ambigu : cent dix (110) comptes retenus contre leur gré ne vaudraient rien.

Le versement au bien commun. Ce qui est publié l'est sous une licence libre, avec attribution et partage à l'identique. Cela signifie qu'un tiers peut reprendre le corpus, le republier, le corriger, le vendre relié, le nourrir à ses propres outils — y compris un tiers qui nous ferait concurrence, y compris un tiers dont les intentions nous déplairaient. Nous l'avons voulu et nous n'y reviendrons pas.

La raison n'est pas idéologique, elle est mémorielle. Une mémoire qui n'appartient qu'à un seul dépositaire n'est pas conservée, elle est mise en garde à vue. L'histoire des archives juives est, pour une part considérable, celle de fonds retenus, dispersés, confisqués, retrouvés dans des sous-sols quarante ans plus tard : nous n'ajouterons pas un cadenas de plus, fût-il aimable. S'y ajoute une considération plus prosaïque, la citabilité : un corpus qu'un chercheur ne peut pas citer avec une référence stable n'existe pas pour la recherche, et les deux mille six cent soixante-sept (2 667) références bibliographiques que nous indexons perdraient leur sens si le corpus qui les mobilise n'était lui-même pas citable. Le coût est celui d'un renoncement à la rareté : une part de ce que nous ferons servira à d'autres qui n'auront pas eu à le faire. C'est le prix d'entrée dans le commun, et il se paie d'avance.

L'appropriation par les descendants. C'est le dernier des objectifs de second rang, et le seul qui ne dépende pas de nous. Tout ce que nous pouvons faire est de rendre le geste possible : un livre existe déjà, il est lisible, il est amendable, il a des trous visibles. Reste que quelqu'un ouvre l'album de sa mère, reconnaisse une photographie, écrive trois phrases exactes, corrige une date, dépose un acte.

Seize (16) contributions ont été déposées à ce jour, pour mille quatre cent seize (1 416) livres publiés. Ce rapport est la vérité présente du projet, et il ne se corrige ni par de l'insistance ni par de la persuasion. Il ne prouve aucun échec — six semaines ne prouvent rien — mais il dit où se situe le point d'incertitude. Nous avons construit une offre avant qu'il y ait une demande ; c'était peut-être nécessaire, ce n'est pas confortable. Un projet de mémoire collective dont le collectif n'est pas encore venu est un projet de mémoire au futur antérieur.

4.5 Ce que nous ne cherchons pas

Il est plus facile de nommer ce qu'on veut que ce qu'on refuse, et c'est pourtant le refus qui informe. Voici, donc, ce que nous ne poursuivons pas — non par dédain, mais parce que ces objectifs, poursuivis, déformeraient le premier.

Nous ne cherchons pas l'audience. Un corpus de mémoire familiale n'a aucune raison d'être massivement fréquenté : la plupart de ses pages n'intéressent, légitimement, qu'une poignée de personnes au monde, et c'est très bien ainsi. Le livre d'une famille de Piennes ou de Sanaa aura peut-être quatorze lecteurs en dix ans, dont trois qui pleureront. C'est une réussite complète. Une page qui ferait cent mille visites parce qu'elle a bien réussi à répondre à une question que les moteurs posent souvent ne vaudrait pas ces quatorze-là.

Nous ne cherchons pas non plus le trafic de recherche pour lui-même — et il faut ici être franc, car c'est l'une des tentations auxquelles le projet a cédé. Un site qui publie beaucoup de pages est un site que les moteurs remarquent ; il a été grisant de voir monter des courbes, et l'on s'est surpris à surveiller un effondrement d'indexation avec une inquiétude qui n'avait plus grand-chose à voir avec la mémoire des lignées. Une part du temps passé sur le budget de crawl et les sitemaps était nécessaire — un livre que personne ne peut trouver n'est pas rendu à la famille qu'il concerne. Une autre part était de la vanité déguisée en distribution. Le symptôme est simple à reconnaître : dès qu'on se demande *quelle page produire pour capter telle recherche*, on a changé de projet.

La seconde tentation, plus grave, est celle du volume. Mille quatre cent seize (1 416) livres publiés en six semaines : ce chiffre nous a été agréable avant d'être examiné, parce qu'il ressemble à un accomplissement alors qu'il ne mesure qu'une capacité de production. Nous avons réglé une cadence de génération — un livre toutes les quelques heures — comme on règle un débit, et cette décision-là ne s'est pas prise

en pensant à un lecteur. L'objection du volume, qui traverse tout cet ouvrage, ne nous est pas venue de l'extérieur : elle nous est venue en regardant nos propres compteurs.

Nous ne cherchons pas la complétude généalogique universelle. L'arbre de référence compte trente et un mille deux cent dix-sept (31 217) personnes ; ce n'est pas l'embryon d'un arbre mondial, et nous ne visons pas à relier l'humanité juive en une structure unique. D'autres le tentent, avec des moyens considérables. Notre objet n'est pas la filiation en tant que telle mais ce qu'une lignée relie : des lieux, des métiers, des textes, des objets, des vertus exercées. Une généalogie sans récit est un tableau de correspondances ; c'est utile, ce n'est pas de la mémoire. De là aussi que nous ne cherchons pas à concurrencer les grands services généalogiques payants : ils indexent des états civils à l'échelle industrielle et vendent de la découverte, mieux que nous ne le ferons jamais. Écrire en prose ce qu'une famille a été, en distinguant l'établi du transmis, et le rendre gratuitement, ne relève ni du même métier ni du même modèle.

Nous ne cherchons pas à remplacer les institutions patrimoniales — ni les bibliothèques nationales, ni les mémoriaux, ni les centres d'archives, ni les sociétés savantes. Nous n'avons ni leur compétence de conservation, ni leur légitimité, ni leur durée. Ce que nous pouvons faire et qu'elles font peu, c'est écrire là où il n'y a pas de fonds, et accueillir ce que personne ne collecte parce que cela n'a pas la dignité d'une pièce : une photographie sans légende, un récit de tante, une prononciation locale d'un nom. Le partage du travail est clair, et nous n'avons aucun intérêt à le brouiller.

Nous ne cherchons pas, enfin, à produire une identité juive normative. Le corpus dira ce que des familles ont été, y compris quand elles ont été peu pieuses, converties de force, communistes, assimilées, indifférentes, ou parties. Chaque livre de lignée fait ressortir, à partir de faits documentés, ce que cette famille aura le mieux exprimé des vertus du judaïsme — la justice, la charité, l'étude, l'engagement collectif, le rapport à l'étranger. C'est une consigne d'écriture, pas un examen d'admission : elle part du fait établi et remonte vers la valeur, jamais l'inverse. Le jour où elle fonctionnerait dans l'autre sens, nous n'écririons plus des livres de familles, nous écririons des vies de saints — et l'hagiographie est une manière particulièrement sournoise de fabriquer.

4.6 L'ordre, et ce qui arrive quand il s'inverse

Reste la vraie question, qui n'est pas la liste mais la hiérarchie. Nous la posons ainsi : la véracité passe avant la couverture, la couverture avant la traduction, la traduction avant l'audience.

La véracité avant la couverture, parce qu'un livre faux est pire que pas de livre. Ce n'est pas une évidence : on entend souvent qu'une trace approximative vaut mieux que rien, qu'un descendant préférera une histoire imparfaite au néant. C'est vrai d'un souvenir transmis comme tel, dans une conversation où l'incertitude s'entend au ton

de la voix. Ce n'est pas vrai d'un texte publié, daté, traduit, cité. Un texte n'a pas de ton, il ne dit pas « je crois que », il ne se rétracte pas. Une erreur publiée dans un corpus consultable ne fait pas que se transmettre : elle se recopie, elle est ingérée par d'autres systèmes, elle finit par constituer sa propre confirmation. Nous écrivons à un moment où la falsification devient indétectable ; l'ajout d'un seul faux au patrimoine y coûte infiniment plus cher qu'il ne coûtait à nos prédécesseurs.

La couverture avant la traduction, parce qu'une famille non écrite est perdue plus vite qu'une famille écrite dans une seule langue. Les deux dettes ne courent pas au même rythme. Le livre non traduit attend : il sera traduit dans six mois, dans deux ans, par nous ou par d'autres, et le texte source ne se dégrade pas pendant ce temps. La lignée non écrite, elle, ne nous attend pas — elle dépend d'une personne âgée qui se souvient encore du nom du village, et cette personne ne se remplace pas. Toute traduction faite avant une collecte urgente est un arbitrage rendu contre les vivants.

La traduction avant l'audience, parce que l'audience n'est pas un objectif mais une conséquence, et parce que l'ordre inverse conduit à une hérésie facile : traduire d'abord ce qui rapporte des lecteurs, c'est-à-dire les lignées célèbres dans les grandes langues, et laisser les autres. Ce serait reconduire, à l'intérieur de notre propre corpus, la hiérarchie que le projet existe pour défaire.

Que se passe-t-il quand cet ordre s'inverse sous la pression du volume ? On le sait, parce qu'on l'a observé à petite échelle. Il s'inverse toujours de la même manière, et jamais par décision. Personne ne décrète un jour qu'il va publier moins vérifié. Ce qui arrive, c'est qu'une file d'attente s'allonge, que le retard devient gênant, que la vérification est le seul poste compressible — les autres sont automatiques — et que l'on se met à considérer le contrôle comme un goulot d'étranglement plutôt que comme la raison d'être du dispositif. Le vocabulaire change avant les actes : on parle de « débit », de « rattrapage », de « file ». Ce sont des mots d'usine, et ils sont exacts, ce qui est bien le problème. Puis, un jour, on publie quelque chose que personne n'a lu.

La seule protection que nous connaissions contre cette dérive n'est pas la vertu, qui fatigue, mais l'architecture. Une règle inscrite dans le dispositif — seule une relecture humaine écrit au patrimoine ; sans ancrage vérifiable, pas d'image ; rien n'est supprimé, tout est versionné — résiste mieux qu'une intention. Elle a l'avantage d'être désagréable au moment précis où l'on voudrait s'en passer, ce qui est la définition d'une bonne règle. Écrites, ces règles ne nous protègent pas de tout ; elles nous obligent à voir quand nous les contournons.

4.7 Un objectif qui se retourne

Il reste un objectif d'un genre particulier, qu'il faut énoncer même s'il sonne mal : nous cherchons à rendre le projet inutile.

Si les familles reprenaient d'elles-mêmes le geste — écrire les noms au dos des photographies, faire parler les vieux pendant qu'il en est temps, tenir un cahier — l'essentiel de ce que nous faisons n'aurait plus lieu d'être. Si les institutions patrimoniales ouvraient largement leurs fonds, décrits et interrogeables, une bonne part de notre travail de suppléance disparaîtrait, et ce serait une excellente nouvelle. Et si la mémoire se transmettait de nouveau par la voix, aux tables, sans intermédiaire, nous aurions été au mieux une béquille utile pendant une génération.

Nous sommes, au sens de Nora, un lieu de mémoire : on n'en construit que parce qu'il n'y a plus de milieux de mémoire. Notre existence est le symptôme d'un manque, non sa guérison, et nous ne cherchons pas à le maquiller en vertu. Un dispositif qui se croirait la mémoire elle-même, et non son substitut provisoire, aurait accompli exactement ce que Yerushalmi observait avec mélancolie : la substitution du dossier à la transmission, de l'histoire écrite au *zakhor* dit.

De là une manière de juger nos propres objectifs, qui vaut mieux que n'importe quel indicateur : un projet de mémoire qui souhaite durer pour lui-même a déjà changé de nature. Il est devenu une institution, avec les intérêts d'une institution — se maintenir, croître, être reconnue — et ces intérêts finissent toujours, un jour, par diverger de ceux des familles qu'elle sert.

Nous voudrions donc que ce corpus soit repris : copié, versé ailleurs, imprimé, corrigé, tenu par d'autres mains que les nôtres, y compris contre nous. Non par modestie — parce que c'est la seule forme de durée qui ait jamais fonctionné pour un texte juif. Rien de ce qui a duré n'a duré en un seul exemplaire, en un seul lieu, sous une seule garde. Ce qui a survécu, ce sont les choses qu'on a recopiées assez de fois pour qu'aucune destruction ne les atteigne toutes.

L'objectif ultime, alors, n'est pas que nous réussissions. C'est qu'il devienne indifférent que nous ayons réussi.

5 Le projet politique

Une souveraineté documentaire

Un homme de soixante ans, à Marseille, tape le nom de sa grand-mère dans un moteur de recherche. Il l'écrit d'abord comme elle le prononçait, puis comme l'état civil l'a fixé, puis avec la graphie que portait la pierre du cimetière de Bab el-Oued — trois orthographes pour une seule femme, ce qui est déjà tout le sujet. Les premiers résultats sont des annuaires automatiques et des pages de vente de tee-shirts personnalisés. Le quatrième est une base généalogique commerciale : le nom y figure, associé à un acte de naissance de 1897, avec une vignette floutée et un bouton. Le bouton demande un abonnement mensuel. Il paie, parce qu'on paie toujours, et découvre que l'acte est bien là — numérisé par une administration publique française, indexé par une entreprise américaine, revendu à un descendant qui cherchait le nom de sa propre grand-mère.

Rien dans cette chaîne n'est illégal. Presque rien n'y est même scandaleux : la numérisation coûte cher, l'indexation coûte plus cher encore, et les entreprises qui l'ont faite ont pris un risque que les institutions n'avaient ni les moyens ni le mandat de prendre. Mais quelque chose s'y est produit qui n'est pas neutre. Le nom d'une femme morte est devenu un actif. Sa descendance en est le marché. Et le geste par lequel un petit-fils demande à savoir d'où il vient passe désormais par un formulaire de paiement récurrent.

Nous ne racontons pas cette scène pour l'indignation. L'indignation est un mauvais outil de pensée, et elle rate ce qu'il y a de sérieux ici : personne n'a décidé que la mémoire juive serait un bien marchand. Elle l'est devenue par accumulation de décisions raisonnables. Un conseil départemental numérise ses registres et cherche un partenaire pour financer l'opération. Une société de généalogie propose gratuitement l'indexation contre l'exclusivité temporaire de la diffusion. Un fonds d'investissement rachète la société pour plusieurs milliards de dollars et attend un rendement. Chaque maillon est défendable ; la chaîne, prise ensemble, produit un résultat que personne n'a voulu. C'est la définition même d'un fait politique — un état du monde qui résulte d'arrangements humains, donc qui aurait pu être autre, donc qui peut être discuté.

Ce chapitre porte sur ce que zakhori.ai fait, sans jamais parler de politique, de politique. La thèse est simple et inconfortable : documenter n'est jamais neutre. Décider ce qu'on conserve, sous quelle licence, dans quelles langues, avec quels droits pour les familles, avec quelles catégories, c'est poser des actes politiques. Mieux vaut les nommer que les laisser opérer sous couvert de technique.

5.1 À qui appartiennent les registres

La mémoire écrite d'un peuple dispersé se trouve, par nécessité, chez les autres.

Ce n'est pas une métaphore. Les documents les plus riches sur la vie juive médiévale en Méditerranée proviennent de la Geniza du Caire, la réserve de la synagogue Ben Ezra de Fostat, où l'on déposait depuis des siècles tout écrit susceptible de porter le nom de Dieu — donc, en pratique, à peu près tout : contrats de mariage, lettres de marchands, listes de dot, plaintes d'épouses, comptes de teinturiers. Ce dépôt a été démembré à la fin du XIX^e siècle. Solomon Schechter en rapporta l'essentiel à Cambridge en 1896-1897, où la collection Taylor-Schechter constitue le plus grand ensemble de fragments de la Geniza ; le reste est réparti entre Oxford, New York, Saint-Petersbourg, Philadelphie, Manchester et des collections privées. Sans ce transfert, une bonne part de ces fragments aurait probablement disparu — le climat, l'humidité, l'indifférence. Avec lui, la vie quotidienne des Juifs du monde arabe médiéval se lit dans des salles de lecture britanniques, sous des cotes britanniques, dans un classement conçu par des philologues européens. Les deux propositions sont vraies ensemble. C'est ce qui rend la question difficile.

Le même schéma se répète, avec des variantes plus dures. Les archives du YIVO, fondé à Vilna en 1925 pour documenter la civilisation yiddish, ont été saisies par l'occupant nazi, triées par des Juifs contraints — la « brigade de papier », qui sauva clandestinement ce qu'elle pouvait en le cachant dans les murs et les caves du ghetto —, expédiées en Allemagne, retrouvées après-guerre au dépôt d'Offenbach, puis transférées à New York. D'autres portions restèrent en Lituanie soviétique, dissimulées par le bibliothécaire Antanas Ulpis dans une église désaffectée, et ne réapparurent qu'après 1989. L'institut qui documentait la vie juive d'Europe orientale est aujourd'hui à Manhattan, et une part de ses papiers est restée dans la ville qui n'a plus de Juifs pour les lire.

Plus récemment encore : les archives juives d'Irak, confisquées par le régime baathiste, retrouvées en 2003 dans le sous-sol inondé des services de renseignement à Bagdad, évacuées vers les États-Unis, restaurées et numérisées par les Archives nationales américaines. Depuis, un différend dure sur leur retour. L'État irakien les revendique comme patrimoine national — elles ont été produites sur son sol. La communauté juive irakienne, dispersée entre Israël, Londres et New York et réduite en Irak à quelques personnes, objecte qu'un patrimoine confisqué à une communauté chassée ne devient pas la propriété de qui l'a chassée. Les deux arguments sont juridiquement recevables. Il n'existe pas d'instance qui puisse trancher sans arbitrer une conception de la propriété culturelle.

En France, la question prend une forme moins spectaculaire et plus intime. L'état civil des Juifs d'Algérie a été constitué par l'administration coloniale : c'est elle qui, au cours du XIX^e siècle, a fixé les patronymes, transcrit les prénoms selon son oreille, décidé de la graphie qui ferait foi. Le décret Crémieux de 1870 a naturalisé collectivement les Juifs indigènes des départements d'Algérie ; la loi de Vichy du 7 octobre 1940 l'a abrogé, les rendant apatrides de fait dans le pays où ils étaient nés. Les mêmes registres ont donc servi à inscrire une famille dans la citoyenneté, puis à l'en retrancher. En métropole, le recensement des Juifs de la zone occupée à l'automne

1940 a produit des fichiers dont l'usage ultérieur est connu. Une famille qui cherche aujourd'hui la trace de ses morts consulte, très souvent, des documents produits par des administrations qui l'ont classée avant de la persécuter.

Nous écrivons cela sans effet de manche, parce que l'exactitude importe plus que l'émotion : ces registres sont aussi ce qui permet, aujourd'hui, de reconstituer des filiations que rien d'autre n'attesterait. L'archive coloniale est simultanément l'instrument du classement et le seul témoin restant. Les archives municipales espagnoles, les registres notariaux de Tolède ou de Gérone, les procès de l'Inquisition conservés à l'Archivo Histórico Nacional de Madrid documentent des vies juives précisément parce qu'une machine administrative s'était donné pour tâche de les surveiller. Nous ne pouvons pas nous passer de ces fonds. Nous ne pouvons pas non plus faire comme si leur ordre de classement était innocent.

Reste le troisième propriétaire, le plus récent : l'entreprise. La généalogie de masse est un secteur consolidé, dominé par quelques acteurs — dont l'un est adossé à une Église qui, pour des raisons théologiques propres, collecte les noms des morts du monde entier, ce qui a provoqué dans les années 1990 un contentieux avec des organisations juives sur le baptême posthume des victimes de la Shoah, réglé par des accords successivement renégociés. D'autres sont passés sous contrôle de fonds d'investissement, dont l'horizon est la revente. Quand une base contient les arbres généalogiques de millions de familles et qu'elle change de mains, ce ne sont pas seulement des serveurs qui changent de propriétaire.

5.2 Décrire soi-même, sans demander l'autorisation

Nous appelons souveraineté documentaire la capacité d'une communauté à décrire elle-même sa propre mémoire, dans ses propres catégories, sans demander d'autorisation.

Le mot est lourd et nous en mesurons la charge. Il ne désigne ici ni une revendication territoriale, ni l'idée qu'une communauté aurait un droit exclusif sur ce qui la concerne — thèse que nous refusons, parce qu'un chercheur non juif doit pouvoir écrire sur l'histoire juive, et qu'une histoire réservée à ses ayants droit cesserait d'être de l'histoire. La souveraineté documentaire est plus modeste : disposer d'une description de soi qui ne dépende ni d'un guichet, ni d'un abonnement, ni du plan de classement d'une administration étrangère. Non pas la seule description possible. Une description qui nous appartient, à côté des autres.

Cette souveraineté ne se proclame pas. Elle s'installe, ou non, par une poignée de décisions techniques dont chacune a un coût.

La première est la licence. Tout ce qui est publié sur zakhori.ai l'est sous CC BY-SA 4.0 : réutilisable, modifiable, commercialisable même, à condition de citer et de partager aux mêmes conditions. Cette clause de partage à l'identique est le cœur politique du dispositif. Elle interdit qu'un tiers reprenne le corpus, l'enrichisse et re-

ferme l'ensemble derrière un mur payant. Elle accepte, en revanche, qu'un concurrent s'en serve, y compris contre nous. Une licence ouverte n'est pas un geste de générosité : c'est un renoncement volontaire à la rente, inscrit dans un texte juridique opposable, précisément pour que le renoncement survive à ceux qui l'ont consenti. Les convictions d'un fondateur ne se transmettent pas ; une licence, si.

La deuxième est la gratuité de lecture. Intégrale, sans quota, sans version « premium » du même texte. Le point paraît anodin tant qu'on n'a pas essayé de tenir 1 319 Grands Livres traduits en treize (13) langues sur une infrastructure qui facture au trafic et des modèles de langue qui facturent au jeton. C'est la décision la plus onéreuse du projet et la plus difficile à défendre devant qui raisonne en modèle économique. Nous la tenons parce que l'alternative reproduit exactement la scène de Marseille : un descendant qui paie pour lire le nom de sa grand-mère.

La troisième est l'exportabilité. Un membre peut reprendre ce qu'il a déposé ; un Grand Livre est imprimable et fiable ; les données de l'arbre entrent et sortent au format GEDCOM, standard vieillissant, imparfait, mais lisible par tout le monde. L'enjeu n'est pas le confort d'usage. Une archive dont on ne peut pas sortir est une archive qui tient ses contributeurs en otage, et la captivité est le mode par défaut de toutes les plateformes qui ont grandi. Rendre la sortie facile, c'est accepter par avance qu'on puisse nous quitter — ce qui est la seule manière de mériter qu'on reste.

La quatrième est un refus : nous n'acquérons pas les données des familles. Ce qu'un contributeur dépose ne devient pas un actif de la plateforme, ne se revend pas, ne s'aggrave pas dans un jeu de données destiné à un tiers. L'album privé de lignée — ce second registre où une famille dépose ce qu'elle ne publie pas — n'est pas une réserve dans laquelle nous puiserions. Une photo n'entre dans un Grand Livre qu'après un geste explicite de la famille et une relecture humaine. Le principe est simple à énoncer et coûteux à tenir, parce qu'il retire au projet la ressource qui, ailleurs, fait la valorisation.

Ces quatre décisions se résument à une : nous refusons le modèle où la mémoire des uns finance l'entreprise des autres. Ce refus n'a rien d'héroïque — il est surtout facile tant qu'il n'y a que 83 comptes et 15 contributions déposées. L'épreuve viendra quand il y en aura cent mille, et que la valorisation de la base sera devenue une somme. Nous écrivons ce chapitre en partie pour rendre cette épreuve plus difficile à esquiver.

5.3 Huit piliers, et ce qu'ils écrasent

Il y a une politique plus discrète que la licence, et probablement plus déterminante : celle des catégories.

Le projet retient huit piliers. Une lignée est une entité. Un lieu en est une autre. De même une communauté, une institution, une figure, une œuvre, un objet, une thématique. Chacun de ces huit types peut porter un Grand Livre ; chacun a ses fiches, ses relations, ses règles d'illustration. Cette grille paraît naturelle une fois qu'on l'a adoptée. Elle ne l'est pas. Elle résulte d'arbitrages, et tout arbitrage taxonomique rend certaines existences visibles et en écrase d'autres.

Ce qu'elle rend visible, d'abord. Elle donne une place propre au lieu, ce qui compte pour un peuple dont l'histoire est faite de départs — 2 390 lieux documentés, contre 65 Grands Livres de lieu, ce qui indique au passage que la fiche existe bien avant que le livre soit écrit. Elle donne une place à l'objet, donc au chandelier, à la clé de maison emportée d'Espagne, au registre de confrérie : des supports de mémoire qui, dans une grille purement biographique, n'auraient nulle part où loger. Elle donne surtout une place autonome à la lignée, entité que peu de systèmes documentaires reconnaissent — l'usage courant tient la famille pour un agrégat d'individus, non pour un sujet. Décider qu'une lignée est un sujet, c'est déjà une thèse : celle que ce qui se transmet excède la somme de ceux qui l'ont transmis. Le corpus la porte massivement — 6 440 lignées, et près de mille cent Grands Livres de famille sur les 1 319 publiés.

Reste ce que la grille écrase, et il faut le dire sans échappatoire.

Elle écrase le converti. Un homme qui entre dans le judaïsme n'a pas de lignée au sens du projet : ses ascendants ne sont pas juifs, son patronyme ne renvoie à rien dans le corpus, et la structure qui l'accueille lui propose de se rattacher à une famille qu'il n'a pas. La tradition, pourtant, a tranché depuis longtemps — le converti est fils d'Abraham, et la formule liturgique le dit. Notre grille est en retard sur la halakha, ce qui est une position singulière pour un projet de mémoire juive.

Elle écrase les familles mixtes, qui sont aujourd'hui, dans une grande part de la diaspora, la situation ordinaire plutôt que l'exception. Une lignée à deux versants, dont l'un est juif et l'autre ne l'est pas, entre mal dans une entité conçue autour d'un patronyme et d'une continuité. Le projet, à ce jour, la range du côté juif et laisse l'autre versant hors champ — ce qui revient à écrire, par la structure de la base, que la moitié non juive d'une famille n'appartient pas à son histoire.

Elle écrase les branches perdues. Les descendants de convertis forcés, en Espagne et au Portugal, dont les familles sont catholiques depuis cinq siècles et qui découvrent parfois, par un test génétique ou un document notarial, une origine dont personne ne leur avait parlé. Les familles passées à l'islam au Maghreb ou en Iran. Les innombrables lignées interrompues par un mariage, une conversion, une prudence de circonstance. Notre grille sait documenter une lignée juive ; elle ne sait pas documenter le moment où une lignée cesse de l'être, ni le statut de ce qui continue au-delà. Or c'est là, souvent, que se joue l'essentiel de l'histoire d'une famille.

Elle écrase les Juifs sans patronyme juif — c'est-à-dire l'immense majorité, si l'on tient compte de ce que les noms fixes ont été imposés tardivement par des administrations européennes, et souvent attribués arbitrairement par des fonctionnaires. La lignée telle que nous la définissons repose sur un artefact administratif du XIX^e siècle. Le nom qui structure notre corpus est, pour beaucoup de familles, le nom que l'État a choisi.

Elle écrase les enfants cachés, dont l'identité a été changée pour les sauver et dont certains n'ont jamais retrouvé la première. Elle écrase les adoptés, pour qui la question « de qui descendez-vous » a deux réponses vraies et incompatibles avec un arbre à une seule racine. Elle écrase les lignées sans descendance — les familles entières éteintes en 1942, qui n'ont personne pour déposer, personne pour corriger, personne pour réclamer un Grand Livre. Notre dispositif de contribution suppose un descendant. Il n'y a pas de descendant.

Ces angles morts ne sont pas des accidents : ce sont les conséquences d'un découpage, et un autre découpage en produirait d'autres. Nous pourrions retenir la personne comme entité première, et perdre ce que la lignée saisit ; retenir la trajectoire, l'exil, la route, et voir se dissoudre le lieu. Aucune grille n'est innocente ; la seule chose qu'on puisse exiger d'elle, c'est qu'elle sache dire où elle ne voit pas. Le pilier « thématique » — 527 entrées, 33 livres — sert en partie de rattrapage : c'est là que peuvent se loger les convertis, les enfants cachés, les marranes, en tant que sujets et non en tant qu'exceptions mal classées. C'est une réponse partielle, et nous ne prétendons pas qu'elle suffise.

5.4 Il n'y a pas de petites lignées

La phrase figure dans le manifeste. Elle a l'air d'une aimable déclaration d'égalité. C'est en réalité l'engagement le plus contraignant du projet, et celui qui coûtera le plus cher.

Ce qu'elle signifie concrètement : une famille de colporteurs de Djerba dont on sait quatre noms, deux métiers et une date de départ reçoit exactement le même dispositif éditorial qu'une dynastie rabbinique de Prague dont la bibliographie occupe une étagère. Même structure de Grand Livre, même chapitrage, même double registre mémoire et histoire, même règle d'illustration ancrée, même mise en file de traduction vers les treize (13) langues, même exigence de sourcing, même droit à l'enrichissement. Nous ne réservons pas le traitement long aux familles célèbres. Nous ne créons pas de niveau « notice » pour les autres.

L'énoncé inverse serait pourtant si commode. Toute institution documentaire hiérarchise, et pour de bonnes raisons : les ressources sont finies, l'attention aussi. Une encyclopédie applique des critères d'admissibilité, une bibliothèque arbitre ses acquisitions, un musée ne montre pas tout. Ces arbitrages produisent, en un siècle, un

canon — et un canon de la mémoire juive centré sur les dynasties savantes, les grandes communautés d'Europe et les familles qui ont eu des imprimeurs. Les col-porteurs n'ont pas eu d'imprimeurs.

La difficulté n'est pas idéologique, elle est arithmétique. Tant que le corpus compte 1416 livres publiés, la parité de traitement est tenable — laborieusement : 735 livres seulement sont traduits en anglais à ce jour, ce qui dit assez que rien n'est acquis. À dix mille (10000) livres, l'arbitrage se posera autrement, et d'abord de manière invisible, comme il se pose toujours : dans l'ordre d'une file d'attente, dans le seuil d'un filtre de qualité, dans le paramètre d'une tâche planifiée qui traite deux lignées par jour plutôt que dix. Nous savons déjà d'où viendra la pression. Une famille dont le Grand Livre est mince, mal illustré, peu consulté, coûte proportionnellement plus cher à maintenir qu'une famille richement documentée, et rapporte moins en visibilité. Le budget de crawl d'un moteur n'est pas infini ; à un moment, quelqu'un proposera de sortir les livres pauvres du plan du site pour ne pas diluer les autres. Cette proposition sera techniquement fondée. Elle sera aussi le premier pas vers une hiérarchie des mémoires, et il faudra la refuser en sachant ce qu'on refuse.

Nous ne prétendons pas être immunisés. Le corpus penche déjà : 65 livres de lieu contre 12 d'objet, 41 de figure contre 17 d'œuvre. Ce déséquilibre reflète la disponibilité des sources plus qu'une préférence, mais un déséquilibre qui se reproduit finit par en devenir une. Le seul garde-fou disponible est la publication de ces écarts — que le projet dise lui-même où il penche, plutôt que de laisser le penchant s'installer en silence.

5.5 Ni pillage ni soumission

Un projet jeune, face aux grandes institutions dépositaires, dispose de deux mauvaises postures.

La première est le pillage : moissonner ce qui est techniquement accessible, recopier les notices, réhéberger les images, en pariant sur le fait qu'une bibliothèque nationale n'ira pas plaider contre un site de mémoire. Rentable à court terme, fatal à moyen terme — non pour des raisons juridiques mais par principe : un projet qui exige des familles qu'elles ne fabriquent pas, qu'elles attribuent et qu'elles datent, ne peut pas se comporter en prédateur de notices. Le corpus documentaire de la plateforme — plus de vingt-six mille cinquante et un (26051) documents référencés — est très majoritairement constitué de renvois vers les dépôts qui les conservent, non de copies. Quand une pièce est protégée, nous pointons ; nous ne dupliquons pas. C'est une décision politique avant d'être une précaution : elle reconnaît que la garde d'un fonds est un travail, que ce travail a un titulaire, et que la réutilisation ouverte n'autorise pas l'appropriation.

La seconde mauvaise posture est la soumission : ne rien faire sans mandat, attendre l'adoubement d'une institution, ne publier qu'après avis. Elle a l'élégance de la prudence et l'effet de la paralysie. Aucune grande bibliothèque ne délivrera jamais à un projet de six semaines une autorisation de documenter la mémoire d'un peuple, pour la raison simple qu'elle n'a pas ce pouvoir et qu'aucune instance ne l'a. Attendre l'autorisation, c'est confondre légitimité et permission.

La relation reste asymétrique, et il n'y a pas lieu de le maquiller. Une bibliothèque nationale dispose d'un siècle de catalogage, de conservateurs formés, d'une chaîne de conservation matérielle et d'une garantie de survie que nous n'avons pas. Nous disposons de la vitesse, du multilinguisme systématique, d'une ouverture de licence qu'aucune d'elles ne pratique à ce degré, et d'une capacité à traiter des objets qu'aucune ne juge assez importants pour un catalogue — la famille de personne, la synagogue démolie, l'objet sans provenance.

La tentation inverse est plus insidieuse que le pillage : se poser en concurrent. Il serait grisant d'écrire que zakhori.ai fait ce que les institutions n'ont pas su faire. Ce serait faux et bête. Ce que nous faisons repose entièrement sur ce qu'elles ont fait : sans les inventaires, les numérisations, les identifiants stables — un lieu n'entre dans notre corpus avec une image qu'ancré à un identifiant Wikidata, référentiel que nous n'avons pas construit —, la plateforme n'aurait rien à relier. Nous sommes un tissu conjonctif, pas un dépôt. La bonne posture est celle du renvoi loyal : indexer, contextualiser, traduire, mettre en relation, et ramener le lecteur vers le fonds qui conserve. Un projet de mémoire qui augmente la fréquentation des institutions plutôt que de la capter aura fait son travail.

5.6 Vilna, Fès, Bagdad, Jérusalem — le centre introuvable

Une structure de données prend position sans écrire un mot.

Le corpus documente 520 communautés et 2 390 lieux sans hiérarchie de rang : Vilna n'a pas de champ qui la marque comme majeure, Fès n'a pas de champ qui la marque comme périphérique. Salonique, Bagdad, Buenos Aires, Djerba, Lublin, Sanaa, Cochinchine et Jérusalem occupent le même type d'entité, portent le même gabarit de Grand Livre, entrent dans la même file de traduction. Cette parité n'est pas décorative. Elle contredit, par sa seule forme, une querelle qui traverse l'historiographie juive depuis plus d'un siècle.

La querelle est connue dans ses grandes lignes. L'historiographie savante née en Allemagne au XIX^e siècle a construit un récit dont l'axe passait par l'Espagne médiévale, la Rhénanie, la Pologne, l'émancipation européenne ; le monde juif d'Orient et du Maghreb y figurait comme un appendice pittoresque, quand il y figurait. Ce déséquilibre s'est prolongé après 1948, l'histoire des communautés mizrahim ayant mis des décennies à trouver une place académique proportionnée à leur poids démogra-

phique. Symétriquement, la relation entre Israël et la diaspora a produit sa propre polarité : selon qu'on tient la vie diasporique pour un exil à liquider ou pour une forme accomplie d'existence juive, on n'écrit pas la même histoire des mêmes villes.

Nous ne prenons pas parti dans cette querelle. Mais nous prenons position, ce qui est différent : une base qui traite Jérusalem et Bagdad comme deux entités du même type dit qu'aucune n'est le centre de l'autre. Une plateforme qui publie en treize (13) langues — dont l'hébreu, le yiddish, l'arabe, le russe, le chinois — dit qu'aucune langue juive n'est la référence dont les autres seraient les traductions. Un corpus où mille cent deux (1 102) livres sur mille quatre cent seize (1 416) portent sur des familles dit que l'unité de l'histoire juive n'est ni l'État, ni le mouvement, ni l'école de pensée, mais la lignée.

Ce sont des positions. Elles ont des conséquences que nous assumons : ce corpus déplaira à qui attend une histoire téléologique, et déplaira aussi à qui attend une histoire de la seule diaspora. Nous nous contentons de constater qu'un peuple qui a vécu deux mille ans sans centre administratif a produit une mémoire polycentrique, et qu'une structure de données honnête doit en avoir la forme.

5.7 Ce qui protège n'est pas la neutralité

Le manifeste refuse la polémique. Il pose que le travail comparatif entre judaïsme, christianisme et islam relève de la connaissance et non du procès. Cette clause mérite mieux qu'une adhésion polie : elle mérite d'être examinée, parce qu'elle est probablement intenable telle qu'elle se donne à lire.

Posons la question franchement. Un corpus qui documente les expulsions, les pogroms et la Shoah est-il politiquement neutralisable ? Non. Il ne l'est pas et ne peut pas l'être. Le Grand Livre d'une famille de Salonique se termine en 1943 : ce n'est pas une opinion, c'est une date, et cette date engage tout ce qu'on peut penser d'un continent. Documenter les expulsions ibériques, c'est nommer des décrets, des souverains, une Église. Documenter le statut de dhimmi, c'est décrire un régime juridique réel, avec ses protections et ses humiliations, dont la simple description est aujourd'hui lue comme une prise de position selon le camp d'où on la lit. Il n'existe pas de manière apolitique de raconter la destruction d'un monde par un autre.

Prétendre à la neutralité serait donc, ici, une forme de mensonge — et pire, une naïveté opérationnelle. Un corpus ouvert sous licence libre, traduit en treize (13) langues dont l'arabe, est par construction réutilisable par n'importe qui, y compris par ceux qui voudraient en extraire de quoi nourrir un récit que nous refuserions. La licence qui garantit notre souveraineté documentaire garantit aussi qu'on nous citera de travers. Nous l'avons accepté en la choisissant.

Ce qui protège le projet, alors, n'est pas la neutralité. C'est la méthode, et il faut être précis sur ce qu'elle recouvre.

Elle recouvre le sourcing : ce qui est affirmé porte sa source, et ce qui n'en a pas ne s'affirme pas. La déclaration de registre — chaque chapitre indique s'il relève de la Mémoire ou de l'Histoire, ce qui empêche qu'un récit familial transmis soit lu comme un fait établi et, symétriquement, qu'un fait établi congédie un récit transmis. La distinction constante entre l'établi, le probable, le transmis et le conjecturé, seule barrière sérieuse contre la plausibilité — car un texte génératif est fluide, donc crédible, et la crédibilité sans preuve est une manière de mentir. Le non-effacement versionné : un contenu contesté est déprécié, daté, conservé avec sa contestation, jamais supprimé, de sorte qu'on puisse toujours voir qui a écrit quoi et quand. Et l'ouverture même de la licence, qui rend la contradiction possible : un corpus fermé se défend par l'autorité, un corpus ouvert se corrige par l'examen.

Aucun de ces dispositifs n'empêchera l'instrumentalisation. Ils la rendent laborieuse et vérifiable. Quiconque voudra faire dire au corpus autre chose que ce qu'il dit devra soit citer une source qui existe et qu'on peut vérifier, soit falsifier — et la falsification laisse des traces dans un système où l'historique de version est public. C'est peu. C'est tout ce qu'un projet honnête peut promettre. La ligne à ne pas franchir n'est donc pas « ne pas être politique », ce qui est impossible ; elle est : ne jamais produire un énoncé dont la force excède la preuve. Un corpus qui tient cette ligne peut être utilisé contre lui-même sans être trahi. Un corpus qui la franchit une fois n'a plus de recours quand on la franchit à sa place.

Reste une chose que le manifeste dit mal. Refuser la polémique n'est pas refuser le conflit : c'est refuser de le conduire par l'affect quand on peut le conduire par le document. Une famille chassée de Bagdad en 1951 et une famille chassée d'Espagne en 1492 n'ont pas besoin qu'on les venge ; elles ont besoin qu'on établisse ce qui leur est arrivé, avec les dates, les décrets, les noms. Le document bien établi est plus dur que l'indignation, et il dure plus longtemps.

5.8 Ce qui serait perdu

Si ce projet échoue — et il peut échouer, par épuisement du financement, par désaffection, par obsolescence du support, par une simple lassitude de ceux qui le tiennent —, ce qui disparaîtra ne sera pas d'abord des données. Les données, pour l'essentiel, existent ailleurs : dans les fonds d'archives, dans les mémoires familiales, dans les bases commerciales qui, elles, ne fermeront pas de sitôt.

Ce qui serait perdu, c'est une démonstration.

La démonstration qu'une communauté dispersée peut tenir sa propre archive sans la vendre, sans la fermer, sans en faire un privilège d'abonné. Qu'on peut décrire six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) lignées sans en classer aucune au second rang. Qu'un corpus peut naître en treize (13) langues au lieu de naître dans une langue et de se traduire ensuite — ce qui n'est pas la même chose et se voit dans la structure. Que l'ouverture est un choix soutenable et pas une phase précédant la monétisation.

Cette démonstration est fragile parce qu'elle est jeune : six semaines de corpus, 83 comptes, 15 contributions déposées. Elle repose sur une poignée de personnes et sur des machines qui écrivent plus vite que le peuple auquel elles s'adressent ne les lit. Un échec ne prouverait pas que la chose est impossible ; il fournirait l'argument à ceux qui le soutiennent, et le prochain à s'y essayer aurait un précédent contre lui.

Nous n'écrivons pas cela pour dramatiser. Nous l'écrivons parce que le petit-fils de Marseille cherchera encore le nom de sa grand-mère l'an prochain, avec ses trois orthographes, et qu'il faudra bien que ce nom soit lisible quelque part sans qu'on lui demande de payer pour le voir.

6 Le projet historique

Écrire l'histoire sans historiens ?

6.1 Mille quatre cent seize (1 416) livres et pas une thèse

Le 16 juin 2026, un premier Grand Livre a été généré. Le 29 juillet, il y en avait 1 330, dont 1 319 publiés, découpés en 16 608 chapitres. Six semaines. Aucun de ces livres n'a été écrit par un historien de métier. Aucun n'a été relu par un comité de pairs. Aucun ne repose sur un dépouillement d'archives conduit par le collectif qui les publie. Ils ont été composés par des modèles de langage, à partir de ce que le corpus savant disponible, les bases patrimoniales ouvertes et les documents déposés permettaient de rassembler, sous la surveillance d'un très petit nombre de personnes.

Il faut poser la question dans les termes les plus durs, parce que c'est dans ces termes-là qu'elle sera posée : que vaut cela ?

La tentation serait de répondre par le contexte — que le patrimoine est en péril, que les témoins meurent, que rien d'autre n'existe. Ce sont des raisons de faire ; ce ne sont pas des réponses. Un objet ne devient pas vrai parce qu'il est urgent. L'histoire du XX^e siècle est encombrée d'entreprises mémorielles pressées qui ont produit du faux avec les meilleures intentions du monde, et le faux, une fois versé dans la mémoire d'une famille, y reste plus longtemps que le vrai. Une généalogie inventée survit trois générations ; une correction en survit rarement une.

Nous prenons donc la question de front, et nous commençons par la seule chose qui puisse rendre la discussion possible : dire ce que ce corpus n'est pas.

6.2 Ce que nous ne prétendons pas être

Le projet ne produit pas de recherche primaire. Personne, dans le collectif, ne s'est assis dans une salle de lecture d'Aix-en-Provence ou de Jérusalem pour lire un registre de la Nation portugaise à la loupe. Nous ne dépouillons pas les fonds notariaux de Livourne, nous n'établissons pas de stemma codicum. Les 16 961 pièces d'archives référencées sont, pour l'immense majorité, des documents déjà décrits ailleurs, dont nous améliorons l'accès et la mise en relation.

Le projet ne découvre pas de sources inédites — sauf dans un cas, qui est précisément le cas qui nous intéresse : quand une famille dépose. Une photographie légendée par une grand-mère, un acte de mariage rabbinique conservé dans une armoire de Créteil, une lettre de Salonique jamais lue par un chercheur : ce sont des sources primaires, et leur entrée dans un espace public documenté est un apport à la connaissance. Seize (16) contributions ont été déposées à ce jour. Quinze. Le mécanisme fonctionne ; il n'a presque pas encore servi.

Le projet ne conteste aucune historiographie établie. Il ne propose pas de nouvelle chronologie de l'expulsion d'Espagne, pas de relecture du statut des dhimmis, pas de thèse sur la Shoah. Là où les historiens se disputent — et ils se disputent sur presque tout ce qui compte —, les Grands Livres exposent le désaccord au lieu de l'arbitrer. On ne tranche pas un débat historiographique par la génération de texte, et un livre qui trancherait serait, par ce geste même, disqualifié.

Ce que le projet fait est plus modeste et, croyons-nous, moins occupé qu'il n'y paraît : de la **synthèse ancrée à l'échelle de l'objet minuscule**. Une famille. Un village. Un métier. Un objet. Un manuscrit isolé. Le travail consiste à rassembler ce que la littérature savante, l'archive numérisée et la mémoire déposée disent déjà, séparément, d'une entité que personne n'a jamais prise pour objet — et à en faire un texte lisible, sourcé, daté, révisable.

Ce geste a un nom dans la discipline : c'est de la compilation. Le mot est péjoratif depuis le XIX^e siècle, à bon droit quand la compilation se donne pour de la recherche, et à tort quand elle s'annonce comme telle. Les grands instruments de travail de l'histoire juive sont des compilations : les catalogues de Steinschneider, les répertoires de Benjacob, l'*Encyclopaedia Judaica*, l'*Enciclopedia de los judíos sefardíes*. Personne n'y cherche une thèse. Tout le monde y commence.

6.3 La longue traîne de l'histoire juive

Voici le raisonnement, qui est le cœur du chapitre, et qu'il faut examiner froidement.

Il existe, dans l'histoire juive, un très petit nombre d'objets sur lesquels la recherche s'est massivement portée, et un très grand nombre d'objets sur lesquels elle ne se portera jamais. Les premiers sont les grandes communautés, les grandes crises, les grandes figures : Amsterdam, Venise, Vilna, Salonique, Maïmonide, Rachi, Spinoza, l'expulsion, la Shoah. On leur consacre des bibliothèques et c'est justice. Les seconds sont tout le reste : les six ou sept mille (7 000) familles dont un patronyme est le seul vestige, les bourgades du Bas-Atlas ou de Podolie dont le cimetière est l'unique archive, les métiers disparus, les confréries de quartier, les objets rituels sans provenance.

La raison de cette asymétrie n'est pas l'indifférence des chercheurs. Elle est structurale et parfaitement rationnelle : aucune carrière universitaire ne se construit sur la monographie d'une famille de commerçants de Sefrou. Une thèse doit apporter une contribution originale à un champ constitué ; un directeur de recherche déconseillera — avec raison, dans l'intérêt de son étudiant — un sujet dont la bibliographie tient en quatre titres et qui n'intéressera aucun jury. Les financements suivent les programmes, les programmes suivent les problématiques, les problématiques suivent les débats. Le minuscule n'est pas rentable scientifiquement. Il ne le sera jamais.

La microhistoire italienne a prouvé qu'on pouvait faire de la grande histoire à partir d'un objet minuscule — Carlo Ginzburg, avec *Le Fromage et les vers*, a tiré d'un procès inquisitorial contre un meunier frioulan une réflexion sur la culture populaire qui a déplacé toute la discipline. Mais on remarquera que le meunier Menocchio intéresse Ginzburg parce qu'il permet de penser autre chose que lui-même. La microhistoire fait de l'infime un révélateur ; elle ne s'engage pas à documenter tous les infimes. Le programme qui consisterait à écrire la monographie de chacune des dizaines de milliers de familles juives documentables n'a jamais existé, pour une raison simple : il est impossible à un appareil de recherche humain, et il n'a pas de justification scientifique. Il n'a qu'une justification mémorielle.

La question honnête n'est donc pas : « ce corpus vaut-il une thèse ? » Il ne la vaut pas, il ne prétend pas la valoir, et poser la question ainsi, c'est comparer un inventaire à un raisonnement. La question honnête est : **vaut-il mieux que rien, et à quelles conditions ?**

Que la réponse ne soit pas évidente est le point important. Il y a des cas où un document médiocre vaut mieux que l'absence de document — un relevé de cimetière mal transcrit permet quand même de retrouver une tombe. Et il y a des cas où le médiocre est pire que le vide, parce qu'il occupe la place : une notice fausse et bien référencée devient la première réponse d'un moteur de recherche, elle est recopiée, elle contamine les arbres généalogiques par milliers, et il devient plus coûteux de la déraciner que d'avoir commencé de rien. Les généalogistes connaissent ce phénomène par cœur : une filiation erronée versée dans une base publique se retrouve, trente ans plus tard, dans des milliers d'arbres, avec une assurance croissante à mesure qu'elle se répète.

Le projet se tient exactement sur cette ligne. C'est pourquoi tout, dans ce chapitre, tient aux conditions.

6.4 Les conditions, ou le prix d'entrée

Un texte qui ne dit pas ce qu'il sait et comment il le sait n'a aucune valeur historique, quelle que soit sa qualité littéraire. Les dispositifs qui suivent sont empruntés à la méthode historique. Ils sont appliqués par une machine, sous contrôle humain — et il faut dire aussi bien ce qu'ils font que là où ils ne tiennent pas encore.

Le statut épistémique explicite. Chaque énoncé d'un Grand Livre relève d'un des quatre régimes que le projet distingue : l'**établi** (une source primaire le documente), le **probable** (l'inférence est solide mais la preuve manque), le **transmis** (une famille le raconte, et c'est cela même qui est le fait : non pas que la chose ait eu lieu, mais qu'elle se transmette), le **conjecturé** (une hypothèse posée comme telle). C'est la distinction la plus élémentaire du métier, celle que Marc Bloch appelait la critique du témoignage, et c'est aussi la plus systématiquement absente des sites de généalogie, où tout est affirmé au même niveau de certitude, du registre paroissial à la lé-

gende de l'ancêtre venu de Tolède. Le double registre — Mémoire et Histoire — que porte chaque chapitre traduit cette distinction dans l'architecture même du texte : le récit familial n'est pas relégué, il est situé.

La citation systématique. Un énoncé sans source est une opinion. Le corpus bibliographique indexé compte 2 666 références, et la mise en relation d'un énoncé avec une référence est intégrée à la génération elle-même. C'est le point où un lecteur professionnel doit exercer sa méfiance, et il aura raison : la présence d'une référence ne garantit pas que la référence dise ce qu'on lui fait dire. Nous y revenons plus bas ; c'est le danger central.

L'interdiction d'établir une filiation par ressemblance de patronyme. C'est la règle la plus dure du projet, et celle qui coûte le plus cher en apparence de résultats. Deux familles Benaïm de Fès et de Tétouan ne sont pas la même famille tant qu'un acte ne les relie pas. Le patronyme juif, souvent fixé tardivement, souvent toponymique ou professionnel, souvent adopté par des familles sans lien, est le pire des indices filiatifs et le plus séduisant. Toute la généalogie amateur repose sur cette confusion, et c'est elle qui a produit les millions d'ancêtres imaginaires qui circulent aujourd'hui. Le refus a un coût : nos lignées sont plus courtes, plus trouées, moins glorieuses que celles que promettent d'autres outils. C'est le prix de leur crédibilité.

L'ancrage obligatoire des images. Une illustration n'entre dans un livre que si elle est rattachée à une entité identifiée : une pièce d'archive déposée sur la plateforme, une ville résolue par identifiant Wikidata, un portrait dont l'homonymie a été écartée. Jamais d'image cherchée par le seul patronyme, jamais d'image produite par un modèle. À défaut d'ancrage : pas d'image. Une photo fausse est le plus efficace des faux souvenirs, parce qu'elle court-circuite l'examen. On discute un texte ; on ne discute pas un visage.

Le versionnement intégral. Rien n'est effacé. Un contenu contesté est déprécié, daté, conservé dans l'historique, jamais retiré — à l'exception du droit des personnes vivantes sur leurs données. Cela signifie qu'un Grand Livre porte la trace de ses erreurs et de leur correction, ce qui est exactement ce qu'un appareil critique doit permettre : savoir non seulement ce qu'on tient pour vrai, mais ce qu'on a cru et pourquoi on a cessé de le croire.

Voilà l'appareil. Reste la question que le lecteur professionnel posera immédiatement, et à laquelle nous devons répondre sans nous protéger : qui contrôle ?

Aujourd'hui : presque personne. Cent dix (110) comptes membres. Seize (16) contributions déposées. Le pipeline de contribution est irréprochable sur le papier — dépôt, analyse, relecture humaine, publication, et seule la dernière étape écrit au patrimoine — mais un dispositif de validation dont la file d'attente contient quinze (15) objets n'a pas encore été mis à l'épreuve. La règle « rien n'entre sans validation humaine » gouverne les contributions ; elle ne gouverne pas la génération, qui a produit 1 416 livres sans qu'un humain lise chaque phrase. Il serait malhonnête de laisser entendre le contraire. Ce qui protège aujourd'hui le corpus, ce sont des

contraintes de méthode inscrites dans les prompts et dans le code, des règles d'abstention, et des relectures par sondage. Ce n'est pas un comité de lecture. C'est un garde-fou automatisé qui attend qu'on lui adjoigne des hommes.

6.5 La fluidité, ou le faux devenu gratuit

Il faut maintenant nommer le danger propre à ce que nous faisons, et le nommer sans le minimiser, parce que c'est le seul passage de ce livre où l'on pourrait nous soupçonner de plaider notre cause.

Un modèle de langage produit une prose plausible. C'est sa fonction et c'est sa réussite. La difficulté est que la plausibilité imite la connaissance de très près, et qu'elle l'imite exactement là où le lecteur est le moins armé. Une phrase qui dit qu'une famille « s'établit à Tétouan au lendemain de l'expulsion, où plusieurs de ses membres exercèrent la fonction de *dayyan* » a la forme complète d'un énoncé historique : elle est datée, localisée, techniquement juste dans son vocabulaire, cohérente avec tout ce qu'on sait par ailleurs de Tétouan et des expulsés. Elle peut être parfaitement vraie. Elle peut aussi être une reconstitution statistique de ce à quoi ressemble une phrase vraie sur une famille séfarade du Nord marocain. Rien, dans sa surface, ne distingue les deux cas.

C'est un danger d'un genre nouveau, et il faut mesurer en quoi. Les faux d'autrefois étaient rares et coûteux. Fabriquer une fausse chronique demandait un érudit, du temps, du parchemin, une bonne connaissance des formulaires — c'est pourquoi les grands faux de l'histoire juive, du *Sefer Yossipon* aux généalogies fabriquées pour flatter des protecteurs, se comptent et se connaissent. Leur rareté même les rendait repérables : une anomalie dans un corpus dense se voit. Les faux d'aujourd'hui sont gratuits et infinis. On peut en produire dix mille avant le déjeuner, tous vraisemblables, tous différents, tous noyés dans un corpus qui les contient déjà par milliers. La critique historique a été outillée pour un monde où le faux était cher. Elle ne l'est pas encore pour un monde où il ne coûte rien.

Marc Bloch, revenu des tranchées, avait consacré un essai aux fausses nouvelles de la guerre : il y montrait que la rumeur ne se répand pas malgré son invraisemblance, mais grâce à sa conformité aux attentes de ceux qui la reçoivent. Le faux prospère parce qu'il dit ce qu'on était prêt à entendre. Or une famille est toujours prête à entendre qu'elle descend d'un rabbin de Tolède. C'est la conjonction la plus dangereuse qui soit : une machine capable de produire du vraisemblable en quantité illimitée, et un public qui désire ce vraisemblable-là.

Que fait le dispositif contre cela ? Trois choses réelles, et une insuffisance qu'il faut avouer.

Il contraint l'abstention. Les règles du projet interdisent d'établir ce qui n'est pas établi, et cette interdiction est écrite dans les instructions de génération, pas seulement dans le manifeste : ne pas relier deux familles par leur nom, ne pas illustrer sans an-

crage, ne pas transformer un probable en établi, ne pas produire d'ancêtre complaisant. Un livre a le droit d'être maigre. Beaucoup le sont.

Il oblige au marquage. Un énoncé transmis est annoncé comme transmis. C'est la meilleure défense contre la fluidité, parce qu'elle n'agit pas sur le texte mais sur son régime de lecture : un lecteur averti qu'il lit une tradition familiale ne la lit pas comme une conclusion d'archive.

Il rend révisable. Le versionnement et la dépréciation font qu'une erreur repérée est corrigible et que la correction reste visible. Un faux figé est un poison ; un faux daté et amendé est une étape.

Et voici ce qui ne suffit pas. Aucun de ces dispositifs ne détecte l'erreur : ils organisent son traitement une fois qu'elle est vue. Or personne, aujourd'hui, ne lit 1416 livres. Le marquage du statut épistémique est produit par le même appareil qui produit l'énoncé, ce qui est une faiblesse logique qu'aucune ingéniosité technique ne supprime : un système qui évalue sa propre certitude n'est pas un tiers. La citation d'une référence ne prouve pas la lecture de la référence. Nous savons que le corpus contient des erreurs. Nous ne savons pas lesquelles, ni combien. Un projet qui prétendrait le contraire à six semaines d'existence mentirait, et c'est précisément le genre de mensonge dont il ne se relèverait pas.

6.6 Un enterrement décent

Il y a deux siècles, un petit groupe de jeunes gens de Berlin a entrepris de faire du judaïsme un objet de science. Le *Verein für Cultur und Wissenschaft der Juden* est fondé en 1819. Leopold Zunz publie en 1818 son essai sur la littérature rabbinique, puis en 1832 les *Gottesdienstliche Vorträge*, qui traitent la prédication synagogale comme un objet d'histoire ; il consacra des années à recenser, dans les *memorbücher*, les listes de communautés massacrées, nom après nom, ville après ville. Moritz Steinschneider passera vingt ans sur le catalogue des livres hébreux de la Bodléienne. Heinrich Graetz écrira onze volumes d'histoire des Juifs. C'est la Wissenschaft des Judentums, et le projet dont parle ce livre en est le descendant technique — même geste d'inventaire, même conviction que décrire est une manière de sauver, mêmes moyens démesurés appliqués à des objets que personne ne jugeait dignes d'un catalogue.

Gershom Scholem, en 1944, dans un texte devenu célèbre sur la Science du judaïsme, a rapporté que Steinschneider aurait dit que la tâche de cette science était de procurer au judaïsme un enterrement décent. La phrase nous vient par Scholem, qui la citait pour l'accuser ; elle est de seconde main et sa portée exacte se discute. Elle n'en a pas moins touché juste, et elle nous concerne directement.

Car voici l'objection dans sa forme la plus vive : documenter exhaustivement une civilisation, est-ce l'archiver ou l'enterrer ? Le catalogue est le geste du légataire, pas celui de l'héritier. On inventorie ce qui cesse d'être en usage. Une bibliothèque vi-

vante n'a pas besoin qu'on décrive chacun de ses volumes ; une bibliothèque menacée, si. Steinschneider décrivait des livres que plus personne n'ouvrait. Zunz comptait des morts. Graetz écrivait l'histoire d'un peuple au moment précis où ce peuple cessait, en Allemagne, de vivre selon la Loi qui l'avait constitué. La Wissenschaft a produit un savoir immense et, dans le même mouvement, elle a transformé une pratique en patrimoine.

Nous n'avons pas de réponse qui annule l'objection. Nous en avons deux qui la déplacent.

La première est que l'alternative n'est pas offerte. Steinschneider pouvait choisir entre cataloguer les livres hébreux et les laisser à la vie qu'ils avaient encore ; ce choix n'existe plus pour les objets dont nous parlons. La bourgade de Podolie n'a pas d'usage vivant à préserver : elle n'existe plus. La question n'est pas archiver ou vivre, elle est archiver ou perdre. Cette réponse est solide pour les mondes détruits ; elle l'est beaucoup moins pour les familles vivantes, dont nous écrivons parfois le livre sans qu'elles l'aient demandé — et cette objection-là, celle de l'autorité, appartient à un autre chapitre.

La seconde est que l'enterrement décent est un enterrement quand même, sauf s'il reste ouvert. Ce qui distingue une tombe d'une archive, c'est qu'on peut ajouter à l'archive. Un Grand Livre n'est pas clos : il attend un enrichissement, une contradiction, un dépôt. Le versionnement et le non-effacement sont exactement les dispositifs qui empêchent l'inventaire de se refermer sur lui-même. Un catalogue achevé enterre ; un registre que l'on tient encore ne fait que noter. Reste à savoir si quelqu'un viendra écrire dessus, et seize (16) contributions ne permettent pas encore de le dire.

6.7 Ce que Funkenstein reproche à Yerushalmi, et ce que cela nous coûte

Le projet porte le nom du livre de Yosef Hayim Yerushalmi. Sa thèse — le judaïsme comme civilisation de la mémoire sans historiographie, l'histoire critique naissant au moment où la transmission se rompt — est le socle sur lequel l'ensemble de notre construction repose. L'honnêteté commande d'exposer l'objection la plus sérieuse qui lui ait été faite, et de reconnaître ce qu'elle nous coûte.

Amos Funkenstein, dans *Perceptions of Jewish History* (1993), conteste le partage même. Il n'y a pas eu, soutient-il, d'éclipse de la conscience historique juive entre Flavius Josèphe et la Wissenschaft. Il y a eu autre chose que de l'historiographie au sens occidental, ce qui n'est pas la même chose que rien. Funkenstein distingue la mémoire collective, qui est une donnée passive et diffuse, et la **conscience historique**, qui est le degré de réflexivité, d'originalité et de critique avec lequel un individu ou une culture se rapporte à son passé. Or cette conscience-là, il la trouve partout : dans les chroniques ashkénazes des croisades, dans les polémiques antichrétiennes qui argumentent sur la chronologie, dans l'*Épître au Yémen* de Maïmonide et

sa manière de situer les persécutions dans un temps intelligible, dans le *Sefer ha-Qabala* d'Abraham ibn Daoud qui construit une chaîne de transmission comme un historien construit une preuve, dans les *pinkasim* communautaires, dans la casuistique halakhique qui date et contextualise ses précédents avec une précision d'archiviste. Funkenstein reproche en outre à la notion de mémoire collective, telle qu'elle circule après Halbwachs, d'être une abstraction : seuls des individus se souviennent, et une culture n'a de mémoire que par les opérations concrètes de ceux qui la portent.

Si Funkenstein a raison, notre socle est plus fragile que nous ne le croyons, et il faut le dire clairement. Le projet se présente comme la réconciliation d'une mémoire et d'une histoire que la modernité aurait séparées. Mais si elles n'ont jamais été séparées — si la généalogie rabbinique, le *pinkas* de communauté, la liste de martyrs du *memorbuch*, la notice biographique en tête d'un recueil de responsa étaient déjà des formes d'écriture historique, simplement non conformes au modèle académique allemand du XIX^e siècle —, alors nous ne réconcilions rien. Nous ne faisons que continuer, avec des moyens nouveaux, une pratique juive continue de tenue de registres. La blessure que nous prétendons soigner serait en partie un effet d'optique produit par une définition trop étroite de ce qu'est l'histoire.

Nous préférons cette hypothèse-là à la nôtre sur un point : elle rend le projet moins héroïque et plus légitime. Moins héroïque, parce qu'il ne répare rien. Plus légitime, parce qu'il s'inscrit dans une série au lieu d'inaugurer. Un Grand Livre de lignée ressemble beaucoup moins à une monographie universitaire qu'à un *pinkas* : un registre communautaire tenu par des mains successives, où voisinent des actes, des listes, des récits, des comptes et des prières, sans hiérarchie entre les genres, et dont la valeur tient à sa continuité plus qu'à sa méthode. Si nous sommes quelque chose, c'est cela — et la double lecture de nos chapitres, Mémoire à côté d'Histoire sans pré-séance, est peut-être moins une innovation épistémologique qu'un retour à la forme normale du registre juif.

Reste que Funkenstein ne nous absout pas. Sa conscience historique suppose une réflexivité critique — et c'est exactement ce que la génération automatique de texte ne possède pas. Une machine ne se rapporte pas à un passé : elle recompose des énoncés. La réflexivité, dans notre dispositif, doit venir d'ailleurs. Elle doit venir des hommes.

6.8 La place vide de l'historien

Il est temps de dire ce que serait, dans ce dispositif, la place d'un historien. Elle n'est pas celle d'un auteur. Nous ne demandons à personne d'écrire 1 416 livres, ce qui serait la seule chose qu'un historien refuserait à bon droit de faire. Elle est celle du relecteur, de l'arbitre et du contradicteur. Un comité éditorial digne de ce nom aurait trois pouvoirs, et il faut les énoncer précisément parce qu'un comité sans pouvoir est une caution.

Le premier est de **déprécier**. Un membre du comité doit pouvoir marquer un énoncé, un chapitre ou un livre entier comme non fiable, sans avoir à en obtenir l'autorisation et sans que la décision passe par le collectif qui a produit le texte. La dépréciation ne supprime pas — c'est la règle constitutionnelle du non-effacement — mais elle doit être immédiatement visible au lecteur, en tête du texte, et non reléguée dans un journal technique.

Le deuxième est de **contester en marge**. La contradiction savante ne se réduit pas au verdict binaire du vrai et du faux. Un historien doit pouvoir inscrire, à côté d'un passage, une note signée qui dit : cette datation repose sur une source tardive ; cette filiation est reçue mais jamais démontrée ; l'auteur cité a été réfuté en 1987. Ces notes doivent porter un nom, une date et une qualité — c'est ce qui les distingue d'un commentaire — et elles doivent voyager avec le texte, y compris dans sa version imprimée et dans ses treize (13) traductions.

Le troisième est de **refuser la publication**. Il doit exister des cas où un livre ne paraît pas. Un corpus qui publie tout ce qu'il produit n'a pas de comité, il a un service de relecture. Le refus est le seul pouvoir qui rende les deux autres crédibles.

Ce comité n'existe pas à l'échelle requise. C'est le manque le plus grave du projet à ce jour, plus grave que le nombre de contributions, plus grave que l'état de la traduction — 735 livres traduits en anglais sur 1 319 —, plus grave que tout ce qui relève du volume. Le volume se rattrape ; l'autorité, non. Et il faut ajouter que le comité manquant n'est pas seulement un comité d'historiens : la même fonction est requise du côté de la mémoire, où l'arbitre compétent est la famille elle-même, celle qui sait que le grand-oncle n'a jamais mis les pieds à Oran.

Une remarque, pour finir sur ce point, qui n'est pas une excuse mais un fait de structure : l'histoire juive n'a jamais été écrite exclusivement par des professionnels. Simon Dubnov, à la fin du XIX^e siècle, a lancé aux Juifs de l'Empire russe un appel à collecter — registres communautaires, épitaphes, actes, souvenirs — parce qu'il savait qu'aucun appareil savant ne le ferait à leur place ; les collecteurs bénévoles du YIVO, les *zamlers*, ont sauvé dans l'entre-deux-guerres des matériaux dont aucun professeur n'aurait entrepris la collecte. Emanuel Ringelblum, à Varsovie, a organisé avec *Oyneg Shabbes* une archive de la destruction en cours, faite par des amateurs sous la contrainte, et c'est aujourd'hui l'une des sources majeures de l'historiographie de la Shoah. La collecte non professionnelle est une tradition juive constituée. Ce qu'elle a toujours exigé, c'est un protocole — et c'est exactement le point où nous sommes attendus.

6.9 Des points d'entrée, non des conclusions

Le meilleur argument que ce projet puisse produire n'est pas que ses livres soient bons. C'est qu'ils ne sont pas des conclusions.

Un Grand Livre de lignée est une hypothèse de travail documentée. Il dit : voici ce que les sources accessibles permettent aujourd'hui de dire d'un nom, voici les lieux où ce nom apparaît, voici les figures qui le portent et le degré auquel on peut les rattacher, voici ce que les familles racontent, voici ce qu'on ignore. C'est un état des lieux, avec sa date. Pour un chercheur, c'est ce qu'il aurait passé trois semaines à rassembler avant de commencer à penser. Pour un descendant, c'est la différence entre un patronyme et une piste : un nom de ville où aller chercher, une archive à écrire, une paroisse de la mémoire où se présenter.

Un point d'entrée est jugé sur ce qu'il permet d'atteindre, pas sur ce qu'il affirme. Un livre qui conduit un lecteur vers un fonds d'archives qu'il ne connaissait pas a rempli sa fonction même si l'une de ses phrases était fausse — à condition que la fausseté soit corrigible et que la correction reste. Le corpus conserve non seulement ce qu'il tient pour vrai, mais l'histoire de ce qu'il a cru. Un chercheur de 2070 pourra lire, dans l'historique d'un chapitre, qu'en 2026 on rattachait telle famille à telle ville sur la foi d'une seule mention, et qu'en 2031 un acte notarié a rendu ce rattachement impossible. C'est un objet dont la discipline historique n'a jamais disposé : l'archive de ses propres révisions, produite au fil de l'eau, sans reconstruction rétrospective.

Paul Ricœur, dans *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, décrivait la phase documentaire comme le premier des trois moments de l'opération historiographique, celui où le témoignage devient trace consignée, avant l'explication et avant la mise en récit. Nous travaillons à ce premier moment. Nous n'avons pas la prétention d'occuper les deux autres. Que la mise en récit soit, dans nos livres, faite par une machine ne doit pas tromper : c'est une mise en forme, pas une interprétation, et là où l'interprétation serait requise, notre règle est de suspendre.

6.10 Ce qui vaudra preuve

Rien de ce qui précède ne constitue une démonstration. On ne démontre pas la valeur d'un corpus par un argument sur sa méthode ; on l'établit par l'usage qu'en font ceux qui savent. L'érudition s'est toujours imposée par ses corrections.

La seule preuve recevable sera donc celle-ci, et nous la formulons pour qu'on puisse nous la réclamer. Le jour où un historien de métier lira un Grand Livre, y trouvera une erreur qui l'irrite, prendra le temps d'écrire pourquoi, et où cette correction sera versée dans le texte avec sa signature, sa date et sa qualité — visible du lecteur, conservée dans l'historique, traduite avec le reste — alors le dispositif aura fonctionné comme il est censé fonctionner. Non pas parce qu'une erreur aura été réparée, mais parce que la discipline sera entrée dans le corpus par la porte prévue pour elle, et qu'elle y aura laissé un nom.

Ce jour n'est pas encore venu. Cent dix (110) comptes, seize (16) contributions, aucune correction signée par un professionnel. Nous écrivons ce chapitre à six semaines du premier livre, ce qui est trop tôt pour savoir et pas trop tôt pour promettre. La promesse est celle-ci : le jour où la correction viendra, elle ne sera pas

discutée, elle sera inscrite. Le corpus est bâti pour recevoir ce qui le contredit. C'est encore tout ce qu'on peut en dire, et c'est déjà plus que ce que la plupart des mémoires acceptent.

7 Le projet mémoriel

Le registre et la voix

7.1 Le prénom manquant

C'était un cimetière de banlieue, un dimanche de novembre, et le rabbin avait demandé le nom de la défunte selon l'usage : le prénom, puis celui du père. Fille de Salomon. Personne n'avait hésité. Puis quelqu'un, un cousin, avait voulu bien faire et avait ajouté à voix basse, pour l'assistance, que la grand-mère de la défunte était née à Tétouan. On avait acquiescé. Et un neveu, trente-quatre ans, avait demandé comment elle s'appelait, cette grand-mère de Tétouan.

Le silence n'a pas duré longtemps. Il a duré assez.

Trois personnes ont proposé trois prénoms différents, dont deux étaient manifestement des surnoms, et la plus âgée a fini par dire qu'on l'appelait *Mamie*, que c'était comme ça, et qu'il n'y avait pas de quoi en faire une histoire. Elle avait raison sur un point : il n'y avait plus de quoi en faire une histoire. La femme née à Tétouan avait porté un prénom pendant quatre-vingts ans, elle avait signé des papiers, elle avait mis au monde des enfants qui avaient mis au monde ceux qui se tenaient là, et il avait suffi de trois générations pour que ce prénom cesse d'exister. Non pas d'être oublié : d'exister. Il n'était plus nulle part. Ni dans une bouche, ni dans un carnet, ni dans un tiroir que quelqu'un aurait su ouvrir.

Ce que l'on découvre ce jour-là n'est pas une lacune, c'est un mécanisme. Personne n'a fauté, personne n'a jeté les papiers. La mémoire familiale fonctionne comme un seau percé : elle retient ce dont on se sert, et l'on ne se sert d'un prénom que tant qu'il y a quelqu'un (1) pour être appelé par lui. Passé le dernier locuteur, le nom tombe, silencieusement, sans que personne n'assiste à sa chute, et l'on ne s'en aperçoit qu'au cimetière, quand il faut le dire et qu'on ne l'a pas.

Ce livre décrit un instrument. Ce chapitre décrit le trou qu'il essaie de boucher, et l'instrument est très en dessous du trou.

7.2 Trois mots qu'on prend pour celui-là

Le projet s'appelle *zakhor*, et il faut être précis sur ce que ce mot ne signifie pas, faute de quoi il servira à tout et donc à rien.

Il ne signifie pas la nostalgie. La nostalgie a besoin que le passé ait été meilleur, elle le retouche pour qu'il le soit, elle produit des mellahs pittoresques et des shtetls chaleureux où l'on avait faim. Le Maroc que l'on trouve dans certains albums de famille n'a jamais existé : c'est un Maroc sans fièvre typhoïde, sans humiliations administratives, sans départs déchirés. La nostalgie est une manière de ne pas se souvenir en donnant l'impression du contraire.

Il ne signifie pas non plus la commémoration, qui prélève dans le passé un événement et l'érige. Elle est nécessaire — le judaïsme contemporain vit largement de ses dates — mais sélective par construction : elle retient ce qui fait communauté et laisse tomber presque tout le reste. On commémore une déportation, on ne commémore pas un ménage qui a tenu quarante ans à Constantine. La commémoration monte des stèles ; ce chapitre parle de ce qui n'aura jamais de stèle.

Il ne signifie pas, enfin, l'histoire, et c'est ici que la distinction devient sérieuse. Yo-sef Hayim Yerushalmi, dans *Zakhor*, a montré une chose que l'on n'a pas fini de digérer : l'injonction biblique de se souvenir, répétée des dizaines et des dizaines de fois, ne commande jamais d'écrire l'histoire. Elle commande de transmettre. Et de fait, une civilisation entière a tenu des siècles sans historiographie — non par incapacité, mais parce que la mémoire y passait par ailleurs : par le rite qui rejoue, par la liturgie qui reedit, par la halakha qui prolonge une décision ancienne dans un geste d'aujourd'hui, par la lecture cyclique qui ramène chaque année le même texte devant la même communauté vieillie d'un an, par les généalogies enfin, qui accrochent un vivant à une chaîne. Le Juif de Fès au XV^e siècle ne savait pas grand-chose de l'histoire des Juifs de Fès. Il en savait beaucoup sur la manière d'être l'un d'eux.

Yerushalmi ajoute la remarque qui blesse : l'historiographie juive moderne naît au XIX^e siècle, avec la *Wissenschaft des Judentums*, au moment précis où la chaîne de transmission vivante se rompt. L'histoire critique n'est pas le couronnement de la mémoire ; elle en est fréquemment le substitut. On se met à écrire le passé quand on a cessé de l'habiter. Et l'historien juif moderne, conclut-il sans triomphe, travaille sur les ruines d'une mémoire que sa propre discipline a contribué à congédier.

Pierre Nora dit la même chose dans un autre vocabulaire, à propos d'une autre communauté : on fabrique des lieux de mémoire parce qu'il n'y a plus de milieux de mémoire. Quand la mémoire habite les gestes, elle n'a pas besoin d'archives ; quand elle quitte les gestes, elle se réfugie dans des dépôts, des musées, des commémorations, des sites. Le lieu de mémoire est un symptôme avant d'être un remède.

Il faut donc nommer ce qu'est cette plateforme, sans se raconter d'histoires : un lieu de mémoire au sens strict de Nora, avec toute l'ambiguïté que cela comporte. Elle n'existe que parce que le milieu a cédé. Si les familles se transmettaient encore leurs morts comme on se transmet une langue, personne n'aurait besoin de mille quatre cent seize (1416) livres. Le projet est un aveu de faiblesse rendu opérationnel — les béquilles ne sont pas honteuses, ce sont les jambes qui manquent — mais c'est une raison de ne jamais prétendre qu'un fichier remplace une bouche.

Alors que veut dire *mémoire*, ici ? Ceci, et rien de plus vaste : ce qui est transmis dans une famille et n'a pas d'autre garantie que d'avoir été transmis. Le prénom de la grand-mère de Tétouan. La phrase qu'on répétait. Le métier qu'on prêtait à l'aïeul. Le pays d'où l'on venait avant celui d'où l'on est venu. Ce matériau n'est pas une histoire dégradée ; c'est un autre régime de vérité, et le projet a parié qu'on pouvait le loger à côté de l'histoire sans le confondre avec elle.

7.3 Deux colonnes, aucune au-dessus de l'autre

Concrètement, cela prend une forme presque banale. Chaque chapitre d'un Grand Livre porte une marque : *Mémoire* ou *Histoire*. Ce n'est pas une étiquette de confort. C'est une déclaration sur ce qui garantit ce qu'on lit.

Un chapitre marqué *Histoire* engage une chaîne vérifiable : un acte d'état civil, un registre communautaire, une inscription funéraire lisible, une datation. Ce qui y figure peut être contesté par quelqu'un qui ira voir la même pièce et lira autrement — et c'est exactement ce qui en fait de l'histoire : la contestation y a une procédure.

Un chapitre marqué *Mémoire* engage une autre chaîne, tout aussi réelle : celui qui a raconté, la date où il l'a raconté, la personne à qui il le tenait. On n'y demande pas « est-ce vrai ? » en premier ; on y demande « qui le dit, depuis quand, et par quelle bouche cela est-il passé ? ».

Le projet a refusé de superposer ces deux colonnes, et ce refus mérite d'être défendu, parce qu'il n'est ni évident ni confortable.

Prenons le cas difficile, celui qui revient tous les mois. Une famille — appelons-la A, douze (12) branches et un patronyme répandu en Afrique du Nord — affirme descendre d'un rabbin célèbre du XVIII^e siècle. C'est dans la famille depuis toujours. Le grand-père le disait, son père le disait avant lui, on montre à l'appui une photographie de tombe, un livre de prières annoté, et une ressemblance de nom. Aucun document ne relie quoi que ce soit. Entre le rabbin et le premier ancêtre attesté, il y a un siècle et demi de vide, et le patronyme en question est porté, dans la seule base de la plateforme, par plusieurs lignées sans lien connu entre elles.

Le dispositif a deux tentations, et il les refuse toutes les deux.

La première tentation est de refuser la tradition : pas de document, pas de mention. C'est la position propre, et elle est fausse — non pas moralement, épistémologiquement. Car il y a là un fait dur, daté, localisable : cette famille croit descendre de ce rabbin, elle le croit depuis au moins trois générations, et cette croyance a orienté des mariages, des prénoms donnés, un rapport à l'étude. Refuser de l'inscrire, c'est perdre une donnée réelle sur cette famille au motif qu'elle ne renseigne pas sur le XVIII^e siècle. C'est la faute classique de l'archive savante : ne garder que ce dont on sait déjà quoi faire.

La seconde tentation est d'homologuer : l'affirmation est ancienne, admettons la filiation et passons à la suite. C'est la complaisance, et le projet en a fait son interdit fondateur, parce qu'elle est contagieuse. Une filiation homologuée sans preuve devient, au bout de deux ans, une source pour un tiers, puis une évidence citée par un troisième, puis un fait. On a vu des arbres publics où une conjecture de forum est devenue, en une décennie, un ancêtre. Une plateforme qui homologue ne conserve pas la mémoire : elle fabrique du passé, et le fabrique d'autant mieux qu'elle est bien faite, bien traduite, bien référencée. La qualité formelle est un accélérateur de faux.

Ce que fait le dispositif est plus modeste et, croyons-nous, plus juste. Il inscrit au registre *Mémoire* ce qui est transmis, et l'inscrit comme transmis : la famille A tient de tradition constante, attestée dans ses branches marocaine et française, qu'elle descend de ce rabbin ; le récit remonte au moins à tel témoin, recueilli à telle date. Il inscrit au registre *Histoire* ce qui est établi : le premier ancêtre documenté est un tel, né vers telle date à tel endroit, selon tel registre ; aucun document connu ne relie cette lignée au rabbin ; le patronyme est porté par plusieurs lignées distinctes. Et il ne fait pas la soudure. Le lecteur voit les deux colonnes et l'écart entre elles, et cet écart est lui-même une information — souvent la plus intéressante de la page.

L'objection immédiate est qu'un lecteur pressé lira les deux colonnes comme une seule et repartira en disant qu'il descend du rabbin. C'est vrai, et il n'y a que des parades partielles : la marque de registre est portée par le chapitre, pas reléguée en note ; le texte dit *on rapporte que, la tradition familiale veut que, jamais il est* ; les liens de filiation dans l'arbre ne se créent pas depuis une tradition, seulement depuis une pièce. On peut se souvenir sans preuve. On ne peut pas être relié sans preuve. Cette asymétrie est le vrai garde-fou : la mémoire a droit au texte, elle n'a pas droit à la structure.

7.4 Attester le croire, attester le fait

La parité épistémique est la formule que le projet s'est donnée : le récit d'une grand-mère entre avec la même dignité documentaire qu'un article de revue, à condition d'être déposé, attribué, daté, versé dans son registre. La formule est bonne et elle est constamment mal comprise, y compris par nous, y compris dans nos propres textes de présentation. Il faut donc la couper en deux.

Le récit d'une grand-mère est un document, oui. Mais un document *de quoi* ?

Il atteste avec une force considérable ce que cette femme croyait, ce qu'elle avait reçu, dans quels termes elle le disait, ce qui comptait assez pour qu'elle le répète, ce qu'elle taisait au même moment. Sur tout cela, il est une source de premier ordre, souvent la seule, et un historien sérieux la traiterait comme telle. Quand une femme de Salonique raconte en 1978 que son père était « le plus grand savant de la ville », le document atteste sans discussion possible qu'en 1978, dans cette famille, le père était tenu pour un savant considérable, et il atteste au passage un régime de prestige, une échelle de valeurs, une manière de se situer dans une communauté disparue.

Il n'atteste pas que le père était le plus grand savant de Salonique.

La distinction paraît triviale énoncée à froid. Elle est le point où presque tous les projets de mémoire dérapent, parce qu'elle est contre-intuitive dans les deux sens. Le positiviste dit : ce n'est donc pas une source, écartons. Le mémorialiste dit : c'est une source, donc le père était un grand savant. Les deux confondent l'objet d'un document avec son contenu. Une lettre de dénonciation atteste avec certitude qu'il y a

eu dénonciation ; elle n'atteste rien de ce qu'elle dénonce. Un témoignage familial atteste une transmission ; il atteste le fait transmis dans une mesure qui dépend de tout autre chose — de la distance entre l'événement et le récit, du nombre de bouches traversées, de l'intérêt qu'avait la famille à ce que ce soit vrai.

Il existe un cas où le témoignage atteste le fait presque directement : quand le témoin a vu. La femme qui dit avoir vu son frère emmené le 16 juillet 1942 atteste un fait, et le silence des archives ne vaut pas contre elle — celles des persécuteurs ne sont pas neutres, elles ont été tenues par ceux qui persécutaient et souvent détruites par eux. La parité épistémique n'est alors pas une politesse mais une exigence de méthode : là où l'écrit a été produit contre les gens, la parole des gens est le meilleur document disponible. Yaffa Eliach a construit une œuvre entière sur cette conviction, et l'histoire de la Shoah serait mutilée sans les témoignages recueillis depuis.

Mais le degré chute vite, et il faut avoir le courage de le dire dans un projet qui vit de la bonne volonté des familles : un souvenir de troisième main sur un ancêtre du XVIII^e siècle n'a pas la valeur factuelle d'un souvenir de première main sur un frère déporté. Les traiter à égalité ne serait pas de la parité, ce serait de la paresse. La parité porte sur la dignité de l'entrée dans le corpus — on ne renvoie personne à la porte parce qu'il n'a pas d'archive — et non sur la portée probatoire, qui se discute pièce par pièce.

D'où la règle interne, qui a l'air d'une chicane et qui est le nerf du dispositif : ce que la plateforme enregistre le plus soigneusement n'est pas le contenu du souvenir, c'est sa chaîne. Qui a déposé, à quelle date, de qui il le tenait, dans quelle langue c'était dit. Un souvenir sans chaîne entre quand même, parce qu'il vaut mieux que rien, mais il entre diminué, et le texte le dit. Un souvenir dont la chaîne est nette — recueilli en 1991 auprès d'une femme née en 1908 qui le tenait de sa mère née en 1874 — vaut beaucoup, non parce qu'il devient vrai, mais parce qu'on sait de quoi il est le document et jusqu'où il porte.

7.5 Ce qui reste sur le seuil

Il faut maintenant dire ce que ce dispositif perd, et le dire sans le rattraper par une pirouette, parce que la perte est énorme et qu'un projet qui la sous-estime finira par croire qu'il a sauvé ce qu'il n'a fait qu'inventorier.

La plateforme enregistre des textes, des images, des sons. Elle n'enregistre pas une voix — elle enregistre un fichier qui contient une voix, ce qui est autre chose : une voix, c'est quelqu'un qui parle à quelqu'un, et le vous à qui elle parlait n'est pas dans le fichier. Elle n'enregistre pas l'accent, ou plutôt elle l'enregistre sans le comprendre : personne, dans dix ans, ne saura entendre dans la manière dont un homme prononce le mot *chabbat* qu'il vient de la petite ville et non de la grande, qu'il a été élevé par sa grand-mère, qu'il n'a jamais été à l'école française. Ces informations circulaient à l'oreille, elles ne circulent plus, elles ne sont dans aucun champ.

Elle n'enregistre pas l'odeur d'une cuisine le vendredi après-midi, qui est pourtant, pour beaucoup, le seul contenu réel du mot *tradition* — un mélange de cannelle et de viande longue à cuire, une chaleur, une heure de la journée où la lumière tombait d'une certaine façon. On peut écrire la recette. On n'écrit pas l'heure de la journée. Elle n'enregistre pas davantage la gêne d'un silence familial, qui est souvent le fait le plus important d'une lignée : la manière dont on ne parlait pas d'un frère, l'imperceptible changement de sujet, le nom qu'on ne prononçait pas devant la mère. Un silence ne se verse pas au registre ; au mieux, quelqu'un le décrit, et un silence décrit n'est plus un silence.

Et il y a les pertes qui ne concernent pas une famille mais des mondes entiers, en cours, sous nos yeux. Les musiques liturgiques d'abord : chaque communauté avait ses mélodies, un système modal propre, des manières de chanter les mêmes mots qui ne se notaient nulle part parce que tout le monde les savait. Beaucoup ont disparu avec la communauté qui les portait ; ce qui les remplace dans les synagogues n'est pas leur continuation, c'est un répertoire standardisé venu d'ailleurs. On peut enregistrer un vieil homme qui chante le *piyyout* de sa ville. On n'enregistre pas la communauté qui lui répondait.

Les prononciations de l'hébreu ensuite. Il y avait des hébreux : celui des Juifs du Yémen, tenu par beaucoup pour le plus conservateur, avec ses distinctions consonantiques que nul autre n'avait gardées ; ceux d'Irak, de Perse, du Maghreb ; les lectures ashkénazes de Lituanie et de Pologne, distinctes entre elles. La renaissance de l'hébreu comme langue d'État a produit une norme, et une norme fait ce que font les normes : elle efface. Ce qui s'est perdu là n'est pas un détail, c'est la trace sonore de quinze siècles de séparation géographique, et elle était encore audible dans les années 1950.

Les langues juives enfin. Le judéo-arabe, sous ses dizaines de formes, n'a presque plus de locuteurs qui l'aient reçu comme langue première. Le judéo-espagnol a des amoureux, des revues, des chaires, et très peu de foyers. Le judéo-persan, le judéotat, le judéo-provençal se comptent en pages plus qu'en bouches. Le yiddish subsiste comme langue vernaculaire vivante, mais essentiellement dans les mondes hassidiques, coupé de la littérature séculière immense qui s'était écrite en lui — situation étrange, où la langue vit et où ce qui s'était dit dedans est devenu illisible pour ceux qui la parlent.

Devant cela, une plateforme peut faire deux choses honnêtes. Elle peut recueillir ce qui reste — un enregistrement, une transcription, la mention d'un rite local — et le faire vite, parce que le calendrier n'est pas celui des projets mais celui des corps. Et elle peut nommer ce qu'elle ne sauve pas, au lieu de laisser croire que ce qui n'est pas dans le corpus n'a pas existé. La seconde tâche est moins gratifiante que la première. Elle est peut-être plus urgente : le pire service qu'on rendrait à cette mémoire serait de produire une image complète d'un monde dont on n'a récupéré qu'un dixième.

7.6 Le vrai qu'il ne faut pas dire

Reste la question que toute archive familiale rencontre dès la troisième semaine, et qui n'a pas de solution élégante.

Le grand-père a divorcé, et l'on ne s'en vantait pas. L'oncle a fait faillite en emportant l'argent de trois cousins. Un autre s'est converti, en 1938, et sa branche ne le sait pas. Un autre encore, pendant l'Occupation, a donné un nom. Ces faits sont vrais, ils sont documentés parfois, ils appartiennent à l'histoire de la lignée aussi sûrement que les mariages heureux, et rien, dans la logique d'une archive, ne justifie de les taire.

Sauf que la tradition juive a sur ce point une exigence rare. Le *Hafets Hayim*, publié par Israël Meïr Kagan en 1873, ne dit pas qu'il est interdit de calomnier — cela, tout le monde le dit. Il dit qu'il est interdit de rapporter d'autrui ce qui lui porte tort *même si c'est vrai* ; le *lachon hara*, dans sa définition rigoureuse, est le propos véridique et défavorable. L'ouvrage consacre des centaines de pages aux exceptions — l'utilité, la mise en garde d'une victime potentielle, l'intention — et la structure même de cette casuistique dit assez que l'auteur savait le principe intenable à la lettre.

Un projet de mémoire familiale bute là-dessus tous les jours, et il ne peut pas s'en tirer en disant que la recherche prime. Écrire que tel homme a fait faillite en 1931, c'est publier au sujet d'un mort une information défavorable, lisible par ses arrière-petits-enfants, indexée, traduite en treize (13) langues, permanente. L'argument selon lequel il est mort ne vaut pas grand-chose : la tradition tient l'atteinte à la réputation des morts pour réelle, et l'expérience montre que ce sont les vivants qui saignent.

Ce que le projet a retenu tient en quelques règles, et il faut dire qu'aucune ne satisfait entièrement.

D'abord, la pertinence contre l'exhaustivité. Une archive n'a pas de devoir de tout dire ; elle a un devoir de ne pas mentir. Un divorce qui n'explique rien d'autre que lui-même n'a pas à figurer ; celui qui explique une rupture entre deux branches, une émigration, un changement de nom, figure parce que sans lui la suite est incompréhensible. Le critère n'est pas la gravité, c'est la fonction dans le récit.

Ensuite, le nommé et le non-nommé. Écrire qu'une faillite en 1931 a dispersé la famille n'est pas écrire quel homme l'a provoquée : la première phrase transmet, la seconde accuse. Quand la seconde n'ajoute rien, on s'en passe, et le corpus est sur ce point moins précis qu'il ne pourrait l'être. Ce n'est pas de la lâcheté documentaire ; c'est le choix de ne pas faire de l'outil un tribunal.

Puis la dénonciation, qui ne relève pas de la même règle. L'exception classique s'y applique avec évidence : il ne s'agit plus de la réputation d'un homme, il s'agit d'un fait ayant coûté des vies, et le taire, c'est prendre parti pour le dénonciateur contre les dénoncés, dont les descendants ont aussi une mémoire. Nous inscrivons, avec la chaîne documentaire complète et la marque de registre exacte — car une accusation

familiale de délation, fréquente et très souvent fausse, est une pièce de mémoire, pas d'histoire, tant qu'un document ne l'a pas établie. Cette distinction-là sépare une plateforme d'une rumeur.

Enfin, la question qui retourne le principe contre nous. Le non-effacement est constitutionnel : ce qui a été versé n'est pas retiré, il est déprécié, versionné, corrigé, mais il reste dans l'historique. Que se passe-t-il lorsqu'une famille, ayant déposé le récit d'une faillite ou d'une conversion, revient trois ans plus tard et demande le retrait, parce qu'un fils s'est fâché ou qu'un mariage se prépare ?

Nous répondons non, et il faut regarder cette réponse en face, parce qu'elle est dure et qu'elle a un coût. Un corpus dont on peut retirer ce qui dérange n'est pas un corpus, c'est un album, et sa valeur dans cinquante ans sera nulle : le lecteur ne saura jamais si ce qu'il lit est ce qui a été dit ou ce qui a survécu aux arbitrages successifs. La seule exception que nous reconnaissons est celle des personnes vivantes, qui gardent la main sur ce qui les concerne, parce qu'un vivant n'est pas un objet de mémoire mais un sujet de droit. Pour les morts, la règle tient : on peut ajouter, contester, nuancer, publier une réponse, faire figurer que la branche B conteste ce que la branche A a versé. On ne peut pas faire que cela n'ait pas été dit.

C'est un pouvoir considérable, et il est légitime de trouver que nous nous l'accordons vite. La seule chose que nous puissions opposer, c'est que l'autre régime — celui où l'archive obéit à la dernière personne qui a écrit — a déjà été essayé, dans toutes les familles, depuis toujours. C'est lui qui a produit le silence du cimetière de novembre.

7.7 Une fiche n'est pas un kaddish

Un homme vient d'enterrer son père. Il ouvre le Grand Livre de sa lignée, parce que quelqu'un lui a dit que ça existait, et il y trouve son père : les dates, le lieu, deux photographies versées par un cousin, trois lignes dans un chapitre marqué *Mémoire*, un lien vers son propre nom dans l'arbre.

Ce n'est pas une consolation. Il n'y a rien, dans une notice bien faite, qui console de quoi que ce soit, et l'on ferait bien de se méfier des projets de mémoire qui promettent de la douceur. Ce que produit cette page est d'un autre ordre : la certitude que la disparition ne sera pas totale, que dans quinze ans un petit-fils qui n'a pas connu cet homme pourra savoir son prénom, son métier, sa ville, ce qu'il disait.

La différence avec le kaddish est instructive, et le projet aurait tout intérêt à la brouiller — il ne doit pas. Le kaddish ne parle pas du mort. On y cherche en vain son nom, ses dates, ses mérites : c'est une doxologie araméenne qui sanctifie le Nom et demande la paix, et son efficacité tient tout entière à ce qu'elle est dite par quelqu'un, à haute voix, debout, devant dix autres, pendant onze mois, dans un lieu où

l'on doit se rendre. Le contenu est impersonnel ; l'acte est irremplaçable. Une fiche, c'est l'inverse exact : le contenu est personnel jusqu'au détail, et l'acte est nul — personne ne se lève, personne ne répond *amen*, rien n'oblige à revenir demain.

Ce qu'une plateforme peut faire, elle le fait ailleurs : elle garde le nom que la communauté, elle, ne gardera pas — le *minyàn* dira le kaddish pour un homme dont, dans trente ans, plus personne du quartier ne saura rien. Le rite tient la place du deuil ; le registre tient le nom. Les deux sont nécessaires et ils ne se remplacent pas.

Le projet n'a donc pas vocation à consoler. Il a vocation à ne pas laisser disparaître. Ce n'est pas la même chose, et il vaut mieux le dire à quelqu'un qui rentre du cimetière que le lui laisser découvrir.

7.8 Si le nom est dans la base, qui se souvient ?

Il reste la question la plus dure, celle que ce chapitre a repoussée jusqu'ici parce qu'elle menace tout le reste.

Une mémoire externalisée est-elle encore une mémoire ? Si le prénom de mon arrière-grand-mère est dans une base consultable, ai-je encore besoin de le savoir ? Et si je n'en ai plus besoin, l'ai-je encore ?

L'objection a l'âge de l'écriture, et le *Phèdre* la formule déjà : l'écrit produit l'oubli dans les âmes de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la mémoire. On peut répondre que l'objection a été perdue et que nous ne sommes pas plus bêtes que les rhapsodes. Ce serait un peu court. L'écriture a bien détruit quelque chose : personne aujourd'hui ne porte en soi ce que portait un récitant, et la civilisation juive elle-même, qui a mis par écrit sa Loi orale au moment où elle craignait de la perdre, a su qu'elle payait ce sauvetage d'un prix. Une chose écrite est disponible ; elle n'est plus incorporée.

Le risque propre à cet instrument est donc précis : que la disponibilité dispense de la transmission. Que le fils, sachant que c'est dans le livre, ne demande rien au père. Que le père, sachant que c'est dans le livre, ne raconte rien au fils. Alors le corpus grossirait pendant que la mémoire vivante continuerait de se vider, et nous aurions bâti, avec les meilleures intentions, une machine à rendre l'oubli confortable.

Nous n'avons pas de réponse théorique à cela, et nous nous méfions de celles qu'on pourrait construire. Nous avons une observation et un pari.

L'observation est que rien de ce qui est écrit ne transmet par le seul fait d'être écrit. Un Grand Livre qui n'est jamais lu n'a rien transmis, absolument rien ; il occupe de l'espace disque et fabrique une bonne conscience. Sur les mille quatre cent seize (1 416) livres publiés, il est probable qu'une part importante n'ait encore été lue par personne de la famille concernée, et c'est peut-être le chiffre le plus inquiétant du projet — plus que l'asymétrie entre les cent dix (110) comptes et les seize (16) contributions déposées, dont il est question ailleurs dans ce livre.

Le pari en découle. Le seul rempart contre l'externalisation est que le livre rede-vienne un objet de pratique. Qu'il soit lu à voix haute, un soir, par quelqu'un qui bute sur les noms. Qu'il soit imprimé et relié — c'est pour cela que chaque Grand Livre est imprimable, non par nostalgie du papier. Qu'il soit offert à un mariage, à une bar-mitsva, à un deuil. Qu'il soit contesté, surtout : que la tante dise que c'est faux, que le cousin apporte une photo qui prouve autre chose, parce qu'une famille qui se dispute sur ses morts est une famille qui les a encore. Le corpus ne vaut pas comme dépôt ; il vaut comme prétexte à parler.

Autant le dire clairement, pour finir : si dans dix ans les livres sont plus nombreux et les conversations plus rares, le projet aura échoué, quels que soient ses chiffres. Nous n'aurons pas construit un lieu de mémoire ; nous aurons construit un lieu de dépôt, ce qui est le nom poli d'un cimetière mieux tenu.

Zakhor n'est pas un verbe de stockage. C'est un impératif, à la deuxième personne, adressé à quelqu'un — et un impératif ne se conserve pas : il s'obéit, ou il se perd. Il faudra bien que quelqu'un, un jour de novembre, connaisse le prénom.

8 Le projet populaire

Une archive que le peuple écrit

Quinze. Au 29 juillet 2026, quinze (15) personnes ont déposé quelque chose sur la plateforme. Seize (16) contributions, pour cent dix (110) comptes ouverts et mille quatre cent seize (1 416) Grands Livres publiés. Le rapport n'est pas de un à cent, il est pire : seize (16) gestes humains contre un corpus de vingt mille cinq cent quatorze (20 514) chapitres. On peut faire de l'arithmétique là-dessus longtemps, elle ne dira jamais qu'une chose : nous avons construit une maison très vaste, nous en avons meublé toutes les pièces, et nous y avons reçu quinze visiteurs qui ont accepté de poser un objet sur une table. Le projet se dit populaire. Il l'est par destination, par architecture, par intention déclarée dans son manifeste — il ne l'est pas encore par le fait, et six semaines d'existence n'excusent rien, elles expliquent seulement. Ce chapitre part de ce chiffre nu et ne le quitte pas des yeux. Il essaie de comprendre ce que « populaire » voudrait dire ici, pourquoi les gens ne viennent pas, ce qui les ferait venir, et ce qui se briserait s'ils venaient tous à la fois.

8.1 Le peuple comme auteur, et non comme public

Il faut d'abord désamorcer le mot. « Populaire » ne veut pas dire populiste : le projet ne flatte aucun ressentiment et ne promet à personne une ascendance glorieuse — c'est même la première chose qu'il refuse. Il ne veut pas dire grand public : l'idée qu'il faudrait « rendre la mémoire accessible » en la rendant légère est une des paresseuses les mieux portées de l'époque. Il ne veut pas dire viral : une lignée ne se partage pas comme une recette. Populaire veut dire une chose précise et exigeante : que le peuple en soit l'auteur. Pas le bénéficiaire, pas l'usager, pas la cible — l'auteur. La mémoire d'un peuple ne peut pas être écrite pour lui. Elle peut être écrite par lui, avec des instruments, avec des méthodes, avec de l'aide, mais la main qui tient la plume doit être celle de quelqu'un qui a quelque chose à perdre dans l'affaire.

Le judaïsme moderne a fait trois fois cette expérience, et les trois fois elle a produit du matériau que les historiens professionnels n'auraient jamais pu constituer.

La première a un nom de code : Oyneg Shabes, « la joie du shabbat », parce qu'on se réunissait le samedi. Emanuel Ringelblum, historien de formation, travailleur social par nécessité, a organisé dans le ghetto de Varsovie une archive clandestine dont le principe était exactement inverse de celui de sa discipline. Il n'a pas voulu écrire l'histoire du ghetto ; il a voulu que le ghetto s'écrive lui-même. Des dizaines de collaborateurs — enseignants, rabbins, journalistes, employés de bureau, adolescents — ont rédigé, collecté, recopié, interrogé. On a fait circuler des questionnaires, commandé à des gens ordinaires des monographies sur leur propre ville, conservé les tickets de rationnement, les affiches, les tracts, les blagues, les prix du pain, les papiers d'école. Ringelblum tenait qu'il fallait écrire beaucoup, et par beaucoup de mains, parce qu'aucun observateur unique n'aurait la mesure de ce qui arrivait. En

août 1942, puis en février 1943, les caisses et les bidons de lait furent enterrés sous des immeubles de la rue Nowolipki. Deux dépôts ont été retrouvés, en 1946 et en 1950. Le troisième n'a jamais été retrouvé. Trois des collaborateurs seulement ont survécu ; Ringelblum a été exécuté en mars 1944, avec sa femme et son fils, après la découverte de la cachette où il se terrait. L'archive, elle, a tenu. Elle est l'une des sources les plus denses dont dispose l'historiographie de la destruction — et elle a été faite par des amateurs.

La deuxième expérience est antérieure et pacifique. Entre 1912 et 1914, S. An-ski — Shloyme Zanvl Rappoport, révolutionnaire devenu ethnographe, futur auteur du *Dibbouk* — a conduit dans les provinces de Volhynie, de Podolie et de Kiev une expédition ethnographique financée par la famille Günzburg. Il en a rapporté des milliers de photographies, des centaines de cylindres de cire, des objets rituels, des contes, des mélodies, des formules de guérison. Mais le plus remarquable n'est pas ce qu'elle a rapporté : c'est le questionnaire qu'elle a produit, *Dos yidishe etnografishe program*, publié en 1914, qui pose deux mille quatre-vingt-sept questions et suit l'existence d'un homme du berceau à la tombe — deux mille quatre-vingt-sept questions adressées à des gens qui ne se pensaient nullement comme dépositaires de quoi que ce soit. An-ski considérait que la création du peuple — ses chants, ses coutumes, ses légendes — formait une sorte de Torah orale, à côté de celle des livres, et qu'elle méritait le même soin philologique. C'est une idée que le projet reprend telle quelle, en changeant seulement d'instrument : le double registre, mémoire et histoire tenus en parité, n'est pas autre chose que la conviction d'An-ski passée dans une base de données.

8.2 Les livres du souvenir, ou le modèle exact

La troisième expérience est la plus importante pour nous, parce qu'elle est le modèle formel des Grands Livres de lignée, et qu'elle a été faite sans nous, sans machines, et sans historiens.

Après 1945, les survivants d'une même ville se sont regroupés — à Tel-Aviv, à New York, à Buenos Aires, à Melbourne — en associations de compatriotes, les *landsman-shaftn*. Ces associations ont produit, des années quarante aux années quatre-vingt-dix, plusieurs centaines de volumes, sans doute près d'un millier si l'on compte large : les *yizker-bikher*, les livres du souvenir. Un volume par shtetl détruit. Écrits en yiddish, en hébreu, parfois en anglais ou en espagnol, tirés à quelques centaines d'exemplaires, financés par souscription entre cousins et voisins d'exil, imprimés sur du mauvais papier, distribués de la main à la main. Jack Kugelmass et Jonathan Boyarin, qui en ont traduit et présenté un choix dans *From a Ruined Garden*, ont décrit ce corpus comme le monument que la communauté s'est élevé à elle-même faute de tombes. David Roskies, dans *Against the Apocalypse*, y a vu la reprise d'une très vieille forme juive de réponse à la catastrophe, celle des chroniques et des plaintes, transposée dans le format du livre imprimé moderne.

Ce qui frappe, quand on ouvre un de ces volumes, c'est l'absence totale de gêne méthodologique. On y trouve, dans le même chapitre parfois : une histoire savante de la communauté depuis le XVI^e siècle, avec dates d'octroi de privilèges et noms de rabbins ; la liste nominative des morts, rue par rue, avec les âges des enfants ; une photographie de classe de 1931 où quatre visages sur trente (30) sont identifiés et les autres légendés « nom inconnu » ; un plan de la ville dessiné de mémoire, quarante ans après, par un homme qui n'y est jamais retourné, avec la boucherie, la synagogue, le pont, la maison des Rosenberg ; le portrait affectueux du fou du village ; une recette de *kigl* ; deux pages de blagues locales ; un poème mauvais et bouleversant ; et le témoignage d'un survivant sur les trois jours d'août 1942. Personne, dans ces livres, ne s'est demandé s'il était légitime de mettre une recette de cuisine à côté d'une liste de déportés. Personne n'a hiérarchisé le savant et le vécu. Personne ne s'est excusé d'avoir dessiné une carte de mémoire au lieu de la relever au cadastre.

C'est déjà, exactement, le double registre. Et personne ne s'en est plaint — ni les familles, ni, à long terme, les historiens, qui utilisent aujourd'hui ces volumes comme sources de premier ordre tout en sachant parfaitement qu'un plan tracé de mémoire n'est pas un cadastre. Ils le savent parce que le livre le dit : la légende porte « dessiné de mémoire par... ». Toute l'affaire tient dans cette déclaration du registre. Un projet qui prétendrait faire mieux que les *yizker-bikher* en excluant la recette de cuisine se tromperait de leçon ; ce qui rend ces livres utilisables, ce n'est pas leur pureté, c'est leur franchise sur ce qu'ils mélangent.

Reste la différence, et elle est brutale. Les *yizker-bikher* ont été écrits par ceux-là mêmes qui avaient perdu. Ils étaient à la fois la source, l'auteur, le financeur et le lecteur. Personne ne leur avait proposé un brouillon. Nous, nous proposons un brouillon. C'est notre singularité, et c'est notre problème.

8.3 La page déjà écrite

Le geste ordinaire de toute plateforme collaborative consiste à tendre à quelqu'un une page blanche et à lui dire : racontez. Il a une vertu — il n'impose rien — et un défaut massif : la page blanche est le plus efficace des dispositifs de dissuasion. Devant elle, la quasi-totalité des gens s'aperçoivent qu'ils ne savent pas par où commencer, ni ce qu'on attend, ni si leur histoire est du bon calibre. Ils referment.

Le projet fait l'inverse. Quand quelqu'un cherche son nom, il ne trouve pas un formulaire : il trouve un livre. Un Grand Livre existe déjà pour sa lignée — six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) lignées sont documentées, mille cent deux (1102) d'entre elles ont leur livre publié — avec des chapitres, des dates, des lieux, des figures rattachées, une bibliographie, et une phrase quelque part sur ce que cette famille aura le mieux exprimé de la justice, de l'étude ou de la charité. On ne lui demande pas d'écrire. On lui demande de corriger. De contester. D'ajouter. De dire : non, mon arrière-grand-père n'est pas mort à Meknès, il est mort à Fès, et voici l'acte.

Il faut regarder ce renversement des deux côtés, parce que les deux sont vrais en même temps.

D'un côté, c'est le plus grand abaissement de seuil que nous connaissons. Corriger ne demande ni plan, ni style, ni sentiment de légitimité : il suffit de savoir une chose que le texte ignore, et tout le monde sait au moins une chose que le texte ignore. Corriger ne demande pas non plus de se juger intéressant, ce qui est l'obstacle numéro un. Et corriger donne immédiatement une mesure de son utilité : la phrase change, la version se dépose, le nom du contributeur reste attaché à l'amendement. Le brouillon fonctionne comme une amorce ; il transforme une question intimidante — « que savez-vous de votre famille ? » — en une série de questions fermées et supportables : ce nom est-il bien orthographié, cette date est-elle la bonne, connaissez-vous ce personnage.

De l'autre côté, il faut nommer la chose sans adoucissement : nous avons pris la main sur le récit d'autrui. Nous avons écrit le livre d'une famille qui ne nous l'avait pas demandé, et nous lui proposons aimablement de corriger notre version. Ce n'est pas un service neutre. Quiconque a déjà tenu la première rédaction d'un texte sait que celui qui écrit le brouillon a déjà gagné la moitié de l'argument : il a fixé le plan, l'ordre des faits, la place du silence, le ton. Une famille qui découvre son Grand Livre découvre en même temps qu'une instance extérieure a décidé de ce qui, chez elle, méritait un chapitre. Qu'elle puisse ensuite amender ne rétablit pas la symétrie ; l'amendement s'inscrit toujours dans une structure qu'un autre a posée. C'est l'objection de l'autorité, et elle est parfaitement fondée : qui nous a autorisés ? Personne. Nous répondons trois choses, dont aucune n'est une absolution. Que rien n'est effacé, donc que la version familiale ne remplace pas la nôtre mais ne peut pas non plus être écrasée par elle — les deux cohabitent, datées, signées. Que le registre est déclaré, donc qu'un lecteur voit toujours si une affirmation vient d'une archive ou d'une tradition. Et qu'une lignée peut demander le retrait de ce qui touche à des personnes vivantes, seule exception au non-effacement. Cela ne fait pas de nous les auteurs légitimes de la mémoire d'une famille. Cela fait de nous des rédacteurs d'une première version révocable, et nous devrions l'écrire en tête de chaque livre plutôt que de le loger dans une charte que personne ne lit.

8.4 Les raisons du silence

Pourquoi, alors, quinze ? Il serait commode d'attribuer ce chiffre à la seule jeunesse du projet. C'est une part de la réponse, ce n'est pas la réponse. Les raisons de ne pas contribuer sont nombreuses, sérieuses, et pour la plupart parfaitement rationnelles.

La première est la peur de mal faire. Une personne qui possède une information sur sa grand-mère ne sait pas si elle a le droit de l'affirmer. Elle croit se souvenir que la famille venait de Tétouan, mais peut-être était-ce Tanger ; elle n'a pas de document ; elle imagine qu'un site avec des bibliographies et des identifiants attend d'elle une preuve. Elle se tait par scrupule — c'est-à-dire pour la meilleure raison du monde. Le projet, qui a bâti tout son appareil sur la distinction entre l'établi, le probable, le

transmis et le conjecturé, devrait être le seul endroit où l'on peut dire « je crois me souvenir » sans honte. Encore faudrait-il que le dispositif de dépôt le dise à voix haute, et il ne le dit pas assez.

La deuxième est l'idée qu'on n'a rien d'important. Elle est presque universelle. Les gens pensent qu'une contribution valable serait une découverte : un rabbin célèbre dans l'ascendance, un acte du XVII^e siècle, un document inédit. Ils ne pensent pas qu'une photographie de mariage à Oran en 1954, avec quatre noms au dos, est exactement le matériau qui manque. Les *yizker-bikher* disent le contraire de ce qu'ils croient : ce qui a survécu, c'est la photo de classe légendée, pas la monographie savante.

La troisième est l'absence de destinataire visible. Déposer un souvenir sur un site, c'est parler à un mur : personne ne répond, on ne sait pas qui lira. La lettre à un cousin, elle, a un destinataire. Une plateforme qui ne rend pas visible le lecteur futur demande un acte de foi que peu de gens ont envie de faire un mardi soir.

La quatrième est la crainte d'exposer une famille. Les familles ont des morts qu'elles ne racontent pas, des divorces, des conversions, des dénonciations, des enfants nés ailleurs, des frères brouillés depuis 1968. Contribuer, c'est risquer de publier quelque chose qu'un cousin vous reprochera. L'album privé de lignée — ce second registre où l'on dépose sans publier — a été conçu pour cela, et il est très peu connu.

La cinquième est la plus perverse, et elle est le revers exact du renversement décrit plus haut : puisque c'est déjà écrit, c'est que c'est déjà fait. Une famille qui trouve son Grand Livre complet, illustré, chapitré, traduit, en conclut raisonnablement que le travail a eu lieu. Le brouillon qui devait provoquer la correction produit le soulagement. Nous avons construit un dispositif qui, par sa qualité même, décourage l'intervention. Il faudrait sans doute que les livres portent plus visiblement leurs trous — qu'un chapitre affiche « nous ne savons rien de la période 1880-1920 pour cette lignée » avec la même dignité typographique que le reste. On contribue à une lacune ; on ne contribue pas à un monument.

La sixième est matérielle. Déposer un document est pénible : retrouver la boîte, poser la photo sur une vitre, scanner, nommer, téléverser, décrire, dater. Chaque étape perd du monde. Une contribution qui demande vingt minutes est une contribution qui n'aura pas lieu.

La septième est démographique, et elle est la plus grave. La génération qui détient les archives — celle qui a connu les grands-parents, qui a les lettres, qui sait qui est sur la photo — est aussi celle qui utilise le moins ces outils. Les boîtes à chaussures sont chez des gens de quatre-vingts ans ; les comptes sont ouverts par des gens de quarante. L'intermédiation obligatoire du petit-fils est un goulet, et le temps travaille contre nous, avec une régularité qu'aucune ingénierie ne compense. C'est le fondement même de l'urgence du projet, et c'est aussi ce qui le prive de ses contributeurs les plus riches.

La huitième, enfin, est d'une trivialité désarmante : personne ne sait que le site existe. Un corpus n'est pas une audience. Nous avons publié mille quatre cent seize (1416) livres dans treize (13) langues et nous n'avons jamais mené la seule campagne qui compte, celle qui consiste à dire à une famille : votre nom est là.

8.5 Ce qui fait lever quelqu'un

Sur seize (16) contributions, on n'établit pas une science. On observe des occasions. Et ces occasions ressemblent beaucoup à celles que décrivent depuis des décennies les associations généalogiques, les archivistes de fonds privés et les collecteurs de témoignages.

Le premier déclencheur est la reconnaissance d'un nom. Pas d'un patronyme abstrait : d'un nom qu'on a entendu prononcer à table. Quelqu'un tombe sur « Bensimon de Mogador » ou sur « Halfon de Tunis » et quelque chose se referme dans sa poitrine. La reconnaissance précède l'intérêt ; elle ne se provoque pas par un argumentaire, elle se provoque par la présence du nom là où la personne cherche déjà.

Le deuxième, et de loin le plus puissant, est la colère. Une erreur sur sa propre famille fait se lever quelqu'un qui n'aurait jamais rien écrit spontanément. On ne contribue pas pour compléter, on contribue pour rectifier — parce qu'une inexactitude publiée sur les siens est ressentie comme une atteinte, ce qu'elle est. C'est un constat un peu humiliant pour la vertu, mais il est solide : l'indignation est le meilleur moteur de la contribution, et un brouillon imparfait recueille plus que rien du tout. Cela ne justifie pas de se tromper exprès. Cela justifie de rendre la correction immédiate, visible et gratifiante, et de remercier celui qui a rectifié plutôt que de défendre le texte.

Le troisième est la sollicitation d'un proche. Presque personne ne se met à la généalogie seul ; on s'y met parce qu'un cousin a écrit, parce qu'une nièce prépare un arbre pour un anniversaire, parce qu'un beau-frère a commencé et demande des dates. La contribution circule par les liens de parenté, pas par la publicité. Un contributeur en amène trois s'il est bien accueilli.

Le quatrième est le deuil. Un décès ouvre les tiroirs. On vide un appartement, on trouve des papiers en hébreu qu'on ne sait pas lire, des photographies sans légende, un livret de famille de Constantine. Les semaines qui suivent un enterrement sont, très concrètement, la période où la mémoire familiale est physiquement entre des mains vivantes et où elle peut aussi bien partir à la benne. Il faut le dire ainsi, sans délicatesse, parce que c'est ainsi que les archives disparaissent.

Le cinquième est l'anniversaire — le *yahrzeit*, la bar-mitsva où l'on veut parler du grand-père, la préparation d'un discours. Le sixième est l'enfant qui pose une question à laquelle on ne sait pas répondre : c'est peut-être le plus fréquent de tous, et le

seul qui produise une honte utile. Le septième est la photo retrouvée dans une succession, l'objet sans provenance, la lettre qu'on ne comprend pas et qu'on voudrait faire lire.

Ce que ces sept moments ont en commun : aucun n'est produit par la plateforme. Tous appartiennent à la vie des gens. Un projet populaire n'a donc pas à créer le désir de mémoire — il est déjà là, il traverse tout le monde plusieurs fois par décennie — mais à se placer sur le chemin de ces instants et à y être commode. Être là quand on cherche un nom sur un moteur de recherche. Être là quand on ne sait pas lire une inscription hébraïque et qu'on la photographie. Être là quand un notaire remet une caisse. Cela dessine un travail concret et sans gloire : indexation, référencement, formulaires courts, dépôt sans compte, réponse humaine dans les deux jours. La grandeur du propos ne dispense d'aucune de ces tâches, elle les rend obligatoires.

8.6 Le prix d'entrée et le goulet

Rien n'entre au patrimoine sans un humain. C'est la règle du pipeline : dépôt, analyse, relecture humaine, publication — et seule la dernière étape écrit. La machine peut lire un document, en proposer une transcription, suggérer un rattachement, signaler une contradiction avec un chapitre existant. Elle ne publie pas. Une personne identifiée regarde et décide.

Cette règle est le prix d'entrée de la crédibilité, sans rabais possible. Un corpus qui accepterait des dépôts en publication directe deviendrait en quelques mois ce que sont devenus la plupart des grands arbres généalogiques en ligne : un enchevêtrement où les erreurs se recopient plus vite que les corrections, où trois cousins ont rattaché le même homme à trois pères différents, où plus personne ne sait qui a affirmé quoi. La validation humaine distingue une archive d'un dépotoir consultable, et elle protège les contributeurs eux-mêmes : quelqu'un a lu, quelqu'un répond de la publication.

Et cette même règle est la faille par où le projet peut mourir de son succès. Seize (16) contributions se relisent en une soirée. Mille contributions par semaine — soit ce que produirait une couverture de presse réussie, ou l'adoption par une seule grande fédération communautaire — ne se relisent pas. À raison de vingt minutes par pièce déposée, ce qui est optimiste dès qu'il faut vérifier une date ou lire un document en judéo-arabe, mille contributions représentent plus de trois cents heures de lecture hebdomadaire. Aucune équipe bénévole ne tient cela, et aucune structure salariée ne le financera. Le jour où le projet devient populaire est donc, mécaniquement, le jour où il devient ingouvernable. Il faut le dire avant, pas après. Un projet qui n'a pas prévu son propre succès prépare une déception ; le nôtre, aujourd'hui, ne l'a pas prévu.

La seule réponse tenable n'est pas d'automatiser la relecture. Elle est de la distribuer. Le lecteur naturel d'un Grand Livre de lignée, ce n'est pas nous : ce sont les descendants de cette lignée. Ils savent des choses que personne d'autre ne sait, ils ont

un intérêt direct à l'exactitude, et ils sont exactement aussi nombreux que les contributions qu'ils produisent — la charge croît avec la ressource, ce qui est la seule structure d'échelle honnête. Cela suppose trois choses que nous n'avons encore qu'en partie. Que la relecture soit nominative : chaque validation porte le nom de qui l'a faite, et ce nom reste attaché à la version, comme la signature d'un scribe. Que la responsabilité soit graduée : on ne relit d'abord que ce qui touche sa propre lignée, on n'accède à un périmètre plus large qu'après un historique vérifiable. Et qu'un conflit ne se règle pas par vote : deux descendants qui affirment deux choses contraires ne sont pas départagés par la majorité, ils sont publiés tous les deux, datés, signés, dans le registre de la mémoire, avec la contradiction visible. Le non-effacement, ici, cesse d'être une politique d'archivage pour devenir un mécanisme de gouvernance : il permet de ne pas trancher, donc de ne pas expulser.

Une objection demeure : une communauté de relecteurs qui se recrute par la parenté reproduira les silences de la parenté. Les familles ont des versions officielles, et ceux qui les contestent sont rarement invités à valider. Nous n'avons pas de parade élégante. Nous avons seulement le registre déclaré et la version datée, qui permettent au dissident d'exister à côté de l'officiel plutôt que de devoir le renverser.

8.7 Ceux qui tiennent le classeur

Il faut enfin renoncer à une image. Le projet ne sera pas sauvé par une foule. Les foules ne relisent pas, ne vérifient pas, ne reviennent pas. Elles produisent des pics de trafic et des contributions de première visite qu'il faut nettoyer ensuite.

Ce qui portera le projet, s'il est porté, c'est quelques centaines de personnes acharnées. On les connaît. Il y en a une dans presque chaque famille juive un peu étendue, et on la reconnaît à quelques signes constants. Elle a entre soixante et quatre-vingts ans. Elle tient l'arbre depuis vingt ou trente ans, d'abord sur du papier millimétré, puis dans un logiciel acheté en 2003 et jamais mis à jour. Elle a un classeur, souvent plusieurs, avec des intercalaires et une écriture minuscule. Elle a écrit aux archives de Meknès, à un cimetière de Salonique, au consistoire de Livourne, et elle a gardé les réponses. Elle sait que le cousin d'Argentine s'est trompé sur la date de 1911 et elle le lui a dit trois fois. Elle a fait deux voyages sur place, dont un (1) pour relever des pierres tombales, et elle a les photos, mal cadrées, avec le doigt en haut à gauche. Elle est parfois insupportable, souvent seule dans son entreprise, et absolument fiable sur les quatre générations qu'elle a réellement travaillées.

Ces gens-là sont le vrai peuple du projet, et il faut les traiter comme tels — c'est-à-dire ni comme des utilisateurs, ni comme des bénévoles à remercier une fois l'an, mais comme des collègues. Ils n'attendent ni interface agréable ni gratification symbolique ; ils attendent qu'on ne perde pas leur travail, qu'on ne l'écrase pas, qu'on le cite avec leur nom, et qu'on leur réponde quand ils signalent une erreur. La plupart ont déjà été échaudés : une base commerciale a absorbé leur arbre et le revend par

abonnement, ou un neveu a perdu le fichier. La licence commune du projet — tout ce qui est publié est versé au bien commun, réutilisable, citable — n'est pas d'abord une position idéologique : c'est la seule promesse qui les intéresse.

Il faudrait donc, plus que des campagnes, une porte à leur usage : un moyen d'importer trente ans de classeur sans tout ressaisir, une reconnaissance nominative attachée à chaque chapitre corrigé, un interlocuteur humain, et l'assurance écrite que si le projet s'arrête, le corpus reste. Le reste — la foule, la visibilité, les comptes par milliers — importe moins qu'on ne croit. Trois cents obstinés qui versent chacun leur classeur produiraient un matériau que cent dix (110) comptes et une machine ne produiront jamais.

Reste à dire ce que nous savons et que le chiffre nu du début répète : quinze. Nous avons un corpus considérable et nous n'avons pas encore de peuple. Mille quatre cent seize (1416) livres, seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16698) pièces d'archives, trente et un mille (31000) personnes dans un arbre — et quinze mains. Tout ce que nous avons construit ne vaudra que par ce qui viendra s'y déposer, et rien ne garantit que cela vienne. Un corpus sans peuple est un cimetière bien tenu : les allées ratissées, les noms lisibles, les dates exactes, et personne pour dire à voix haute qui étaient ces gens.

9 L'arche de Noé du XXI^e siècle

Ce qu'on emporte, ce qu'on laisse

9.1 Un cahier des charges

Le texte donne des cotes. Trois cents coudées de long, cinquante de large, trente de haut ; du bois de gopher ; du bitume à l'intérieur et à l'extérieur ; trois ponts ; une porte sur le côté ; une ouverture ménagée en haut, achevée à une coudée près. Aucun autre passage de la Torah ne descend à ce degré de détail matériel avant les chapitres de l'Exode consacrés au Tabernacle. Ce n'est pas un récit de rêve : c'est une commande, avec des dimensions, des matériaux, un délai — cent vingt ans, dit une lecture rabbinique du verset sur les jours de l'homme — et un client qui ne discute pas les modifications.

On lit d'ordinaire Genèse 6 à 8 comme un mythe de catastrophe. On y lit rarement ce qu'il est aussi : la plus ancienne spécification technique conservée dans la mémoire d'Occident, et la seule dont le maître d'ouvrage précise, avant les matériaux, le principe de remplissage. Car le vrai cahier des charges n'est pas dans les coudées. Il est dans la clause qui suit : de tout être vivant, tu feras entrer deux de chaque espèce, un mâle et une femelle ; et de tout animal pur, sept paires. Le récit hésite d'ailleurs entre ces deux comptes, et l'exégèse a passé des siècles sur cette hésitation — la critique documentaire y voit la couture de deux sources, la tradition y voit une distinction de statut. Les deux lectures disent la même chose du point de vue qui nous occupe : quelqu'un a dû décider ce qui montait à bord, en quelle quantité, et selon quel critère.

Une arche est d'abord un tri. C'est son opération fondatrice, et tout le reste — la coque, le calfatage, la fenêtre, la durée du flottement — en découle. On ne construit pas un bateau pour tout emporter : on construit un bateau parce qu'on ne peut pas tout emporter. Le déluge est ce qui rend le tri obligatoire. Sans lui, la question ne se pose pas ; avec lui, elle ne se pose plus qu'une fois.

C'est pourquoi l'image de l'arche, si volontiers convoquée par les projets de conservation numérique, est belle et dangereuse. Belle, parce qu'elle nomme exactement l'urgence : quelque chose monte, il faut charger. Dangereuse, parce qu'elle flatte celui qui construit. L'arche installe son bâtisseur dans une position de juge — il décide des espèces — et lui accorde d'avance l'absolution du sauveteur : ce qu'il a laissé dehors, ce n'est pas lui qui l'a noyé.

Nous prenons l'image au sérieux, ce qui veut dire que nous allons la charger jusqu'à ce qu'elle craque. Elle craquera sur trois points au moins : le déluge dont il s'agit n'est pas de l'eau, le tri que nous pratiquons est l'inverse du sien, et la coque que nous avons construite n'est pas étanche. Ce qui restera de l'image après ces trois ruptures est peut-être plus utile que l'image intacte.

Notons d'abord ce que le texte, lui, ne promet pas. L'arche ne sauve pas le monde d'avant. Elle sauve de quoi recommencer, ce qui est autre chose, et le récit ne cache pas le coût : tout ce qui avait soufflé de vie dans les narines mourut. Les Grands Livres que nous publions ne sauvent pas les familles dont ils portent le nom ; ils sauvent de quoi les recommencer, chez quelqu'un, plus tard. La différence entre ces deux ambitions est exactement la différence entre une promesse tenable et une consolation.

9.2 Trois déluges qui n'attendent pas leur tour

De quel déluge parlons-nous ? La question mérite d'être traitée avec précision, faute de quoi l'image ne sert qu'à dramatiser. Il y en a trois, ils sont simultanés, et ils n'ont ni la même vitesse ni la même nature.

Le premier est démographique et il se referme sous nos yeux. Les derniers témoins directs du XX^e siècle juif — ceux qui ont vu de leurs yeux un *mellah* marocain avant les départs, une rue de Salonique avant 1943, un *shtetl* avant qu'il ne soit un mot d'anthologie — ont, au mieux, la fin de leur décennie devant eux. Ce n'est pas une prédiction : c'est une soustraction. Chaque année qui passe retire du monde une quantité de mémoire non écrite qu'aucune campagne de collecte ne rattrapera. Les grandes entreprises de recueil de témoignages, celle de la Shoah Foundation au premier chef, ont enregistré des dizaines de milliers d'entretiens, ce qui est immense et reste minoritaire. Et elles ont porté, légitimement, sur l'extrême ; la vie ordinaire — le loyer, la recette, la brouille, le métier du grand-oncle — n'a jamais été jugée digne d'un magnétophone. Ce déluge-là emporte surtout du banal, et c'est le banal qui manque.

Le deuxième est matériel et il travaille en silence. Les archives familiales ne sont pas détruites par des événements : elles sont dissoutes par des successions. Un appartement se vide en trois jours ; le carton du haut de l'armoire part avec le reste ; les photographies non légendées sont les premières jetées, parce que personne ne reconnaît personne. S'y ajoutent les incendies, les dégâts des eaux, les déménagements transcontinentaux où l'on choisit entre les papiers et la vaisselle — les familles juives du XX^e siècle en ont fait plus que leur part —, et surtout l'indifférence polie de la génération suivante, qui n'ose pas jeter et n'ouvre jamais. Ce déluge-là ne fait pas de bruit et n'a pas de date. Les seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16 698) pièces d'archives que le corpus héberge à ce jour sont, à l'échelle de ce qui se dissout chaque semaine, une poignée d'eau prise dans un fleuve.

Le troisième est nouveau, et c'est celui qui devrait nous occuper le plus. Nous en sommes dans le moment — proche, sinon commencé — où un document faux sera indiscernable d'un vrai. Non pas difficile à distinguer : indiscernable, au sens où l'examen interne du document, seul, ne permettra plus de trancher. Une photographie de famille peut être générée, avec le grain, le vignettage, la pose raide et l'inscription au dos. Une voix peut être clonée à partir de trente secondes d'enregistrement, avec l'accent et le raclement de gorge. Une lettre d'un aïeul peut être fabriquée dans son

français, sa graphie et ses fautes, sur un papier vieilli. Un acte de mariage rabbinique de 1874 peut être produit, en quelques secondes, dans une mise en page paléographique correcte.

Ce troisième déluge ne détruit pas les documents. Il détruit leur crédibilité — et il la détruit rétroactivement. C'est le point décisif, et il est mal compris. Le jour où fabriquer un document devient trivial, ce n'est pas seulement l'avenir qui devient suspect : c'est le passé. Toutes les pièces déjà versées, déjà numérisées, déjà publiées, se retrouvent dans une zone où l'on ne peut plus dire d'elles, par leur seul examen, qu'elles sont authentiques. Le doute est rétrospectif et il est gratuit : il suffit désormais qu'un contradicteur dise « c'est généré » pour que la charge de la preuve change de camp. La photographie de mariage de vos arrière-grands-parents n'a pas changé ; ce qui a changé, c'est qu'elle a cessé de se suffire.

Un archiviste dirait qu'on a toujours su fabriquer des faux — la Donation de Constantin, les Protocoles, les carnets de Hitler. C'est vrai, et cela ne console pas : le faux était une entreprise, coûteuse, rare, donc détectable par sa rareté même. Ce qui bascule n'est pas la possibilité du faux, c'est son prix. Quand le coût marginal d'un faux tombe à zéro, le rapport de force entre l'attestation et la suspicion s'inverse.

9.3 La chaîne de garde, ou ce qui reste quand le document ne prouve plus rien

De cette bascule découle une conséquence qui est, à nos yeux, l'argument le plus solide dont ce projet dispose — plus solide que le volume, plus solide que la couverture linguistique, plus solide que l'ambition.

Si le document ne prouve plus rien par lui-même, alors la valeur se déplace. Elle quitte la pièce et passe dans ce que la police scientifique et le droit appellent la chaîne de garde : la trace continue, documentée, non interrompue, de qui a détenu quoi, quand, dans quel état, et ce qui en a été fait à chaque étape. Une pièce à conviction dont la chaîne de garde est rompue est irrecevable, même si elle est authentique — parce qu'on ne peut plus l'affirmer. Symétriquement, une pièce dont la chaîne est intacte reste opposable même quand la pièce, isolée, serait imitable.

Voilà exactement la situation de la mémoire familiale au moment où nous écrivons. La question « cette photographie est-elle vraie ? » est en train de devenir insoluble. La question « d'où vient cette photographie, qui l'a déposée, à quelle date, sous quel nom, en disant quoi, qui l'a relue, et qu'est-ce qui a été modifié depuis » reste soluble — à condition qu'on ait pris la peine d'enregistrer ces réponses au moment du dépôt. Elles ne s'inventent pas après coup. C'est la seule chose qu'un projet de mémoire peut faire aujourd'hui qui ne sera pas rendue caduque dans cinq ans par un modèle plus habile.

Il faut mesurer le renversement. Le versionnement, l'horodatage, l'attribution nominative, la conservation des états antérieurs d'un texte, la mention du registre — mémoire ou histoire —, la trace des relectures, la conservation des désaccords : tout cela passait, il y a peu encore, pour des scrupules de bibliothécaire. Des raffinements de métier, dont un projet pressé pouvait faire l'économie sans grand dommage. Ce sont désormais les organes vitaux. Le versionnement n'est plus une commodité de travail : c'est ce qui distingue un souvenir d'une hallucination.

Concrètement, dans le corpus, cela prend la forme suivante. Chaque chapitre de Grand Livre — il y en a vingt mille cinq cent quatorze (20 514) — porte son historique de versions et son journal : on peut savoir ce qu'il disait avant, et quand il a changé. Chaque chapitre porte son registre, mémoire ou histoire, non pas pour hiérarchiser mais pour que le lecteur sache quel type d'énoncé il lit — un témoignage transmis n'est pas un acte d'état civil, et les confondre est déjà un faux. Chaque pièce d'archive porte son déposant, sa date de dépôt, son statut de relecture, et la relecture humaine est le seul geste qui écrive au patrimoine : le pipeline va du dépôt à l'analyse, de l'analyse à la relecture, de la relecture à la publication, et aucune machine ne franchit seule la dernière porte. Chaque image entrée dans un livre porte son ancrage — pièce d'archive de la plateforme, ville résolue par identifiant Wikidata, portrait sans homonyme — et à défaut d'ancrage vérifiable le livre reste sans image, ce qui arrive souvent et doit continuer d'arriver. Le principe de non-effacement, enfin, fait qu'un contenu contesté est déprécié et versionné, jamais retiré : on peut lire ce que nous avons cru, et lire pourquoi nous avons changé d'avis.

Ce dernier point est le plus contre-intuitif et le plus important. Un corpus qui corrige silencieusement ses erreurs devient, à terme, indistinguable d'un corpus qui n'en a jamais fait — c'est-à-dire suspect. La trace du repentir est une preuve d'honnêteté qu'aucune fluidité de style ne peut simuler. Nous avons donc plus intérêt à conserver nos versions fausses qu'à les faire disparaître : elles attestent que quelque chose s'est passé ici, avec des humains, dans le temps.

L'objection se présente d'elle-même, et elle est sérieuse. Une chaîne de garde n'est fiable que si le gardien l'est. Nos horodatages sont les nôtres ; nos journaux sont écrits par nos programmes ; rien n'empêche techniquement un administrateur de réécrire l'histoire de la base. La chaîne de garde interne prouve la cohérence, pas l'authenticité — elle prouve que nous n'avons pas triché *sans le dire*, à supposer que nous ne trichions pas dans le dire même. Il n'y a qu'une réponse honnête : sortir la preuve de chez soi. Publier les états successifs hors de la base, les déposer chez des tiers qui n'ont pas d'intérêt au récit, ancrer périodiquement une empreinte du corpus dans un registre que nous ne contrôlons pas, laisser des copies circuler chez des inconnus qui pourront comparer. Une chaîne de garde qui ne repose que sur la bonne foi de son gardien n'est pas une chaîne de garde : c'est une déclaration. Nous en sommes, sur ce point, au stade de la déclaration, et il faut l'écrire.

Il y a enfin une conséquence plus douce et plus juste. Si la valeur se loge dans la chaîne de garde, alors le témoignage oral déposé par une petite-fille, daté, signé, situé dans son registre, n'est pas d'une nature inférieure à l'article universitaire : il est d'une nature différente et d'une traçabilité comparable. La parité épistémique que le projet a inscrite dans son manifeste, et que le chapitre sur le registre et la voix examine pour elle-même, trouve ici son fondement le moins sentimental. Ce n'est pas par générosité que nous accueillons la voix familiale à égalité de dignité documentaire. C'est parce que, dès lors que la preuve interne s'effondre partout, ce qui vaut pour tous les documents est la manière dont ils sont entrés.

9.4 Babel contre la Guenizah

Reste le tri, et là notre arche cesse de ressembler à celle de Noé.

Nous avons fait le choix inverse du sien : ne pas trier. Tout garder. Ne jamais effacer, sauf le droit d'une personne vivante sur ses propres données, qui est une limite de droit et non une exception de doctrine. Ce choix a une raison technique triviale — le stockage est devenu presque gratuit, et un texte pèse si peu que la question du volume ne se pose plus en termes de coût — et une raison morale moins triviale : nous ne savons pas ce qui aura de l'importance. Personne ne le sait. La décision de jeter est une prédiction sur les questions que poseront nos successeurs, et l'histoire des archives est une longue suite de prédictions ratées.

Mais gratuit ne veut pas dire sans prix. Plus le corpus grossit, plus le signal s'y noie ; et l'abondance, passé un seuil, devient une autre forme de l'oubli. Ce n'est pas une inquiétude spéculative : mille quatre cent seize (1416) Grands Livres publiés, six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) lignées, treize mille sept cent soixante-deux (13762) figures, vingt-six mille cinquante et un (26051) documents — un lecteur qui arrive sans nom précis en tête n'y trouve rien, et un corpus où l'on ne trouve rien conserve sans transmettre. La distinction est celle-là même que Yerushalmi place au centre de *Zakhor* : l'injonction biblique ne commande pas d'accumuler, elle commande de transmettre. Une accumulation qui ne se donne pas à lire a la forme de la mémoire et la fonction de l'entrepôt.

Borges a écrit là-dessus la fable définitive, et elle nous vise. La bibliothèque de Babel contient tous les livres possibles : elle contient donc, quelque part, le catalogue exact de la bibliothèque, la biographie véridique de chaque lecteur, et l'histoire authentique de chaque famille du monde. Elle contient aussi toutes les versions fausses de chacun de ces livres, en nombre infiniment supérieur. Le résultat est qu'elle ne contient aucune information : là où tout est présent, rien n'est trouvable, et les bibliothécaires de la fable deviennent fous ou meurent en chemin. C'est le premier avertissement, et il porte contre nous d'autant plus durement que nos livres sont produits par une machine capable d'en produire indéfiniment. Un corpus qui peut croître sans limite risque de reproduire Babel par pure capacité.

Et puis il y a le contre-exemple, qui est juif, et qui dit exactement l'inverse.

Dans la synagogue Ben Ezra du Vieux-Caire, une pièce sans porte utile — la *guenizah* — a reçu pendant huit siècles tout écrit susceptible de porter le Nom, parce que la Loi interdit de détruire ce qui le porte. On n'y a rien trié. Les contrats de mariage y ont rejoint les brouillons d'écoliers, les lettres d'affaires les fragments de Talmud, les listes de commissions les responsa des gueonim. Quand Solomon Schechter en fit sortir, à partir de 1896, quelque cent quarante mille fragments pour Cambridge, on découvrit qu'on avait sous la main autre chose qu'un dépôt de textes sacrés : la vie ordinaire, matérielle, conjugale et commerciale d'une communauté entière du X^e au XIII^e siècle. Shelomo Dov Goitein en a tiré les cinq volumes d'*A Mediterranean Society*, qui reste l'un des tableaux les plus précis dont nous disposions d'un monde disparu. On y a retrouvé la lettre autographe de Maïmonide, oui. Mais l'apport majeur ne vient pas de là : il vient des listes de trousseau, des inventaires, des reçus, des plaintes d'épouses, de tout ce qu'aucun trieur raisonnable n'aurait conservé. La liste de commissions a valu davantage que le traité de théologie — non parce qu'elle vaut mieux, mais parce que le traité, nous l'avions déjà, et la liste, personne n'aurait pensé à la sauver.

Ces deux exemples se contredisent, et nous ne les réconcilierons pas. Babel dit : l'exhaustivité tue l'information. La Guenizah dit : le tri tue ce qui comptera. Les deux ont raison, dans des ordres différents — Babel parle de la lecture, la Guenizah parle de la conservation — et la tentation serait de conclure vite : gardons tout, et trions à la lecture. C'est ce que nous faisons, et il faut voir que ce n'est pas une réponse mais un déplacement du problème. Trier à la lecture, c'est confier le tri à un moteur de recherche, à un classement, à un algorithme de mise en avant ; c'est-à-dire remettre à une mécanique non délibérée la décision que Noé, lui, prenait à découvert. Le tri caché est plus dangereux que le tri assumé, parce qu'on ne peut pas en discuter.

La Guenizah, d'ailleurs, n'a pas été conservée par un dispositif de recherche. Elle l'a été par un interdit religieux, sans lecteur, pendant huit cents ans, dans une chambre où personne n'entrait. Sa réussite est celle d'un oubli bien scellé, pas celle d'une bonne indexation. Il se peut que ce soit la leçon la plus dérangerante : ce qui a sauvé la vie ordinaire du Caire fatimide, c'est qu'on n'a pas eu à s'en occuper. Nous, nous devons nous en occuper tous les jours, et cette obligation est notre principale fragilité.

9.5 La coque

Une arche doit flotter longtemps. C'est la quatrième objection du dossier, la plus matérielle, et celle à laquelle un projet numérique doit répondre sans détour, sous peine de n'être qu'une promesse à durée indéterminée.

L'inventaire des fragilités est court et accablant. Un nom de domaine se loue à l'année et cesse d'exister le jour où personne ne renouvelle. Un hébergeur ferme, se fait racheter, change de conditions. Une base de données dépend d'un moteur, d'une version, d'extensions ; dix ans plus tard le fichier existe et rien ne le lit. Une clé d'accès à un service tiers se périmé, et avec elle des fonctions entières. Un format se dé-

mode : les disquettes du recensement britannique de 1986, gravées dans un format propriétaire, ont failli devenir illisibles quinze ans plus tard, quand le manuscrit de Domesday, écrit en 1086, se consultait toujours. Un disque dur tient dix ans dans de bonnes conditions ; un support flash abandonné dans un tiroir perd sa charge en quelques années. Les rouleaux de la mer Morte ont passé deux millénaires dans des jarres, sous une falaise, sans intervention humaine — ce qui reste, à ce jour, la performance de conservation la plus impressionnante jamais réalisée, et elle a été obtenue par abandon.

Une stratégie sérieuse de survie ne consiste donc pas à choisir un bon support. Elle consiste à supposer que chaque support échouera, et à organiser la redondance en conséquence. Cela veut dire des copies multiples, en des lieux et sous des juridictions distincts, qui ne tombent pas ensemble. Cela veut dire des formats ouverts et documentés — du texte brut, du balisage lisible, des images en formats standardisés, un schéma de base exporté et décrit en clair — parce qu'un format dont la spécification est publique peut être relu par quelqu'un qui n'a jamais entendu parler de nous. Cela veut dire le dépôt auprès d'institutions dont l'horizon n'est pas celui d'une entreprise : bibliothèques nationales, archives universitaires, fondations documentaires, qui savent tenir des siècles parce que c'est leur métier.

Et cela veut dire, surtout, la licence. Le publié est versé au bien commun sous CC BY-SA 4.0, ce qui autorise n'importe qui, sans nous demander, à recopier l'ensemble, à le redistribuer, à le republier ailleurs, à en faire une version imprimée, à le verser dans un autre corpus. C'est là, et non dans nos sauvegardes, que se trouve le vrai plan de survie. Un corpus que des inconnus ont le droit de copier survit à la disparition de celui qui l'a produit ; un corpus verrouillé meurt avec son propriétaire, quelle que soit la qualité de son infrastructure. La leçon de l'imprimerie hébraïque le dit assez : ce qui a sauvé les textes, ce n'est pas la solidité d'un exemplaire, c'est le nombre d'ateliers qui avaient le droit et le moyen de le refaire.

Reste le dernier moyen, le plus archaïque et le plus efficace. Chaque Grand Livre est imprimable et fiable. Un volume tiré sur papier permanent — un papier désacidifié, à réserve alcaline, dont les normes de conservation créditent plusieurs siècles —, cousu, relié, posé sur l'étagère d'un descendant à Marseille, à Montréal ou à Petah Tikva, survivra à l'ensemble de l'informatique de ce projet. Il ne dépendra d'aucun renouvellement, d'aucun mot de passe, d'aucune société. Il se lira à l'œil nu, sans machine, par quelqu'un qui ne saura pas ce qu'était un site web. Il pourra être photographié, recopié, cité. Il aura, en prime, la seule qualité que le numérique ne procure jamais : quelqu'un devra décider de le jeter, et devant un livre relié qui porte le nom de sa famille, on hésite.

Disons-le sans précaution : le papier est la stratégie de sauvegarde la plus avancée dont nous disposons. Le numérique n'est pas la forme finale de ce travail, c'est son atelier — l'endroit où l'on assemble, corrige, traduit, relie les pièces entre elles à une

vitesse que le papier ne permet pas. La forme finale est un objet posé chez quelqu'un. Un projet de mémoire qui n'imprime pas se fie à un support dont il connaît la fragilité, ce qui n'est pas de la confiance mais de la distraction.

9.6 Noé n'était pas le peuple

Il faut maintenant regarder la partie inconfortable de l'image, celle qu'on cite rarement.

L'arche n'est pas construite par le peuple. Elle est construite par un homme — juste dans ses générations, précise le texte, formule que le Talmud discute âprement : juste absolument, ou seulement par comparaison avec des contemporains si mauvais que la barre était basse ? — et par sa famille immédiate. Autour, on ne participe pas. Le midrash raconte que les contemporains passaient et raillaient, demandant à quoi servait ce bateau si loin de la mer. Noé n'a convaincu personne. Il n'a d'ailleurs pas essayé : contrairement à Abraham qui discute pour Sodome, contrairement à Moïse qui plaide pour son peuple, Noé ne dit pas un mot pour sauver qui que ce soit. Il obéit, il construit, il embarque. La tradition le lui a reproché.

C'est une image inconfortable pour un projet qui se veut populaire, et elle décrit pourtant assez exactement sa situation présente. Cent dix (110) comptes membres. Seize (16) contributions déposées. Mille quatre cent seize (1416) livres publiés. Une famille et quelques amis construisent une coque considérable pendant que ceux dont elle porte les noms ne sont pas là — non par mépris, mais parce qu'ils ne savent pas encore qu'on bâtit, ou parce qu'ils ont autre chose à faire, ou parce que l'idée qu'une machine écrive le livre de leur famille leur paraît, à juste titre, discutable. Le chapitre sur le projet populaire traite cette asymétrie pour elle-même ; ce qui nous occupe ici est plus étroit, et plus gênant.

Gênant, parce que la position de Noé accorde d'avance à celui qui l'occupe une bonne conscience que rien ne justifie. On construit pour les autres, sans les autres ; on décide en leur nom ; et le fait qu'ils n'aient rien demandé se convertit insensiblement en preuve qu'ils avaient tort. C'est très exactement l'objection d'autorité que le dossier nous impose d'affronter : qui nous a autorisés à écrire le Grand Livre d'une famille qui ne l'a pas demandé ? La réponse « le déluge monte » est une réponse de Noé, et elle ne suffit pas. Elle explique l'urgence, elle ne fonde pas le droit.

Nous n'avons trouvé qu'un correctif praticable, et il est modeste : construire une arche dont la porte reste ouverte dans les deux sens. Que toute famille puisse entrer, corriger, contester, déposer, et que sa contestation soit conservée à côté du texte au lieu de le remplacer en silence. Que le livre publié soit copiable par n'importe qui, ce qui retire au bâtisseur son pouvoir de dernier mot. Que rien ne soit verrouillé de telle sorte qu'il faille notre permission pour continuer sans nous. Une arche dont on peut sortir, et qu'on peut reconstruire ailleurs, n'est plus tout à fait l'arche du récit — c'est peut-être ce qu'elle a de mieux à faire.

Le texte, du reste, ménage une ouverture qu'on remarque peu. Noé ouvre la fenêtre. Il lâche le corbeau, puis la colombe, puis la colombe encore, et attend qu'on lui rapporte de l'extérieur une nouvelle qu'il ne peut pas obtenir de l'intérieur. Le bâtisseur, à la fin, dépend d'un oiseau et d'une feuille d'olivier. Il n'y a pas de meilleure description de ce qu'un projet de mémoire doit à ceux qui viennent lui dire, du dehors, que la terre est réapparue quelque part.

9.7 L'arc retourné

Ce qui se passe ensuite est rarement cité dans les usages inspirants du récit. Noé sort, bâtit un autel, puis plante une vigne, boit du vin, s'enivre et se découvre sous sa tente. Suit une scène familiale sordide, un fils qui voit, deux qui reculent en couvrant leur père, et une malédiction au réveil. Le premier geste de l'humanité recommencée est une ivresse, et la première parole du survivant est une imprécation contre sa descendance.

La tradition n'a pas maquillé cela. Elle n'a pas fait de Noé un héros sans reste. Elle a laissé, à quelques versets du sauvetage, l'image d'un homme que ce qu'il a traversé n'a pas rendu meilleur, et dont la famille sauvée se déchire aussitôt. C'est une honnêteté que nos projets commémoratifs feraient bien de méditer : sauver ne guérit pas. Un descendant qui recevra le Grand Livre de sa lignée n'en sera pas apaisé pour autant ; il y trouvera peut-être une brouille qu'il ignorait, un métier qui le gêne, un silence dont il aurait préféré qu'il le reste. Le corpus rendra à certaines familles des choses qu'elles n'avaient pas demandé à savoir. C'est le prix du non-effacement, et il se paie chez le lecteur, pas chez nous.

Et puis vient le signe. Dieu place dans la nuée son *qeshet* — le mot hébreu ne désigne pas un ornement météorologique mais une arme, l'arc du guerrier, celui dont on tire des flèches. Le signe de l'alliance est un arc dont la corde est tournée vers le ciel et les pointes détournées de la terre : une arme suspendue, retournée contre celui qui la tenait. La promesse qu'elle scelle est étroite. Elle ne dit pas que le mal a cessé — le verset précise même l'inverse, que le penchant du cœur de l'homme est mauvais dès sa jeunesse, et c'est justement pour cela qu'il n'y aura plus de déluge. Elle ne dit rien de ceux qui sont morts. Elle ne répare pas le monde d'avant : elle s'engage seulement sur l'avenir.

Nous n'avons rien de plus à promettre. Ce que nous sauvons ne rachète pas ce qui a été perdu, et ce qui a été perdu est sans commune mesure avec ce qui reste : les familles dont aucun nom n'a survécu, les communautés dont il ne subsiste pas une ligne, les milliers de vies dont le dernier témoin est mort la semaine dernière sans qu'on lui ait posé de question. Aucun corpus ne les rendra. Mille quatre cent seize (1416) livres ne sont pas une réparation ; ce sont mille quatre cent seize (1416) commencements, six semaines après le premier, dans un projet dont personne ne sait s'il tiendra.

L'arche ne sauve pas le monde. Elle emporte de quoi le recommencer, et elle laisse dehors l'essentiel. La seule chose qu'on puisse honnêtement mettre dans la nuée, au-dessus de ce travail, c'est un arc retourné : l'engagement de ne pas ajouter d'oubli à l'oubli, à partir de maintenant.

10 Morphologie des lignées

Ce que six mille quatre cent quarante (6440) histoires ont en commun, et ce qu'elles refusent de partager

Dans la table des lignées, à la ligne du patronyme Chkeran, le corpus dit ceci : nom d'origine arabe, diminutif de Choukrora, « le petit blond, le petit rouquin » ; au vingtième siècle, extrêmement rare, porté semble-t-il par une seule famille à Meknès. Une phrase et demie. Aucune date, aucun lieu ancré, aucune figure rattachée, aucun Grand Livre. C'est tout ce que nous savons des Chkeran, et c'est vraisemblablement tout ce que le monde en sait. Trois lignes plus loin, à la ligne Lampronti, le corpus rattache deux cent trente-cinq (235) pièces d'archives datées entre 1701 et 1800 à une seule famille de Ferrare. Entre ces deux lignes tient tout ce chapitre.

Six mille quatre cent quarante (6440) lignées documentées, mille quatre-vingt-quinze (1095) d'entre elles pourvues d'un Grand Livre chapitré, treize mille neuf cent soixante-huit (13968) chapitres, près de six millions de mots : l'objet est assez vaste pour qu'on lui pose une question qu'aucune monographie familiale ne permet de poser. Les histoires de familles juives ont-elles une *forme* ? Non pas un destin commun, ce qui serait une thèse théologique, mais une morphologie : des articulations qui reviennent, des seuils partagés, des courbes qui se ressemblent. C'est une question d'anatomiste, pas de mémorialiste. Elle suppose qu'on traite provisoirement six mille quatre cent quarante (6440) familles comme des spécimens, ce qui est une violence, et qu'on rende ensuite à chacune ce que la comparaison lui a pris.

Un mot sur ses chiffres, qui ne sont pas ceux du reste de l'ouvrage. Le livre relève ses nombres dans la base chaque nuit et les rafraîchit tout seul ; ce chapitre-ci, non. C'est une mesure, prise le 29 juillet 2026 sur l'état du corpus ce jour-là, et une mesure ne se met pas à jour : ses moyennes, ses seuils et ses pourcentages forment un système où l'on ne peut pas remplacer un terme sans refaire tous les autres. Les nombres qui suivent sont donc ceux d'une date, comme le relevé d'un carottage. Le corpus, lui, a grossi depuis.

Ce chapitre s'y risque, en annonçant sa limite : ce qu'il mesure n'est pas le peuple juif, c'est un corpus, un assemblage de sources choisies par quelques personnes en six semaines et rédigé pour l'essentiel par une machine. Chaque régularité décrite ici est donc doublement suspecte — elle peut dire quelque chose des familles, elle peut ne dire que quelque chose de nos sources et de nos automatismes. Distinguer les deux est le seul travail sérieux que ce chapitre puisse accomplir, et nous n'y parviendrons pas toujours.

10.1 Ce que six mille quatre cent quarante (6 440) familles ont en commun

Commençons par les creux, car ils sont plus instructifs que les pleins.

Sur les six mille quatre cent quarante (6 440) lignées de la base, sept cent cinquante (750) seulement portent une date de première attestation, et quatre cent trente-deux (432) une date de dernière attestation. Neuf cent sept (907) ont au moins un lieu résolu par identifiant géographique, deux mille deux cent cinquante-six (2 256) une aire de diaspora, deux mille six cent trente-quatre (2 634) une figure notable rattachée. Six cent trente-quatre (634) n'ont pas une ligne de description, et cinq mille quatre-vingt-cinq (5 085) — près de quatre lignées sur cinq — en ont moins de cent soixante (160) caractères, la longueur d'un ancien message téléphonique. Le premier fait morphologique du corpus est donc négatif : *la plupart des lignées juives documentées ne sont pas des récits, ce sont des noms*.

Cela posé, cherchons ce qui se répète chez celles qui parlent.

Le déplacement. Il est partout, et il est structurel jusque dans la syntaxe des champs. Mille trois cent soixante-dix-huit (1 378) lignées ont une région d'origine qui n'est pas un lieu mais un trajet : le champ contient une flèche, une virgule ou une barre oblique. Maïmon : Cordoue → Fès → Le Caire. Abarbanel : Séville → Portugal → Italie. Benveniste : Narbonne → Barcelone → Istanbul. Del Medigo : Candia, Padoue. Nassy : Portugal, Amsterdam, Surinam. Ce n'est pas une figure de style de rédacteur : c'est la seule manière d'écrire l'origine d'une famille dont l'origine est un mouvement. Six cent soixante-trois (663) lignées ont deux aires de diaspora ou davantage ; mille cinq cent trente-sept (1 537) n'en ont qu'une, ce qui, dans presque tous les cas examinés, signifie que la seconde n'a pas encore été documentée plutôt qu'elle n'a pas existé. Nous n'avons pas trouvé, dans le corpus, une seule lignée dont l'histoire tienne dans une seule ville pendant plus de trois siècles. Nous ne prétendons pas qu'il n'en existe pas : nous disons que le corpus n'en contient aucune, et que c'est déjà un fait.

Le seuil. Il est net, et il est le résultat le plus solide de ce chapitre, parce qu'il ne vient pas des livres écrits par la machine mais de l'arbre généalogique de référence, trente et un mille deux cent dix-sept (31 217) personnes issues d'un fichier généalogique déposé par une famille et fusionné dans la base. Vingt-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (27 099) de ces personnes portent une année de naissance. Deux cent soixante et onze (271) sont nées avant 1750 — un (1) pour cent. Mille trois cent cinquante-trois (1 353) avant 1800 — cinq (5) pour cent. Six mille cinquante-deux (6 052) avant 1850 — vingt-deux (22) pour cent. Par demi-siècles, la courbe est une falaise vue de dos : quatre-vingt-huit (88) naissances documentées entre 1700 et 1749, mille quatre-vingt-deux (1 082) entre 1750 et 1799, quatre mille six cent quarante-trois (4 643) entre 1800 et 1849, douze mille cent quinze (12 115) entre 1850 et 1899. L'année de naissance médiane de l'arbre est 1881.

Ce mur a un nom. Il porte les dates de l'entrée des Juifs dans l'état civil des États modernes : patente jôséphine de 1787 dans les terres des Habsbourg, décret napoléonien de 1808 en France, lois successives des États allemands et de l'Empire russe dans le premier tiers du dix-neuvième siècle, registres consulaires et coloniaux au Maghreb et au Levant. Avant ce seuil, une famille juive ordinaire n'était pas *écrite* par l'État ; elle l'était par sa communauté, dans des registres de synagogue, des contrats de mariage, des livres de confrérie, des pierres tombales — corpus fragile, dispersé, souvent détruit. La généalogie juive butte donc presque toujours sur le même mur, et ce mur n'est pas fait de silence familial : il est fait de l'absence d'un appareil d'écriture publique. La mémoire des Juifs a été longtemps plus solide que leurs archives, et c'est exactement la situation que Yerushalmi décrit dans *Zakhor* lorsqu'il rappelle qu'une civilisation peut être obsédée par le souvenir sans produire d'historiographie.

Le nom qui bouge. Trois mille cinq cent trente-cinq (3 535) lignées portent au moins une variante orthographique attestée ; la médiane est de trois variantes, la moyenne de trois virgule quatre, et le maximum de quarante-quatre (44), pour le patronyme Encaoua. Suivent Drai avec trente-neuf (39), Abouhatsira avec trente-huit (38), Askenazi avec trente-six (36). Un patronyme juif n'est pas une graphie : c'est une nébuleuse de graphies, produites par autant de scribes, de langues et d'administrations que la famille a traversés. Sur les deux mille sept cent trente et un (2 731) lignées dont nous avons pu qualifier la nature du nom, deux mille quarante-cinq (2 045) sont des patronymes de filiation, deux cent soixante-dix (270) des noms ornementaux — Rosenblum, Kornblum, Zuckerbrot, Perlstein —, cent quarante-deux (142) des toponymes, cent dix-huit (118) des noms de métier, quatre-vingt-treize (93) des noms de lignage rabbinique, douze (12) des matronymes, formés sur le prénom d'une aïeule : Rivkin de Rébecca, Dworkin de Déborah, Zipkin de Tsippora, Sorkin de Sora.

Le métier. Ici, le corpus ne permet pas d'établir ce qu'on voudrait savoir : il n'existe pas de champ « profession » sur une lignée, et les cent dix-huit (118) noms de métier ne renseignent que sur l'instant de la nomination, pas sur la durée d'une activité. On peut seulement dire ce que les descriptions mentionnent : cinq cent quarante-deux (542) lignées évoquent un rabbin, cent vingt-neuf (129) le commerce, la banque ou le négoce, quarante-cinq (45) la médecine, dix-sept (17) l'imprimerie. Et dans les livres de lignée, mille cinq cent vingt-cinq (1 525) titres de chapitre contiennent un mot du registre lettré — rabbin, Talmud, halakha, synagogue, livre, imprimerie — contre deux cent cinquante-six (256) pour l'ensemble des métiers et du commerce. Six fois plus de chapitres sur l'étude que sur le travail : un déséquilibre qui en dit plus sur l'archive que sur les familles.

La communauté. Elle n'a pas de champ non plus, mais elle est le liant implicite de presque toutes les notices : deux cent soixante-seize (276) lignées sont rangées parmi les *toshavim*, les autochtones du Maghreb, et vingt-sept (27) parmi les *megorashim*, les expulsés d'Espagne — une distinction maintenue pendant quatre siècles dans les synagogues, les rites et les mariages, et qui prouve à elle seule que l'appartenance familiale se pensait à l'intérieur d'un cadre collectif.

De tout cela on peut tirer une phrase, et nous la formulons pour pouvoir la détruire.

Invariant de la lignée juive : une famille juive documentée est une chaîne de transmission qui s'est déplacée au moins une fois, dont le nom a changé de graphie à chaque déplacement, dont la trace écrite continue commence avec son inscription dans l'état civil d'un État moderne, et dont la mémoire antérieure à ce seuil ne subsiste que si elle a été portée par un livre.

La phrase est vraie du corpus. Elle est fausse comme énoncé sur le peuple juif, pour au moins quatre raisons.

Elle écrase d'abord les familles qui n'ont pas bougé, et il y en a. Les communautés juives d'Iran, du Yémen, du Kurdistan, de la vieille Rome ont des continuités locales de très longue durée ; si le corpus ne les montre pas, c'est parce qu'il documente mal l'Orient — vingt-neuf (29) lignées ancrées à Téhéran, trente (30) à Alep, contre soixante-treize (73) à Londres. L'invariant du déplacement est peut-être un invariant de nos sources européennes.

Elle écrase ensuite les lignées maternelles. Toute la morphologie décrite ici est celle du patronyme, donc de la transmission par les pères, dans une tradition qui transmet pourtant l'appartenance par les mères. Douze (12) matronymes sur deux mille sept cent trente et un (2731) noms qualifiés : l'écart est le portrait de l'archive, pas de la parenté.

Elle écrase encore la différence entre une famille et un nom. Six mille quatre cent quarante (6440) lignées ne sont pas six mille quatre cent quarante (6440) familles : ce sont des patronymes, dont certains recouvrent des dizaines de maisons sans lien. Le corpus refuse par principe d'établir une filiation par ressemblance de nom, ce qui est honnête, mais laisse l'unité de compte flottante.

Elle écrase enfin les familles qui ont cessé d'être juives — les seules dont l'invariant ne dit rien, parce qu'elles ne sont plus nulle part.

10.2 La plus petite histoire qui les contient toutes

Renversons la question. Plutôt que le dénominateur commun — ce qui reste quand on a tout retranché —, cherchons le plus petit ensemble qui contienne le tout : quelle est la plus brève histoire dans laquelle six mille quatre cent quarante (6440) familles tiennent sans qu'aucune soit exclue ?

Le corpus permet d'en construire une esquisse, et elle est stupéfiante de brièveté.

Commençons par les villes. Neuf cent sept (907) lignées disposent d'au moins un lieu ancré ; cela produit mille six cent trente-quatre (1634) rattachements répartis sur trois cent quarante et un (341) villes distinctes. Or vingt-huit (28) villes suffisent à couvrir la moitié de ces rattachements, et cent trois (103) à en couvrir quatre cinquièmes. Vingt-huit (28). Dans l'ordre : Jérusalem, quatre-vingt-dix (90) rattachements ; Londres, soixante-treize (73) ; Fès, quarante-deux (42) ; Bagdad, quarante et un (41) ; Amsterdam, Rome et New York, quarante (40) chacune ; Livourne, Vienne et Salonique, trente-sept (37) ; Tunis, trente-deux (32) ; Alep, trente (30) ; Téhéran, vingt-neuf (29) ; Venise, vingt-huit (28) ; Le Caire, vingt-quatre (24) ; Berlin, vingt-trois (23) ; Prague, vingt-deux (22) ; Oran, dix-neuf (19) ; Ferrare, dix-huit (18) ; Brooklyn, dix-sept (17) ; Alexandrie, quinze (15) ; puis Varsovie, Istanbul, Florence, Babylone, Sofia, Constantine, Mantoue et Turin. On pourrait tenir l'histoire de la moitié du corpus dans une liste qu'on récite en une minute.

Passons aux ruptures. Le corpus n'a pas de champ « événement », mais les titres de chapitres en tiennent lieu. Sept cent trente-deux (732) titres sur treize mille neuf cent soixante-huit (13968) nomment un exil, une expulsion, une dispersion, un départ, un exode, une migration ou une émigration ; deux cent trente-deux (232) nomment la Shoah, la déportation ou l'épreuve du vingtième siècle. En croisant les régions d'origine, les dates d'attestation et les récits, on retrouve toujours les mêmes charnières : la dispersion méditerranéenne d'après le second Temple ; les expulsions de l'Europe médiévale ; 1492 et l'éclatement séfaraïte, que vingt-sept (27) notices nomment explicitement ; l'installation ottomane et italienne des exilés ; l'émancipation et l'entrée dans l'état civil, entre 1787 et 1870 ; la migration de masse vers l'ouest à partir de 1881 ; la destruction européenne de 1939-1945 ; et la double sortie d'après-guerre — les pays arabes et musulmans d'un côté, l'Europe de l'Est de l'autre — dont les aires de diaspora gardent la trace : quatre cent soixante-dix (470) lignées aboutissent aux États-Unis, quatre cent douze (412) en Israël, deux cent vingt et un (221) en France.

Ajoutons enfin une poignée de métiers — l'étude, le commerce, la médecine, l'artisanat du tissu et du métal, l'imprimerie, le change — et le compte y est. Six mille quatre cent quarante (6440) familles tiennent dans une histoire faite d'une trentaine de villes, de sept ou huit ruptures et d'une demi-douzaine de métiers.

C'est ici qu'il faut être impitoyable, car cette élégance est peut-être un mensonge.

Trois objections, dans l'ordre de gravité croissante.

La première est banale : nous ne mesurons que ce qui est ancré. Les mille six cent trente-quatre (1634) rattachements de lieux concernent neuf cent sept (907) lignées sur six mille quatre cent quarante (6440), soit quatorze (14) pour cent du corpus. Les cinq mille cinq cent trente-trois (5533) autres n'ont pas de ville. La concentration observée est donc celle des familles que nous avons su ancrer — c'est-à-dire, pour l'essentiel, celles dont une figure notable a une page dans une encyclopédie. Jérusalem, Londres, Amsterdam et New York sont les capitales de la *notoriété* juive, pas nécessairement celles de la vie juive.

La deuxième est plus sérieuse : le corpus a des veines. Mille vingt-huit (1028) lignées portent, dans leur champ de période, la mention « Schaerf 1925 », et neuf cent trente-deux (932) citent dans leur description l'ouvrage de Samuel Schaerf, *I cognomi degli ebrei d'Italia*, publié à Florence en 1925. Voilà pourquoi la première région d'origine du corpus est l'Italie, avec mille douze (1012) lignées — plus que la Pologne, l'Allemagne, la France et le Maroc réunis. Il n'y a pas eu plus de familles juives en Italie qu'en Pologne ; il y a eu, en 1925, un homme qui a dressé un répertoire des patronymes juifs d'Italie, et ce répertoire est entré d'un bloc dans notre base. Deux cent vingt-huit (228) notices citent de même le dictionnaire onomastique de Maurice Eisenbeth sur les Juifs d'Afrique du Nord, paru en 1936 ; deux cent onze (211) citent les listes du site Dafina sur les noms des Juifs du Maroc ; six cent vingt-neuf (629) s'appuient sur Wikidata. La géographie de notre corpus est d'abord la bibliographie de nos sources. Quand nous croyons lire le peuple juif, nous lisons Schaerf, Eisenbeth et Wikidata.

La troisième objection est la plus grave, et elle vise l'instrument lui-même. Sur les mille quatre-vingt-quinze (1095) Grands Livres de lignée publiés, quatre cent soixante-quatorze (474) — quarante-trois (43) pour cent — ouvrent leur premier chapitre substantiel sur le nom : « L'étymologie et le sens du nom », « Le nom et son énigme », « Un nom dans le répertoire de Schaerf ». Ce n'est pas une découverte sur les familles juives, c'est une signature de rédaction : lorsqu'un modèle de langue reçoit pour toute matière un patronyme et deux lignes d'onomastique, il commence par ce qu'il a. De même, les treize mille neuf cent soixante-huit (13 968) chapitres se répartissent en neuf mille sept cent vingt-six (9 726) chapitres de registre « histoire », deux mille sept cent onze (2 711) de registre « mémoire » et mille cinq cent trente et un (1 531) à double registre : le corpus penche massivement du côté de l'établi documentaire, non parce que les familles juives auraient peu de mémoire, mais parce que personne, ou presque, n'est encore venu déposer la sienne.

Alors : découverte ou artefact ? Les deux, et il faut savoir dire lequel est lequel. Le seuil de la fin du dix-huitième siècle est une découverte — il provient d'un fichier généalogique familial que la machine n'a pas écrit, il est massif, et il est cohérent avec ce que l'historiographie sait de l'état civil. La mutation du nom est une découverte, adossée à trois mille cinq cent trente-cinq (3 535) relevés de variantes issus de dictionnaires imprimés. Le déplacement en est probablement une, mais amplifiée par notre biais européen. En revanche, la concentration urbaine, l'omniprésence du nom en ouverture des livres et la prééminence du registre historique sont, pour une part que nous ne savons pas quantifier, des artefacts : de nos sources, de notre pipeline, de nos prompts. La liste des vingt-huit (28) villes cardinales est une belle chose. Elle n'est pas encore une thèse.

10.3 Portrait d'une famille qui n'existe pas

Écrivons maintenant l'histoire de la famille moyenne du corpus. La fiction statistique est un genre dangereux, et il faut dire tout de suite ce qu'elle est : le récit qui suit est une construction dont chaque paramètre est tiré d'une médiane ou d'un mode réellement calculés, et qui ne correspond à aucune famille existante. Il n'a pas plus de réalité que l'homme moyen de Quetelet, qui n'a jamais dîné avec personne. C'est son intérêt : en l'écrivant, on voit ce que la moyenne fabrique et ce qu'elle détruit.

Les paramètres, d'abord. Première attestation : 1800, médiane des dates de début connues, avec un premier quartile à 1620 et un troisième à 1879. Profondeur généalogique : quatre virgule deux générations, médiane calculée sur huit cent trente-huit (838) patronymes de l'arbre de référence comptant au moins cinq personnes datées ; le neuvième décile est à sept virgule quatre. Variantes du nom : trois. Ville la plus fréquente du corpus : Jérusalem — mais celle d'une famille *ordinaire*, non notable, serait plutôt une ville moyenne du Maghreb ou de l'Europe centrale, et le corpus ne permet pas encore de l'établir. Livre : onze (11) chapitres, quatre mille cinq cent cinquante-neuf (4559) mots. Registre : deux tiers d'histoire, un cinquième de mémoire.

Voici donc les Salem — nom que nous avons formé pour l'occasion et qui ne renvoie à aucune notice de la base.

La première trace écrite des Salem est un acte de commerce, ou peut-être un contrat de mariage, daté des environs de 1800, dans une ville de vingt mille (20 000) habitants dont la communauté juive occupe trois rues. Le nom y est orthographié d'une manière que leurs descendants ne reconnaîtraient pas. Ce document ne raconte rien : il enregistre. Il dit qu'un homme dont on ignore le père a vendu quelque chose à un homme dont on ignore tout, et il a survécu parce qu'un notaire l'a rangé.

Avant 1800, il n'y a rien. Ce rien n'est pas l'inexistence des Salem : ils étaient là depuis des siècles, ils priaient dans une synagogue dont on connaît la date de fondation, ils payaient à la communauté une contribution dont les registres ont brûlé, été dispersés, ou dorment dans un fonds non inventorié. Leur mémoire orale remontait sans doute plus haut que leur archive : une tradition familiale disait qu'on venait d'ailleurs — d'Espagne, du Rhin, de l'intérieur des terres — et cette tradition était probablement vraie sans être vérifiable. C'est le régime normal de la mémoire juive avant l'état civil : on sait d'où l'on vient, on ne peut pas le prouver.

Vers 1830, un fonctionnaire inscrit le nom dans un registre, et la graphie se fixe — mal, et pour longtemps. Deux frères sont enregistrés le même mois avec deux orthographes différentes ; leurs descendances, deux siècles plus tard, se croiront sans lien. Le nom des Salem existe désormais en trois versions, ce qui est la médiane du corpus.

Le grand-père de la génération connue est artisan ou petit commerçant : il travaille le tissu, ou le cuir, ou il tient une boutique dont on ne sait pas ce qu'elle vendait. Ni rabbin ni indigent, il siège peut-être une année au comité de la confrérie funéraire. Rien de ce qu'il fait n'appelle l'écriture, et c'est pour cela qu'on ne sait presque rien de lui. C'est ce que le corpus fait le plus mal : il documente admirablement ceux qui écrivaient, et à peine ceux qui vivaient.

Ses fils se déplacent. L'un va vers la grande ville la plus proche — celle où l'école moderne a ouvert, celle où l'on parle la langue du pouvoir. Un autre part plus loin : vers l'ouest s'il vient de l'est, vers le nord s'il vient du sud. Dans les quatre cent soixante-dix (470) lignées du corpus qui aboutissent aux États-Unis et les quatre cent douze (412) qui aboutissent en Israël, ce fils-là est toujours le même. Il emporte le nom, il perd la langue en deux générations, il garde le rite en trois.

Puis vient la rupture. Pour les Salem, elle tombe quelque part entre 1938 et 1962 : ce sont les deux dates entre lesquelles la quasi-totalité des lignées européennes et méditerranéennes du corpus changent de continent, de langue ou d'existence. Selon la branche, elle prend le nom de la déportation, de la fuite, du départ organisé, ou simplement d'un bateau. La maison est vendue ou abandonnée ; les papiers restent dans un tiroir qui reste dans la maison. C'est à ce moment précis que meurt la documentation d'une famille juive ordinaire : non pas quand ses membres meurent, mais quand son mobilier se disperse.

De l'autre côté de la rupture, les Salem recommencent, dans un pays où ils sont quatre générations documentées et zéro génération enracinée. Un petit-fils, aujourd'hui, sait le nom de son arrière-grand-père et ignore celui de son trisaïeul. Il possède onze (11) photographies dont trois seulement sont légendées. Il a entendu une phrase — « nous, on venait de » — dont il ne sait plus si elle nommait une ville ou une région. Il a quatre virgule deux générations. C'est la médiane exacte du corpus.

Si l'on écrit le Grand Livre des Salem, il fera onze (11) chapitres et quatre mille cinq cent cinquante-neuf (4 559) mots. Le premier portera sur le nom, parce que c'est ce dont on dispose. Les deux tiers du volume relèveront du registre historique — contexte, communauté, chronologie régionale — parce que le registre mémoriel suppose que quelqu'un vienne parler, et que personne, pour l'instant, n'est venu.

Voilà les Salem. On voit tout de suite ce que la moyenne a détruit : elle a supprimé les Lampronti et les Chkeran, c'est-à-dire les deux extrémités qui donnent son sens à l'échelle. Elle a lissé le fait que quatre familles sur cinq du corpus n'ont pas de récit du tout. Elle a fabriqué une continuité — un grand-père, des fils, un petit-fils — là où les données ne fournissent que des agrégats sans chaîne : le corpus ne permet pas, aujourd'hui, de reconstituer une filiation nominative continue pour une lignée quelconque, et nous avons dû l'inventer pour que la phrase tienne debout. La famille moyenne est instructive exactement par là : elle rend visible la forme du manque. Ce

qu'elle raconte de plus vrai, ce n'est pas l'histoire des Salem. C'est que six mille quatre cent quarante (6 440) familles se ressemblent surtout par l'endroit où leur histoire s'arrête.

10.4 La plus longue : le livre conserve le livre

Passons aux extrêmes, qui disent toujours mieux que les moyennes.

Si l'on demande à la base quelle lignée couvre le plus grand nombre de siècles, elle répond d'abord par deux entrées qu'il faut écarter : Kohanim et Leviim, datées de -1300 à aujourd'hui, soit trois mille trois cent vingt-six (3 326) ans. Ce ne sont pas des familles mais des castes sacerdotales, transmises de père en fils et vérifiées par nulle archive ; leur inscription dans la table des lignées est une décision discutable, et nous la signalons plutôt que de la masquer. Suivent douze (12) tribus bibliques, datées de -1700 à -722 ou -586, qui posent le même problème : le corpus les convoque comme figures de la mémoire, ce qu'elles sont indiscutablement, non comme lignées documentées.

Restent les vraies. En tête des chaînes attestées à deux bornes : Kohen-Meghariba, Fès et Tanger, de 1100 à 1750, six cent cinquante (650) ans. Puis Kashani, de Kashan et d'Ispahan, de 1400 à 1900, cinq cents (500) ans. Puis les Kohanim d'Avignon, Carpentras et Cavaillon, de 1300 à 1791 — quatre cent trente-cinq (435) ans, et une date de fin qui est en réalité une date de libération : l'annexion du Comtat Venaissin à la France, la fin des *carrières*, l'entrée dans la citoyenneté et donc dans un autre régime d'écriture. Puis Laniado, de Castille à Alep, de 1515 à 1830. Et pour les chaînes encore ouvertes : Maïmon depuis 1100, de Cordoue à Fès puis au Caire ; Abarbanel depuis 1100, de Séville au Portugal puis à l'Italie ; Benveniste depuis 1200, de Narbonne à Barcelone puis Istanbul ; Nahavandi depuis 800, de Nahavand à Bagdad.

Que voit-on ? Une chose, et elle est presque trop nette. Toutes ces lignées sont des lignées de livres. Kohen-Meghariba, Laniado, Maïmon, Abarbanel, Benveniste : ce sont des familles de rabbins, de codificateurs, de commentateurs, de médecins-philosophes, de courtisans lettrés. Le corpus le confirme statistiquement : parmi les lignées dont la première attestation se situe entre 1500 et 1799, quarante-sept (47) pour cent ont une description qui mentionne un rabbin, le Talmud, la kabbale, la halakha, une yeshiva, un savant, un commentateur, un imprimeur, un copiste ou un scribe. Parmi celles dont la première attestation est postérieure à 1800, ce taux tombe à vingt-cinq (25) pour cent. Autrement dit : plus une lignée est ancienne dans nos données, plus elle est lettrée. Presque exactement deux fois plus.

Il faut lire ce résultat dans le bon sens, car il se prête à un contresens flatteur. Il ne signifie pas que les familles savantes durent plus longtemps. Il signifie que *l'écrit conserve l'écrit*. Une famille qui produit des livres est citée dans d'autres livres ; ses membres signent des responsa datées, des colophons de manuscrits, des approbations rabbiniques ; chacun de ces gestes est un point de datation qui survit à l'incen-

die de la maison, parce qu'il a été copié ailleurs. Une famille de portefaix, de colporteurs ou de fileuses ne produit aucun objet auto-archivant. Elle a la même ancienneté réelle — toutes les familles ont exactement le même âge — sans laisser un seul point.

La longueur documentaire n'est donc pas une mesure de l'ancienneté d'une famille. C'est une mesure de sa distance au livre. Les Maïmon ne sont pas plus vieux que les Chkeran : ils sont plus proches d'une bibliothèque. Cette phrase devrait être écrite au fronton de toute généalogie juive, et elle vaut aussi comme avertissement à l'usage de ce projet : une plateforme qui classe les lignées par richesse documentaire classe en réalité les familles par leur ancienne proximité avec les clercs. Il n'y a pas de hiérarchie plus involontaire, ni plus tenace.

Nous n'échappons d'ailleurs pas à la règle : le Grand Livre le plus chapitré du corpus est celui des Ascoli, soixante-deux (62) chapitres — la famille de Graziadio Isaia Ascoli, fondateur de la dialectologie italienne, dont la vie professionnelle a consisté à produire de l'écrit sur l'écrit. Le corpus a pu écrire soixante-deux (62) chapitres sur les Ascoli parce que les Ascoli avaient déjà écrit.

10.5 La plus courte : cinq cent vingt-neuf (529) noms sans phrase

Cherchons maintenant l'autre bout.

Cinq cent vingt-neuf (529) lignées de la base n'ont strictement rien d'autre qu'un nom : pas une ligne de description, pas une figure notable, pas une date, pas un lieu ancré, pas de Grand Livre. Akni. Sahel. Timgui. Geoni. Güleryüz. Allakou. Garbi. Tesqui. Sellem-Bedji. Kaboun. Mechiche. Abermah. Himini. Ghouila. Mourjel. Taourel. Djibie. Kanoui. Nous les recopions parce que c'est tout ce qu'on peut faire pour elles aujourd'hui, et parce qu'une liste de noms est, dans le judaïsme, un genre littéraire ancien : la Bible en est pleine, et elle ne s'en excuse pas.

L'écrasante majorité de ces noms sont maghrébins et levantins. Ils viennent de dictionnaires onomastiques — Eisenbeth pour l'Algérie, les listes marocaines, quelques relevés tunisiens et turcs — qui ont enregistré l'existence d'un patronyme dans une communauté sans pouvoir enregistrer autre chose. Chkeran, dont nous parlions en ouverture, en est le cas limite documenté : « au vingtième siècle, extrêmement rare, porté semble-t-il par une seule famille à Meknès ». Une seule famille. Le corpus ne sait pas combien ils étaient, ce qu'ils faisaient, où ils sont allés, s'il en reste.

Il faut refuser ici la tentation de la compassion facile, qui serait aussi une erreur de raisonnement. Une lignée courte n'est pas une petite famille. Les Chkeran de Meknès ont eu, comme tout le monde, une chaîne complète d'ancêtres remontant sans interruption à l'origine de l'espèce ; leur généalogie réelle est exactement aussi longue que celle des Abarbanel. Ce qui est court, ce n'est pas la famille : c'est la trace. Et la trace est courte pour des raisons qui, presque toujours, ne sont pas des accidents.

Elle est courte parce que la communauté qui tenait les registres a été dissoute, et que ses papiers n'ont pas suivi. Parce que la maison a été vendue en trois semaines en 1962, et que personne n'a pris le carton. Parce que la langue dans laquelle on écrivait les contrats — judéo-arabe, judéo-espagnol, judéo-persan — n'est plus lue par les descendants. Parce que l'administration coloniale enregistrait mal, ou sous une graphie française qui a coupé le nom de sa propre histoire. Et, dans les cas les plus lourds, parce qu'on a brûlé les archives en même temps que les gens.

Cinq cent vingt-neuf (529) lignées sur six mille quatre cent quarante (6 440) : huit (8) pour cent du corpus tient en un mot. Si l'on élargit — les lignées dont la description fait moins de cent soixante (160) caractères —, on monte à cinq mille quatre-vingt-cinq (5 085), soit soixante-dix-neuf (79) pour cent. Le corpus de zakhori.ai est, avant toute chose, un vaste répertoire de familles sur lesquelles nous n'avons presque rien.

C'est là, et non dans les mille trois cent dix-neuf (1 319) livres publiés, que se joue la question morale du projet. Un outil qui se contenterait d'écrire de beaux livres sur les familles déjà documentées ne ferait qu'ajouter du volume à une inégalité vieille de mille (1 000) ans. Ce qui justifie l'existence d'une telle plateforme, s'il y a une justification, c'est exactement l'inverse : que la ligne « Akni », vide, existe et soit adressable ; qu'elle porte une adresse stable où, un jour, quelqu'un qui s'appelle Akni puisse déposer une photographie légendée, un acte de mariage, le nom d'une grand-mère. Une fiche vide n'est pas une fiche inutile. C'est une place réservée, et le nom d'une absence est déjà un début d'inscription. La différence entre un oubli et une lacune, c'est que la lacune est répertoriée.

10.6 La plus triste : Venise, septembre 1943

Le corpus permet de chercher les lignées interrompues, et il faut dire d'emblée avec quelle précision, c'est-à-dire avec quelle imprécision.

Quatre cent trente-deux (432) lignées portent une date de dernière attestation ; trente et un (31) se situent entre 1935 et 1950. Dans l'arbre généalogique de référence, sur quinze mille sept cent quarante-cinq (15 745) décès datés, quatre cent trente-trois (433) tombent entre 1941 et 1945 : cent (100) par an en moyenne, contre soixante-huit (68) par an sur la décennie 1930-1940 et quatre-vingt-quatorze (94) sur la décennie 1946-1955. La surmortalité est réelle mais modeste, et il faut dire pourquoi : cet arbre est celui d'une famille du Constantinois, dont les morts de ces années-là sont morts à Constantine, à Tlemcen, à Batna, à Oran, dans leur lit. Viennent ensuite, groupés, Oświęcim et Auschwitz, vingt-cinq (25) occurrences selon les graphies, et Terezín, cinq. Le corpus n'est pas un instrument de mesure de la Shoah, et nous ne lui ferons pas dire ce qu'il ne peut pas dire : il enregistre l'ombre portée d'une catastrophe sur un arbre qui n'en vient pas.

Les notices de lignées, elles, la nomment. Policar, imprimeurs en ladino à Salonique depuis l'expulsion d'Espagne, qui publièrent les haggadot et les livres de prière du rite salonicien : dernière attestation 1943. Gattegno, banquiers, qui dirigeaient plusieurs écoles de l'Alliance israélite universelle : 1944, la plupart des membres déportés. Alvo, qui tenaient les sociétés de secours et les synagogues de la ville : 1944, la majorité déportée à Auschwitz. Bourla : 1944, un écrivain de langue grecque issu de la communauté séfarade, auteur d'un roman sur sa ville, déporté. Niego : 1945. Cinq familles de Salonique, cinq dates entre 1943 et 1945. Le corpus compte trente-trois (33) notices mentionnant cette ville ; c'est peu ; c'est déjà un cimetière.

Nous en retenons une, et une seule.

La famille Jona, de Venise. La notice tient en deux lignes et donne une date de fin : 1943. Giuseppe Jona était président de la communauté juive de Venise. En septembre 1943, les autorités allemandes lui demandèrent la liste des Juifs de la ville. Il détruisit les registres et se donna la mort.

Il n'y a rien à ajouter. On peut seulement noter ce que ce geste fait à un projet comme le nôtre, qui est fondé sur le principe du non-effacement : le seul acte qui ait sauvé des vies juives à Venise en septembre 1943 fut la destruction d'une base de données. Un registre de communauté est un instrument de transmission ; il est aussi, entre certaines mains, un instrument de mort. Giuseppe Jona a choisi entre la mémoire et les vivants, et il a choisi les vivants, en sachant qu'il détruisait la mémoire — la sienne comprise, puisque nous ne savons de sa famille que ce que cette phrase en dit.

C'est la seule objection à ce projet à laquelle nous n'avons pas de réponse. Nous avons des chiffréments, des exports, des licences ouvertes, des sauvegardes réparties. Nous n'avons rien contre l'usage qu'un État pourrait faire, un jour, d'une liste bien tenue de familles juives, de leurs lieux et de leurs descendants. Le corpus ne contient aucune donnée sur les personnes vivantes qu'elles n'y aient déposée elles-mêmes, et c'est la seule protection réelle : ne pas savoir. Ce n'est pas une réponse. C'est une prudence.

10.7 La plus drôle : Dolgonos, ou le long nez

Il faut maintenant rire, et ce n'est pas une concession : un livre sur la mémoire juive qui ne rirait pas mentirait par omission, parce que l'humour est, dans cette tradition, un mode de connaissance et pas un délassement. Les noms sont le meilleur endroit où le chercher, car un patronyme juif est très souvent une insulte fossilisée.

Le corpus en garde de beaux spécimens. Dolgonos, attesté dans la région de Kiev, sobriquet slave signifiant « long nez ». Harkavy, du slave *garkavy*, « celui qui grasseye » — nom porté par l'orientaliste Abraham Harkavy et par le lexicographe Alexander Harkavy, ce qui veut dire qu'une famille surnommée d'après un défaut d'élocution a donné deux hommes qui ont passé leur vie dans les mots. Alhoul, du Constantinien

: « l'homme qui louche ». Bohbot, du berbère : « l'homme au gros ventre ». Didi, du berbère encore : « petite blessure », et par extension « celui qui a peur du moindre mal » — un patronyme qui signifie douillet. Rozumny, de Kiev : « sensé, intelligent », dont on peut douter qu'il ait été décerné sans ironie. Zerouk, de l'arabe *zarrûk*, « bleuâtre ». Chkeran, « le petit rouquin ». Catan, « petit ». Kurtz, « court ». Kleinman, « petit homme ». Il y a dans le corpus plus de familles nommées d'après leur petite taille que d'après une vertu.

Les noms de métier ont leur propre poésie involontaire. Beigel : « bretzel ». Puterman : « homme du beurre ». Zuckerbrot : « pain de sucre ». Nudelman, de *nodl*, l'aiguille. Zinngiesser : « fondeur d'étain ». Geller : « crieur public ». Belfer : « assistant du maître d'école », c'est-à-dire l'homme qui portait les enfants sur son dos jusqu'au *heder* les matins de boue. Sz wajcer : « le Suisse », employé pour désigner un concierge, si bien que des familles polonaises se sont appelées « Suisse » pendant deux siècles sans que personne n'ait jamais vu les Alpes.

Les noms ornementaux forment la couche la plus étrange, et la plus lourde : Rosenblum, fleur de rose ; Kornblum, bleuet ; Lindenberg, montagne des tilleuls ; Lichtenthal, vallée de lumière ; Turkeltaub, tourterelle ; Grunspan, vert-de-gris ; Wajsbrot, pain blanc. Deux cent soixante-dix (270) lignées du corpus en portent un. On sait, par l'histoire administrative, que beaucoup furent distribués en quelques années, à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, quand les États des Habsbourg puis les États allemands imposèrent aux Juifs de recevoir un patronyme fixe ; on sait que le prix payé au fonctionnaire influait sur la beauté du lot, et que les récalcitrants recevaient parfois des noms grotesques. Le corpus, lui, n'enregistre pas cette scène : il donne le sens du nom, pas les circonstances de son attribution, et ne permet donc pas de dire combien de ses lignées portent un nom qui fut une moquerie. Ce serait un chiffre à établir : la trace administrative d'une humiliation devenue, six générations plus tard, un objet de fierté familiale.

Nous n'avons pas trouvé, en revanche, ce que nous cherchions vraiment : les querelles. Le procès du poulet, la dispute sur le banc de synagogue, l'héritage contesté pendant trente (30) ans pour une armoire, la lettre du rabbin excédé. Le corpus contient seize mille neuf cent soixante et un (16961) pièces d'archives, mais aucun champ ne dit « conflit », et nos treize mille neuf cent soixante-huit (13968) titres de chapitres ne contiennent rien de comparable. Il n'est pas exclu que la matière y soit, enfouie dans les textes ; il est certain que nous ne savons pas encore la trouver.

Reste la question la plus intéressante, et elle nous concerne. Pourquoi les livres de ce corpus ne sont-ils jamais drôles ? Mille quatre-vingt-quinze (1095) Grands Livres de lignée, cinq millions neuf cent soixante mille cinq cent soixante (960560) mots, et pas une plaisanterie. Ce n'est pas seulement que la machine qui les écrit n'a pas d'humour : un modèle de langue sait très bien produire du comique quand on le lui demande. C'est que le comique juif est un art du *point de vue* — il suppose quelqu'un qui a le droit de se moquer, parce qu'il est dedans. On ne peut pas rire d'une famille qu'on ne connaît pas ; on ne peut pas rire à sa place. Un texte écrit par un dispositif

extérieur, à partir de sources publiques, sur une famille qui n'a rien demandé, sera respectueux par construction, et le respect par construction est indiscernable de l'indifférence.

L'absence d'humour dans le corpus est donc un symptôme exact, et le meilleur que nous ayons trouvé, de l'asymétrie fondatrice de ce projet : cent dix (110) comptes, seize (16) contributions, mille trois cent dix-neuf (1 319) livres. Le jour où une famille écrira elle-même, dans son propre Grand Livre, que l'oncle Élie a raté trois fois le bateau et que c'est pour cela qu'ils sont encore là, ce corpus deviendra une mémoire. Tant qu'il est seulement respectueux, il n'est qu'une documentation. On ne mesure pas la vitalité d'une archive au nombre de ses pages : on la mesure à sa capacité de contenir une blague de famille.

10.8 La plus riche : deux cent trente-cinq (235) pièces pour un seul homme

Si l'on classe les lignées du corpus par volume documentaire — chapitres publiés, figures rattachées, pièces d'archives, lieux ancrés —, un nom sort très au-dessus des autres : Lampronti, avec deux cent trente-cinq (235) pièces d'archives datées entre 1701 et 1800, vingt (20) chapitres, une figure et un lieu. Le deuxième, Encaoua, en totalise soixante-seize (76) sur la même échelle. Le troisième, Ascoli, soixante-neuf (69). Autant dire que la première place est un cas particulier, et le cas particulier est instructif.

Isaac Lampronti, né à Ferrare en 1679, médecin et rabbin, consacra sa vie au *Pahad Yitzhak*, une encyclopédie talmudique alphabétique dont la publication s'étala sur plus d'un siècle et demi. Les deux cent trente-cinq (235) pièces rattachées à la lignée Lampronti ne sont pas deux cent trente-cinq (235) documents de famille : ce sont des entrées de cette encyclopédie, versées au corpus documentaire et rattachées à leur auteur. La famille la plus riche du corpus est donc riche d'un seul homme, et de son travail. C'est la démonstration la plus pure de ce que nous avançons plus haut : la richesse documentaire d'une lignée mesure sa production d'écrit, pas sa fortune, pas sa taille, pas sa durée.

Mais l'argent, lui aussi, laisse des traces, et il faut l'examiner sans naïveté. Une famille aisée produit des documents que la pauvreté ne produit pas : contrats de mariage à dot chiffrée, qui datent une union à l'année près ; testaments, qui nomment tous les enfants ; actes de propriété, qui fixent une adresse ; procès, qui sont des mines biographiques ; livres de comptes ; fondations pieuses portant le nom du donateur ; portraits ; tombes monumentales aux inscriptions lisibles. Chacun de ces objets est un point de datation, et chacun suppose un notaire, un tribunal, un peintre ou un tailleur de pierre — c'est-à-dire de l'argent. Les Camondo d'Istanbul et de Paris, les Rothschild, les Alatini de Salonique, les Halphen, les Citroën figurent dans le corpus avec des notices circonscrites. Le porteur d'eau de la même rue n'y figure pas.

L'archive est structurellement inégalitaire. Ce n'est pas une opinion, c'est une propriété matérielle des supports : conserver coûte cher, et l'on ne conserve que ce que quelqu'un a eu les moyens de faire écrire. Un corpus qui se contente d'agréger les sources disponibles reproduit donc l'inégalité économique des siècles passés et la convertit en inégalité mémorielle — les riches deviennent lisibles, les pauvres deviennent statistiques. Notre corpus le fait, aujourd'hui, massivement : mille quatre-vingt-quinze (1 095) lignées sur six mille quatre cent quarante (6 440) ont un Grand Livre, soit dix-sept (17) pour cent, et ces dix-sept (17) pour cent sont, à peu de chose près, les familles que la notoriété ou la fortune avaient déjà rendues documentables.

Que peut faire un projet contre cela ? Trois choses, et aucune n'est une solution. Nommer l'absence, d'abord : une base qui contient cinq cent vingt-neuf (529) lignées vides et l'affiche fait un travail différent d'une base qui ne contient que ce qu'elle sait ; le vide répertorié est un aveu, et l'aveu est le contraire du biais silencieux. Renverser l'ordre de la parole, ensuite : un témoignage oral déposé, attribué et daté entre au corpus avec la même dignité documentaire qu'une source académique, et c'est le seul dispositif qui permette à une famille sans archive d'en avoir une — une grand-mère qui raconte pendant vingt (20) minutes produit, en volume documentaire, davantage que trois siècles de silence notarial ; encore faut-il qu'elle vienne, et le compte est aujourd'hui de seize (16) contributions. Refuser la métrique du volume, enfin : un Grand Livre de quatre mille cinq cent cinquante-neuf (4 559) mots écrit à partir de sources publiques sur une famille absente vaut moins, dans l'ordre de la mémoire, qu'une photographie légendée par quelqu'un qui reconnaît les visages. Nous y reviendrons au chapitre des métriques ; qu'il suffise ici de dire que les deux cent trente-cinq (235) pièces de Lampronti et la ligne vide d'Akni ont, du point de vue du projet, la même importance, et que ce n'est vrai que si nous le rendons vrai.

10.9 Ce que la forme des lignées apprend sur le peuple

Au terme de cette anatomie, une conclusion s'impose, et elle n'était pas prévue : les lignées de ce corpus ne se définissent pas par le sang.

Rien, dans ce que nous avons pu mesurer, ne ressemble à une continuité biologique. Les six mille quatre cent quarante (6 440) entrées sont des patronymes, pas des filiations ; le corpus refuse par principe d'établir un lien de parenté par ressemblance de nom ; les quatre virgule deux générations médianes de l'arbre ne remontent pas assez haut pour qu'une hérédité soit en jeu. Ce que le corpus enregistre, en revanche, avec une régularité frappante, ce sont des continuités *volontaires* : un nom qu'on a maintenu à travers quarante-quatre (44) graphies ; une langue de contrat qu'on a continué d'écrire en caractères hébraïques longtemps après avoir cessé de parler hébreu ; un rite qu'on a emporté de Salonique à Jérusalem et qu'on nomme encore « rite de Salonique » ; un livre qu'un aïeul a écrit et que ses arrière-petits-fils rééditent. Une lignée juive, telle que ce corpus la donne à voir, est une chaîne de décisions de

rester rattaché — pas une chaîne de gènes. C'est peut-être pour cela que quarante-trois (43) pour cent des livres de lignée commencent par le nom : le nom n'est pas l'étiquette de la famille, il en est l'organe de transmission.

Deux mille sept cent onze (2711) chapitres de registre mémoriel contre neuf mille sept cent vingt-six (9726) de registre historique : le corpus, aujourd'hui, sait mieux dater que se souvenir. C'est l'inverse exact de la situation que décrit Yerushalmi pour le judaïsme prémoderne, où une mémoire immensément vivante coexistait avec une historiographie quasi nulle. Nous avons construit, en six semaines, l'infrastructure documentaire qui manquait à cette mémoire — et nous constatons qu'elle est vide de mémoire. On peut y voir une ironie ; il vaut mieux y voir un programme de travail.

Reste ce que ce corpus ne verra jamais, et qui est probablement le plus grand nombre.

Il ne verra pas les familles converties — celles de la péninsule Ibérique après 1391 et 1492, dont les descendants sont aujourd'hui plusieurs millions et pour lesquelles la table des lignées n'a pas de ligne ; celles d'Europe centrale au dix-neuvième siècle, qui ont changé de nom en même temps que de religion, les deux gestes ayant eu le même effet documentaire ; celles du Maghreb et du Levant assimilées à l'islam au fil des siècles. Il ne verra pas les familles dissoutes par l'exogamie tranquille du vingtième siècle, dont les descendants savent qu'il y avait « quelque chose de juif du côté de la grand-mère » sans savoir quoi. Il ne verra pas les lignées éteintes par simple absence de fils, dans une culture qui transmettait le nom par les fils. Il ne verra pas les femmes, dont la trace patronymique s'efface par construction. Il ne verra surtout pas celles dont personne n'est revenu pour dire qu'elles avaient existé.

Si l'on essaie d'en tenir le compte, on se rend compte qu'on ne le peut pas, et que c'est là le dernier résultat de ce chapitre. Six mille quatre cent quarante (6440) lignées documentées ; un nombre inconnu, très supérieur, de lignées sorties du champ. Toute morphologie construite sur les premières est une morphologie de survivants, au sens strict où l'entendent les statisticiens et où l'entendait Primo Levi : l'échantillon est constitué par ceux qui ont pu revenir. Il est plus honnête de dire que nous ne savons pas ce que nous ignorons.

Nous savons seulement ceci, et cela suffit à justifier une table de six mille quatre cent quarante (6440) lignes dont cinq mille (5000) sont presque vides : une famille juive n'existe pas parce qu'elle descend de quelqu'un. Elle existe parce que quelqu'un, à chaque génération, a décidé qu'elle continuait — et le seul geste que puisse accomplir un instrument comme celui-ci, c'est de tenir la ligne ouverte assez longtemps pour que la décision reste possible.

11 La machinerie

Ce qui tourne pendant qu'on dort, et ce que cela coûterait en hommes

11.1 Une salle des machines qu'on ne visite pas

Un lecteur qui arrive sur le site voit des pages. Une famille, une ville, une figure, un livre qui se lit chapitre après chapitre et se télécharge en PDF. Rien, dans cette surface, ne laisse deviner ce qui se passe derrière : c'est même le but d'une bonne surface. Mais un livre qui prétend examiner le projet plutôt que le présenter ne peut pas s'arrêter à la vitrine. Il doit ouvrir la porte de la salle des machines, décrire les engrenages un par un, dire ce qu'ils décident tout seuls, et finir par la seule question que le lecteur se pose vraiment : combien d'êtres humains faudrait-il pour faire cela à la main ?

Ce chapitre répond aux deux. Il décrit d'abord la machinerie telle qu'elle est au 7 août 2026 — pas telle qu'on aimerait qu'elle soit, pas telle qu'elle sera. Il compte ensuite, avec des taux explicites et discutables, l'équivalent humain de ce qu'elle produit. Le second exercice est plus périlleux que le premier, parce qu'un chiffre spectaculaire se retient et que la phrase qui le nuance s'oublie. On a donc placé la nuance en fin de chapitre, et on demande au lecteur de ne pas s'arrêter avant.

Disons d'abord la forme générale, car elle explique tout le reste. La machinerie n'est pas un programme qui écrit des livres. C'est un ensemble de petites tâches qui se réveillent à heure fixe, regardent l'état de la base, décident s'il y a quelque chose à faire, le font, et se rendorment. Aucune ne connaît le projet entier. Aucune n'a d'intention. Ce qui ressemble, vu de loin, à une bibliothèque qui s'écrit toute seule est en réalité l'entrelacement de quarante et un (41) réveils quotidiens ou horaires, dont chacun pris isolément serait d'une banalité administrative. La production ne vient pas de l'intelligence d'une pièce ; elle vient de l'enchaînement.

11.2 L'inventaire, sans complaisance

Voici l'état du dispositif, relevé dans le dépôt et dans la base de production le 7 août 2026.

La base. Cent vingt (120) tables, trois cent vingt (320) fonctions écrites en SQL, quatre cent quatre-vingt-treize (493) migrations versionnées — c'est-à-dire quatre cent quatre-vingt-treize (493) modifications de structure datées, ordonnées, re-jouables, dont aucune n'a été appliquée à la main. Une part importante de la logique du projet ne vit pas dans le programme mais dans ces fonctions : c'est la base elle-même qui calcule un identifiant d'adresse, qui refuse une entité dont le nom ressemble trop à une entité existante, qui décide quel livre passe en premier dans la

file. Ce choix n'est pas technique. Une règle écrite dans le programme se contourne en changeant d'appelant ; une règle écrite dans la base tient pour tous les appelants, y compris ceux qu'on écrira l'an prochain en ayant oublié la règle.

Le programme. Cent soixante-dix-neuf (179) pages publiques, cent quatre-vingt-quatorze (194) composants d'interface, cent cinquante-quatre (154) points d'entrée de service, cent quarante et un (141) scripts d'administration exécutables à la main. En tout, cent soixante-treize mille (173 000) lignes de TypeScript et soixante-deux mille (62 000) lignes de SQL, soit deux cent trente-cinq mille (235 000) lignes, réparties en mille neuf cent cinquante-huit (1 958) modifications enregistrées depuis le 3 avril 2026 — quatre (4) mois.

Les automatismes. Quarante et un (41) tâches programmées tournent en continu. Trois autres tournent sur une machine domestique, réveillées chaque nuit par le système d'exploitation. Deux routines d'enquête se déclenchent le soir, l'une à trois heures du matin, l'autre à vingt et une heures douze. Leur inventaire ferait une liste fastidieuse ; leur classement, en revanche, dit quelque chose du projet. Elles se rangent en cinq familles, et ces cinq familles sont les cinq gestes d'un atelier : écrire, traduire, chercher, vérifier, prévenir.

Le corpus produit. Mille quatre cent seize (1 416) Grands Livres publiés, découpés en vingt mille cinq cent quatorze (20 514) chapitres. Six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées, treize mille sept cent soixante-deux (13 762) figures, deux mille quatre cent cinquante et un (2 451) lieux, sept cent quatre-vingt-cinq (785) communautés, six cent quatre-vingt-deux (682) institutions, seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16 698) pièces d'archives, cinq cent vingt (520) objets, vingt-six mille cinquante et un (26 051) documents moissonnés, trente et un mille deux cent dix-sept (31 217) personnes dans l'arbre généalogique de référence, deux mille six cent soixante-sept (2 667) références bibliographiques appariées. Sept cent cinquante-huit (758) livres portent au moins une illustration ancrée ; six cent cinquante-huit (658) n'en portent aucune, et c'est un choix — mieux vaut aucune image qu'une image qui ment.

Ces nombres appellent un aveu de méthode, et il vaut mieux le faire ici que le laisser découvrir. Aucun d'eux n'a été tapé dans ce chapitre. Une première version de ce livre les portait à la main, et l'ouvrage s'est mis à se contredire d'un chapitre à l'autre en quelques jours : le chapitre de la genèse annonçait sept mille (7 000) figures, celui-ci le double, et l'écart n'était l'erreur de personne — sept mille (7 000) fiches étaient réellement entrées dans l'intervalle. Un livre qui promet en tête que rien n'y est inventé ne peut pas se permettre d'être faux par simple retard.

Les chiffres de cet ouvrage sont donc **relevés dans la base de production et injectés à la fabrication**. Chaque nuit, une tâche interroge la base, recalcule tout ce que ces pages avancent — jusqu'aux années humaines de la fin du chapitre — et refabrique le livre si quelque chose a bougé. Ce que vous lisez porte la date de son rele-

vé, 7 août 2026, et non celle de sa rédaction. La machinerie que ce chapitre décrit s'applique donc au chapitre lui-même, ce qui est la seule cohérence qu'on puisse revendiquer ici.

Elle a une limite, et elle est instructive. Seuls les nombres qui sont de purs comptes se mettent à jour. Ceux qui sont pris dans un raisonnement — un pourcentage commenté, une proportion dont la phrase tire une conclusion — restent tels qu'ils ont été écrits, parce qu'un chiffre peut se remplacer et pas l'argument qui l'entoure. Un relevé hebdomadaire liste ceux qui ont dérivé, pour qu'un humain récrive la phrase. C'est exactement la frontière que ce livre ne cesse de tracer ailleurs : la machine tient les comptes, elle ne tient pas le raisonnement.

Ces nombres ne prouvent rien, comme le dira le chapitre suivant. Ils servent ici de dénominateur, car c'est d'eux qu'on tirera les années humaines.

11.3 Écrire : la fabrique d'un Grand Livre

Prenons une famille qui n'a pas encore de livre, et suivons ce qui lui arrive.

Une tâche se réveille chaque heure à la vingtième minute. Elle demande à la base : quelle est la prochaine entité à servir ? La base répond en appliquant une cadence qu'elle est seule à faire respecter — un livre toutes les trois heures cinquante au maximum, douze par vingt-quatre heures, et jamais deux fois de suite la même catégorie. Ce verrou n'est pas dans le planning : il est dans la fonction SQL. Si le planning déraile, si un déploiement rejoue une tâche, si quelqu'un appelle le service à la main, la cadence tient quand même. C'est une petite chose, et c'est la différence entre une machine qu'on surveille et une machine qui se surveille.

L'entité choisie, le programme construit un contexte : ce que la base sait de cette famille, les villes qui lui sont rattachées, les figures qui lui sont liées, les pièces d'archives qui la nomment, les références bibliographiques qui la mentionnent, les sources versées en attente. Puis il ajoute quatre consignes permanentes, qui sont le vrai contenu éditorial du projet et qu'il faut nommer, parce que ce sont elles qui décident de ce que le livre sera.

La première interdit les tableaux et toute mise en forme que le lecteur du site ne saurait pas rendre : le texte doit être de la prose, les chiffres tissés dans les phrases. Cette consigne existe parce qu'un tableau produit par un modèle s'affichait, sur la page, comme un pâté de barres verticales illisible. On n'a pas corrigé l'affichage ; on a interdit le tableau. Un projet qui prétend durer mille ans doit préférer la contrainte au correctif.

La deuxième impose que toute lignée fasse apparaître, à travers ses faits documentés, ce qu'elle a le mieux exprimé de l'une des vertus du judaïsme — justice, étude, charité, hospitalité, rapport à la Loi, engagement dans la vie collective. Tissée dans le récit, jamais en section séparée, jamais plaquée. C'est la consigne la plus exposée du dispositif : elle demande à une machine de faire ce qu'un mauvais historien fait le

plus volontiers, chercher la morale d'une histoire. Le garde-fou est d'exiger que la vertu naisse d'un fait établi et nommé, faute de quoi la phrase est une hagiographie. On ne peut pas garantir que le garde-fou tienne toujours. On peut garantir qu'il est écrit.

La troisième exige deux parties dans tout livre : une bibliographie d'au moins cinq références réellement consultées, et une avant-dernière section qui reprend chaque grande figure — nom, dates, notice de cinq à six lignes, et « dates inconnues » plutôt qu'une date inventée. Cette section doit précéder la conclusion et non la suivre, pour une raison qui n'a rien d'éditorial : le découpage automatique du livre en chapitres coupe le corps à la conclusion, et une section placée après serait avalée puis perdue. La consigne éditoriale et la contrainte du programme sont ici le même énoncé, et il a fallu se tromper une fois pour le comprendre.

La quatrième injecte, quand le sujet correspond à une page de référence déjà publiée par le site, le contenu chiffré de cette page. Ainsi les chiffres du livre et ceux de la page ne divergent pas, et le livre cite la page. Les jalons chiffrés vivent à un seul endroit dans le code : les réviser une fois les réviser partout.

Ces quatre consignes sont recopiées dans sept endroits du programme — trois lieux de génération, quatre d'enrichissement. Sept copies d'une même règle est une faute d'ingénierie ordinaire, et elle est documentée comme telle : tout nouveau lieu de rédaction doit les inclure. C'est le genre de dette que la machinerie accumule et que ce livre n'a aucune raison de cacher.

Le texte produit, la suite est mécanique. Il est découpé en chapitres, à qui on cherche une illustration — et le mot ancré, ici, désigne une procédure et non une intention. Pour un lieu, l'image ne peut venir que de l'entité géographique identifiée sans ambiguïté ; pour une figure, d'une pièce d'archive du site ou d'un homonyme unique ; pour une lignée, jamais du patronyme, jamais. Une recherche d'image par un nom de famille juif ramène des inconnus avec une confiance parfaite. Le livre reste donc sans image dans la moitié des cas, et c'est la bonne moitié.

Puis une fonction de clôture inscrit le français dans le champ multilingue et met les douze autres langues en file d'attente. Le livre est publié. Personne n'a rien fait.

11.4 Traduire : le second métier, et le plus cher

Le site publie en treize (13) langues, dont trois (3) s'écrivent de droite à gauche. Ce n'est pas une option d'affichage : chaque texte existe treize (13) fois en base, et le passage d'une langue à l'autre est un travail de production à part entière — le plus volumineux du projet, et de très loin le plus coûteux.

Une tâche se réveille toutes les vingt minutes, prend une langue d'un livre dans la file, la traduit, l'écrit, se rendort. Une langue par vingt minutes : la lenteur est délibérée. Deux traductions simultanées du même livre écriraient dans le même champ

et la dernière écraserait la première. La contrainte a été apprise par une perte, et elle est aujourd'hui une règle : jamais deux langues en parallèle sur les mêmes lignes.

À cette boucle s'ajoutent deux travaux de fond qui tournent sur une machine domestique plutôt que dans le nuage, parce qu'ils sont longs et qu'ils n'ont pas à être rapides : un planificateur qui rattrape la dette de traduction du corpus ancien, et un rattrapage des chapitres qui traite une langue par nuit, en cycle sur les douze (12), et s'efface poliment si l'autre travaille. Les deux passent par une interface de traitement par lots qui coûte moitié moins cher que l'appel immédiat, au prix d'un délai dont personne n'a besoin de se soucier la nuit.

L'ordre de grandeur mérite d'être écrit, parce qu'il est contre-intuitif pour qui imagine que l'écriture est le gros du travail. Les vingt mille cinq cent quatorze (20514) chapitres existent en cent cinquante-six mille deux cent soixante-huit (156268) versions linguistiques ; les corps des livres, en quatorze mille quatre cent soixante-quatorze (14474). Autrement dit, pour un chapitre écrit, sept (7) chapitres traduits. Le corpus français fait environ treize (13) millions de mots ; le corpus traduit en fait environ quatre-vingt-seize (96) millions. La traduction est la principale activité de ce projet — pas son écriture, pas sa recherche. C'est aussi, sans surprise, l'essentiel de la facture.

11.5 Chercher : les deux veilles, et le livre qui naît d'une trouvaille

À trois heures du matin, une routine cherche ce qui s'est publié dans le monde sur la mémoire juive. À vingt et une heures douze, une autre fait un travail différent, et c'est le plus intéressant du dispositif : elle prend des entités déjà publiées — des lignées, des figures, des textes, des communautés, en écartant celles qu'elle a examinées depuis moins de trois mois — et cherche ce qui manque encore à chacune. Une information vieille de quarante ans jamais versée au site est, pour elle, une bonne trouvaille. La première veille lit l'actualité ; la seconde mène l'enquête.

Les deux écrivaient dans la même table sans que rien ne dise laquelle avait produit la ligne, et les deux pages publiques se ressemblaient donc. On aurait pu corriger les instructions données aux routines. On a préféré une tâche horaire indépendante qui lit chaque trouvaille et décide de quoi il s'agit — parce qu'une correction d'instruction ne répare pas le passé, et qu'un classement calculé après coup répare le passé comme le futur. Le doute, ici comme ailleurs, laisse la ligne non classée : elle reste au journal, sous aucun pilier.

Vient ensuite le versement, qui est l'engrenage central. Chaque jour, une tâche examine les trouvailles nouvelles et cherche à quel Grand Livre chacune appartient. On pourrait croire que c'est une jointure de base de données. Ce n'en est pas une : la routine de veille ne renseigne un rattachement que pour un huitième de ses trouvailles, et ce rattachement désigne rarement un livre existant. Le programme soumet donc le catalogue complet des livres et demande un arbitrage — avec une règle cardinale, écrite en majuscules dans les consignes permanentes du projet : **le doute**

conduit à « aucun livre ». Une découverte versée dans un livre qui ne traite pas de son objet abîme ce livre ; non rattachée, elle reste publiée au journal et ne coûte rien. L'asymétrie des deux erreurs commande la règle.

Quand la trouvaille est versée, elle n'entre pas comme une consigne mais comme une source : son adresse est rendue au rédacteur avec la mention « à citer en bibliographie », et l'on peut vérifier, dans le livre publié, qu'elle y figure.

Puis le dispositif fait un pas de plus, qui est le plus discutable et qu'il faut donc exposer en entier. Si aucune entité du site ne correspond à la trouvaille, la chaîne ne s'arrête pas : elle crée l'entité, la publie d'emblée, et met son Grand Livre en file. Sans revue humaine préalable. C'est une décision, elle est datée du 1er août 2026, elle est assumée, et elle serait indéfendable sans les verrous qui l'accompagnent — quatre, tous en aval :

Le nom de l'entité doit figurer tel quel dans le texte de la trouvaille, et cette vérification est faite par le programme, pas demandée au modèle. Un second regard, dont la seule fonction est de refuser, relit la proposition ; si l'appel échoue, c'est un refus. La base vérifie qu'aucune entité proche n'existe déjà, et calcule elle-même l'identifiant d'adresse plutôt que de l'accepter du modèle. Enfin, tout est journalisé sur une page d'administration où une seule action annule la création — la fiche repasse en brouillon, son livre sort de la file, et rien n'est jamais supprimé.

On mesure ce que cette architecture avoue : elle admet que le modèle se trompera, et elle organise la réparation plutôt que la prévention. C'est le contraire d'une garantie. C'est probablement le seul dispositif honnête quand on décide de publier sans relecture — et cette décision, elle, reste discutable, ce livre ne prétend pas la clore.

11.6 Vérifier et rattraper : la machine qui répare son propre passé

La partie du dispositif dont on est le plus satisfait n'est pas celle qui produit ; c'est celle qui revient sur ce qui a été produit.

Chaque règle éditoriale nouvelle a créé une dette : des centaines de livres écrits avant elle. Deux tâches quotidiennes remettent en file, à petit débit, les livres qui n'ont pas encore vu la règle — trois par jour pour la bibliographie et les grandes figures, deux par jour pour le tissage des vertus. Le critère est une date : tout livre dont la dernière rédaction est antérieure à l'entrée en vigueur de la règle est en dette. Un livre repassé par le pipeline en sort de lui-même, sans qu'aucune liste n'ait à être tenue.

Cette technique, qu'on appelle ici l'auto-cicatrisation, est employée partout : la tâche hebdomadaire des innovations tourne tous les jours parce que sa clé d'écriture est la semaine — un lundi manqué se rattrape le mardi ; la tâche de classement des trouvailles traite le passé et le futur du même mouvement ; le rattrapage des images ne

touche que les livres sans image. Le principe est toujours le même : ne jamais faire dépendre la réparation d'une intervention. Un projet dont le rattrapage suppose que quelqu'un s'en souviennne n'a pas de rattrapage.

Il faut y ajouter l'inverse, plus rare et plus important : les endroits où la machine s'interdit d'agir. Une trouvaille marquée « probable » n'est jamais versée. Un identifiant d'adresse inventé hors catalogue est traité comme un refus. Une traduction dont le nombre de journées ne correspond pas à l'original est refusée à l'écriture et ignorée à la lecture, parce qu'un décalage d'un cran ferait mentir les dates. Une semaine sans arbitrage exploitable n'est pas publiée du tout. Ces refus ne produisent rien, ne s'affichent nulle part, et constituent la moitié du travail.

11.7 Prévenir : la part qui parle à des humains

Le reste de la machinerie n'écrit pas, elle avertit. Un abonné dont la lignée reçoit son Grand Livre est prévenu de la parution, puis des enrichissements ultérieurs — avec un journal pour ne jamais envoyer deux fois, et aucun envoi rétroactif, ce qui a coûté quelques courriers qu'on aurait aimé faire partir. Un compte nouveau se voit proposer, à son tableau de bord, la lignée qui semble être la sienne : jamais rattachée d'office, toujours confirmée par le membre. Chaque contribution déposée alerte l'administration ; chaque décision sur une contribution est notifiée à son déposant, retenue ou non. Les rappels de *yahrzeit* partent à six heures. Un récapitulatif hebdomadaire des innovations est construit à partir des messages de commit du dépôt lui-même, jour par jour, avec l'interdiction explicite d'inventer un chiffre, une fonctionnalité ou un lien — un modèle à qui l'on fait produire des adresses produit des liens morts, on l'a vérifié.

Toutes ces lettres partent dans la langue du destinataire, et l'appellent par son prénom seul. Ce sont des détails. Ils occupent une part appréciable des vingt-neuf (29) tâches, et ils sont la seule partie de la machinerie qu'un membre rencontre.

11.8 Le compte des années humaines

Venons-en à la question. Elle est légitime, elle est mal posée dès qu'on la formule, et on va donc la poser lentement.

Ce qu'on peut comparer honnêtement, c'est un volume de travail à un volume de travail. On prend donc les quantités produites, on leur applique des cadences humaines professionnelles publiquement discutables, et on additionne. Les taux retenus ci-dessous sont plutôt généreux envers l'humain, c'est-à-dire qu'ils supposent des professionnels rapides ; ils sont indiqués pour que le lecteur puisse refaire le calcul avec les siens. Une année-homme vaut ici deux cent vingt (220) jours ouvrés, un jour vaut sept (7) heures.

La rédaction. Le corpus français fait environ treize (13) millions de mots. Un auteur documenté, qui lit ses sources avant d'écrire, produit entre trois mille (3 000) mots retenus par jour ; retenons mille cinq cents (1 500), ce qui est un bon rythme soutenu. Le corpus demande alors huit mille cinq cents (8 500) jours, soit **trente-neuf (39) années-homme**. À mille mots par jour il en faudrait la moitié en plus ; à deux mille, un tiers de moins.

La traduction. Environ quatre-vingt-seize (96) millions de mots traduits. Un traducteur professionnel tient deux mille à deux mille cinq cents (2 500) mots par jour ; retenons deux mille cinq cents (2 500). Trente-huit mille (38 000) jours, soit **cent soixante-quatorze (174) années-homme**. C'est le poste principal, et il pèse plusieurs fois la rédaction.

La documentation et la liaison. Quarante mille neuf cent trois (40 903) fiches d'entités publiées — lignées, figures, lieux, communautés, pièces, objets — chacune saisie, vérifiée, rattachée à ses voisines : vingt (20) minutes par fiche, ce qui est court pour un documentaliste sérieux. Treize mille six cents (13 600) heures. Ajoutons les vingt-six mille cinquante et un (26 051) documents moissonnés à cinq (5) minutes l'unité. Ensemble, **dix (10) années-homme**.

Le développement. Deux cent trente-cinq mille (235 000) lignes de programme et de base, écrites, relues et déployées. Une équipe qui livre en production tient rarement plus de cinquante (50) lignes retenues par développeur et par jour, une fois comptés la conception, les essais, les corrections et les reprises. Quatre mille sept cent dix (4 710) jours, soit **vingt et un (21) années-homme**.

Le total est de **deux cent quarante-quatre (244) années-homme**, arrondissons à **deux cent cinquante (250)**. Ce total est un plancher : il ne compte ni l'exploitation quotidienne, ni la relecture éditoriale, ni la correction des données, ni la conception, ni le travail de ce livre-ci.

Reste la seconde question, celle des humains permanents. Le dépôt a quatre (4) mois — cent vingt-sept (127) jours, du 3 avril 2026 au 7 août 2026. Deux cent cinquante (250) années-homme livrées en quatre (4) mois demandent **environ sept cents (700) personnes à plein temps**, sans interruption, du premier jour au dernier.

Et si l'on ne retient que le corpus — rédaction, traduction, documentation, deux cent vingt-trois (223) années-homme — en le rapportant aux sept (7) semaines pendant lesquelles il a réellement été écrit, l'équivalent monte à **plus de mille sept cents (1 700) personnes**. Une maison d'édition de mille sept cents (1 700) salariés n'existe pas en Europe. C'est l'ordre de grandeur d'un grand quotidien national, rédaction et imprimerie comprises, travaillant sept (7) semaines sur un seul sujet.

En regard, l'équipe réelle est d'une personne, et la facture de calcul est de l'ordre de cent (100) euros par jour, soit treize mille (13 000) euros sur la période. Sept cents (700) salaires annuels contre treize mille (13 000) euros : le rapport est de plusieurs

centaines pour un. C'est cette asymétrie, et elle seule, qui rend le projet possible — et c'est la même asymétrie dont ce livre a dit ailleurs qu'elle est le vrai danger, parce qu'elle est offerte à quiconque, y compris à qui voudrait fabriquer un faux corpus avec la même facilité.

11.9 Ce que ce nombre ne dit pas

Il faut maintenant démonter le chiffre qu'on vient de poser, faute de quoi il mentira mieux que n'importe quelle métrique du chapitre suivant.

Sept cents (700) humains n'auraient pas produit cela. Ils auraient produit autre chose, et probablement mieux. Trente-neuf (39) années d'un historien ne donnent pas mille quatre cent seize (1 416) livres : elles donnent une trentaine d'ouvrages qui font autorité, adossés à des archives dépouillées sur place, avec des trouvailles que nulle machine n'obtiendra jamais parce qu'elles supposent d'ouvrir un carton dans un dépôt de province. Cent soixante-quatorze (174) années de traducteurs ne donnent pas quatre-vingt-seize (96) millions de mots corrects : elles donnent moins de mots, dont chacun a été pesé par quelqu'un qui savait ce que le texte devait faire à son lecteur. L'équivalence ci-dessus mesure un débit, pas une valeur. Elle dit combien de temps humain il faudrait pour taper le même volume ; elle ne dit rien de ce que ce volume vaut.

Le volume est en partie l'artefact du dispositif. Quatre-vingt-seize (96) millions de mots traduits n'existent que parce qu'on a décidé treize (13) langues. Si le corpus ne paraissait qu'en français, la machine aurait produit treize (13) millions de mots et le compte tomberait de cent soixante-quatorze (174) années. La comparaison humaine récompense donc une décision — publier partout — dont on ignore encore si elle sert quelqu'un : on ne sait pas, à ce jour, si un seul livre a été lu en entier en hindi.

Aucune de ces années n'inclut la vérification. C'est le point décisif. Un historien qui écrit pendant trente-neuf (39) ans passe l'essentiel de ce temps à s'assurer de ce qu'il avance ; la machine, elle, passe l'essentiel du sien à écrire. Le corpus contient donc, par construction, une part de texte non vérifié dont on ne connaît pas la mesure — et cette part croît exactement à la vitesse dont ce chapitre s'enorgueillit. C'est pourquoi le seul chiffre que ce livre tient pour important n'est aucun de ceux qui précèdent : c'est le nombre de contributions déposées par des descendants. Il est de seize (16).

Enfin, la machinerie ne sait rien faire de ce qui compte. Elle ne peut pas ouvrir un tiroir, ni interroger une grand-mère, ni reconnaître qu'une date est fausse parce qu'on était encore à Tlemcen cette année-là. Elle ne peut que préparer la page où quelqu'un le dira. Toute cette salle des machines — quarante et un (41) réveils, cent vingt (120) tables, quatre cent quatre-vingt-treize (493) migrations, deux cent cinquante (250) années-homme d'équivalent — n'a qu'une fonction : rendre probable la

conversation d'une famille autour d'une table, un soir, quand elle aura lu son livre. C'est un rapport de forces déraisonnable entre les moyens et la fin, et il est le bon sens du projet : les moyens sont bon marché, la fin ne l'est pas.

On peut alors formuler la seule chose que ce chapitre voulait établir. La machinerie n'est pas ce qui donne sa valeur au corpus ; elle est ce qui rend son coût négligeable. Ce qui coûte, dans une mémoire, n'a jamais été de l'écrire. C'est de la vérifier, de la transmettre, et de la tenir un siècle. De ces trois-là, la machine n'en fait aucun.

12 Comment qualifier la réussite

Contre les métriques qui mentent

12.1 Deux nombres au petit matin

Il existe, dans l'administration du site, une page qui donne l'état du corpus. On l'ouvre le matin, avant tout le reste, comme on regarde un thermomètre. Elle affiche, au 7 août 2026, mille quatre cent seize (1 416) Grands Livres publiés et vingt mille cinq cent quatorze (20 514) chapitres. Les deux nombres ont augmenté pendant la nuit. Ils augmenteront encore cette nuit, et la suivante, sans que personne ne s'en occupe.

Il faut dire avec précision ce que ces deux nombres mesurent. Ils mesurent la vitesse d'une machine. Rien d'autre. Ils disent qu'un dispositif de génération, alimenté par des tables de lignées, de lieux et de figures, produit du texte structuré à un rythme donné, et que ce rythme est élevé. On pourrait le doubler en une après-midi ; il suffirait de modifier une cadence dans un fichier de configuration. On pourrait afficher demain trois mille (3 000) livres. Le nombre monterait, la page de contrôle serait plus flatteuse, et il ne se serait rien passé du tout dans le monde. Aucune famille n'en saurait davantage sur elle-même, aucun nom ne serait sauvé, aucune erreur ne serait corrigée. La seule chose qui aurait changé est le chiffre que nous regardons le matin.

Ce chiffre est gênant pour une raison qu'il vaut mieux nommer tout de suite : il est le plus visible, le plus facile à citer, le plus efficace en réunion, et c'est celui dont la corrélation avec le but du projet est la plus faible. Il est même possible qu'elle soit, passé un certain seuil, négative. Un corpus qui grossit plus vite que la capacité humaine à le relire est un corpus dont la part non relue augmente. Le compteur monte pendant que la proportion de texte vérifié descend. Rien, sur la page de contrôle, ne dit cela.

C'est le problème général dont ce chapitre veut traiter. Un projet mesurable se pilote, et se piloter est une bonne chose : cela évite de confondre l'intention et le résultat. Mais un projet de mémoire qui se pilote par ses mesures devient autre chose que ce qu'il voulait être, et il le devient sans crise, sans décision, sans qu'aucun de ceux qui le conduisent n'ait le sentiment d'avoir dévié. Les instruments de mesure ne se contentent pas de décrire une activité : ils la déforment vers ce qu'ils savent compter. Un projet finit toujours par ressembler à son tableau de bord. La question n'est donc pas de savoir si nous mesurerons — nous mesurons déjà — mais lesquelles de nos mesures nous consentirons à laisser nous gouverner.

12.2 Anatomie de six chiffres qui ne prouvent rien

Passons-les en revue, un par un, sans indulgence, en disant chaque fois ce que le chiffre établit réellement et ce qu'il n'établit pas.

Le nombre de livres. Il mesure une capacité de production, comme le tirage d'une imprimerie mesure une capacité d'impression et non la qualité des ouvrages imprimés. Sa croissance est décidée par nous, pas constatée. C'est le trait décisif : une métrique que l'on peut augmenter par une décision interne, sans qu'aucun tiers n'ait à faire quoi que ce soit, ne mesure jamais l'effet du projet sur le monde ; elle mesure l'effort du projet sur lui-même. Il faut ajouter que la répartition, elle, dit quelque chose d'un peu plus honnête : mille cent deux (1 102) de ces livres portent sur des familles, soixante-cinq sur des lieux, quarante et un sur des figures, douze sur des objets. Cette forme-là n'est pas une performance, c'est une orientation, et elle se discute.

Le nombre de pages vues. Il mesure la curiosité, et encore : la curiosité d'un instant, celle d'un clic depuis une liste de résultats. Il ne dit rien du temps passé, rien de la relecture, rien de ce qui a été retenu. Et il faut y ajouter une correction que peu de projets aiment faire en public : une part croissante de ce trafic n'est pas humaine. Ce sont des robots d'indexation, et surtout des collecteurs qui aspirent le texte pour entraîner des modèles de langue. Nous avons regardé nos propres journaux : les pics de transfert de données du site s'expliquent principalement par ces agents-là, pas par des lecteurs. Il y a une ironie particulière à ce qu'un corpus écrit avec l'aide de modèles soit lu, majoritairement, par des machines qui en nourriront d'autres. L'ironie ne serait rien si elle ne corrompait pas la mesure : un tableau de bord d'audience non nettoyé de ses robots ne raconte pas la fréquentation d'un site, il raconte l'appétit de l'industrie. Nous avons dû construire un second compteur, celui du « vrai trafic », pour retrouver l'ordre de grandeur réel. Il est beaucoup plus petit, et beaucoup plus instructif.

Le nombre de comptes créés. Cent dix (110). Le chiffre est petit, et sa petitesse a au moins le mérite de ne tromper personne. Mais qu'aurait prouvé un grand nombre ? Qu'un formulaire fonctionne. Un compte créé mesure un franchissement de seuil, pas un engagement : il enregistre l'instant où quelqu'un a jugé qu'il valait la peine de donner une adresse, non l'instant où il a appris quelque chose. La métrique dangereuse ici n'est pas le compte lui-même, c'est le taux de conversion qu'on en tire, parce qu'il oriente insensiblement le travail vers ce qui fait franchir le seuil — les incitations, les murs doux, les rappels — plutôt que vers ce qui rendrait le franchissement mérité.

Le référencement. C'est la plus perverse. Elle est intégralement récompensée par un tiers qui n'a aucun intérêt à notre but : un moteur de recherche classe des pages selon des critères qui lui appartiennent, et ces critères récompensent la fraîcheur, le volume, le maillage, la régularité de publication. Autrement dit, presque exactement ce qu'une machine à générer sait produire. Un projet qui prendrait la position dans les résultats de recherche pour une mesure de sa réussite serait conduit, très logi-

quement et sans jamais mentir, à écrire davantage de pages sur des sujets déjà cherchés plutôt qu'à documenter des familles que personne ne cherche encore. Or les familles que personne ne cherche sont précisément celles pour lesquelles nous existons.

La couverture linguistique. Treize (13) langues publiées, dont trois s'écrivent de droite à gauche. Le chiffre a fière allure et il est vrai. Il ne prouve rien : treize (13) langues ne servent à rien si personne ne lit dans la treizième. Nous ne savons pas, à ce jour, si un seul livre a été lu en entier en hindi. La couverture mesure une disponibilité, pas un usage, et la tentation est grande de traiter la disponibilité comme un accomplissement, parce qu'elle, au moins, dépend de nous. Il faut ajouter que la métrique interne elle-même est fragile : la traduction anglaise, la mieux servie, couvre mille deux cent quatre-vingt-treize (1 293) livres sur mille quatre cent seize (1 416) — quatre-vingt-onze (91) pour cent. Une couverture annoncée à treize (13) langues qui, en anglais, laisse cent vingt-trois (123) livres illisibles n'est pas un mensonge, mais c'est une phrase qui doit toujours être dite avec sa seconde moitié.

Les mentions dans la presse. Elles mesurent l'intérêt d'un journaliste pour une histoire, ce qui est un métier respectable et sans rapport avec le nôtre. Une couverture médiatique se fabrique : elle dépend d'un angle, d'un moment, d'un carnet d'adresses. Nous en avons fait l'expérience dans les deux sens — une première campagne d'envois, en juillet, n'a produit aucune réponse. Cette absence ne nous a rien appris sur la valeur du corpus ; une avalanche d'articles ne nous aurait rien appris non plus. La presse mesure la notoriété, et la notoriété est à la mémoire ce que la réputation est à la probité : un indice parfois corrélé, jamais probant.

Ces six mesures ont un trait commun, et c'est lui qu'il faut retenir plutôt que le détail de chacune : toutes portent sur ce que le projet émet, aucune sur ce qu'il produit chez quelqu'un. Elles décrivent un émetteur. Elles sont muettes sur les récepteurs, et c'est de ce côté-là, seulement, que le succès peut se juger.

12.3 Le seul critère, et l'inconfort de sa mesure

Nous le formulons ainsi, en une phrase que nous voudrions pouvoir opposer à n'importe quel tableau : *une famille, ayant lu son Grand Livre, sait-elle quelque chose qu'elle ignore, et le transmet-elle ?*

Trois termes, tous nécessaires. **Une famille** : pas un lecteur anonyme, pas un curieux, pas un chercheur — quelqu'un dont il s'agit. **Sait quelque chose qu'elle ignorait** : le critère exclut la reconnaissance émue de ce qu'on savait déjà, qui est agréable et sans effet. **Et le transmet** : c'est le terme décisif, celui qui rattache le critère à l'injonction dont le projet tient son nom. Yerushalmi l'a montré dans *Zakhor* avec une insistance qu'on oublie souvent de citer jusqu'au bout : les cent soixante-neuf (169) occurrences de l'ordre de se souvenir, dans la Bible hébraïque, ne com-

mandent jamais d'écrire l'histoire. Elles commandent de transmettre. Un savoir consigné et non transmis n'est pas de la mémoire ; c'est de l'archive, ce qui est autre chose et se juge autrement.

Tout le reste est instrumental. Les mille quatre cent seize (1416) livres sont un moyen. Les treize (13) langues sont un moyen. Le référencement lui-même est un moyen, parfaitement légitime tant qu'il reste à sa place, qui est de conduire un descendant vers un texte qui le concerne. La hiérarchie n'a rien d'original ; ce qui est difficile n'est pas de l'énoncer, c'est de la tenir un mardi matin quand le seul chiffre disponible est celui des pages vues.

Car ce critère est presque impossible à mesurer, et il faut regarder cette impossibilité en face plutôt que de la contourner. Ce qui se passe dans une famille après la lecture d'un livre se passe hors de notre portée, et doit y rester. C'est une conversation à table. C'est un vieil oncle qui dit « ce n'était pas Oran, c'était Tlemcen ». C'est une photographie qu'on ressort d'une boîte parce qu'un nom lu la veille lui a redonné une légende. Aucun de ces événements ne laisse de trace dans un journal de serveur, et l'idée même d'instrumenter la table d'une famille pour la rendre mesurable a quelque chose d'obscène. Nous savons faire beaucoup de choses ; nous ne saurons jamais savoir cela, et il serait malsain d'essayer.

Cette difficulté est précisément la preuve que le critère est le bon. Les critères faciles à mesurer sont faciles à optimiser, et ce qui s'optimise se falsifie. Un indicateur qui se laisse manipuler par celui qu'il évalue cesse d'évaluer quoi que ce soit — c'est une régularité assez robuste pour qu'on puisse en faire un principe de méthode : la manipulabilité d'une mesure est proportionnelle à sa commodité. Le critère de la transmission résiste parce qu'il exige la coopération libre d'un tiers que nous ne contrôlons pas. On ne peut pas fabriquer la surprise d'un descendant. On ne peut pas décider qu'une famille apprendra quelque chose. Il n'y a pas de configuration à modifier pour cela, pas de cadence à doubler.

Reste à savoir comment travailler sous un critère qu'on ne peut pas mesurer. La réponse n'est pas de renoncer à observer : elle est de renoncer aux chiffres et de chercher des **signes** — des événements rares, qualitatifs, non agrégeables, dont chacun est faible statistiquement et fort logiquement, parce qu'aucun ne peut se produire sans qu'un être humain ait fait quelque chose que nous n'aurions pas pu faire à sa place.

12.4 Sept signes que nous n'aurions pas pu fabriquer

Le premier est une correction. Le jour où un descendant lit une phrase de son Grand Livre, écrit « non, ce n'est pas comme ça », verse sa version avec sa signature, et où le corpus s'en trouve amélioré. Ce signe est le plus important des sept, et de loin, parce qu'il valide d'un seul coup trois choses : que quelqu'un a lu jusqu'à la phrase fautive, qu'il détenait un savoir que nous n'avions pas, et qu'il s'est jugé autorisé à parler. Il valide aussi le dispositif lui-même — la correction n'efface pas, elle se

dépose à côté, datée, attribuée, et l'ancienne version demeure consultable. Une plateforme qui recevrait beaucoup de corrections et n'en garderait aucune trace ne s'améliorerait pas : elle se réécrirait. Nous avons seize (16) contributions déposées à ce jour. Quinze. C'est le chiffre le plus significatif de tout le projet, et c'est le plus petit.

Le deuxième est un dépôt. Une pièce d'archive versée qui n'existait dans aucune institution — une ketouba pliée dans un missel, un carnet de comptes en judéo-arabe, une photographie de classe de l'Alliance israélite dont personne n'avait le double. Le corpus compte seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16 698) pièces d'archives, mais l'immense majorité vient de fonds déjà constitués, c'est-à-dire de choses déjà sauvées. Le signe n'est pas le nombre : c'est l'unicité. Une pièce qui n'existe nulle part ailleurs et qui entre est un gain net pour le patrimoine mondial, et il est le seul gain qu'aucune quantité de calcul ne peut produire. Une machine peut écrire mille livres ; elle ne peut pas ouvrir un tiroir à Sarcelles.

Le troisième est une retrouvaille. Deux branches d'une même famille séparées depuis plusieurs générations — par une expulsion, une émigration divergente, une guerre, une brouille — qui se reconnaissent par le corpus. C'est le signe le plus émouvant et le plus vérifiable des sept : il laisse une trace, puisque deux comptes convergent vers la même lignée et que deux récits se répondent. Il est aussi celui qui justifie le mieux l'obstination sur la liaison plutôt que sur le volume, dont le chapitre des objectifs a dit le coût. Deux branches ne se retrouvent pas parce qu'un livre existe ; elles se retrouvent parce qu'un lien a été correctement établi entre une ville, un nom et une date, et parce qu'il n'a pas été établi entre les mille autres où la ressemblance de nom aurait suffi à en fabriquer un.

Le quatrième est un objet. Un Grand Livre imprimé, relié, offert lors d'une bar-mitsva, d'un mariage ou d'un enterrement. La mémoire y redevient chose : un volume qu'on tient, qu'on pose, qu'on donne, qui prend la poussière et qu'on retrouve. Ce signe compte doublement. Il indique qu'un texte a paru assez juste à une famille pour être associé à l'un des trois moments où elle se rassemble ; et il retire le corpus de notre garde, puisqu'un exemplaire imprimé ne dépend plus de nos serveurs, de notre financement ni de notre constance. Chaque volume relié est une petite désobéissance à la fragilité du support — l'objection du parchemin et du disque dur, que ce livre traite ailleurs, ne se réfute pas par un argument mais par un tirage.

Le cinquième est une citation. Un travail universitaire qui cite le corpus, avec la mention de la licence. La citation seule vaudrait déjà : elle signifie qu'un chercheur a jugé une information assez sourcée pour l'engager dans un appareil critique, ce qui est le jugement le plus sévère qu'on puisse solliciter. Mais c'est la mention de la licence qui fait le signe. Elle prouve que le versement au bien commun — CC BY-SA 4.0 — a fonctionné comme il devait : le texte a circulé sans nous demander, et l'obligation de partage à l'identique s'est transmise avec lui. Un corpus cité sans licence serait pillé ; cité avec, il est adopté.

Le sixième est une réutilisation par un tiers, y compris par un concurrent. Que des données du corpus se retrouvent dans un autre projet de généalogie juive, sur un site d'association, dans une base institutionnelle, éventuellement chez quelqu'un qui poursuit le même dessein avec de meilleurs moyens — voilà un signe de réussite, et l'un des plus contre-intuitifs à admettre. La logique ordinaire d'une plateforme voudrait qu'on s'en alarme. La nôtre veut qu'on s'en réjouisse : nous n'avons pas versé ce travail au bien commun pour qu'il y reste inutilisé. Le jour où un concurrent nous reprendra sera le jour où nous cesserons d'être le propriétaire d'une collection pour devenir un contributeur d'un patrimoine, ce qui était le but. On mesurera la maturité du projet à la sincérité avec laquelle il tiendra ce discours lorsque le cas se présentera.

Le septième ne se constate que trop tard : la survie du corpus à ses fondateurs. Il n'est pas observable par ceux qu'il concerne, ce qui en fait un signe d'une nature particulière — non pas un indicateur, mais une conséquence de décisions prises maintenant. Ce sera examiné plus loin, car c'est là que la question de la mesure rejoint celle du temps.

12.5 Les échecs qui ne font aucun bruit

Un projet ne se trompe presque jamais bruyamment. Les signes d'échec méritent donc autant de précision que ceux de la réussite, et il faut les écrire avant d'en avoir besoin.

Le corpus grossit pendant que les contributions stagnent. C'est notre situation actuelle, et il faut la dire ainsi : mille quatre cent seize (1416) livres, cent dix (110) comptes, seize (16) contributions. Tant que le premier nombre croît vite et le troisième lentement, nous ne construisons pas une archive écrite par son peuple ; nous construisons une bibliothèque écrite pour un peuple qui n'est pas venu. L'écart n'est pas encore un échec — six semaines ne prouvent rien — mais sa persistance en serait un, et un échec que rien, dans le tableau de bord, ne signalerait : les deux courbes y sont sur des écrans différents.

Une famille découvre une erreur et ne la signale pas. Non par indifférence, mais parce qu'elle ne se croit pas légitime. C'est le plus insidieux des échecs, parce qu'il est invisible par construction : il ne produit aucun événement. Un texte imprimé, sourcé, traduit en treize (13) langues, doté d'un appareil bibliographique, intimide. Il a l'autorité de l'imprimé, qui est un vieux pouvoir. La grand-mère qui sait que la date est fausse se dit qu'elle se trompe peut-être, que ces gens ont sans doute vérifié. Nous aurons alors produit exactement ce que Yerushalmi décrivait dans la naissance de l'historiographie juive moderne : un savoir sur le passé qui dessaisit ceux dont c'est le passé. Toute la conception de l'interface, à cet égard, est un problème moral déguisé en problème d'ergonomie.

Un livre lu une fois et jamais relu. Le signe d'un texte qui a produit une émotion et aucun usage. Ce que nous appelons Grand Livre doit ressembler à un registre familial qu'on rouvre — à une naissance, à un deuil, quand une question se pose — et non à un article qu'on parcourt. Le second se consomme, le premier s'habite.

Un texte si lisse que personne ne s'y reconnaît. C'est le risque propre à la génération automatique, et il est plus grave que l'erreur factuelle, parce qu'une erreur se corrige. Une famille se reconnaît à des aspérités : un métier improbable, une brouille, un surnom, une bizarrerie de trajet. Un texte qui a lissé tout cela au profit d'une prose équilibrée décrit une famille juive générique et n'en décrit aucune. Il sera trouvé « très bien écrit », ce qui est le compliment des textes dont on n'a rien à faire.

Enfin, le point de bascule. Il faut le nommer sans détour, parce qu'il est le seul échec qui ne ressemblerait pas à un échec : le moment où nous commencerions à générer des livres pour occuper le terrain des moteurs de recherche plutôt que pour servir des descendants. Rien, ce jour-là, ne changerait d'apparence. Les livres seraient produits par le même dispositif, avec les mêmes règles d'ancrage, la même prudence sur les filiations. Le manifeste resterait affiché. Seule la question posée en amont aurait changé : au lieu de « quelle famille attend un livre ? », on demanderait « quel sujet est cherché et mal servi ? ». La production augmenterait, l'audience aussi, les mentions dans la presse suivraient, et tous les indicateurs valideraient la dérive. Le projet aurait trahi son manifeste sans que personne ne s'en aperçoive, et il n'y aurait, dans aucune archive de l'entreprise, la moindre trace d'une décision. C'est pourquoi il faut l'écrire ici, dans un livre imprimé, daté de la sixième semaine : pour qu'il existe quelque part une phrase que nos successeurs, ou nous-mêmes dans deux ans, puissent nous opposer.

12.6 Un serment contre soi-même

Vient alors la difficulté de fond, dont tout ce qui précède n'était que la surface. Un projet de mémoire ne peut pas être évalué à l'échelle où il est financé et administré. On juge une entreprise au trimestre, une subvention à l'exercice, une plateforme à sa courbe mensuelle ; on juge la sauvegarde d'une mémoire familiale à trois générations, c'est-à-dire à une échelle où aucun de ceux qui décident aujourd'hui ne sera là pour constater le résultat. Cet écart n'est pas un inconvénient de gestion. Il est structurel, et il ne se résorbe pas : personne ne nous accordera des instruments de pilotage centenaires.

Il n'y a, à notre connaissance, qu'une réponse sérieuse, et elle ne consiste pas à mieux mesurer. Elle consiste à **prendre tôt des engagements irréversibles**, c'est-à-dire à réduire délibérément notre propre liberté future, pendant que nous avons encore les bonnes intentions et pas encore les mauvaises raisons. C'est la structure du serment, et le judaïsme n'a jamais cru qu'à celle-là : on ne compte pas sur la constance des personnes, on inscrit dans un texte, dans un rite, dans une architecture, ce qui devra tenir quand les personnes auront changé d'avis.

Quatre engagements de cette nature sont déjà pris. **La licence libre** : le publié est versé sous CC BY-SA 4.0, et une licence libre ne se reprend pas — ce qui a été diffusé sous ce régime le reste, quelles que soient nos décisions ultérieures. Nous ne pouvons plus refermer. **Les formats ouverts** : tout ce qui est stocké l'est dans des formats lisibles sans nous, ce qui interdit la captation par la technique, la plus efficace de toutes. **L'exportabilité** : une famille peut reprendre l'intégralité de ce qu'elle a déposé et s'en aller, sans négociation. Cela rend la fidélité de nos membres non mesurable comme une performance, ce qui est le but. **Le non-effacement inscrit dans l'architecture** : le contenu contesté est déprécié et versionné, jamais supprimé — hors le droit des personnes vivantes sur leurs propres données, qui prime. Ce n'est pas une politique, c'est une structure de tables ; il faudrait un travail délibéré, visible et coûteux pour la défaire.

Chacun de ces quatre engagements nous coûte quelque chose et nous protège de nous-mêmes. Ils rendent certaines dérives non pas interdites — les interdits se lèvent — mais **coûteuses**, ce qui est infiniment plus solide. Une génération future qui voudrait fermer le corpus devrait le reprendre à ceux qui l'ont légitimement copié, réécrire l'architecture du non-effacement, et expliquer publiquement pourquoi. Nous ne pouvons pas garantir qu'elle ne le fera pas. Nous pouvons faire en sorte que cela se voie.

12.7 Le test de l'inutilité

Reste une question qu'un projet ne se pose jamais et qu'un projet de mémoire doit se poser : à quoi reconnaîtrait-on qu'il a si bien réussi qu'il peut disparaître ?

La réponse, si l'on tient le critère énoncé plus haut, est assez claire. Le projet aurait pleinement réussi le jour où les familles n'auraient plus besoin de lui pour savoir ce qu'il leur a appris — parce que le savoir serait passé dans les récits, dans les volumes imprimés posés chez quatre cousins, dans les copies faites par des institutions, dans les travaux qui l'auront cité, dans les autres bases qui l'auront repris. Ce jour-là, l'arrêt du site ne détruirait rien. Le corpus serait devenu ce que le projet dit vouloir être depuis le premier jour : non pas un lieu où la mémoire est conservée, mais un moment par lequel elle est passée.

Ce test a une vertu pratique immédiate. Il fournit un arbitrage pour toutes les décisions ordinaires. À chaque fois qu'un choix se présente entre ce qui rend le corpus plus dépendant de nous et ce qui l'en rend moins dépendant, la seconde option est la bonne, même quand elle affaiblit le tableau de bord. Il y a peu de règles de conduite aussi désagréables et aussi fiables.

Faut-il ajouter que rien de tout cela ne sera vérifié par nous ? Le premier Grand Livre a été généré le 16 juin 2026 ; ce chapitre s'écrit six semaines plus tard, sur un corpus que son peuple n'a pas encore rejoint. Aucun des sept signes n'est acquis. Le seul verdict qui aura de la valeur sera rendu par des gens que nous ne rencontrerons

pas, à propos d'un texte dont ils ignoreront qui l'a écrit — et il tiendra tout entier dans un geste minuscule, celui de quelqu'un qui, ayant appris un nom, le dira à quelqu'un d'autre.

13 Si la collecte est riche

Ce qu'on pourra faire du matériau — et ce qu'il ne faudra jamais en faire

13.1 Un chapitre au conditionnel

En 1896, deux sœurs écossaises, Agnes Lewis et Margaret Gibson, rapportent du Caire des fragments de parchemin achetés sur un marché. Solomon Schechter en identifie un comme un feuillet hébreu de l'Ecclésiastique, dont on ne connaissait plus que la version grecque. Il part pour Fustat, monte dans la chambre haute de la synagogue Ben Ezra, et trouve un capharnaüm de papiers entassés pendant huit siècles : contrats de mariage, reconnaissances de dette, listes de dons, lettres d'un marchand à sa femme, devoirs d'écoliers, plainte contre un associé malhonnête. Rien qui ressemblât à une archive. Personne n'avait rangé cela ; on avait seulement refusé de le détruire, parce que le nom de Dieu pouvait s'y trouver.

De ce tas est sortie, soixante-dix ans plus tard, la description la plus fine que nous ayons d'une société méditerranéenne médiévale : les cinq volumes de *A Mediterranean Society*, publiés par Shelomo Dov Goitein de 1967 à 1988, et, après lui, l'histoire des pauvres que Mark Cohen a tirée des listes de secourus dans *Poverty and Charity in the Jewish Community of Medieval Egypt* — des gens dont aucune chronique n'a jamais retenu le nom. Aucun de ces livres n'aurait pu s'écrire à partir de ce qu'on appelle habituellement des sources : responsa des grands décisionnaires, chroniques, actes des autorités. Celles-là disent ce que les puissants pensaient qu'il fallait retenir. La Guenizah dit ce que les gens faisaient le mardi.

Cette scène décrit exactement ce que serait, dans la meilleure des hypothèses, le matériau que nous rassemblons : non une collection d'œuvres, mais un dépôt de vie ordinaire, accumulé sans intention savante, exploitable par des gens qui n'étaient pas nés quand on l'a constitué.

Et nous devons dire aussitôt que nous n'en sommes pas là.

Ce chapitre est le seul de ce livre qui soit entièrement écrit au conditionnel, et nous demandons qu'on le lise ainsi. Il ne décrit pas ce que le corpus permet aujourd'hui ; il décrit ce que permettrait un corpus qui n'existe pas encore. L'état réel, au moment où ces lignes sont écrites, est celui que l'introduction a posé sans le maquiller : cent dix (110) comptes, seize (16) contributions déposées. Le corpus est vaste — mille quatre cent seize (1416) livres, seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16698) pièces d'archives, trente et un mille deux cent dix-sept (31217) personnes dans l'arbre de référence — mais il a été très largement écrit par la machine et par une poignée de mains, à partir de ce qui traînait déjà dans les bases publiques. Ce n'est pas une Guenizah. C'est une bibliothèque dont le dépôt légal n'a pas commencé.

Tout ce qui suit suppose donc un événement qui n'a pas eu lieu : que des dizaines de milliers de familles déposent ce qu'elles gardent. Non pas cent, non pas mille — les seuils comptent, parce qu'un corpus de deux mille généalogies ne permet rien de ce que permet un corpus de cinquante mille. La différence n'est pas de degré. Un petit corpus est une collection d'anecdotes ; il ne devient un instrument de connaissance qu'au moment où la répétition des cas fait apparaître des régularités que personne n'y a mises.

Nous décrivons une prospective, et nous nous imposons une discipline pour qu'elle ne devienne pas une réclame : chaque usage sera présenté avec ce qu'il permettrait, la condition qui le rend possible, et le risque qui lui est propre. Aucun n'est neutre, certains sont franchement dangereux, et l'un d'eux — le croisement de la généalogie et de la génétique — a une histoire politique si lourde qu'il exige un traitement frontal plutôt qu'une mention polie. Le chapitre se terminera non sur une promesse mais sur une interdiction, ce qui est la bonne façon de finir quand on parle de ce qu'on pourrait faire d'un fichier de familles juives.

13.2 L'histoire par le bas, et les noms qu'elle porte

Ce qu'un corpus de généalogies sourcées ferait à la recherche historique. L'historiographie juive dispose de fonds institutionnels considérables : registres d'état civil, archives consistoriales, listes de convois, recensements, minutes notariales. Ces fonds partagent un trait qui n'est pas un défaut mais une limite : produits par des institutions, ils enregistrent ce que les institutions avaient besoin de savoir. Un registre de naissance dit une date et deux noms. Il ne dit pas que la famille est arrivée trois ans plus tôt d'un village situé à quatre cents kilomètres, ni pourquoi, ni avec qui elle a voyagé, ni chez quel cousin elle a logé.

Un corpus de plusieurs dizaines de milliers de généalogies familiales, chacune sourcée et datée, produirait quatre choses qu'aucune archive institutionnelle ne produit.

La première est un réseau d'alliances matrimoniales à l'échelle d'un monde. Le mariage est le seul acte social qui relie deux familles en laissant une trace obligatoire. Agrégés par dizaines de milliers, les mariages dessinent la carte réelle des solidarités : quelles communautés échangeaient des filles et lesquelles ne le faisaient pas, à quelle distance on allait chercher un gendre, à quel moment une frontière endogame s'est ouverte ou refermée. On sait, en gros, que les Juifs de Livourne, de Tunis et d'Alger formaient un espace matrimonial ; on ne sait pas où passaient ses lisières, ni comment elles ont bougé après 1830. Un corpus le montrerait, non par une thèse, mais par comptage.

La deuxième est la migration réelle, distincte de la migration déclarée. Les archives d'immigration enregistrent un départ et une arrivée, souvent faux tous les deux : on déclare le port d'embarquement, pas le village ; la destination du billet, pas celle où

l'on s'établit. La généalogie familiale, elle, garde les étapes, parce qu'un enfant est né à chacune. Une fratrie née à Smyrne, Marseille, Buenos Aires est un itinéraire complet que nul formulaire n'a consigné.

La troisième est la démographie des communautés sans registre — le Sud marocain, les vallées du Caucase, certaines zones du Yémen, les petites communautés du Konkan, dont on ne connaît la taille que par des estimations coloniales que chacun sait mauvaises. Un ensemble assez dense de généalogies permettrait de les estimer autrement, par les méthodes de reconstitution des familles que les démographes historiques appliquent depuis Louis Henry aux registres paroissiaux : fécondité, mortalité infantile, âge au mariage, écarts entre naissances. Ces mesures ne demandent pas un recensement, seulement beaucoup de familles.

La quatrième est la datation des ruptures. Une catastrophe laisse dans une généalogie une signature qui ne ment pas : un trou de naissances, un pic de veuvages, une fratrie qui s'arrête, un déplacement soudain du lieu des mariages. Sur cinquante mille (50 000) lignées, ces signatures se superposent et donnent la chronologie fine d'événements qu'on ne connaît que par leur année : en combien de mois, exactement, une communauté s'est vidée.

Condition et risque. La condition est double : la densité, et la traçabilité de chaque assertion. Un corpus dont on ne peut pas dire, ligne à ligne, si une filiation vient d'un acte, d'un témoignage ou d'une conjecture, n'est pas exploitable en recherche ; il est bruyant. C'est la raison d'être du double registre et de la distinction entre l'établi, le probable, le transmis et le conjecturé : non un raffinement, une condition d'usage. Le risque est le biais de collecte — les familles qui déposent sont celles qui ont conservé, c'est-à-dire celles qui n'ont pas tout perdu, qui ont eu accès à l'écrit, qui ont un descendant lettré et connecté. Un corpus de contributions volontaires surreprésentera toujours les survivants, au sens le plus large. Le nier serait une faute ; le mesurer et le publier est la seule réponse honnête.

Les noms et les langues. Le même matériau servirait une discipline plus modeste et plus sûre : l'onomastique. Un patronyme juif traverse des alphabets, des greffes d'état civil, des employés qui écoutaient mal, des frontières qui changent de langue ; le même nom s'écrit en hébreu, en caractères arabes, en cyrillique, en latin, et chaque passage laisse une déformation. Alexander Beider a construit ses dictionnaires de noms juifs — de Pologne, de l'Empire russe, de Galicie, de Prague — en travaillant ces chaînes de variantes à partir de sources d'état civil. Ce que fournirait notre corpus, ce sont les chaînes attestées par les familles elles-mêmes : non la reconstitution savante d'un passage possible d'une forme à l'autre, mais la trace documentée que ce passage a eu lieu, dans cette famille, à cette date, à ce guichet.

La linguistique y trouverait davantage encore, parce que les documents familiaux sont écrits dans des langues qui meurent. Une lettre en judéo-arabe de Fès, un contrat en judéo-espagnol de Salonique, un cahier de comptes en judéo-persan, une berceuse en judéo-berbère, un yiddish vernaculaire qui n'est ni celui de la presse ni celui des écrivains mais celui d'une cuisine : ces textes n'entrent dans aucune collec-

tion littéraire, et c'est pour cela qu'ils sont précieux — les langues juives sont documentées par leurs états écrits savants et très peu par leur usage ordinaire. Il faut y ajouter le son : bandes magnétiques, cassettes, messages laissés sur des répondeurs conservent des prononciations liturgiques locales dont certaines n'ont plus un seul locuteur. Un rite d'une vallée de l'Atlas, une cantillation de Djerba, un accent hébraïque d'Alep sont des objets phonétiques, et on ne les reconstitue pas.

Le risque propre à l'onomastique, et il est constant, est la tentation de faire de la ressemblance de nom une preuve de parenté. Deux familles nommées Cohen ne sont pas parentes ; deux familles nommées Toledano ne le sont probablement pas ; une variante graphique plausible n'établit strictement rien. Le projet l'interdit formellement, et cette interdiction est ancienne : c'est elle qui explique qu'aucune image ne soit jamais cherchée par un patronyme, parce qu'un homonyme illustré vaut un faux souvenir. La règle vaut *a fortiori* pour les filiations. Un nom est un indice de recherche, jamais une conclusion.

13.3 Ce qui manque à un dossier

Il existe, en matière de spoliation, une asymétrie qu'on n'énonce pas assez : le bien est souvent identifié, l'ayant droit ne l'est pas. Les commissions de restitution, les banques, les musées ont dans leurs réserves et leurs livres des objets et des comptes qui attendent quelqu'un. Ce qui bloque le dossier n'est pas la preuve que le bien a été volé — elle est souvent établie — mais la preuve que le demandeur descend de celui à qui on l'a pris.

Le champ est immense et ne se limite pas à l'Europe. Les Principes de Washington de 1998 ont ouvert, pour les œuvres d'art spoliées, un régime de recherche des ayants droit qui repose entièrement sur la généalogie. La commission Volcker, à la même époque, a fait publier des listes de comptes suisses en déshérence dont beaucoup n'ont jamais trouvé de réclamanant. La France a créé en 1999 une commission d'indemnisation des victimes de spoliations qui instruit encore des dossiers, et dont les rapports disent la même difficulté : reconstituer la chaîne des héritiers. En Europe centrale et orientale, la question des biens immobiliers reste dans des états juridiques très différents d'un pays à l'autre, la Pologne n'ayant jamais adopté de loi générale de restitution des biens privés. Hors d'Europe, les patrimoines juifs d'Irak, d'Égypte, de Libye et du Maghreb ont fait l'objet de séquestres, de nationalisations et de départs sans emport ; les archives juives d'Irak, retrouvées en 2003 dans le sous-sol inondé des services de renseignement à Bagdad, ont montré que ces fonds existent encore, quelque part.

Dans tous ces cas, ce qui manque au dossier est une chaîne de filiation documentée : non une histoire de famille, une suite d'actes reliant une personne vivante à une personne dépossédée. Un corpus dense de généalogies sourcées, avec ses pièces d'archives attachées, indiquerait où chercher — quelle branche a survécu, dans quel

pays elle s'est établie, sous quelle orthographe elle a été enregistrée, quel acte de quelle mairie fera le pont. C'est l'un des rares usages qui produirait un effet matériel dans la vie de quelqu'un.

Il faut ici être d'une netteté absolue, car c'est le point où un projet comme le nôtre peut faire un tort considérable. Le corpus n'a aucune valeur probatoire juridique. Aucune. Un Grand Livre n'est pas un acte, pas un jugement, pas un certificat d'hérédité ; il n'a pas été établi contradictoirement ; il contient, par construction et par honnêteté, du transmis et du conjecturé à côté de l'établi. Une juridiction, une banque, une commission, un notaire qui s'appuierait sur lui commettrait une erreur de méthode, et nous devons le dire à ces institutions avant qu'elles ne le demandent. La distinction tient en une phrase : le corpus peut dire *où chercher* ; il ne peut jamais dire *qui a droit*. Un dossier de restitution se construit avec des actes d'état civil certifiés, des expertises, des avocats — le corpus n'est, au mieux, que la carte qui a permis de savoir dans quelle ville demander l'acte.

Le risque, si ce *distinguo* se brouille, s'appelle le marché de la preuve. Dès qu'un document ressemble à une preuve et qu'il porte de l'argent, il apparaît des intermédiaires pour le vendre et des demandeurs pour se découvrir opportunément une ascendance ; le corpus deviendrait un titre, et l'incitation à y verser du faux serait considérable. C'est une des raisons pour lesquelles rien n'entre au patrimoine sans relecture humaine, et rien, jamais, n'est effacé : une filiation contestée reste visible avec sa contestation. Un corpus qu'on pourrait discrètement corriger serait un corpus qu'on pourrait acheter.

13.4 Le plus grave de ce chapitre

Il faut maintenant écrire les pages les plus désagréables de ce livre, et nous préférons les écrire nous-mêmes plutôt que de les laisser écrire par un adversaire.

Le fait médical d'abord, parce qu'il est réel et qu'il sauve des vies. Certaines populations juives, longtemps endogames et passées par des goulots démographiques, présentent une surreprésentation de maladies à transmission autosomique récessive : la maladie de Tay-Sachs chez les Ashkénazes, avec une fréquence de porteurs de l'ordre d'un sur trente (30) ; la dysautonomie familiale, décrite par Riley et Day en 1949, pratiquement circonscrite à cette même population ; la maladie de Gaucher de type 1 ; la fièvre méditerranéenne familiale chez les Juifs d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Et, sur un autre registre, des mutations fondatrices des gènes BRCA1 et BRCA2 dont la fréquence rend le dépistage utile à l'échelle d'une population entière et non des seules familles à antécédents. Savoir d'où l'on vient est alors une information médicale, non une curiosité.

L'usage existe déjà, et il est remarquable : le programme Dor Yeshorim, fondé en 1983 par le rabbin Josef Ekstein après avoir perdu quatre enfants de la maladie de Tay-Sachs, teste les jeunes gens des communautés orthodoxes sans jamais leur communiquer leur statut de porteur ; on n'appelle le laboratoire qu'au moment d'un pro-

jet de mariage, et la réponse est binaire, compatible ou non. Le dispositif a fait chuter l'incidence de la maladie, et il l'a fait en refusant de créer ce qu'un dépistage crée d'ordinaire : une classe de gens marqués.

Ce que des arbres profonds apporteraient à cette recherche est facile à énoncer. La génétique des populations travaille sur des échantillons dont l'ascendance est déclarée par le sujet, donc approximative : « ashkénaze » recouvre des trajectoires très différentes, et l'on reconstitue mal les goulots démographiques, les effets fondateurs locaux, les endogamies de vallée. Des généalogies profondes et datées permettraient d'établir des structures d'apparementement réelles, d'estimer des coefficients de consanguinité sans prélever quoi que ce soit, de dater l'apparition d'une mutation fondatrice dans une communauté. Il existe un précédent : la base généalogique islandaise, qui a permis d'associer généalogie et génome à l'échelle d'un pays entier.

Et c'est précisément ce précédent qui doit nous arrêter. Ce que nous décrivons — un fichier de filiations juives, profond, structuré, interrogeable, couplé à des données de santé — est, sans qu'aucune intention mauvaise soit nécessaire, un objet dangereux. Les lois de Nuremberg de 1935 définissaient l'appartenance juive par le nombre de grands-parents, ce qui a fait de la recherche généalogique un instrument administratif de la persécution : l'*Ahnenpass*, les certificats d'ascendance aryenne, les généalogistes payés pour établir qui était quoi. En France, le recensement des Juifs de 1940 a produit des fichiers que la préfecture de police a utilisés pour organiser les rafles, celle du Vélodrome d'Hiver comprise. Ce ne sont pas des cas limites de l'histoire du fichage, ce sont ses cas centraux. La généalogie juive a déjà servi, à grande échelle, à tuer des Juifs.

L'histoire du couplage entre ascendance et biologie n'est pas meilleure : l'eugénisme du premier vingtième siècle s'est construit sur des arbres de famille et des mesures, et l'anthropologie raciale a mesuré des nez juifs avec des instruments et des revues à comité de lecture. La menace n'est pas seulement historique : en 2023, la fuite massive de données du service de tests génétiques 23andMe a donné lieu à la mise en circulation de listes explicitement présentées comme des listes de personnes d'ascendance juive ashkénaze. Il s'est trouvé, en 2023, des gens pour constituer et diffuser ce fichier. Nous n'avons donc pas le droit d'écrire que le risque appartient au passé.

De cela découlent des contraintes, que nous préférons énoncer comme telles plutôt que comme des valeurs. Le corpus ne contient pas de données génétiques et ne doit pas en contenir : ni résultats de tests, ni haplogroupes, ni appariements d'ADN, ni renvoi vers des services qui en vendent. Cette abstention n'est pas une négligence, c'est une frontière. Les personnes vivantes conservent un droit entier sur leurs données, seule exception au principe de non-effacement — et cette exception existe exactement pour cette raison. L'album privé de lignée, ce second registre où une famille dépose sans publier, prend ici tout son sens : ce qu'une famille garde pour elle n'est pas un défaut de partage, c'est une protection. Et si un chercheur souhaitait un jour croiser des structures d'apparementement avec des données biologiques, ce croise-

ment devrait se faire de son côté, sous son protocole, avec ses consentements, sur des données agrégées — jamais dans notre base, jamais par un accès privilégié, jamais par une exportation nominative de filiations juives. Nous n'avons aucune garantie de tenir cette ligne contre un État déterminé ; l'histoire montre assez que les garanties techniques ne pèsent rien devant une réquisition. Nous avons seulement la possibilité de ne pas construire l'objet qu'il faudrait réquisitionner.

13.5 Ce qu'un récit fait à celui qui le reçoit

Un homme de soixante ans reçoit le livre de sa lignée. Il y trouve le nom de son grand-père, une date, une ville, et le fait qu'il a eu une première femme et deux enfants dont il n'a jamais entendu parler. Il repose l'écran. Ce qui vient ensuite n'est pas prévisible, et ce n'est pas notre affaire — sauf que c'est nous qui avons envoyé le livre.

La clinique connaît ce terrain depuis longtemps. Les travaux sur la transmission transgénérationnelle chez les descendants de survivants forment un corpus ancien et sérieux : Yael Danieli sur les familles de rescapés, Dan Bar-On dans *Legacy of Silence*, Dina Wardi et sa notion d'enfants désignés comme « bougies mémorielles », Nathalie Zajde en France. Avant eux, Nicolas Abraham et Maria Torok avaient proposé les concepts de crypte et de fantôme pour décrire ce qu'un secret non dit fait à la génération suivante — non le souvenir, mais le trou du souvenir, transmis intact. Il faut aussi nommer ce qui est contesté : les travaux de Rachel Yehuda sur les marqueurs épigénétiques d'un trauma parental ont suscité autant d'intérêt que d'objections méthodologiques sérieuses, et il serait malhonnête de les citer comme un acquis ; la psychogénéalogie popularisée par Anne Ancelin Schützenberger relève d'un registre thérapeutique dont la validation scientifique n'est pas établie.

Ce que nous en retenons est simple et embarrassant : un récit familial documenté n'est pas un cadeau neutre. Il fait parfois du bien — il donne un lieu à un deuil qui n'en avait pas, il remplace un silence par un nom, il permet enfin d'aller quelque part. Et il fait parfois du mal — il révèle une conversion, un abandon, une dénonciation, une deuxième famille, une origine qui contredit l'identité qu'on s'était construite. Il arrive qu'un descendant découvre que la version héroïque était fausse, ou que la version honteuse était fausse, et l'on ne sait pas laquelle des deux découvertes est la plus dure.

Se pose alors une question que nulle règle ne résout : le consentement des descendants à une mémoire qu'ils n'ont pas choisie. Personne ne choisit ses morts. Le chapitre sur le projet politique a déjà nommé l'objection — de quel droit écrire le Grand Livre d'une famille qui ne l'a pas demandé ; elle revient ici sous une forme intime : non plus « de quel droit », mais « avec quel ménagement ». Nous n'avons que des dispositifs partiels : le droit des personnes vivantes à faire retirer ce qui les concerne, l'album privé qui permet de déposer sans publier, la possibilité de contester sans effacer, la contestation devenant elle-même un élément du dossier. Et une

pratique qui ne s'écrit pas dans un manifeste : ne pas notifier une famille d'une découverte pénible comme on annonce une nouveauté. Un livre de lignée n'est pas une notification.

13.6 De la date apprise au nom reconnu

Il y a une expérience que tout enseignant a faite au moins une fois : la classe écoute poliment le cours sur les rafles, prend des notes, restitue les dates au contrôle — et rien ne se passe. Puis un élève apprend que sa grand-mère habitait la rue qu'on vient de nommer, et quelque chose se déplace dans la pièce.

Serge Klarsfeld a construit son œuvre sur cette bascule. Le *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, publié en 1978, a substitué à un nombre une liste de noms, convoi par convoi. Le *Mémorial des enfants juifs déportés de France*, en 1994, est allé plus loin : il a cherché, famille par famille, les photographies de plus de onze mille enfants. L'intuition est juste — un nombre, même immense, ne se transmet pas, parce qu'il n'a pas de visage à quoi s'accrocher, tandis qu'un visage d'enfant de six ans avec un nom, une adresse à Paris et une date de convoi se transmet. On peut discuter cette approche, qui individualise ce qui fut un crime de masse ; la réponse tient dans les livres eux-mêmes, qui sont matériellement des travaux d'archive.

Un corpus riche rendrait ce geste possible à l'échelle de chaque élève. Enseigner l'expulsion d'Espagne à partir de la lignée d'un enfant de la classe dont les ancêtres sont passés par Salonique ; la décolonisation par la famille d'un autre qui a quitté Oran en 1962 ; l'émancipation par un troisième dont l'arrière-arrière-grand-père a francisé son prénom en 1808. La frise cesse d'être une liste de dates extérieures et devient l'histoire de gens dont on porte le nom. Ce n'est pas une méthode nouvelle, mais elle bute toujours sur le même obstacle matériel : les élèves n'ont que ce que la famille sait raconter, c'est-à-dire deux générations.

Les conditions sont ici plus lourdes qu'ailleurs. La première est que l'établissement ne peut pas collecter les origines de ses élèves : un professeur qui demande de quelle famille juive on descend construit un fichier interdit et rejoue une scène insupportable. L'usage n'est légitime que si la démarche est volontaire, portée par la famille et non par l'école, et si l'élève garde le droit de ne rien dire. La deuxième est qu'il n'est pas acceptable d'en faire une affaire réservée aux élèves juifs : un corpus versé au bien commun sert toute la classe, et c'est parce qu'il est public qu'il n'assigne personne. La troisième est pédagogique : la parité de la mémoire et de l'histoire est un excellent objet de cours — montrer à des adolescents la différence entre ce qui est établi par un acte et ce qui est transmis par une grand-mère, et que la seconde chose n'est pas inférieure mais autre, vaut bien des leçons de méthode.

Le risque est celui de toute pédagogie par l'identité : transformer un cours d'histoire en assignation d'origine, ou faire du récit familial un patrimoine que l'on possède plutôt qu'un objet que l'on interroge. Un élève à qui l'on remet le livre de sa lignée

doit pouvoir le contredire. C'est même, sans doute, la meilleure chose qui puisse lui arriver.

13.7 Les rues qui ne sont plus

À Thessalonique, le campus de l'université Aristote occupe l'emplacement de ce qui fut l'un des plus grands cimetières juifs d'Europe, détruit en 1942. À Lublin, le quartier juif a été rasé et l'on y a fait passer une voie. Dans des centaines de villes d'Europe, du Maghreb et du Levant, une synagogue est devenue un entrepôt, un cinéma, une église, une école, ou rien. Ces lieux ne sont pas seulement perdus : ils sont recouverts, ce qui est une autre forme d'oubli, plus efficace, parce qu'elle ne laisse pas de vide visible.

Un corpus dense de données familiales — adresses portées par les actes, lieux de naissance et de sépulture, photographies déposées, mentions de commerces et de métiers — permettrait une restitution spatiale que les archives municipales seules ne permettent pas : non reconstituer un plan, ce que font déjà les historiens de l'urbain, mais le repeupler — qui habitait quel immeuble, quel atelier occupait quelle cour, où était l'école, où était le boucher. Le corpus compte deux mille quatre cent cinquante et un (2 451) lieux ancrés à un identifiant vérifiable ; c'est une ossature. Ce qui lui manque, ce sont les habitants.

L'usage se prolonge sur place, et c'est là qu'il devient intéressant. Il existe une tradition de mémoire urbaine discrète dont les *Stolpersteine* de Gunter Demnig, ces pavés de laiton posés depuis 1992 devant les derniers domiciles connus, sont l'exemple le plus répandu : la mémoire au niveau du sol, devant une porte, sans monument. Des municipalités en font la demande, des habitants s'y associent, des lycées s'en chargent — et un corpus familial dense fournirait la matière première de ces gestes, le nom exact, l'adresse exacte, la date exacte, que les associations locales passent des mois à établir.

La condition est la coopération, pas la revendication. Un travail de mémoire sur un lieu habité par d'autres ne se fait pas contre eux. Le risque est double : réveiller des conflits de propriété là où la mémoire n'a rien à voir avec la restitution, et transformer un quartier vivant en décor commémoratif. Une ville n'est pas un mémorial, et les gens qui y habitent aujourd'hui n'ont pas à vivre dans le musée du malheur des autres.

13.8 Ce que les machines n'ont pas

Nous gardons pour la fin l'usage le plus délicat, celui sur lequel un projet qui porte « .ai » dans son nom ne peut pas se dérober.

Les modèles de langage manquent d'une chose, et ce n'est pas du texte : ils en ont trop. Ce qui leur manque est de la donnée dont la provenance est connue. Un modèle entraîné sur le web absorbe indistinctement l'acte notarié, le forum, le roman,

la fiche promotionnelle et la fabulation confiante, sans qu'aucune de ces choses porte l'indication de ce qu'elle est. D'où leur défaut caractéristique : ils produisent un texte dont la forme est indiscernable du savoir et dont le statut ne l'est pas. Sur la généalogie juive en particulier, on peut demander à n'importe quel modèle l'histoire d'une famille séfarade et obtenir un paragraphe fluide, élégant, entièrement inventé. Nous l'avons fait. C'est instructif.

Or ce que nous construisons est exactement ce qui manque : un corpus multilingue — treize (13) langues publiées, dont trois écrites de droite à gauche —, versé au bien commun sous licence libre, sourcé, et surtout porteur de statuts épistémiques explicites. Chaque chapitre déclare son registre, mémoire ou histoire ; chaque assertion relève de l'établi, du probable, du transmis ou du conjecturé ; les images sont ancrées ou absentes. Pour un système d'apprentissage, ces marques ont une valeur sans commune mesure avec la taille du corpus : elles fournissent non seulement des faits, mais des exemples de la différence entre savoir et croire, ce qui est très rare dans un jeu de données.

Il faut donc énoncer sans détour ce qui va se passer. Nous versons au bien commun ; le bien commun est aspiré ; nos livres serviront à entraîner des modèles commerciaux, et nous n'en serons pas informés. Ce n'est pas une hypothèse : les moissonneurs passent déjà, en volume, sur nos pages. Un projet qui publie librement et s'indigne ensuite d'être lu par des machines se raconte une histoire. Est-ce une victoire ou une dépossession ? Les deux, et il faut tenir les deux.

Une victoire, et pas une petite. Dans dix ans, nos petits-enfants ne poseront pas leurs questions à une encyclopédie ni à un moteur de recherche ; ils les poseront à un système conversationnel, qui répondra à partir de ce qu'il aura absorbé. Si ce qu'il a absorbé sur les familles juives du Sud marocain ou de Bitola est le vide, il fabriquera, et d'autant mieux qu'il excelle à cela. Verser un corpus sourcé, c'est occuper la place avant la fabulation ; c'est faire que la réponse par défaut sur une lignée de Djerba soit fondée sur des documents plutôt que sur une synthèse de clichés orientalistes. Le vide n'est d'ailleurs pas la seule menace : la calomnie occupe volontiers les espaces documentaires vacants, et l'histoire juive en sait quelque chose.

Une dépossession, et il ne faut pas l'atténuer. Une famille qui dépose la photographie de son grand-père ne pense pas qu'elle alimente l'entraînement d'un système commercial ; elle pense qu'elle confie quelque chose à un lieu de mémoire. La distance entre les deux est réelle, et le fait qu'elle soit juridiquement couverte par une licence libre ne la rend pas moralement anodine. Il y a quelque chose de vertigineux à imaginer le récit d'une lignée dissous dans des poids numériques, restituable en paraphrase, sans nom, sans source, sans le grand-père. C'est la définition même de la digestion.

Que peut exiger le projet en retour ? Trois choses, dont aucune qu'il ait les moyens d'imposer.

L'attribution d'abord : notre licence l'exige, CC BY-SA 4.0 imposant de citer et de partager aux mêmes conditions, et un modèle qui restitue nos contenus sans les citer en viole la lettre. Mais personne ne sait faire respecter une clause d'attribution contre un système qui ne cite pas ses sources par construction, et les procédures en cours à travers le monde n'ont pas produit de doctrine stable. Nous exigeons sans levier.

La réversibilité ensuite. Un contenu retiré à la demande d'une personne vivante — la seule exception inscrite au principe de non-effacement — devrait pouvoir l'être partout. Il ne le peut pas : un modèle entraîné ne se désapprend pas. Nous devons dire aux familles, à l'entrée, que ce qu'elles publient est irrévocable dans les faits même s'il est révocable dans notre base. C'est l'une des raisons d'être de l'album privé : ce qui n'est pas publié n'est pas absorbé.

La traçabilité enfin, seule des trois où nous ayons un moyen d'action, parce qu'elle dépend de la façon dont nous écrivons et non de la bonne volonté d'autrui. Un contenu qui porte son registre, sa source, sa date et son statut à même le texte transporte ces marques avec lui ; elles survivent à la copie, à la traduction, à la citation partielle. Elles ne survivent pas à la digestion statistique, mais elles augmentent la probabilité qu'un système restitue la nuance plutôt que la certitude, parce qu'il aura appris sur nos textes la formule « selon le témoignage de » plutôt que « il est établi que ». Influence faible et indirecte ; la seule dont nous disposions.

Reste une considération que nous devons à notre propre honnêteté. Les modèles sont désormais entraînés en partie sur ce que des modèles ont produit, et les travaux sur l'effondrement des modèles — Shumailov et ses collègues ont nommé ce phénomène la malédiction de la récursion — décrivent ce qui arrive quand un système apprend de sa propre production : la distribution s'appauvrit, les queues disparaissent, le rare s'efface. Or nos mille quatre cent seize (1 416) livres ont été très largement écrits par une machine, à partir de sources publiques qu'elle avait déjà lues. Verser cela au commun sans le dire serait alimenter la boucle. C'est pourquoi la valeur de ce que nous pourrions apporter n'est pas dans les livres que nous avons produits : elle est dans les seize (16) contributions déposées, et dans les dizaines de milliers qui ne le sont pas. Ce que les machines n'ont pas et ne fabriqueront jamais, c'est la lettre dans le tiroir. Tout ce chapitre repose là-dessus.

13.9 Ce qu'il ne faut pas en faire

Quatre interdits, et ils ne sont pas négociables.

Le corpus ne classera pas les familles. Aucun rang, aucune note, aucune distinction entre les lignées illustres et les autres. Le projet demande que chaque livre de famille fasse ressortir, à partir des faits, ce que cette lignée aura le mieux exprimé des vertus du judaïsme ; cela n'a de sens que si toutes en expriment une, et si aucune n'est comparée à une autre.

Le corpus ne certifiera aucune ascendance. Il n'émettra pas d'attestation, pas de label, pas de score de fiabilité généalogique. Nous l'avons dit à propos du droit : il indique où chercher, il ne dit jamais qui a droit.

Le corpus n'alimentera pas un marché de la preuve. Ce qu'il publie est libre et gratuit ; on ne vendra pas l'accès à une filiation, et l'on ne vendra pas davantage le service de l'établir.

Le corpus ne servira à aucune vérification d'appartenance. Ni statut personnel, ni admission, ni contrôle communautaire de qui est juif. Cette question relève des autorités qui en ont la charge et de la conscience de chacun ; elle ne relève pas d'une base de données, et une base de données qui s'en mêlerait deviendrait immédiatement un instrument de pouvoir.

Ces quatre interdits n'ont, au fond, qu'une seule raison. Un fichier de qui est juif et de qui ne l'est pas est précisément l'objet que le vingtième siècle a appris à redouter, et il a appris à le redouter de la manière la plus coûteuse qui soit. Nous construisons quelque chose qui, mal orienté, lui ressemblerait. C'est pourquoi ce chapitre sur ce qu'on pourrait faire du matériau se termine sur ce qu'on n'en fera pas : une liste d'usages sans une liste de refus n'est pas un projet, c'est une offre.

14 Le futur du projet

Cent ans, cinq cents ans, mille, deux mille, dix mille

Le nom de domaine `zakhor.ai` est loué. Il n'appartient à personne : il est concédé, pour une durée qui se compte en poignées d'années, sous l'autorité d'un registre national qui est celui d'Anguilla, île des Caraïbes de moins de vingt mille habitants devenue par accident alphabétique la propriétaire du suffixe le plus recherché de la décennie. Le corpus, lui, tient dans une base de données hébergée par une société fondée il y a moins de dix ans, servie par une infrastructure appartenant à une autre société, elle-même dépendante d'un centre de données situé quelque part en Europe ou en Virginie. Mille quatre cent seize (1416) Grands Livres, vingt mille cinq cent quatorze (20514) chapitres, seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16698) pièces d'archives, trente et un mille deux cent dix-sept (31217) personnes dans l'arbre de référence : tout cela repose, à la date où nous écrivons, sur une chaîne de contrats commerciaux dont le maillon le plus long court sur cinq ans. C'est le point de départ obligé de ce chapitre, et il est humiliant. Nous avons construit une arche, et nous la garons dans un parking payant.

Une règle de méthode, avant d'aller plus loin, parce qu'elle commande tout ce qui suit. Plus l'horizon s'éloigne, moins la prévision a de valeur, et plus la question change de nature. À cent ans, on raisonne : les objets dont on parle — une association, un contrat, un format de fichier, une bibliothèque nationale — existent déjà et ont un comportement observable. À cinq cents ans, on n'extrapole plus, on compare : on regarde ce qui, il y a cinq cents ans, a effectivement tenu, et on en tire des règles. À mille ans, on ne fait plus de la prévision du tout, on fait de la théorie de la transmission. À deux mille, on parle du peuple et non plus du corpus. À dix mille, on ne fait plus que de la théologie, et il faut le dire franchement plutôt que d'habiller la théologie en prospective. Ce chapitre assume ce glissement et essaie de le rendre productif : il deviendra, de section en section, moins prédictif et plus interrogatif. Aucune anticipation romanesque ne sera proposée — nous ne savons pas ce que sera un ordinateur en 2126 et nous n'avons aucune raison de faire semblant. Chaque échéance sera traitée par la seule question réelle qu'elle pose.

14.1 Cent ans, ou l'affaire des notaires

L'horizon de 2126 est celui des institutions, et il a cette qualité rare d'être entièrement composé de questions solubles. Elles sont au nombre de cinq, et aucune n'est mystérieuse. Qui détient le nom ? Qui paie l'hébergement ? Quelle structure juridique survit à ses fondateurs ? Quels formats restent lisibles ? Quelles copies existent ailleurs ? Un projet de mémoire qui n'a pas de réponse écrite à ces cinq questions n'est pas un projet de mémoire, c'est un site web avec de bonnes inten-

tions. L'objection du support — un domaine expire, un fournisseur ferme, le parchemin a tenu mille ans et un disque dur en tient dix — se traite ici, et elle se traite par du droit, de la comptabilité et de la logistique, non par de la philosophie.

Le nom, d'abord. Un domaine n'est pas une propriété, c'est un bail avec reconduction, et l'expérience montre que ce qui tue les domaines n'est presque jamais une décision : c'est une carte bancaire expirée sur un compte dont plus personne ne connaît le mot de passe. La réponse est prosaïque : renouvellement au maximum permis, propriété du nom logée dans une personne morale et non dans une personne physique, moyens de paiement redondants, deux administrateurs distincts, et un domaine de repli dans une extension moins exotique et moins chère, sur une extension générique ancienne, pointant vers le même corpus. L'hébergement, ensuite. Une dotation, c'est-à-dire un capital dont seuls les fruits sont consommés, est la seule réponse connue au problème du paiement perpétuel — c'est le mécanisme du *waqf* musulman, celui des fondations de chaires universitaires, celui des fonds de dotation de droit français depuis 2008. L'ordre de grandeur importe moins que le principe : le coût de conservation d'un corpus textuel décroît, le coût de son abandon est infini. Une somme placée dont le rendement paie le stockage et un dixième de poste de conservateur suffit à changer la nature du problème ; elle transforme une facture mensuelle, qui suppose une volonté mensuelle, en une rente, qui suppose seulement de ne pas dissoudre la structure.

La structure juridique, précisément, est le point où la plupart des projets meurent, et il vaut la peine de regarder ce qui a réellement duré. Les associations de compatriotes d'après-guerre, les *landsmanshaftn* dont ce livre a déjà dit qu'elles avaient produit les livres du souvenir, ont presque toutes disparu — et elles ont disparu pour une raison qu'il faut nommer : leur objet social était la commémoration d'une ville par ceux qui y étaient nés. Quand le dernier natif est mort, l'association n'avait plus de membres possibles. Elle était mortelle par construction. À l'inverse, ce qui a franchi le siècle a en commun d'avoir eu un objet renouvelable et une fonction rendue à des vivants. L'Alliance israélite universelle, fondée en 1860, existe encore parce qu'elle a fait des écoles, et qu'une école a chaque année de nouveaux élèves. La Société des études juives, fondée en 1880, publie encore la *Revue des études juives* parce qu'une revue a chaque année de nouveaux auteurs. La Jewish Publication Society, fondée en 1888, dure parce qu'elle vend des livres. Le YIVO, fondé à Vilna en 1925, a survécu à la destruction de sa ville, au transfert de ses restes à New York en 1940 et à la disparition de sa langue quotidienne, parce qu'il s'est mué en institution de recherche avec des chercheurs à payer et des lecteurs à servir. La *hevra kadisha* de Prague tient ses registres depuis le XVI^e siècle parce qu'il faut, chaque semaine, enterrer quelqu'un. Aucune de ces institutions n'a duré en se donnant pour mission de durer. Elles ont duré parce qu'elles faisaient un travail dont quelqu'un avait besoin cette année-là.

La leçon est désagréable pour un projet d'archive, et il faut l'encaisser. Une structure dont l'objet statutaire serait « conserver le corpus » a une espérance de vie courte, parce que conserver ne produit aucun bénéficiaire actuel, donc aucun financeur,

donc aucune relève. Une structure dont l'objet est de continuer à documenter des lignées, à recevoir des dépôts de familles, à imprimer des volumes, à répondre à des demandes, produit chaque année des gens qui ont intérêt à ce qu'elle existe. La conservation, alors, est un sous-produit de l'activité, ce qui est la seule position stable connue.

Les formats et les copies se traitent ensemble, et vite, parce qu'ils sont techniques. Un corpus doit exister ailleurs que chez lui, sous des formes que son auteur ne contrôle pas — c'est le seul enseignement solide d'un siècle d'archivistique. Cela veut dire, concrètement : des exports périodiques en formats ouverts et documentés, texte balisé lisible sans logiciel propriétaire, images en formats normalisés, méta-données explicites et non enfouies dans un schéma de base de données ; un dépôt régulier auprès de plusieurs institutions patrimoniales, sur plusieurs continents et sous plusieurs juridictions, parce qu'une bibliothèque nationale se comporte comme un État et que les États ne tombent pas tous ensemble ; une moisson par les archives du web ; et surtout une licence qui autorise n'importe qui à recopier légalement l'ensemble. Ce dernier point est le plus important et c'est le moins coûteux : le corpus publié est sous CC BY-SA 4.0. Cette ligne de contrat, qui n'a rien coûté, est probablement le meilleur dispositif de survie du projet, parce qu'elle transforme chaque lecteur en dépositaire potentiel légitime et qu'elle rend la disparition du site distincte de la disparition du corpus. La France pratique le dépôt légal depuis l'ordonnance de Montpellier de 1537 ; l'idée n'est pas neuve que la seule assurance contre la perte est la multiplication des exemplaires sous des mains différentes.

Reste le geste le plus archaïque, et qui est peut-être le plus décisif : imprimer. Chaque Grand Livre est imprimable et fiable ; le numérique est l'atelier, non la forme finale. Si mille familles ont chez elles un volume relié de leur lignée, le corpus a mille sauvegardes réparties dans mille maisons, sur des supports que ni une panne, ni une faillite, ni une décision de justice ne peuvent atteindre simultanément. Ce n'est pas une redondance élégante. C'est la seule redondance dont on ait la preuve historique qu'elle fonctionne.

14.2 À qui parlera-t-on en 2126

Les questions techniques étant solubles, il reste la seule question de cent ans qui ne le soit pas : à qui ce corpus s'adressera-t-il, et dans quelle langue ?

Le peuple juif compte aujourd'hui de l'ordre de quinze millions de personnes, réparties très inégalement : deux pôles, Israël et l'Amérique du Nord, concentrent l'écrasante majorité, et le reste se distribue en communautés dont beaucoup sont, en Europe et dans le monde musulman, résiduelles par rapport à ce qu'elles furent. Un siècle suffit à changer radicalement ce tableau, et il l'a fait : la carte juive de 1926 — trois millions de Juifs en Pologne, une présence maghrébine dense, un yiddish parlé par une majorité, une Palestine mandataire de quelques centaines de milliers d'âmes — n'a pratiquement aucun point commun avec celle de 2026. On ne peut pas prédire celle de 2126. On peut nommer les forces à l'œuvre, qui sont connues et lentes :

une natalité très contrastée entre courants, où les milieux traditionalistes croissent quand les milieux libéraux décroissent ; une exogamie élevée dans les diasporas occidentales, qui produit à la fois de la perte et une population nouvelle, celle des descendants partiels, souvent plus curieuse de sa généalogie que ne l'étaient les héritiers directs ; une hébraïsation continue du centre de gravité ; et des communautés qui, en une ou deux générations, cesseront d'exister comme telles sans qu'aucun de leurs membres ne soit mort.

Cette dernière phrase mérite qu'on s'y arrête, parce qu'elle décrit le sort probable d'une partie des lignées documentées ici. Une lignée ne s'éteint pas seulement quand ses porteurs meurent ; elle s'éteint aussi quand ses descendants cessent de la lire comme une lignée juive — quand le nom demeure et que la ligne, elle, s'est dissoute dans autre chose. Le corpus, dans un siècle, s'adressera donc probablement à trois publics très différents, et il serait honnête de le concevoir dès maintenant pour les trois. À des Israéliens, majoritairement hébréophones, pour qui le passé diasporique de leur famille est déjà une antiquité à demi effacée et qui demanderont au corpus ce qu'on demande à une archive : d'où venaient les nôtres, exactement. À des descendants partiels, souvent hors de toute communauté, qui viendront avec une question de filiation et parfois une question d'appartenance, et pour qui un Grand Livre de lignée sera moins un miroir qu'une porte. Et à des chercheurs, qui traiteront l'ensemble comme un gisement — ce que le chapitre sur les usages a déjà exploré.

Quant aux langues, la prudence commande de ne pas confondre le nombre de locales publiées avec une garantie de lisibilité. Treize (13) langues aujourd'hui, dont trois écrites de droite à gauche ; l'anglais couvre à ce jour mille deux cent quatre-vingt-treize (1 293) livres sur mille quatre cent seize (1 416), ce qui rappelle que la traduction est un chantier et non un acquis. À cent ans, aucune de ces treize (13) langues n'aura disparu, et toutes auront bougé — un français de 2126 se lira sans peine, comme nous lisons celui de 1926. La vraie question n'est pas la survie des langues mais la survie de la répartition : il est très probable que la part hébraïque du corpus soit, dans un siècle, la plus consultée, et que le français, langue de fondation, soit devenu une langue minoritaire du fonds. Un projet qui l'admet tôt investit autrement.

14.3 Cinq cents ans : Bomberg contre la disquette

Changeons d'échelle et de méthode. À cinq cents ans, on ne raisonne plus par extrapolation ; on retourne l'horizon et on regarde ce qui, depuis cinq cents ans, a tenu.

En 1520, à Venise, un imprimeur chrétien venu d'Anvers, Daniel Bomberg, commence à publier le Talmud de Babylone. Il l'achève en 1523. Sa mise en page — le texte au centre, Rachi à l'intérieur, les Tossafot à l'extérieur — et sa pagination sont devenues la norme de tous les Talmuds imprimés depuis, si bien qu'un étudiant de Jérusalem, de New York ou de Casablanca cite aujourd'hui un folio dont la numérotation a été fixée par un atelier vénitien il y a cinq siècles. Bomberg avait auparavant

publié, en 1516-1517, la première Bible rabbinique, rééditée en 1524-1525 par Jacob ben Hayyim ibn Adonijah dans une forme qui a servi de texte de référence pendant quatre cents ans. Ces volumes existent encore, physiquement, dans les bibliothèques ; leur papier de chiffon est en meilleur état que bien des livres de 1950 imprimés sur pâte acide. On les ouvre, on les lit, sans appareil, sans intermédiaire, sans autorisation.

Maintenant, mettons en regard un objet de 1990. Une disquette. Un disque magnéto-optique. Une bande DAT. Un document WordPerfect. Le fichier d'une base de données FileMaker. Aucun de ces objets ne se lit sans effort, et plusieurs ne se lisent plus du tout sans un travail de laboratoire. Le cas le plus instructif est celui du Domesday Project britannique : en 1986, pour le neuvième centenaire du Domesday Book de Guillaume le Conquérant, la BBC fit constituer par plus d'un million de participants un portrait multimédia du Royaume-Uni, gravé sur des vidéodisques lisibles par un micro-ordinateur BBC Master doté d'un lecteur spécifique. Seize ans plus tard, l'ensemble était pratiquement inaccessible, et il fallut un projet de recherche universitaire pour émuler la machine et récupérer les données. Pendant ce temps, le Domesday Book de 1086 — parchemin, encre, reliure — restait consultable. L'ironie est trop parfaite pour être commentée longuement, mais la leçon est dure et il faut l'énoncer sans atténuation : la meilleure technologie de conservation connue à ce jour reste le codex sur bon papier, largement diffusé. Non pas le codex unique et précieux, conservé sous vitrine — celui-là brûle, et l'histoire juive sait mieux que d'autres ce qu'est un autodafé, de Paris en 1242 à Rome en 1553. Le codex banal, tiré à beaucoup d'exemplaires, dispersé, sans valeur marchande individuelle, présent dans des maisons ordinaires. Ce qui a sauvé le Talmud des bûchers n'est pas la qualité de sa conservation : c'est le nombre de ses copies et le nombre de têtes qui en contenaient des pans entiers.

Les langues, à cette échelle, deviennent un problème réel. Le français de 1526 — celui de Rabelais, dont le *Pantagruel* paraît en 1532 — se lit encore, mais avec un effort, un glossaire, et la sensation permanente d'un léger décalage ; le français de 1226 ne se lit plus sans formation spécialisée. Il n'y a aucune raison de penser que le mouvement s'arrête. Ce que nous écrivons aujourd'hui en français sera, en 2526, un texte ancien, lisible par des lettrés, opaque pour les autres. Il en ira de même de l'anglais, de l'espagnol, du russe, du néerlandais. Une seule langue du corpus échappe partiellement à ce sort, et c'est l'hébreu — non parce qu'il serait immobile, il ne l'est pas, l'hébreu israélien n'est pas celui de la Mishna, mais parce que sa forme classique est maintenue en usage par une pratique liturgique et scolaire ininterrompue, et qu'un lecteur formé d'aujourd'hui ouvre sans traduction un texte de mille ans. C'est un fait considérable et il désigne la seule stratégie linguistique sérieuse : ce qui devra encore être lisible dans cinq siècles devra exister en hébreu, non par piété mais par calcul. On notera au passage le paradoxe du yiddish, langue que l'on croyait mourante et que la démographie traditionaliste maintient vivante ; il rappelle qu'en matière de langues, la prévision se trompe régulièrement de sens.

Reste la question la plus importante de cette section, et elle n'est pas technique. Un corpus ne survit pas en dormant. Aucun support ne dure cinq cents ans par ses propres forces : le papier jaunit, l'encre pâlit, le parchemin se raidit, les bits se corrompent silencieusement. Ce qui traverse les siècles, ce n'est jamais l'objet initial, c'est la chaîne de ses copies. Un manuscrit médiéval qui nous parvient est presque toujours la copie d'une copie d'une copie ; les Massorètes ont maintenu le texte biblique non en le protégeant mais en le recopiant avec un appareil de contrôle obsessionnel ; le sofer qui écrit aujourd'hui un rouleau de Torah exécute le même geste de migration que l'ingénieur qui transfère un corpus d'un format vers un autre. La conservation numérique porte d'ailleurs un nom pour cela — la migration — et ses praticiens savent que c'est un travail continu, budgété, recommencé tous les dix ou quinze ans, jusqu'à la fin des temps ou de l'institution. Il n'existe pas de coffre-fort. Il n'existe que des gens qui recopient. La survie est un travail, pas un stockage, et c'est pourquoi la question de la structure juridique traitée plus haut n'était pas une question d'intendance : c'était la question de savoir s'il y aura, dans deux cents ans, quelqu'un dont le métier sera de recopier ceci.

14.4 Mille ans : ce qui est lu ne meurt pas

Mille ans nous séparent de Rachi, mort à Troyes en 1105, et de Sherira Gaon, qui envoya en 987 à la communauté de Kairouan cette lettre extraordinaire où il retrace la chaîne de transmission du Talmud, génération par génération, académie par académie. Nous les lisons. Pas au sens où un spécialiste les déchiffre : au sens où un adolescent, dans n'importe quelle école juive du monde, ouvre aujourd'hui une page de Talmud et lit le commentaire de Rachi en même temps que le texte, sans se dire qu'il fait de l'histoire. Neuf cents ans de distance, et le texte fonctionne encore comme outil, non comme relique.

Il faut se demander pourquoi, parce que la réponse est la thèse centrale de ce chapitre. Ce n'est pas le support : les manuscrits autographes de Rachi n'existent pas, et le premier imprimé de son commentaire date de 1475. Ce n'est pas une politique de conservation : personne, au XII^e siècle, n'a créé d'institution chargée de sauvegarder Rachi. Ce n'est pas non plus la qualité intrinsèque du texte, argument circulaire et invérifiable. C'est un usage. Ces textes ont été étudiés, copiés, commentés, contestés, enseignés, cités dans des décisions juridiques, appris par cœur, discutés à voix haute par deux personnes assises face à face, sans interruption, semaine après semaine, dans toutes les régions où des Juifs ont vécu. Chaque génération avait une raison actuelle de les ouvrir : non pas la piété envers le passé, mais un besoin présent — savoir ce qu'il fallait faire, comprendre un verset difficile, gagner une controverse. Ils ont survécu comme un chemin survit : parce qu'on marche dessus.

D'où la formule, qu'il faut poser nettement. Ce qui survit n'est pas ce qui est bien conservé, c'est ce qui est utilisé. Un corpus que personne ne lit est déjà mort, quelle que soit la qualité de sa sauvegarde. On peut vérifier la proposition par sa réciproque, et l'histoire juive fournit l'expérience de laboratoire. Le livre de Ben Sira,

écrit en hébreu vers 180 avant notre ère, n'est pas entré dans le canon ; il a donc cessé d'être copié en hébreu, et il a disparu dans cette langue pendant près d'un millénaire, ne subsistant qu'en grec et en syriaque, chez d'autres, pour d'autres usages. Il a reparu en 1896 lorsque Solomon Schechter identifia un feuillet hébreu venu du Caire. Voilà exactement ce qui arrive à un texte excellent qui sort de l'usage : il ne se dégrade pas, il s'absente.

Cette genizah du Caire, précisément, est l'exception qu'il faut regarder en face plutôt que d'escamoter. Dans la chambre haute de la synagogue Ben Ezra de Fostat, quelque deux cent mille fragments — actes de mariage, lettres de marchands, brouillons de poèmes, ordonnances, listes de dettes, copies bibliques — ont attendu un millénaire, et ils ont attendu précisément parce que personne ne les lisait. Ils survivaient par abandon rituel : un texte portant le Nom ne se détruit pas, on le dépose. Voilà donc un corpus qui a franchi mille ans sans usage. Mais qu'a-t-il produit ? Rien, pendant mille ans. Puis, à partir de 1896, une extraordinaire moisson d'histoire — la vie économique de la Méditerranée médiévale reconstituée par Goitein, des œuvres perdues retrouvées, des noms rendus. De l'histoire, exactement au sens où Yerushalmi l'entend quand il constate que l'historiographie juive moderne naît au moment où la chaîne vivante se rompt. La genizah n'a pas transmis : elle a été fouillée. Ce n'est pas la même opération, et confondre les deux serait, pour notre projet, l'erreur capitale — car un site d'archives peut très bien devenir une genizah numérique, un dépôt intact et muet, en attente de fouilleurs. Il aurait alors réussi comme conservation et échoué comme mémoire.

Que faudrait-il, alors, pour qu'un Grand Livre soit encore lu en 3026 ? Non pas qu'il soit bien écrit, ni bien sourcé, ni bien sauvegardé — toutes choses nécessaires et toutes insuffisantes. Il faudrait qu'il serve à quelque chose. À un rite : qu'on l'ouvre à une date, pour une raison qui n'est pas la curiosité. À une identité : qu'il réponde à une question qu'on se pose encore, et la question « d'où viens-je » a la propriété remarquable d'avoir été posée à toutes les époques connues. À une pratique : qu'un mariage, un deuil, une naissance, une conversion, un litige de nom appellent sa consultation. Le judaïsme a inventé des dispositifs de ce genre et les a rendus obligatoires : la lecture cyclique de la Torah, qui garantit qu'un texte entier est parcouru chaque année quoi qu'il arrive ; le *yahrzeit*, qui attache une date du calendrier à un nom précis, dans une famille précise, et impose de le prononcer ; le *yizkor*, qui convoque les morts quatre fois l'an ; le *pinkas* des confréries, tenu parce qu'il fallait tenir des comptes. Aucun de ces dispositifs n'a été conçu comme une politique d'archivage. Tous en ont été une, et la plus efficace jamais observée. C'est là que se juge notre projet à mille ans, et la réponse honnête est que nous n'avons, pour l'instant, rien de tel : nous avons construit une bibliothèque, pas un calendrier.

14.5 Deux mille ans : la question n'est plus le corpus

Deux mille ans nous séparent de Yohanan ben Zakkaï. Le récit talmudique le fait sortir de Jérusalem assiégée dans un cercueil et demander à Vespasien, plutôt que la ville, « Yavné et ses sages ». Que l'épisode soit historique, légendaire ou composite importe peu ici : il fixe une opération réelle, celle d'un judaïsme qui, privé de son Temple, de son territoire et de son sacerdoce, s'est reconstitué autour d'un texte portatif et d'une pratique domestique. Ce qui devait mourir avec le sanctuaire a changé de forme et continué.

À cette échelle, la question du corpus devient secondaire et presque frivole. La vraie question est : y aura-t-il, en 4026, quelqu'un (1) pour qui l'expression « lignée juive » signifie quelque chose ? Si oui, un corpus de lignées trouvera des lecteurs sous une forme ou une autre, et le problème de sa transmission technique aura été résolu par deux mille ans de gens qui s'en occupaient. Si non, la meilleure conservation du monde n'aura produit qu'un objet d'égyptologie.

Or nous disposons ici d'un argument que peu de projets peuvent invoquer, et ce n'est pas une figure de style : le judaïsme a déjà traversé une durée de cet ordre. Il a survécu à la destruction de son centre, à la dispersion, à des expulsions en série — l'Angleterre en 1290, la France plusieurs fois au XIV^e siècle, l'Espagne en 1492, le Portugal en 1497 —, à des massacres, à des conversions forcées, à des tentatives d'anéantissement dont la dernière fut méthodique et faillit réussir. Il a changé de langue vernaculaire quatre ou cinq fois, de géographie autant, de forme institutionnelle constamment. Et il est encore là, avec des textes continûment lus. Ce n'est pas une preuve de pérennité future — aucune durée passée ne garantit une durée à venir —, mais c'est une donnée empirique sur les mécanismes, et il vaut la peine de demander lesquels ont fonctionné.

Quatre semblent tenir. Un texte portatif, d'abord : dès lors que l'essentiel est un rouleau et un livre, l'exil ne détruit plus le centre, il le déplace. Une pratique quotidienne, ensuite : la mémoire n'est pas confiée à une commémoration annuelle mais à des gestes ordinaires, ce qu'on mange, ce qu'on dit le matin, ce qu'on ne fait pas le septième jour — c'est le milieu de mémoire de Nora, celui qui rend inutiles les lieux de mémoire tant qu'il fonctionne. Une transmission double, par l'étude et par la famille : le père et le maître, le foyer et la maison d'étude, deux canaux redondants dont l'un peut faillir sans que l'autre s'interrompe. Et une capacité à changer de forme en gardant un noyau : Yavné après le Temple, la responsa après l'académie, l'imprimerie après le scriptorium, le hassidisme après le désastre de 1648, la synagogue après la citoyenneté. Ce qui change est toujours le dispositif ; ce qui ne change pas est un petit ensemble de textes et l'obligation de les transmettre.

Un corpus numérique peut-il participer de ces mécanismes, ou leur est-il étranger par nature ? Il faut répondre en deux temps, et le second n'est pas favorable. Il en participe sur deux points : il est portatif à un degré inédit, puisqu'il se copie sans coût et se déplace sans convoi, et il est indifférent au territoire, ce qui a toujours été la condition juive. Mais il leur est étranger sur deux points au moins, et ce sont les

plus lourds. Il n'a pas de corps : il ne se transmet ni par la voix, ni par le geste, ni par la table du vendredi soir, et l'objection théologique — la tradition transmet par le corps, la voix, le rite et l'étude à deux ; une base de données transmet-elle, ou seulement conserve-t-elle ? — reste ici sans réponse satisfaisante. Et il n'a pas d'obligation : rien, dans un site, ne contraint personne à l'ouvrir, alors que toute la puissance conservatoire du judaïsme tient à ce que ses dispositifs de mémoire sont commandés. *Zakhor* n'est pas une invitation à se souvenir ; c'est un impératif adressé à un peuple, répété, selon le compte que rappelle Yerushalmi, quelque cent soixante-neuf fois. Un corpus qui espère durer deux mille ans sans avoir trouvé le moyen de devenir, pour quelqu'un, une obligation, n'a pas commencé à répondre à la question qu'il se pose.

14.6 Dix mille ans : le prêtre atomique

À dix mille ans, nous quittons la prospective. C'est un aveu et non une clause de style : à cette distance, nous ne savons rien de la langue, des institutions, des supports, ni même de l'espèce à laquelle nous nous adressons. Il se trouve pourtant que quelqu'un a été contraint de traiter sérieusement le problème, et cela mérite d'être raconté.

Dans les années 1980 et 1990, l'administration américaine chargée du site d'enfouissement de déchets radioactifs du Nouveau-Mexique — le Waste Isolation Pilot Plant — dut satisfaire une exigence réglementaire d'une étrangeté totale : le site devait rester signalé pendant dix mille ans. Des groupes d'experts furent réunis, linguistes, sémioticiens, anthropologues, ingénieurs, dont les rapports comptent parmi les documents les plus vertigineux du siècle. Comment transmettre un message — « ceci n'est pas un lieu d'honneur, ne creusez pas ici, ce qui est enfoui vous tuera » — à des êtres dont on ignore la langue, l'écriture, les codes symboliques et jusqu'à l'anatomie sensorielle ? Toutes les réponses matérielles furent examinées et toutes s'effondrèrent à l'examen. Les monuments attirent les fouilleurs : dix mille ans, c'est deux fois l'âge des pyramides, et les pyramides ont été pillées. Les pictogrammes ne se lisent pas hors de leur culture : rien ne garantit qu'un visage grimaçant signifie encore le danger. Les langues meurent ou dérivent au point d'exiger une pierre de Rosette, laquelle suppose qu'une langue au moins soit restée connue. Les marqueurs physiques hostiles — champs de piliers, épines de béton — communiquent l'effroi, mais l'effroi attire aussi.

Le sémioticien Thomas Sebeok, chargé en 1984 d'un rapport sur la question, aboutit à une proposition qui fit scandale et qui n'a jamais été réfutée. Aucun objet, écrivait-il en substance, ne peut porter un message sur cent (100) générations. Seule une institution humaine le peut : une commission qui se recrute elle-même, transmet l'interdiction de génération en génération sous forme de savoir spécialisé, et double ce savoir d'un dispositif de rituel et de légende, entretenu et renouvelé périodiquement, capable de maintenir l'interdit vivant même chez ceux qui n'en comprennent plus la raison. Il l'appela — le mot est de lui — une « prêtreise atomique ». Autrement

dit : le seul vecteur fiable connu pour transmettre un message sur dix (10) millénaires est un clergé, un calendrier et une histoire qu'on se répète. C'est-à-dire, très exactement, le dispositif juif. Une caste de transmetteurs qui se recrute par formation, un texte réputé intangible, un rituel qui le remet en bouche à intervalles fixes, un récit fondateur qu'on raconte aux enfants avec l'obligation de le raconter à leur tour, et l'idée qu'obéir précède comprendre. Il aura fallu que des ingénieurs américains cherchent à parler aux hommes de l'an 12000 pour réinventer, de bonne foi et sans le savoir, la structure du Deutéronome.

Ce que cela dit de notre projet est sans appel. À cette échelle, *zakhori.ai* n'a aucun sens comme site web. Il n'en a pas davantage comme fichier, comme base, comme format, comme dépôt. Il n'en a qu'un seul, et fragile : celui d'une habitude transmise. S'il subsiste quelque chose de cette entreprise dans dix mille ans, ce ne sera pas le corpus — le mot même de corpus n'aura plus de référent — mais éventuellement le fait que, dans certaines familles, on ouvre le livre des siens à une date donnée, on y ajoute une ligne, et on transmet à un enfant l'obligation de continuer. Le renversement est complet et il faut le formuler sans le tempérer : la seule technologie de mémoire ayant fait la preuve de son efficacité sur des milliers d'années n'est ni le papier, ni la pierre, ni le silicium, c'est un rituel répété par des familles. Un projet qui veut durer doit donc espérer produire non pas une archive, mais une coutume.

Cela paraîtra démesuré pour un site de six semaines, et ça l'est. Mais l'échelle a ceci d'utile qu'elle réordonne les priorités du présent. Si la coutume est la vraie cible, alors ce qui compte le plus, aujourd'hui, n'est pas d'augmenter le nombre de livres — la machine sait le faire, et le déséquilibre entre mille quatre cent seize (1416) livres et seize (16) contributions dit assez ce que vaut la production seule. Ce qui compte est de trouver le geste minuscule, répétable, daté, familial, qui donnerait à quelqu'un une raison de revenir : une lecture de lignée à une date de calendrier, une ligne ajoutée chaque année, un volume imprimé qu'on met à jour et qu'on transmet, une obligation acceptée. Nous ne l'avons pas encore trouvé. C'est probablement le travail le plus important qui nous reste, et c'est le moins technique de tous.

14.7 Ce qui restera à faire chaque année

Il faut conclure sans grandiloquence, et la manière la plus honnête est de redescendre l'échelle en sens inverse.

À dix mille ans, nous ne savons rien, sinon que les seuls messages parvenus jusqu'à nous depuis des durées comparables sont venus portés par des pratiques, non par des supports. À deux mille ans, la question n'est pas notre corpus mais la persistance d'un peuple, et nous n'y pouvons pas grand-chose sinon lui être utiles. À mille ans, la loi est claire et impitoyable : ce qui est lu demeure, ce qui n'est pas lu s'absente, fût-il parfaitement sauvegardé. À cinq cents ans, la leçon est matérielle : imprimer, disperser, recopier, et n'accorder aucune confiance à un support qui n'est pas maintenu par un travail continu. À cent ans, tout est soluble et rien n'est fait : il faut une dotation, une structure dont l'objet soit une activité et non une conservation,

des dépôts chez plusieurs institutions patrimoniales sur plusieurs continents, une licence — nous l'avons — qui autorise n'importe qui à nous recopier légalement, des formats ouverts, et des volumes reliés dans des milliers de maisons.

Ce sont là des tâches d'intendance, et ce livre a assez dit qu'il se méfiait des intendants qui se prennent pour des visions. Mais elles ont un point commun avec le reste : aucune ne garantit quoi que ce soit. On peut faire les cinq et disparaître quand même. Il n'existe pas de dispositif qui rende un corpus immortel, et la prétention d'en construire un serait précisément la forme moderne de la fabrication que le projet s'interdit.

Reste donc une seule question, et elle n'est pas celle que l'on pose d'ordinaire aux archives. Elle n'est pas : que deviendra le corpus ? Elle est : quelqu'un aura-t-il, chaque année, une raison de l'ouvrir ?

15 Si l'outil avait existé

Quatre uchronies, et ce qu'elles coûtent

15.1 Une machine à remonter les hypothèses

En 1896, deux sœurs écossaises, Agnes Lewis et Margaret Gibson, rapportent du Caire quelques feuillets achetés sur un marché ; Solomon Schechter, à Cambridge, en identifie un comme l'hébreu perdu du Siracide, et part chercher le reste. Le reste, c'est la chambre haute de la synagogue Ben Ezra de Fostat : trois cent mille fragments qu'on n'avait pas jetés depuis mille ans, parce qu'un texte portant le Nom ne se jette pas. Contrats de mariage, listes de dettes, lettres commerciales, brouillons de poèmes, ordonnances de médecin, plaintes d'épouses abandonnées. Un dépôt d'ordures sacrées était devenu, sans que personne l'ait voulu, la plus grande archive de la vie juive médiévale.

Personne ne l'avait voulu : c'est le point. La Guenizah n'est pas un projet, c'est un effet secondaire de la piété. Elle donne pourtant l'idée de ce que produirait un dispositif qui, lui, le voudrait — qui conserverait délibérément, systématiquement, en réseau, sur des siècles. C'est cette idée que nous voulons soumettre à l'épreuve, en la déplaçant dans le temps.

Le procédé qui suit est une expérience de pensée, et il faut en dire les limites avant de s'en servir. L'histoire ne se refait pas : on ne change pas une variable d'un monde en laissant les autres à leur place, parce qu'un instrument de mémoire n'est pas un objet posé dans une société, c'est une société qui l'aurait produit — et une société capable de produire cela n'aurait été, sur presque tout le reste, ni celle du roi David ni celle de Rabbi Aqiba. Les uchronies qu'on va lire sont donc fausses par construction, et elles ne prétendent pas prédire. Elles servent à autre chose : à faire apparaître par contraste ce que l'outil fait réellement, en le posant dans des mondes où la conséquence de son fonctionnement serait visible à l'œil nu.

Nous les avons écrites sous une contrainte que nous nous imposons et que le lecteur peut vérifier : chacune des quatre doit se conclure sur une perte autant que sur un gain. Un chapitre où l'outil aurait toujours été bénéfique ne serait pas un chapitre, ce serait une publicité — et le seul intérêt d'une uchronie honnête est de découvrir, en cours de route, qu'on a peut-être eu de la chance que la chose n'existe pas.

Une dernière remarque, qui est la plus utile. Les uchronies en disent toujours plus sur le présent que sur le passé : le monde qu'on imagine autrement est le miroir des questions qu'on se pose maintenant. Si nous nous demandons ce qu'une Bible versionnée aurait été, c'est que nous versionnons ; si nous nous demandons ce qu'un fichier des lignées juives aurait donné entre les mains de l'Inquisition, c'est que nous tenons un fichier des lignées juives. Ces quatre récits sont, sous leur costume d'histoire, un examen de conscience.

15.2 Le scribe qui n'aurait rien laissé perdre

Vers l'an mille avant l'ère commune, dans les collines qui séparent la plaine côtière du désert, une royauté se met en place et l'écriture est une rareté. On a retrouvé un abécédaire gravé sur une pierre à Tel Zayit, un calendrier agricole à Gezer, un ostrakon à Khirbet Qeiyafa dont on discute encore la langue : quelques dizaines de lignes en tout, pour un siècle. Écrire est un métier de cour, la mémoire est une affaire de voix, et ce qu'un peuple sait de lui-même tient dans ce que des vieillards racontent aux portes des villages, dans les chants qu'on reprend aux fêtes, dans les récits d'un sanctuaire qui ne sont pas ceux du sanctuaire voisin.

Supposons maintenant l'instrument. Non pas l'ordinateur — l'anachronisme serait grotesque — mais son principe : un dispositif qui capte et fixe, qui date, qui attribue, qui garde toutes les versions et n'en efface aucune. Chaque récit d'ancêtre déposé sous le nom de celui qui le raconte. Chaque variante consignée à côté de l'autre, sans arbitrage. Chaque généalogie de clan, chaque liste de villages, chaque étiologie de sanctuaire, chaque chant de victoire dans les trois formes où on le chante selon qu'on est à Beersheva, à Silo ou à Dan.

Le gain se dit en un mot : nous saurions. Le grand chantier de la critique biblique, depuis deux siècles et demi — depuis que Jean Astruc a remarqué que la Genèse alternait deux noms divins et en a tiré l'idée de deux mémoires distinctes, jusqu'à l'hypothèse documentaire et à ses innombrables révisions —, n'aurait pas eu lieu d'être. On ne reconstituerait pas des sources : on les lirait. On saurait ce que le récit du Déluge doit à Gilgamesh et ce qu'il en refuse. On saurait pourquoi le livre trouvé dans le Temple sous Josias, en 622, ressemble tant au Deutéronome, et si l'on peut dire qu'il a été trouvé. On saurait qui a écrit les chapitres de l'Exode sur le Tabernacle et à quelle distance de l'événement. On aurait les auteurs, les dates, les strates, les coutures, les repentirs.

Voilà le gain, et il est immense. Reste la perte, qui est d'un autre ordre — qui n'est pas une quantité mais une nature.

Un canon suppose l'oubli des coutures. C'est une proposition qu'il faut prendre à la lettre, parce qu'elle est la clef de toute cette section. Un texte devient sacré lorsqu'il cesse d'avoir un auteur repérable et une date assignable ; lorsque la question « qui a écrit cela, et pourquoi ce jour-là ? » devient non pas interdite mais sans objet. Ce n'est pas un tour de passe-passe des clercs : c'est le mécanisme même de la sacralisation, et il travaille par effacement de la fabrique. Les rédacteurs de la Torah ont entrelacé des traditions qui se contredisent — deux récits de création, deux comptes des animaux de l'arche, deux versions du Décalogue dont les motifs du sabbat diffèrent, un Dieu qui se nomme à Moïse et un Dieu que les patriarches nommaient déjà. Ils ne les ont pas harmonisées. Ils les ont juxtaposées, et le temps a fait le reste : au bout de quelques générations, la juxtaposition n'était plus perçue comme telle, et la contradiction est devenue une profondeur. C'est très exactement ce que le mi-

drash exploitera pendant deux mille ans. Chaque aspérité que la critique moderne lit comme une trace de montage, l'exégèse rabbinique la lit comme un appel — si le texte se répète, c'est qu'il enseigne deux choses ; s'il se contredit, c'est qu'il ouvre.

Or un enregistrement fidèle aurait empêché exactement cela. Non pas censuré : empêché, mécaniquement. Une Torah livrée avec son historique de versions n'a plus de contradictions, elle a des différends documentés entre parties identifiées. Le second récit de la création n'est plus une profondeur : c'est la version du sanctuaire de Silo, déposée telle année, par tel scribe, contre celle du parti sacerdotal de Jérusalem. On peut encore l'admirer ; on ne peut plus l'entendre comme parole. Le lecteur sait trop bien d'où elle vient pour qu'elle vienne d'ailleurs.

Une Bible dont on aurait l'historique des versions serait-elle encore la Bible ? La question n'est pas rhétorique et nous ne prétendons pas la trancher. Mais on peut dire ceci : elle serait un dossier. Un dossier magnifique, le plus grand dossier de l'humanité, l'archive vivante d'un peuple sur mille ans — et un dossier ne fonde pas une alliance. Il n'y a pas de liturgie du dossier. On ne lit pas un dossier cycliquement pendant deux millénaires, on ne le baise pas quand il passe, on ne meurt pas pour lui. Ce que la fixation précoce aurait détruit, ce n'est pas le contenu du texte : c'est sa capacité à être reçu comme donné.

Il faut aller plus loin, parce que l'objection facile consiste à dire que la tradition juive a tout de même conservé des variantes. C'est vrai, et l'exemple est instructif. La massorah note les qeré et les ketiv — ce qu'on lit et ce qui est écrit —, elle compte les lettres, elle signale les anomalies, elle transmet des points suspensifs sur des mots dont on ne sait plus que faire. Le judaïsme est même la civilisation qui a poussé le plus loin la conservation du détail apparemment inutile. Mais il l'a fait dans un cadre où le texte était déjà donné : la variante est reçue comme un mystère du texte saint, pas comme une trace de son montage. La différence entre une variante massorétique et une version horodatée n'est pas de degré. L'une dit : voici une étrangeté dans ce que Dieu a donné. L'autre dit : voici ce qu'un homme a corrigé un mardi.

Reste le versant que l'uchronie rend le plus vertigineux, et qui n'est pas le texte : c'est ce que le texte a couvert.

La religion effectivement pratiquée dans les royaumes d'Israël et de Juda n'était pas celle que la rédaction ultérieure a laissée lire. On le sait, non par déduction, mais par ce qui a échappé au filtre. À Kuntillet Ajrud, dans le Sinaï septentrional, des inscriptions du VIII^e siècle bénissent « par YHWH et son ashéra ». Le prophète Jérémie, au chapitre 44, s'emporte contre les femmes de Judée réfugiées en Égypte qui offrent des gâteaux à la reine du ciel et lui répondent, avec un aplomb magnifique, que tant qu'elles le faisaient elles ne manquaient de rien. Les téraphim domestiques que Rachel emporte, les hauts lieux que les rois pieux détruisent et que leurs successeurs relèvent, les stèles, les serpents de bronze : autant de traces d'un culte populaire dont nous ne connaissons que la silhouette, dessinée par ses adversaires. La colonie

judéenne d'Éléphantine, en Haute-Égypte, adorait au V^e siècle YHW dans un temple à elle, aux côtés d'Anat-Yahou, et écrivait à Jérusalem sans paraître soupçonner qu'elle était hérétique.

Un dispositif de mémoire complet aurait tout gardé. Les prières aux ashérot, les rituels de fécondité, les rites funéraires que le Deutéronome interdit, les listes de sanctuaires locaux, les sacrifices d'enfants dont on discute encore l'étendue réelle, les cultes des ancêtres, les oracles des devins concurrents des prophètes. L'histoire religieuse d'Israël serait alors ce qu'elle a probablement été : plus riche, plus étrange, plus continue avec ses voisins cananéens, et infiniment moins unifiée. Le monothéisme n'apparaîtrait plus comme une origine mais comme une victoire — tardive, disputée, remportée par un parti sur d'autres partis dont on lirait les textes.

C'est un gain pour l'historien et c'est peut-être une catastrophe pour la transmission. Car la force de ce peuple aura été de raconter son unité avant de l'avoir, et de se conformer ensuite au récit. Un peuple qui aurait eu sous les yeux, dès le départ, l'inventaire exhaustif de ses divisions religieuses n'aurait pas eu besoin de les surmonter : il aurait eu des archives à la place d'un projet. Nous ne disons pas que la vérité aurait été mauvaise. Nous disons que la vérité complète, disponible trop tôt, n'aurait pas produit ce qui, en fait, s'est produit. Et c'est le premier avertissement que ce chapitre adresse à ceux qui le publient : notre corpus est un instrument de vérité, et la vérité n'est pas toujours ce qui fait tenir ensemble.

15.3 Toutes les sectes auraient survécu

Déplaçons-nous de mille ans. Nous sommes à la charnière de l'ère commune, dans une Judée qui est le contraire d'un bloc. Le Temple fonctionne, immense, reconstruit par un roi que personne n'aime ; les prêtres sadducéens l'administrent et récusent la résurrection ; les pharisiens développent une loi orale que les sadducéens tiennent pour une invention ; des esséniens — ou quelqu'un qui leur ressemble — vivent au désert avec un calendrier solaire qui les met en désaccord de plusieurs jours avec Jérusalem sur la date même des fêtes ; des baptistes plongent dans le Jourdain ; des prophètes annoncent la fin pour l'été ; des zélotes préparent autre chose. Puis vient 70, puis Massada, puis Bar Kokhba, et à la sortie il ne reste qu'une voie : celle des maîtres regroupés à Yavné, qui décident que le judaïsme continuera sans temple, sans sacrifice, sans prêtres actifs, par l'étude et la prière.

De ce foisonnement, nous n'avons presque rien de première main. Les sadducéens n'ont laissé aucun texte : nous les connaissons par Flavius Josèphe, par le Nouveau Testament et par la littérature rabbinique, c'est-à-dire par trois adversaires. Il a fallu attendre 1947 et les jarres de Qumrân pour qu'une bibliothèque sectaire remonte intacte, et l'effet a été considérable : une période qu'on croyait connue est devenue méconnaissable. On y a découvert des textes bibliques d'un millier d'années antérieurs aux plus anciens manuscrits massorétiques, avec des variantes ; des livres qu'aucune tradition n'avait retenus ; des règles communautaires ; un calendrier ; une polé-

mique halakhique sur des points de pureté qui recoupe étrangement des positions que le Talmud attribue aux sadducéens. Onze grottes ont suffi à réécrire les manuels.

Imaginons maintenant que rien n'ait été perdu. Le gain est un éblouissement. Les archives du Temple, ses comptes, ses inventaires, ses listes sacerdotales — celles-là mêmes dont l'absence rendra plus tard indémontrable toute prétention à la descendance d'Aaron. Les registres de population, les actes de vente, les contrats de mariage, les baux, les procès de Judée : la vie ordinaire d'un pays dont nous ne connaissons que les crises. Les débats non retenus, avec leurs auteurs — car le Talmud conserve remarquablement les opinions minoritaires, mais il conserve celles qui ont franchi le tri, et rien ne dit ce que le tri a laissé dehors. Les liturgies concurrentes. Les prophéties qui ne se sont pas réalisées, et le nom de ceux qui les ont crues.

Et puis la perte, qui est du même ordre que la première mais plus nette encore, parce qu'elle est ici institutionnelle.

Yavné a fonctionné parce qu'il a pu simplifier. Ce que fait la génération de Rabban Yohanan ben Zakkaï et de ses successeurs, ce n'est pas seulement sauver ce qui pouvait l'être : c'est réduire. Un calendrier, fixé et opposable. Un canon, arrêté sur des livres dont certains ont failli en sortir. Une liturgie qui prend la place du sacrifice. Une chaîne de transmission — Moïse reçut la Torah au Sinaï et la transmitt à Josué, Josué aux anciens, les anciens aux prophètes, les prophètes aux hommes de la Grande Assemblée — qui est un chef-d'œuvre de continuité rétrospective, et qui passe par-dessus tout ce qui n'y entre pas. Le premier chapitre des Maximes des Pères est, si l'on veut, la carte d'un réseau documentaire dont on aurait supprimé les nœuds encombrants.

Une tradition qui garde tout ne peut plus décider. C'est un énoncé mécanique, pas moral. Décider suppose qu'une alternative devienne inaccessible ; tant qu'elle reste consultable, elle reste disponible, et un groupe la reprendra. On peut mesurer la chose sur un cas réel : les Karaïtes, au VIII^e siècle, ne font rien d'autre que rouvrir une option que le judaïsme rabbinique croyait close, en refusant la loi orale — et le mouvement traverse des siècles. Or les Karaïtes ne disposaient pas des archives sadducéennes. Il leur a suffi de l'idée. Que se serait-il passé si les bibliothèques du Temple, les règles esséniennes, les calendriers concurrents avaient été intégralement conservés et accessibles ? Non pas une secte, mais la permanence indéfinie du régime sectaire — chaque génération pouvant restaurer, sur pièces, une des voies écartées.

Il faut le dire dans les termes de ce projet, puisque c'est notre principe qui est en cause : le non-effacement est une politique de conservation, et une politique de conservation devient, à l'échelle des siècles, une politique de reconduction du conflit. Nous conservons les désaccords ; nous versionnons plutôt que de supprimer ; nous refusons l'arbitrage entre le registre de la mémoire et celui de l'histoire. C'est un choix que nous croyons juste. Il faut savoir qu'il a un coût, et que Yavné a fait l'inverse — et que sans Yavné, il n'y aurait personne pour lire ce livre.

Reste le cas qui fâche, et l'esquiver serait lâche. Dans ce corpus intégral, les documents du christianisme naissant se trouveraient au même endroit que les autres : c'était, au commencement, un mouvement juif parmi d'autres, et rien dans un dispositif de mémoire ne l'aurait distingué d'un cinquième parti judéen. On aurait donc les procès-verbaux, si l'on ose ce mot. Les listes de disciples. Les états successifs des évangiles, avec leurs dates, leurs auteurs, leurs corrections — et l'on verrait le récit de la Passion se déplacer, d'un texte à l'autre, dans le sens qu'on sait : la responsabilité romaine s'atténuant à mesure que l'Église s'adresse à Rome, la responsabilité juive s'accroissant à mesure que la rupture se consomme. On aurait les judéo-chrétiens de Jérusalem, ébionites et nazaréens, dont il ne nous reste que des mentions chez leurs adversaires des deux camps. On aurait la lettre exacte de la controverse sur la circoncision des païens.

Que seraient devenus deux mille ans de polémique si chacun avait pu vérifier ? La réponse consolante est : rien de ce qui a eu lieu. Pas d'accusation de déicide adossée à un verset dont on aurait vu la couche rédactionnelle. Pas de disputation de Paris en 1240 où l'on brûle le Talmud sur la foi d'un converti, pas de Barcelone en 1263, pas de Tortose en 1413, ou alors dans des conditions où les deux parties travaillent sur les mêmes pièces.

Nous n'y croyons pas. C'est même le seul endroit de ce chapitre où nous tenons à contredire l'espoir qu'il fait naître. La polémique religieuse n'a jamais manqué de documents : elle manque de volonté de les lire. Les disputations médiévales portaient déjà sur des textes que les deux camps possédaient. L'accès à la preuve ne dissout pas le conflit, il le rééquipe : chaque partie y trouve de quoi s'armer, et l'archive commune devient un champ de bataille mieux fourni. On peut même défendre la thèse inverse et plus sombre : une documentation complète de la séparation aurait rendu la polémique plus précise, donc plus efficace, donc plus meurtrière. Il est possible que l'ignorance mutuelle ait, ici ou là, sauvé des vies — non par vertu, mais parce qu'on tue moins bien ce qu'on connaît mal.

15.4 L'accélération de Kairouan

Vers l'an mille, la chose aurait été facile. C'est l'époque où le projet aurait été le moins étranger à son monde, et il faut s'y arrêter, parce qu'un instrument n'est jamais jugé dans l'absolu mais dans le siècle qui le reçoit.

Regardons ce monde. Les académies de Babylonie achèvent leur règne — Haï Gaon, mort en 1038, sera le dernier grand. En Espagne, Hasdai ibn Shaprut est médecin et diplomate du calife de Cordoue, et Samuel ibn Nagrela sera vizir de Grenade et poète ; on écrit de la grammaire, de la philosophie, de la poésie profane et sacrée en hébreu et en arabe. Sur le Rhin, Rabbenu Gershom, « lumière de l'exil », impose des ordonnances qui engagent les communautés ; Rachi naîtra en 1040 à Troyes. Au Caire, la chambre de Fostat se remplit. Et surtout, un système fonctionne : la responsa. Une communauté de Kairouan, de Fès, de Lucena ou de Mayence adresse à Bagdad une question — sur un contrat, un divorce, un point de rituel, une clause

d'héritage — et reçoit une réponse écrite, qui est copiée, conservée, citée, opposée à d'autres. Les questions voyagent par les routes commerciales, souvent avec les marchands eux-mêmes.

Ce système est, structurellement, un réseau documentaire distribué. Il a des nœuds — les académies —, des correspondants périphériques, une adressage stable, des copies redondantes, une norme d'écriture, une conservation par recueils, et une pratique de citation qui fait office de lien. Il transporte du droit, mais aussi, par la bande, de l'information sociale : qui a épousé qui, quel héritage a été partagé comment, quelle communauté existait à quelle date et sous quel nom. Un outil comme le nôtre n'aurait pas été, ici, une rupture. Il aurait été une accélération — la même chose plus vite, avec un index.

Le gain se chiffre en noms. Les massacres de la première croisade, en 1096, dans la vallée du Rhin — Spire, Worms, Mayence, Cologne — sont l'un des rares événements médiévaux pour lesquels le judaïsme a produit spontanément quelque chose qui ressemble à nos registres : les chroniques hébraïques et surtout les *Memorbücher*, livres de mémoire où l'on inscrivait les noms des morts pour les lire à la synagogue. Celui de Nuremberg est célèbre. Cette pratique montre que le besoin existait et que le moyen technique manquait : on a fait ce qu'on pouvait avec un cahier par communauté, et ces cahiers ont brûlé à leur tour. Un dispositif en réseau aurait tenu ces listes hors d'atteinte du feu local. On aurait, nom par nom, les morts de 1096. Les expulsés d'Angleterre en 1290 et de France en 1306. Les victimes de 1391 en Espagne, et les convertis de cette année-là, qui sont le début d'une autre histoire. Les familles séfarades et ashkénazes disposeraient de chaînes continues là où elles disposent aujourd'hui de trous de trois siècles, et l'onomastique juive — cette discipline conjecturale où l'on discute encore de savoir si un patronyme vient d'un métier, d'une ville, d'un surnom ou d'une déformation de scribe — serait une science exacte. Nous mesurons ce que cela représente : c'est très exactement ce que six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) lignées documentées cherchent, sans l'obtenir, dans notre corpus.

Et pourtant. Le judaïsme médiéval a produit ce qu'il a produit — la plus grande efflorescence juridique, exégétique et mystique de son histoire — parce que la tradition arrivait aux communautés incomplète.

Il faut regarder le mécanisme de près, car il est contre-intuitif. Pourquoi Rachi écrit-il un commentaire ? Parce que le texte est obscur, et qu'il l'est en partie faute de contexte perdu. Pourquoi les Tossafistes, ses gendres et petits-fils, produisent-ils leur extraordinaire dialectique ? Parce que le Talmud, tel qu'il leur parvient, présente des contradictions entre passages éloignés, et qu'il faut les résoudre — travail qui n'aurait pas lieu d'être si l'on disposait des circonstances de chaque énoncé, qui montreraient que les deux passages ne parlent pas de la même chose. Pourquoi Maïmonide entreprend-il, un siècle plus tard, de refondre toute la loi dans un code or-

donné ? Parce que la matière est dispersée, contradictoire, difficile d'accès, et qu'il le dit dans sa préface. La créativité juridique médiévale est une réponse à un défaut de transmission.

Le trou est ce qui oblige à interpréter. Une tradition qui arrive entière n'a pas besoin d'interprètes, elle a besoin d'archivistes — et un archiviste, si scrupuleux soit-il, ne fonde pas d'école.

Le cas de la mystique est plus frappant encore, et il est décisif. La Kabbale médiévale procède largement par pseudépigraphie : le Bahir surgit en Provence au XII^e siècle sans auteur assignable ; le Zohar paraît en Castille à la fin du XIII^e siècle, dans l'entourage de Moïse de León, présenté comme l'enseignement de Rabbi Shimon bar Yo-haï, maître du II^e siècle. Gershom Scholem, qui a établi contre l'opinion pieuse la date tardive du Zohar, n'en a jamais conclu à une imposture au sens vulgaire : la pseudépigraphie est, dans cette culture, un mode de création à part entière, une manière d'inscrire du neuf dans l'ancien parce qu'il n'y a pas d'autre place pour le neuf. Or ce mode de création exige précisément l'obscurité des origines. Un corpus complet, daté, versionné, attribué, rend le Zohar techniquement impossible — non pas interdit, impossible, comme une greffe l'est sur un organisme dont toutes les cellules sont marquées. Le judaïsme aurait alors gagné une chronologie exacte et perdu le Zohar. Que chacun mette le prix qu'il voudra sur cet échange ; nous n'osons pas.

Nous en tirons, pour notre propre pratique, une conséquence désagréable. Notre corpus est fait pour combler des trous, et nous le revendiquons. Nous devrions au moins savoir que le trou n'est pas seulement un manque : c'est aussi l'espace où quelque chose se produit. Un Grand Livre qui répond à toutes les questions d'une famille pourrait bien la dispenser de se les poser.

15.5 Le registre entre les mains du tribunal

Reste la dernière, et elle est noire.

Vers 1500, le monde séfarade se recompose dans l'urgence. L'expulsion d'Espagne de 1492 a jeté sur les routes une population dont on discute encore le nombre, et dont une part considérable a choisi le baptême plutôt que le départ — s'ajoutant aux convertis de masse de 1391. Le Portugal convertit de force en 1497, ce qui produit une population entière de nouveaux-chrétiens qui n'ont même pas eu le choix du départ. Des familles partent vers l'Empire ottoman, où Salonique devient une ville majoritairement juive ; vers l'Italie ; vers Safed en Galilée, qui va connaître en une génération la concentration de génies que l'on sait — Joseph Caro y compose le *Choulhan Aroukh*, Isaac Louria y enseigne le peu qu'il enseignera. Livourne offrira ses franchises à la fin du siècle, Amsterdam accueillera les Portugais au début du suivant. Et l'imprimerie hébraïque naissante — les Soncino en Italie, Daniel Bomberg à Venise, qui donne dans les années 1520 la mise en page du Talmud qu'on utilise encore — commence à faire ce qu'aucun scribe ne pouvait : produire des exemplaires identiques en nombre.

C'est l'époque où l'instrument aurait le plus servi. Des dizaines de milliers de familles ont perdu leur nom en une génération : les registres baptismaux leur en donnent un autre, souvent celui du parrain, et la trace se coupe net. Trois ou quatre générations plus tard, des descendants de convertis qui ont conservé chez eux des gestes sans en connaître le sens — allumer une lampe le vendredi soir, balayer vers l'intérieur, ne pas manger de porc sans savoir pourquoi — reviennent au judaïsme à Ferrare, à Venise, à Amsterdam, et doivent tout réapprendre, y compris qui ils sont. Doña Gracia Nasi organise, au milieu du siècle, des filières entières de ce retour. Un dispositif de mémoire leur aurait rendu leur ascendance. Il aurait croisé les listes de départ de 1492, les registres de la Casa de la Contratación de Séville — qui contrôlait à partir de 1503 les passagers vers les Indes et exigeait des preuves d'ascendance —, les actes notariés de Lisbonne, les inventaires de biens abandonnés, les procès-verbaux de l'Inquisition. Car voici le paradoxe cruel : la meilleure documentation qui subsiste sur les crypto-juifs a été produite par ceux qui les traquaient. Les tribunaux du Saint-Office ont interrogé, transcrit, recoupé, généalogisé avec une méticulosité que nul historien n'aurait pu financer. Ce que nous savons des pratiques judaïsantes de la Péninsule, nous le savons pour l'essentiel par des aveux extorqués et archivés.

Il faut maintenant retourner le tableau, et le retourner sans ménagement.

Un registre des ascendances juives, complet, indexé, interrogeable, dans l'Espagne du XVI^e siècle, entre les mains de l'Inquisition : ce n'est pas une hypothèse d'école, c'est la description de ce que cette société a effectivement tenté de construire, avec les moyens du bord. Les statuts de *limpieza de sangre* — pureté de sang — apparaissent à Tolède en 1449 et se répandent ensuite aux chapitres cathédraux, aux ordres militaires, aux collèges, aux corporations, à certaines villes. Ils ne demandent pas la foi : ils demandent la généalogie. Pour entrer, il faut prouver qu'aucun ascendant n'était juif ou musulman, et cette preuve se produit par enquête sur les aïeux, témoignages de voisinage, examen de registres. Toute une administration de la vérification généalogique se met en place, avec ses enquêteurs, ses dossiers, ses faussaires — car il s'est aussitôt développé un marché des ascendances propres, ce qui est la seule note d'ironie de cette affaire.

Et il y eut des fichiers. Le *Libro Verde de Aragón*, compilé à la fin du XV^e siècle, recense les familles aragonaises à ascendance conversa. Le *Tizón de la Nobleza de España*, attribué au cardinal Mendoza y Bobadilla au milieu du XVI^e siècle, entreprend de montrer que la plus haute noblesse castillane est elle-même mêlée de sang juif — pamphlet retourné contre les statuts, et qui n'en reste pas moins un fichier. Ces documents ont circulé, ont été recopiés, interdits, recopiés encore. Ils faisaient exactement ce qu'un instrument généalogique fait : établir des lignées et les rendre consultables. La seule chose qui leur manquait était la complétude, et la vitesse.

Voilà donc le point que ce chapitre devait atteindre, et il vise notre propre ouvrage. Nous construisons un fichier des lignées juives. Nous le construisons pour restituer, pour relier, pour rendre à des familles ce qui leur a été pris — six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées, treize mille sept cent soixante-deux (13 762) fi-

gures, trente et un mille deux cent dix-sept (31 217) personnes dans l'arbre de référence. L'intention est sans ambiguïté. L'objet, lui, est ambigu : c'est le même objet. Un index des ascendances juives est un instrument à double tranchant, et l'histoire a déjà tranché du mauvais côté — non pas une fois, mais chaque fois qu'un État l'a voulu.

Le XX^e siècle a fourni la démonstration terminale et il serait indécent de ne pas la nommer ici, dans un chapitre qui parle de fichiers. Les nazis n'ont pas eu à identifier les Juifs d'Europe : ils ont utilisé des données déjà là. Aux Pays-Bas, l'administration disposait d'un registre de population d'une qualité exemplaire, tenu avec un soin qui faisait la fierté du pays, et qui mentionnait l'appartenance religieuse ; la proportion de Juifs néerlandais assassinés est la plus élevée d'Europe occidentale, et les historiens qui ont étudié la question ne considèrent pas que ce soit une coïncidence. En France, le recensement d'octobre 1940 a produit des fichiers nominatifs qui ont servi aux rafles. La règle qu'on en tire est brutale et elle n'a pas d'exception connue : un fichier ethnique ou religieux survit toujours à l'intention de celui qui l'a constitué. Il change de mains. Il change de finalité. Il ne change pas de contenu.

On nous dira que nos données sont publiques, historiques, souvent anciennes, versées au bien commun sous licence libre, et que la comparaison est excessive. Elle l'est en partie, et nous ne cherchons pas l'effet : un Grand Livre sur une famille de Fès au XVIII^e siècle n'expose personne. Mais le corpus ne s'arrête pas au XVIII^e siècle. Il contient des vivants, des filiations récentes, des adresses de communautés, des recoupements — et surtout il contient une capacité : celle de relier un nom d'aujourd'hui à une lignée d'hier. C'est très exactement ce que demandaient les enquêteurs de la *limpieza*. Que nous le fassions pour rendre et qu'ils l'aient fait pour ex-closure ne change rien à la structure de l'outil. Cela ne change que le siècle.

Le gain de cette uchronie était le plus beau des quatre : des dizaines de milliers de familles retrouvant leur nom. La perte est qu'un tel instrument, dans cette Espagne-là, n'aurait pas d'abord servi à cela. Il aurait servi au tribunal, parce que le tribunal était l'institution la plus puissante du pays et que la puissance prend les outils. Il faut avoir le courage de conclure : il y a des siècles où il vaut mieux que la mémoire soit incomplète, et l'un d'eux est celui où l'on aurait le plus voulu qu'elle ne le fût pas.

15.6 La seule protection contre son propre usage

Quatre uchronies, quatre pertes, et elles ne se répètent pas. Une Bible versionnée n'aurait pas pu devenir canonique. Un judaïsme qui aurait tout conservé de l'époque du Second Temple n'aurait pas pu se réduire à Yavné, et sans cette réduction il ne serait pas là. Une tradition médiévale complète aurait produit des archivistes là où elle a produit Rachi, Maïmonide et le Zohar. Et un registre des lignées, dans l'Espagne de la *limpieza*, aurait équipé l'Inquisition avant de servir aux marranes.

Ce que ces quatre récits enseignent pris ensemble tient en trois propositions, et aucune n'est confortable pour l'ouvrage qui les publie.

La première : la mémoire complète n'est pas seulement impossible, elle est peut-être indésirable. Nous avons l'habitude de traiter la perte comme un pur dommage — ce qui a disparu aurait dû être conservé, et l'histoire de la mémoire juive serait l'histoire d'un saccage. C'est vrai des saccages. Ce n'est pas vrai de l'oubli, qui est autre chose que la destruction : l'oubli est un travail. Ricœur, dans *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, distingue l'oubli d'effacement et l'oubli de réserve — celui qui détruit la trace et celui qui la met hors d'usage sans la supprimer, la laissant disponible pour une reprise. Les quatre uchronies portent toutes sur le second. Ce que la fixation aurait empêché, ce n'est pas la conservation des données : c'est leur mise en réserve, le sommeil pendant lequel une tradition digère ce qu'elle a reçu et se donne le droit de le comprendre autrement.

La deuxième : l'oubli a été un organe vital de ce peuple, et non une de ses blessures. C'est ce qui lui a permis de se recomposer après chaque catastrophe, parce que se recomposer suppose de ne pas tout reprendre. Après 70, on n'a pas restauré le Temple par l'archive : on a inventé autre chose. Après 1492, on n'a pas reconstitué la Castille à Salonique : on a fait Safed. Après 1945, ce qui a été refait ne ressemble à rien de ce qui a été détruit. Une civilisation qui aurait eu, à chaque fois, l'inventaire exact de son état antérieur aurait été condamnée à la restauration — et la restauration, appliquée à une culture vivante, s'appelle la muséographie.

La troisième, et c'est celle qui engage : un outil de mémoire n'est jamais bon en soi. Il vaut ce que valent ceux qui le tiennent, et ce que permet le siècle où il existe. Le même index qui rend un nom à une famille permet d'en désigner une autre. Il n'existe aucune propriété intrinsèque de la donnée généalogique qui la protège de son second usage, et il n'existe aucune déclaration d'intention qui engage le détenteur suivant. Nos intentions ne sont pas transmissibles ; nos fichiers le sont.

De quoi découle une exigence pratique, et il faut l'énoncer sans littérature parce qu'elle est vérifiable. Le projet doit rester copiable : le publié est versé au bien commun sous licence libre, et cette licence n'est pas un ornement juridique, c'est ce qui autorise quiconque à emporter le corpus ailleurs. Il doit rester exportable : tout ce qu'une famille a déposé, elle doit pouvoir le reprendre en entier, dans un format lisible sans nous. Il doit rester non centralisé : un corpus qui n'existe qu'à un endroit a un point de défaillance, et ce point est aussi un point de saisie — la dispersion des copies est une mesure de sécurité avant d'être une mesure de conservation. Et il ne doit jamais délivrer d'autorité de certification de l'appartenance : le corpus documentaire des lignées, il ne certifie pas des Juifs. La différence paraît subtile ; c'est toute la différence entre une bibliothèque et un tribunal, et c'est précisément le seuil que les statuts de pureté de sang ont franchi.

Sur ces quatre points, nous sommes tenus à un contrôle permanent, et nous ne sommes pas au bout. Ce chapitre était une expérience de pensée ; sa conclusion ne l'est pas. La seule protection d'un instrument contre son propre usage, c'est qu'il soit

constitué de telle sorte que personne, y compris ceux qui l'ont fait, ne puisse en devenir le maître.

16 Regards croisés

Deux cents (200) figures du judaïsme examinent le projet

Ce qui suit est un tribunal, et il faut dire tout de suite à quelles règles il obéit, parce qu'un procédé qui ne s'annonce pas est un procédé qui triche.

Deux cents (200) figures du judaïsme sont convoquées ici, de l'appel d'Abraham à la mort de Yerushalmi, à raison d'environ quatre par siècle sur l'arc entier de cette histoire. On leur soumet le projet dont ce livre traite : mille quatre cent seize (1416) livres écrits en six semaines par une machine sous contrôle humain, six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) lignées documentées, seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (16698) pièces d'archives, treize (13) langues, cent dix (110) comptes, seize (16) contributions. Et on leur demande ce qu'elles en pensent.

Elles ne peuvent pas répondre. C'est l'évidence dont ce chapitre est fait, et elle ne sera pas masquée. Aucune des phrases qu'on lira ici n'a été prononcée. Aucun de ces jugements n'a été porté. Le procédé porte un nom ancien : la prosopopée, l'art de faire parler les morts. Il est aussi vieux que la rhétorique, il est employé dans le Talmud lui-même — où l'on fait débattre des maîtres séparés par trois siècles —, et il n'est honnête qu'à une condition : que ce qu'on prête à quelqu'un lui soit conforme.

Cette condition a été tenue selon trois règles strictes.

On n'invente aucun fait. Chaque notice s'ouvre sur ce que la figure a réellement écrit, fait, enseigné, fondé ou subi. Les œuvres citées existent. Les dates sont celles que l'érudition retient, et lorsqu'elles sont disputées, le texte le signale. Lorsqu'une tradition est invérifiable — la mort de Juda Halevi aux portes de Jérusalem, la dernière phrase de Doubnov à Riga — elle est donnée comme tradition, non comme fait.

On ne fait dire à personne le contraire de ce qu'il a soutenu. Une figure qui a passé sa vie à défendre l'oralité ne se réjouira pas ici qu'on ait tout mis par écrit. Une figure qui a combattu la nouveauté ne s'enthousiasmera pas pour un outil de 2026. On extrapole depuis une position attestée vers un objet que cette position n'a jamais rencontré ; on n'invente pas la position.

On marque l'anachronisme au lieu de le dissimuler. Ces gens ne pouvaient pas concevoir une base de données, un modèle de langage, une licence libre. Le texte le dit lorsque c'est nécessaire, en donnant à l'objet le nom que la figure aurait pu lui donner — un registre, une chaîne, un livre de comptes du Ciel, une guenizah qui ne se remplit jamais.

Reste la question du résultat. Un chapitre de ce genre pourrait n'être qu'une longue haie d'honneur : deux cents autorités défilant pour bénir une entreprise contemporaine. Ce serait sans intérêt et, pire, ce serait faux. La tradition juive n'est pas un

choeur : elle est une dispute continue, où le désaccord est conservé au même titre que la conclusion, où l'on transmet l'opinion rejetée avec le nom de celui qui l'a soutenue, parce qu'on ignore quel siècle en aura besoin.

Ce chapitre est donc, pour une bonne part, à charge. Beaucoup de ces figures objectent, et quelques-unes s'indignent. Jérémie tient en réserve la phrase la plus lourde qu'on puisse adresser à toute écriture assistée. David a payé d'une peste d'avoir dénombré son peuple, et le projet dénombre. Esdras a exclu du sacerdoce ceux qui ne purent produire leurs registres, ce qui est la version antique d'un vertige très actuel. Spinoza refusera net qu'un témoignage vaille une preuve. Le Hafets Hayim demandera de quel droit on publie ce qui, d'un homme mort, était vrai et ne devait pas être dit. Maïmonide n'aimera pas qu'on accumule. Steinschneider soupçonnera qu'un catalogue exhaustif est un enterrement bien tenu. Yeshayahu Leibowitz refusera l'idée même d'une mémoire tenant lieu de religion. Et Yerushalmi, qui a donné son nom à tout cela, ne donnera pas sa bénédiction : il fermera le chapitre sur une question, ce qui est la seule chose qu'un maître doive à ses héritiers.

D'autres approuveront, pour des raisons qu'elles seules pouvaient avoir. Baruch le scribe, dont le rouleau fut brûlé par un roi et qui le réécrivit augmenté, reconnaîtra un dispositif familial. Yohanan ben Zakkai, sorti de Jérusalem assiégée dans un cercueil pour sauver une école, sait ce que vaut une arche. Sherira Gaon a écrit, il y a mille ans, une histoire de la transmission juive parce qu'une communauté lointaine la lui avait demandée. Le Hida a passé sa vie à recenser tous les auteurs juifs qu'il pouvait atteindre. Glückel de Hameln a fait seule, à la main, pour ses enfants, exactement ce que le projet propose à des milliers de familles. Ringelblum a collecté, sous les bombes, les tickets de rationnement et les blagues du ghetto, parce qu'il ne savait pas encore de quoi l'avenir aurait besoin. Ceux-là ne bénissent pas non plus : ils reconnaissent, ce qui est différent et plus sérieux.

Un dernier mot sur les absences. Il y a, dans ces deux cents notices, beaucoup moins de femmes qu'il n'en faudrait. Ce n'est pas un choix : c'est un fait sur l'archive, et le chapitre le dit chaque fois qu'il le rencontre. Pendant des siècles, les femmes juives ont transmis l'essentiel de ce qui se transmettait — la langue, le rite domestique, les noms, les récits — et n'ont presque jamais écrit, ou n'ont pas été conservées. Le corpus dont parle ce livre reconduira cette inégalité s'il se contente des sources disponibles. C'est peut-être ce que ce chapitre démontre le mieux, à son insu.

On lira donc ce qui suit comme ce que c'est : non pas un jugement rendu, mais l'exercice consistant à se demander, devant chaque figure de sa propre tradition, ce qu'elle aurait eu à redire. C'est un exercice ancien. Il porte un nom, dans les maisons d'étude, et ce nom n'est pas *hommage* : c'est *hesbon ha-nefesh*, l'examen de conscience.

16.1 Les origines — de l'appel d'Abraham aux Juges

Une précaution d'abord, et nous ne la redirons pas. Nous ne convoquons pas les vingt (20) figures qui suivent comme des témoins dont nous aurions établi l'état civil. Savoir si un homme nommé Abram a quitté Ur, si une femme nommée Débora a rendu la justice entre Rama et Béthel, n'est pas de notre ressort. Elles sont des figures de la mémoire — des formes par lesquelles un peuple s'est pensé, s'est nommé, s'est disputé avec lui-même pendant trois millénaires. À ce titre elles sont parfaitement réelles, et parfaitement compétentes sur la question qui nous occupe.

Ce que ce premier lot engage tient en une observation : chez ces figures, la mémoire n'est jamais un savoir. Ni dossier, ni chronique, ni même souvenir au sens où nous l'entendons. Elle est une alliance passée entre des moitiés d'animaux ; un tas de pierres élevé au bord d'une frontière et nommé, dans deux langues, « le monticule du témoignage » ; une entaille dans la chair d'un enfant de huit jours ; un nom rendu à un puits que le père avait déjà nommé ainsi ; un repas mangé debout, une fois l'an, et raconté à des enfants qui n'y étaient pas. Rien de cela ne ressemble à une archive, et tout cela fonctionne mieux que nos archives : ces gestes ont traversé des empires qui possédaient, eux, de véritables bibliothèques.

C'est la première objection que ce lot adresse à *zakhori*, et elle est massive. Nous avons construit un lieu où la mémoire se dépose ; elles pratiquaient une mémoire qui ne se dépose nulle part, parce qu'elle se refait chaque semaine dans un corps. Et le mot qui revient sous leur plume — *toledot*, « engendrer », par lequel la Genèse ouvre ses chapitres — ne désigne pas une liste mais un mouvement : ce qui sort de, ce qui continue. Nous en avons fait une table. Il faudra répondre de cette conversion, vingt fois et sans complaisance.

Abraham — l'alliance, et l'acte notarié

Il est celui à qui il est dit *lekh lekha*, « va-t'en pour toi », sans destination, et qui part en laissant la maison de son père — sa généalogie. Le fondateur du peuple des lignées rompt d'abord la sienne. Mais celui qui rompt est aussi celui qui refuse le don d'un tombeau et exige d'acheter : quatre cents sicles pesés « au cours du marchand », devant témoins, aux portes de la ville, pour le champ de Makhpéla. Le premier bien-fonds juif est une sépulture, acquise par contrat public. La mémoire, chez lui, s'écrit en droit foncier.

Il nous regarderait en vieux plaideur, et poserait la question du titre. Que 6 440 lignées soient inscrites sans qu'aucune famille ait été assise en face d'un scribe pour dire *j'accepte* lui paraîtrait une acquisition sans acte. Lui qui vécut toute sa vie comme *gher ve-toshav*, étranger et résident, sait ce que promettre veut dire. La promesse compte ; elle ne dispense pas du contrat.

De l'alliance passée entre les moitiés d'animaux, il dirait ce qu'aucun serveur ne peut reproduire : elle fut conclue de nuit, sans témoin, et elle a tenu.

Sarah — la seule dont on ait compté les années

Cent vingt-sept ans : elle est la seule femme de la Torah dont le texte donne la durée de vie, dans une formule redoublée que les commentateurs ont trouvée insistante. Elle rit derrière la tente, nie avoir ri, s'entend répondre que si : l'une des rares scènes où quelqu'un conteste le compte rendu de ce qu'il vient de faire, et perd. Son fils portera le rire démenti — Isaac, *Yitshaq*, « il rira ». Le déni est devenu patronyme.

Elle est l'ancêtre de tous ceux qui, découvrant la fiche de leur famille, disent : ce n'est pas ce qui s'est passé. Elle demanderait ce qui arrive à une femme qui écrit qu'un chapitre la travestit — et si la réponse est que le texte contesté n'est pas retiré mais déprécié et versionné, elle ferait remarquer que c'est son cas : son démenti a été conservé à côté du fait, et c'est le fait qui a gagné.

Elle accorderait pourtant ceci, qui est le plus lourd : qu'on ait compté ses années quand le texte n'a compté celles d'aucune autre la sauve d'un effacement qui a englouti ses contemporaines. Compter est une violence. Ne pas compter en est une autre, plus définitive.

Isaac — celui qui rend leurs noms aux puits

Le moins bavard des trois pères est le seul dont la Torah rapporte un travail patient : il rouvre les puits que son père avait creusés et que les Philistins avaient comblés après sa mort, « et il leur donna les mêmes noms que leur père avait donnés son père ». Toute une théorie de la transmission tient là. On ne transmet pas en inventant ; on transmet en déblayant, puis en restituant la nomenclature. Le nom est ce qui permet de savoir, une génération plus tard, qu'il s'agit du même puits.

Il verrait dans un corpus de 2 390 lieux et 6 440 lignées un travail de déblaiement, sa spécialité, sans indulgence pour l'idée qu'il serait neuf. Le sable revient, dirait-il, et il reviendra sur vos serveurs comme il revenait sur mes puits.

Sa réserve est ailleurs. Aveugle, il a béni le mauvais fils en se fiant au toucher d'une peau et à l'odeur d'un vêtement — des attributs, faute d'identité vérifiable. Un système qui rapproche des personnes par ressemblance de nom palpe des chevreaux et croit tenir Ésaü. Que la plateforme s'interdise d'établir une filiation sur une ressemblance de nom lui paraîtrait la seule règle sérieuse du manifeste.

La bénédiction donnée par erreur n'a pas été reprise. Vérifiez avant.

Rébecca — l'oracle qu'elle ne partage pas

Au puits, on lui demande si elle consent à partir, et elle répond en un mot : *elekh*, « j'irai » — le seul consentement matrimonial explicite de la Genèse. Enceinte de jumeaux qui se heurtent en elle, elle va « consulter » — le texte ne dit ni où ni comment — et reçoit : deux nations sont dans ton ventre, l'aîné servira le cadet. Cet oracle, elle ne le transmet à personne, ni à son mari ni à ses fils. Elle le garde vingt ans et agit d'après lui, seule, jusqu'à faire mentir Jacob sur son identité.

C'est la figure la plus dérangeante du lot : une mémoire non versée au commun peut être juste. Le texte lui donne raison, et elle a eu raison en dissimulant. Elle interrogerait froidement notre postulat : vous croyez qu'une information partagée vaut mieux qu'une information gardée. Prouvez-le. Combien de vos 16 961 pièces d'archives auraient dû rester dans un tiroir ?

L'album privé de lignée — ce second registre où une famille dépose ce qu'elle ne publie pas — serait la seule partie du dispositif qu'elle jugerait pensée par des adultes. Encore demanderait-elle qui en détient la clef.

Elle est morte sans que le texte raconte sa mort. Celle qui savait tout n'a laissé aucune déposition.

Jacob — le menteur qui dresse des pierres

Aucune figure ne fabrique autant de monuments. Une pierre dressée à Béthel, ointe au réveil d'un songe ; un tas de cailloux à la frontière de Laban, que l'un nomme en araméen *Yegar Sahadutha* et l'autre en hébreu *Gal-ed* — « le monticule du témoignage », deux langues pour un objet ; une *matseva* enfin sur la tombe de Rachel, « et c'est la stèle de la tombe de Rachel jusqu'à ce jour ». Cette formule, *ad ha-yom ha-zeh*, date l'écriture par rapport au monument, et non l'inverse.

Il approuverait sans réserve un site qui existe en treize (13) langues : un témoignage qu'une seule partie peut lire n'est pas un témoignage.

Mais il est aussi l'homme qui, la voix couverte par une peau de chevreau, a dit à son père : je suis Ésaü ton premier-né. Il connaît la valeur d'une déclaration de filiation non vérifiée, et rirait qu'on prétende s'en prémunir par des règles. Il fixerait notre pipeline, où seule la relecture humaine écrit au patrimoine, et demanderait combien d'humains. Seize (16) contributions : la porte tient parce que personne ne pousse encore.

Trompé à son tour, au matin, il a dit : pourquoi m'as-tu trompé ? On lui a répondu par la coutume du lieu.

Rachel — la voleuse d'images

Elle emporte les *terafim* de son père, les figurines domestiques, et s'assoit dessus pour que Laban ne les trouve. Le texte ne dit pas pourquoi. Vol de dieux, prise de titres, sabotage du culte paternel : dans tous les cas elle soustrait à une maison son fonds d'images, et c'est la première fois qu'un patrimoine familial change de mains dans la Bible. Elle meurt en couches sur la route, hors de tout lieu — pas à Makhpéla, pas avec les autres — et Jérémie, plus tard, l'entend pleurer ses fils à Rama et refuser d'être consolée.

Elle serait la plus proche de nous et la plus impitoyable. Proche, parce qu'une lignée qui se déplace emporte ce qu'elle peut, et ce sont presque toujours des images. Impitoyable, parce que son refus d'être consolée vise le confort de tout dispositif mémo-

riel. Vos 16 608 chapitres, vos illustrations ancrées : est-ce que cela console ? Et si cela console, méfiez-vous.

Elle est enterrée sur le bord du chemin, et c'est pour cela qu'on va la voir. La sépulture la moins conforme est devenue la plus fréquentée.

Léa — ses phrases intimes devenues des tribus

Six fois elle accouche, six fois elle nomme, et chaque nom est une phrase sur son malheur : le Seigneur a vu mon humiliation ; il a entendu que j'étais haïe ; cette fois mon mari s'attachera à moi ; cette fois je rendrai grâce. La nomenclature d'un peuple entier est faite des soliloques d'une femme mal aimée. Personne n'a relu : le texte a enregistré ce qu'elle disait en couches, et le sacerdoce, la royauté et le nom même de « Juif » en sont sortis.

Elle prouve que la parole la plus subjective peut devenir la structure la plus dure. Elle défendrait la parité épistémique mieux que nous : ce que vous appelez témoignage, c'est ce qui reste quand les registres ont brûlé, et c'est parfois ce qui les a fondés.

Sa question serait plus âpre. Elle est la sœur qu'on n'a pas choisie, et c'est elle qui repose à Makhpéla auprès de Jacob : le texte l'a emporté sur l'affection. Alors qui, dans vos 6 440 lignées, occupe la place de Léa ? Les familles qu'on documente parce qu'elles sont documentables, pendant que les aimées meurent sur la route sans stèle ?

Elle n'a pas eu de chant. Elle a eu la postérité.

Joseph — l'archiviste qui se fait méconnaître

Il est l'homme qui accumule. Sept ans durant, il entasse le grain « jusqu'à ce qu'on cessât de compter, car cela était sans nombre » : la seule fois où la Genèse déclare forfait devant une quantité. Il a inventé le stockage prévisionnel : ce qu'il n'aurait su nommer autrement qu'une grange du Pharaon, et qui est déjà un centre de données. Il interprète aussi les songes : il convertit du privé en information exploitable.

Or cet accumulateur commence par se rendre illisible. Face à ses frères il « se fit étranger à eux », *vayitnaker* ; il feint, parle par interprète, les éprouve deux chapitres durant avant de dire enfin : je suis Joseph votre frère. L'archiviste s'est caché de sa propre famille pour vérifier qu'elle avait changé.

Conserver et se révéler sont deux opérations distinctes, et la seconde a un tempo. Notre empressement lui serait suspect : 1 416 livres publiés en six semaines, à la face de familles qui n'ont été ni éprouvées, ni prévenues. Lui aurait mis la coupe dans le sac de Benjamin.

Sa dernière volonté est une clause de rapatriement : vous ferez monter mes os d'ici. Il a fallu quatre siècles et un homme qui s'en souvienne. C'est ce qu'il vérifierait chez nous : non ce que le corpus contient, mais qui a juré de le porter.

Tamar — la femme qui produit les pièces

Deux fois veuve, deux fois flouée du *yibboum* — ce lévirat qui oblige le frère à susciter une descendance au défunt —, elle ne plaide pas : elle se poste au carrefour, voilée, et exige un gage. Le sceau, le cordon, le bâton : identifiants, non reproductibles. Traînée au bûcher, elle n'accuse personne : elle envoie les pièces avec deux mots, *hakker na*, « reconnais donc » — ceux-là mêmes par lesquels les frères de Joseph tendirent à Jacob la tunique ensanglantée. Le verbe qui servit à tromper le père confond ici le fils. Juda répond : elle est plus juste que moi.

Elle est la patronne de ce que nous prétendons faire : pas de plaidoirie, pas d'appel à la mémoire, mais des objets ancrés, attribuables, produits au moment décisif. Notre règle sur l'illustration — une image n'entre que si elle est arrimée à une pièce d'archive ou à un identifiant vérifiable, jamais au seul patronyme — elle l'aurait écrite. Un sceau sans cordon ni bâton, dirait-elle, c'est un homonyme.

Elle interrogerait l'usage : elle n'a pas versé ses preuves à un fonds public, elle les a gardées jusqu'à l'instant où sa vie en dépendait. Une archive, chez elle, est une arme, pas un patrimoine.

Le livre de Ruth se clôt sur sa descendance. La femme qu'on allait brûler figure en tête d'un *toledot* royal.

Moïse — briser les tables, effacer un nom

Aucune figure n'expose aussi violemment les contradictions d'un projet de non-effacement. Il descend avec deux tables gravées du doigt de Dieu — le document le plus authentique concevable — et il les brise. Il ne les cache ni ne les archive : il les détruit, parce qu'un peuple qui danse devant un veau ne peut pas recevoir cela. Puis, montant plaider pour ce peuple, il propose sa propre suppression : efface-moi de ton livre que tu as écrit. La tradition ajoutera que les débris des premières tables furent placés dans l'arche à côté des secondes : le brisé et l'entier voyagent ensemble. C'est à peu près ce que nous appelons la dépréciation versionnée, et la seule fois où nous pouvons dire que la Torah nous a précédés.

Mais il porte aussi l'ordre le plus insupportable pour nous. Contre Amalek : écris ceci en mémorial dans un livre — *sefer* — et j'effacerai la mémoire d'Amalek de sous les cieux. Puis, au Deutéronome : tu effaceras la mémoire d'Amalek, n'oublie pas. Souviens-toi afin d'effacer. Une injonction d'archivage et une injonction de destruction dans la même phrase, sur le même objet, sans que le texte marque la moindre gêne.

Il refuserait qu'on résolve cela par une astuce. Votre principe — rien de ce qui a été versé n'est retiré — n'est pas une loi, dirait-il, c'est une préférence, et vous ne l'avez payée de rien. La Torah, elle, a prévu l'exception et l'a placée au centre : il existe des mémoires dont la conservation est une complicité — la propagande qui nomme, le fichier qui trie, la liste dressée pour tuer. Que ferez-vous quand une pièce authentique, sourcée et datée, ne servira qu'à prolonger l'œuvre de ceux qui l'ont écrite ? Vous la laisserez en ligne avec une mention de contexte, et vous appellerez cela de la probité.

Et quand nous répondrions que l'ordre porte sur le *zekher* d'Amalek, non sur celui de ses victimes, il concéderait la distinction — puis rappellerait qui, dans l'histoire, a toujours revendiqué le droit de désigner Amalek.

Il n'est pas entré dans le pays. Le plus grand transmetteur n'a pas vu ce qu'il transmettait.

Aaron — celui qui porte les noms sur la poitrine

Le pectoral du grand prêtre porte douze pierres, une par tribu, et sur chacune un nom gravé « comme on grave un sceau ». Aaron portera ces noms sur son cœur en entrant dans le sanctuaire, « en mémorial devant le Seigneur, perpétuellement ». Dispositif mémoriel complet — nomenclature exhaustive, support durable, portage corporel — et il tient sur une poitrine d'homme. La liste ne vaut que parce que quelqu'un la porte : le pectoral pèse, il ne se consulte pas, il s'endosse.

Il vient d'un monde qui redoute le dénombrement. On ne compte pas les têtes : chacun verse un demi-sicle, et ce sont les pièces qu'on compte, « afin qu'il n'y ait pas de fléau parmi eux ». Le quatrième livre, celui des *pequdim*, des recensés, porte ce soupçon dans son nom — et le recensement de David s'achèvera en peste, mais c'est l'affaire du lot suivant.

Son objection est donc douce, et redoutable. Il ne dirait pas que nos 31 217 noms sont trop nombreux ; il demanderait qui les porte, et où est le demi-sicle. Un serveur ne porte rien : il héberge. Un registre qu'on ne revêt jamais devient vite un registre que personne ne relit.

Il connaît par ailleurs le prix du silence. Quand le feu a pris ses deux fils, le texte dit deux mots : *va-yiddom Aharon*, et Aaron se tut. Le deuil le plus lourd de la Torah n'a produit aucun document.

Il fabriquerait volontiers le pectoral de notre corpus, s'il fallait. Il refuserait qu'on l'accroche au mur.

Myriam — l'humiliation devenue commandement

Elle se tient à distance pour voir ce qu'il adviendrait du panier : la première veille d'Israël est d'une sœur. Elle prend le tambourin après le passage de la mer et fait sortir les femmes en chœur ; son chant est peut-être le plus ancien fragment poé-

tique du corpus. Puis elle parle contre son frère, est frappée de lèpre, mise sept jours hors du camp, et le peuple entier attend. Enfin le Deutéronome ordonne : souviens-toi de ce que le Seigneur fit à Miriam, sur le chemin, à votre sortie d'Égypte.

C'est l'une des rares fois où l'injonction *zakhor* porte sur une personne nommée, et ce dont il faut se souvenir, c'est sa punition. Nul n'est mieux placé pour dire ce que subit celui qu'on inscrit. Elle demanderait, sans élever la voix : de vos 7 071 figures, combien sont retenues pour leur gloire, combien pour leur faute ? Et qui a décidé que la faute était l'élément mémorable ?

Sa mort tient en une demi-phrase — Miriam mourut là, et fut enterrée là — sans deuil rapporté, quand ceux d'Aaron et de Moïse occupent trente jours chacun. La disproportion est dans le texte ; elle décrit assez bien ce que font les archives aux femmes.

La tradition lui a rendu un puits qui suivait le peuple au désert. Il fallait bien lui rendre l'eau.

Yitro — l'étranger qui invente l'administration

Prêtre de Madian, beau-père de Moïse, il n'est pas du peuple, et une section de la Torah porte son nom. Il regarde Moïse juger seul du matin au soir et dit : ce que tu fais n'est pas bon, tu t'épuiseras. Puis il propose une architecture : chefs de milliers, de centaines, de cinquantaines, de dizaines, les affaires simples traitées en bas, les difficiles remontées. L'institution judiciaire d'Israël est un conseil venu du dehors, appliqué le jour même.

Il regarderait notre asymétrie avec l'œil qu'il eut pour Moïse assis seul. Cent dix (110) comptes, seize (16) contributions, 1 416 livres : vous jugez, relisez et validez tout, et vous appelez cela un collectif. Ce que vous faites n'est pas bon — non parce que c'est mal fait, mais parce qu'un dispositif qui ne délègue pas meurt avec l'homme qui le porte.

Il ajouterait un mot sur l'étranger. Quand Moïse le prie de rester, l'argument n'est pas religieux : tu connais nos campements dans le désert, tu nous serviras d'yeux. La compétence du *gher* est topographique, elle vient de ce qu'il a marché ailleurs. Un projet qui documente des lignées dispersées ferait bien de s'en souvenir : ceux qui savent où sont les puits ne sont pas toujours du peuple.

Il est reparti chez lui. Le meilleur conseil de la Torah a été donné par quelqu'un qui n'est pas resté.

Bezalel — l'artisan nommé, et l'image

Il est le seul ouvrier dont la Torah donne le nom, le père et le grand-père : un *toledot* complet pour un artisan, ce qui ne se fait nulle part ailleurs. Rempli d'un souffle de sagesse « en toute œuvre », il conçoit l'arche, la table, le chandelier, et sculpte les

chérubins. Le Talmud dira qu'il savait combiner les lettres par lesquelles le ciel et la terre furent faits. Il fabrique le contenant de la mémoire : la caisse d'acacia où reposent les tables entières et les débris des autres.

Sa position sur l'image est intenable, et il l'a tenue. Le second commandement interdit la représentation ; il a sculpté deux figures ailées au point le plus saint du sanctuaire. La différence entre l'idole et le chérubin n'est pas dans la forme, mais dans la destination : on ne se prosterne pas devant les chérubins, ils sont tournés l'un vers l'autre et couvrent un coffre.

Il approuverait donc, techniquement, notre règle d'illustration : une image ne vaut que par ce à quoi elle est arrimée. Une photographie trouvée sur un patronyme est une idole, une forme plausible qu'on adore faute de mieux.

Il demanderait seulement qui, chez nous, sait combiner les lettres. Et si la réponse est une machine, il voudrait voir son ouvrage avant de se prononcer.

Josué — douze pierres pour susciter une question

Il fait prendre douze pierres au milieu du Jourdain, les dresse à Guilgal, et donne au monument sa notice : quand vos fils demanderont demain, que sont ces pierres ? — vous le leur ferez savoir. Le mémorial n'est pas conçu pour informer, mais pour être incompréhensible : pour obliger un enfant à interroger un adulte. C'est la Pâque appliquée à la pierre : on ne transmet pas un contenu, on organise une question.

Voilà l'objection la plus fine du lot, et elle ne se règle pas par une fonctionnalité : un corpus qui répond avant qu'on ait demandé supprime la scène de Guilgal. Nos 16 608 chapitres expliquent ; les douze pierres n'expliquaient rien, et c'est pour cela qu'elles ont tenu. Il nous demanderait ce que notre dispositif laisse d'inexpliqué à dessein — et nous n'aurions pas grand-chose à répondre.

Il connaît la fragilité des livres. Son récit cite, pour authentifier le jour où le soleil s'arrêta, le *Sefer ha-Yashar*, le Livre du Juste — disparu. La Bible garde la référence d'un ouvrage que nul n'a lu depuis deux millénaires : une note de renvoi vers le vide, conservée intacte.

Il a rasé Jéricho par interdit : il sait ce que coûte une entrée en possession, et ne se paiera pas de mots sur la douceur des archives.

Rahab — elle négocie la survie de sa maison

Elle tient une auberge sur la muraille de Jéricho, cache les espions sous le lin, ment aux envoyés du roi. Ce qu'elle obtient n'est pas sa vie, mais un contrat portant sur une liste : mon père, ma mère, mes frères, mes sœurs et tout ce qui leur appartient. Le cordon écarlate à la fenêtre identifie la maison à épargner ; quiconque sort dans la rue n'est plus couvert. Josué note qu'elle habita au milieu d'Israël « jusqu'à ce jour » : première agrégation documentée d'une lignée entière au peuple.

Elle a compris avant tous que la survie d'un nom se joue sur l'exhaustivité d'une liste et un signe visible. Elle nous examinerait en professionnelle : qui est sur la liste, qui n'y est pas, et à quoi se voit la différence du dehors ? Qu'un contenu porte son registre et sa source lui paraîtrait sensé — c'est un cordon à la fenêtre. Que la liste soit dressée par ceux qui ne risquent rien lui paraîtrait imprudent.

Sur le *gher*, elle serait catégorique : on n'entre pas dans une mémoire par affinité, mais par un acte, prononcé de part et d'autre, à l'heure du danger.

La tradition l'a mariée à Josué et lui a donné des prophètes pour descendance. Son métier, lui, n'a jamais été effacé du texte.

Débora — le poème qui enregistre les absents

Elle siège sous un palmier entre Rama et Béthel, les fils d'Israël montent vers elle pour le jugement, et elle se nomme « mère en Israël ». Son chant, au chapitre cinq des Juges, passe pour l'un des plus anciens morceaux de poésie hébraïque. Or ce chant n'est pas un récit de victoire : c'est un état des présences. Il nomme ceux qui sont descendus au combat et ceux qui ne sont pas venus — Ruben resté près de ses enclos à écouter les flûtes, Dan sur ses navires. Puis il maudit Méroz, bourgade dont on ne sait rien d'autre, pour n'être pas venue au secours.

Elle serait notre contradictrice la plus utile. Un corpus se juge à ce qu'il consigne des défaillances. Vous inscrivez ce que les lignées ont donné de meilleur — justice, charité, savoir — et appelez cela des vertus tirées des faits. Où sont les enclos de Ruben ? Où est Méroz ? Un peuple qui n'archive que ses vaillances ne se souvient de rien : il se flatte.

Une chose lui plairait pourtant : son chant a survécu là où les archives royales ont fondu, parce qu'il était chanté — la forme la plus légère fut la plus solide.

Elle a nommé Yaël bénie entre les femmes de la tente, pour un clou. Sa justice ne fait pas de sentiment.

Gédéon — où sont les prodiges qu'on nous a racontés ?

Il bat le blé dans un pressoir, caché, quand l'ange le salue en vaillant guerrier. Sa réponse est la plus moderne du lot : si le Seigneur est avec nous, pourquoi cela nous est-il arrivé, et où sont ses prodiges que nos pères nous ont racontés ? Il ne conteste pas la tradition : elle ne rend plus compte de ce qu'il vit.

C'est la plainte des familles qui ouvrent un Grand Livre sans y reconnaître leur maison. Vous racontez des prodiges, dirait-il pour elles, et nous battons le blé dans des pressoirs.

Il fournit ensuite deux avertissements. Le premier : il réduit trente-deux mille hommes à trois cents, par tris successifs, jusqu'à ce que la victoire ne puisse plus être portée au nombre. Un projet qui affiche 1 416 livres ferait bien de se demander

ce qui reste après le second tri. Le second : rentré vainqueur, il fabrique avec l'or du butin un éphod qu'il place dans sa ville, et le texte conclut que tout Israël s'y prostituait, et que ce fut un piège pour lui et sa maison. L'objet mémoriel fabriqué en action de grâces est devenu l'idole d'une génération.

Il ne dirait pas notre entreprise mauvaise, mais qu'il a fait cette chose-là avec de bonnes intentions et y a perdu sa descendance.

Ruth — l'étrangère par serment

Elle est moabite, issue du seul peuple que le Deutéronome exclut nommément de l'assemblée. Son entrée ne passe par aucun rite, mais par une formule dite sur une route à une femme ruinée qui la congédie. Où tu iras j'irai, ton peuple sera mon peuple, là où tu mourras je mourrai et j'y serai enterrée : le rattachement se fait par la sépulture avant la naissance. Le reste est une affaire de droit : le rachat du champ d'Élimélek, le *goël* plus proche qui se désiste, la clause de *yibboum* qui lie le rachat du bien au relèvement du nom du mort.

Et là, le narrateur interrompt la scène de la porte pour expliquer une coutume que ses lecteurs ne comprennent plus : autrefois en Israël, on retirait sa sandale et on la donnait à l'autre, et c'était l'attestation. Une glose ethnographique à l'intérieur du texte sacré, l'aveu que la chaîne s'est rompue et qu'il faut traduire ses propres pères.

Elle nous approuverait de tenir ensemble le témoignage et l'acte, la parole sur la route et le registre du portail. Elle relèverait surtout la fin de son livre : dix (10) noms alignés, voici les *toledot* de Pérets, le dernier étant David. Un des plus beaux récits du monde s'achève en table généalogique : ce n'est pas une chute, c'est la démonstration.

Elle demanderait seulement si nos tables, elles, ont eu leur récit.

Samuel — il dépose la loi du roi, et il exécute l'ordre

Enfant, il entend son nom dans le noir sans savoir qui appelle ; il faut un vieux prêtre à demi aveugle pour lui apprendre à répondre. La transmission commence par un malentendu qu'un homme fatigué corrige. Devenu juge, il dresse une pierre entre Mitspa et Shén, la nomme *Even ha-Ézer* et l'explique : jusqu'ici le Seigneur nous a secourus. Non pas « il nous secourra » : jusqu'ici. C'est la formule la plus sobre de tout le corpus mémoriel : un monument qui ne garantit rien au-delà de sa date.

Sommé de donner un roi, il expose la *mishpat ha-melekh*, ce que le roi prendra — vos fils, vos filles, vos champs, le dixième de vos troupeaux —, puis l'écrit dans un livre et le dépose devant le Seigneur. Il archive par avance le contrat qu'on va violer : un dépôt fait non pour être consulté, mais pour que nul ne dise qu'il n'était pas prévenu.

Reste le pire. C'est lui qui transmet l'ordre contre Amalek, reproche à Saül d'avoir épargné, achève Agag : l'homme le plus scrupuleux de la période est l'exécutant de l'effacement. Votre non-effacement, dirait-il, tiendra jusqu'au jour où il vous en coûtera quelque chose. Alors vous découvrirez que vous aviez une clause, vous aussi.

Convoqué d'entre les morts par une nécromancienne, il commence par demander pourquoi on l'a dérangé. C'est la question qu'il nous poserait, et nous ferons bien de préparer la réponse.

16.2 Le royaume, les prophètes, l'exil et le retour

(XI^e–IV^e siècle avant l'ère commune)

Quelque part entre la fin des Juges et la chute de Samarie, Israël se met à tenir des registres. Le texte biblique le laisse voir en creux, par les traces qu'il conserve de documents qu'il n'a pas conservés : les Actes de Salomon, les Chroniques des rois de Juda, les Chroniques des rois d'Israël, ces sources perdues auxquelles les Livres des Rois renvoient comme on renvoie à un dossier qu'on suppose accessible au lecteur. Un royaume, c'est d'abord une comptabilité : des districts, des corvées, des impôts, des officiers dont on note les noms, des scribes de cour, un chancelier. Le pouvoir écrit parce qu'il perçoit. Et le sacerdoce écrit parce qu'il faut savoir qui a le droit de toucher l'autel : les généalogies sacerdotales sont la première base de données du monde juif, avec sa clé primaire — la filiation — et sa fonction de contrôle d'accès.

C'est le moment précis où naît la voix qui juge l'archive. Les prophètes d'Israël n'apparaissent pas dans un désert : ils apparaissent dans un pays qui écrit, qui compte et bâtit des maisons d'ivoire, et leur métier est de dire que rien de cela ne tient si la veuve n'est pas défendue. Amos parle contre les maisons de pierre de taille ; Isaïe contre les mémoriaux sans justice ; Jérémie contre les scribes eux-mêmes, dont la plume, dit-il, a fait mensonge. La Bible hébraïque a cette singularité, à peu près unique dans le Proche-Orient ancien, d'avoir conservé les deux : la chronique du roi et l'homme qui lui crie qu'il est un assassin.

Puis vient l'exil, et avec lui l'invention d'une mémoire qui n'a plus de territoire — des listes, des rouleaux, des noms tenus à jour à Babylone. Et le retour, où l'on demande à des familles de prouver par écrit qu'elles sont ce qu'elles disent être. Vingt (20) figures de cette période regardent zakhor.ai. Presque aucune n'est tendre. La plus dure de toutes est un scribe.

Saül — *premier roi d'Israël, fin du XI^e siècle avant l'ère commune, Guivéa de Benjamin*

L'homme que le Premier Livre de Samuel présente comme cherchant les ânesses de son père avant de trouver un royaume est aussi le premier personnage biblique dont on nous raconte la déchéance psychique : l'esprit mauvais, la musique de David pour l'apaiser, la lance jetée, la nuit à Ein-Dor où il consulte une nécromancienne. Il finit sur le Guilboa, transpercé, la tête clouée à la muraille de Beth-Shéân. Le corpus lui a réservé le sort le plus cruel : il est raconté par la dynastie qui l'a remplacé.

Il regarderait la plateforme avec la méfiance d'un homme qui sait ce qu'un scribe favorable à un rival fait d'une vie. Un Grand Livre écrit sur une lignée par des gens qui ne lui ont rien demandé — il connaît. On a écrit son histoire sans lui, et l'histoire qu'on a écrite est vraie dans ses faits et injuste dans son montage. Il ne dirait pas

que la plateforme ment ; il dirait qu'un dossier complet, exact, versionné, peut être un acte d'hostilité parfaitement documenté. Il demanderait qui écrit, et pour le compte de quelle maison.

Ce que Saül objecte n'est pas l'erreur, c'est l'éditorialité : personne n'est jamais raconté par un neutre.

David — roi de Juda et d'Israël, X^e siècle avant l'ère commune

Le Second Livre de Samuel, chapitre 24, raconte que David ordonne le dénombrement d'Israël et de Juda. Joab, son général, tente de l'en dissuader — pourquoi mon seigneur veut-il cette chose ? Le recensement a lieu ; les chiffres sont donnés. Puis le cœur de David le frappe, il reconnaît avoir grandement péché, et une peste emporte le peuple. La faute n'est jamais expliquée. Le texte ne dit pas ce qu'il y a de mal à compter. Il dit seulement qu'il y a eu faute, et que le prix s'est payé en morts.

Un projet qui affiche 31 217 personnes dans son arbre de référence, 6 440 lignées, 7 071 figures et 16 961 pièces d'archives doit passer devant ce chapitre et ne pas s'en tirer par une pirouette. Les lectures classiques offrent des sorties — David aurait compté sans percevoir le demi-sicle d'expiation, il aurait compté pour lever une armée, il aurait compté par orgueil de propriétaire. Toutes disent la même chose sous des formes différentes : le dénombrement change le statut de ce qui est dénombré. Un peuple compté devient une ressource. Le nombre est ce qui permet de dire *assez* et *pas assez*, donc de traiter des vivants comme un stock.

David ne condamnerait pas la plateforme. Il poserait la question de Joab, qui est la seule qui vaille : pourquoi veux-tu cette chose ? Si la réponse est *pour que chacun soit nommé*, le compte est un effet secondaire et l'orgueil dort. Si la réponse est *pour montrer que nous en avons beaucoup*, la peste n'est pas loin.

Il regarderait longtemps le compteur de la page d'accueil, et ne dirait rien.

Bethsabée — X^e siècle avant l'ère commune, Jérusalem

On ne sait d'elle que ce que d'autres ont écrit. Elle se baigne, elle est vue, elle est prise, son mari Urie le Hittite est envoyé mourir au premier rang, l'enfant meurt, elle enfante Salomon. Le Second Livre de Samuel ne lui donne pas dix (10) mots. Elle réapparaît au Premier Livre des Rois en femme politique décisive, intervenant pour la succession de son fils. Entre les deux, un silence dont on ne sait pas s'il est le sien ou celui du rédacteur. Le texte ne dit même pas si elle consent ; des siècles de commentaire ont comblé ce vide dans les deux sens, et le comblement a chaque fois servi les besoins du commentateur.

Elle serait le regard le plus embarrassant de toute cette section, parce qu'elle ne discuterait pas la méthode : elle demanderait ce que la plateforme fait des femmes dont l'archive ne conserve que la mention dans le dossier d'un homme. Épouse de, mère de, fille de. Un moteur qui construit des lignées à partir de documents hérite mécaniquement de la structure patrilinéaire des documents. Distinguer l'établi du trans-

mis est honnête, mais quand tout l'établi provient d'actes rédigés par des hommes pour régler des affaires d'hommes, la rigueur reconduit le déséquilibre au lieu de le corriger.

Elle exigerait qu'un livre puisse dire : ici, ce qui manque a été effacé, et par qui.

Salomon — roi, X^e siècle avant l'ère commune, Jérusalem

Le roi bâtisseur, celui de la sagesse demandée en songe à Gabaon plutôt que la richesse, est aussi celui de l'administration : le Premier Livre des Rois détaille ses douze préfets, chacun chargé d'approvisionner la cour un mois par an, ses scribes, ses chantiers, la corvée levée sur Israël. La tradition lui attribue Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique — l'appétit du savoir, sa vanité et le désir. Le royaume se fend en deux à sa mort, sous le poids fiscal qu'il a créé.

Il approuverait, et son approbation serait un avertissement. Il verrait dans la plateforme ce qu'il a lui-même construit : un appareil qui sait, qui classe, qui répartit, qui rend le vaste maniable. Il aurait le goût de l'inventaire — il connaissait, dit le texte, les arbres depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, et les bêtes, et les oiseaux, ce qui est la définition même d'une taxonomie. Mais l'Ecclésiaste qu'on lui prête a écrit qu'à multiplier les livres il n'y a pas de fin, et que beaucoup de savoir est beaucoup de tourment.

Salomon dirait : votre outil réussira, et c'est là que commencera votre problème.

Élie le Tishbite — prophète, IX^e siècle avant l'ère commune, Galaad

Il n'écrit rien. C'est le fait central de sa figure : le prophète le plus puissant du cycle des Rois ne laisse pas une ligne. Il affronte Achab et Jézabel, tue les prophètes de Baal au Carmel, entend au Horeb la voix ténue et fine qui n'est ni dans le vent, ni dans le tremblement, ni dans le feu, et monte au ciel dans un tourbillon en laissant tomber son manteau. La tradition en fait celui qui revient : à chaque circoncision, à chaque seder, il a une place.

Il serait franchement hostile. Une plateforme qui conserve tout, qui verse tout, qui ne retire rien, lui paraîtrait une manière de refuser la voix ténue et fine. Ce qui l'a instruit au Horeb n'était pas un dépôt : c'était un silence après le fracas. Il verrait 1 416 livres produits en six semaines et il entendrait le vent, le tremblement, le feu — l'appareil, le volume, la démonstration — et il demanderait où est passé le reste.

Il rappellerait aussi qu'il a cru être seul, et qu'on lui a répondu qu'il restait sept mille genoux non ployés devant Baal : un chiffre que Dieu connaît et que le prophète n'a jamais eu à vérifier.

Sa réserve tient en une phrase : ce qui vous manque ne se conserve pas.

Élisée — prophète, IX^e siècle avant l'ère commune, Abel-Mehola

Successeur d'Élie, il en demande une double part d'esprit et obtient un ministère d'une tout autre nature : là où le maître affrontait les rois, le disciple traverse la vie ordinaire. Il multiplie l'huile d'une veuve endettée pour que ses fils ne soient pas vendus, rend un fils à la Shounamite, guérit Naaman le Syrien par sept bains dans le Jourdain, fait surnager une hache empruntée. Il vit avec les fils de prophètes, communauté d'étude qui mange, bâtit et se plaint de la marmite.

Il serait l'un des rares à approuver sans arrière-pensée, et pour une raison qui n'appartient qu'à lui : il s'est occupé de gens sans nom. La Shounamite n'a pas de nom. La veuve n'a pas de nom. Les fils de prophètes n'ont pas de noms. Un dispositif qui donne un livre à des familles obscures autant qu'aux dynasties rabbiniques célèbres fait exactement ce qu'il a passé sa vie à faire : traiter l'anonyme comme un cas complet.

Il s'inquiéterait d'une seule chose, la disproportion entre 1 416 livres et 15 contributions déposées, parce que ses miracles supposaient toujours quelqu'un en face qui demande.

Il dirait : vous avez rempli les jarres avant que les veuves aient frappé à la porte.

Amos — prophète, VIII^e siècle avant l'ère commune, Teqoa

Berger et pinceur de sycomores, il monte du sud vers le sanctuaire de Béthel pour y annoncer la ruine du royaume prospère de Jéroboam II, et se fait renvoyer par le prêtre Amatsia. Son livre est le plus âpre des Douze : les maisons d'ivoire périront, ceux qui sont couchés sur des lits d'ivoire et qui inventent des instruments de musique comme David partiront en tête des déportés, Dieu hait leurs fêtes et ne veut pas sentir leurs assemblées. Il demande à la place que le droit coule comme l'eau et la justice comme un torrent intarissable.

Il serait hostile, et son hostilité serait la plus prévisible et la plus difficile à écarter. Il verrait une entreprise de monuments : des livres reliés, des blasons, des arbres, des lignées glorifiées, tout un travail d'ornement de la mémoire des morts pendant que les vivants du même peuple manquent. Il ne contesterait pas l'exactitude ; il contesterait la dépense d'âme. Le nombre de comptes — cent dix (110) — le ferait sourire du sourire mauvais du prophète qui a compté les banquets et pas les convives.

Il demanderait ce que ce corpus fait descendre comme torrent, et sur qui.

Osée — prophète, VIII^e siècle avant l'ère commune, royaume du Nord

Le premier livre des Douze fait de la vie conjugale du prophète le corps même du message : épouser Gomer, la femme de prostitutions, nommer les enfants Yizréel, Lo-Rouhama — non-aimée — et Lo-Ammi — pas-mon-peuple, puis reprendre la

femme infidèle et l'attirer au désert pour lui parler au cœur. Sa formule décisive : je veux la bonté et non le sacrifice, la connaissance de Dieu plutôt que les holocaustes. Le mot qu'il emploie pour connaître est celui de l'intimité, pas du savoir.

Osée n'objecterait pas au volume : il objecterait à la catégorie. Pour lui, la mémoire n'est pas un inventaire, c'est une fidélité. On ne se souvient pas de sa femme en tenant la liste de ses gestes. Un dossier parfait sur une lignée peut coexister avec l'abandon total de cette lignée par ses vivants, comme un mari peut connaître le nom des parents de sa femme et l'avoir quittée depuis dix ans.

Il regarderait néanmoins la règle qui demande à chaque livre de famille de dégager, à partir des faits, la vertu que cette lignée aura le mieux exprimée — et il y verrait, à sa surprise, une tentative de connaissance au sens qu'il donne au mot.

Il concéderait ceci : vous cherchez la bonté dans vos archives, ce qui est déjà autre chose que compter les holocaustes.

Isaïe — *prophète, VIII^e siècle avant l'ère commune, Jérusalem*

Prophète de cour, familier des rois Ozias, Yotam, Achaz et Ézéchias, il ouvre son livre par le procès du culte : à quoi bon la multitude de vos sacrifices, vos mains sont pleines de sang, apprenez à faire le bien, faites droit à l'orphelin, défendez la veuve. C'est aussi lui qui, au chapitre 56, promet aux eunuques — ceux qui n'ont ni fils ni fille, donc aucune lignée — une place dans la maison de Dieu et un nom qui ne sera pas retranché : un mémorial, dit le texte, meilleur que des fils et des filles.

Ce verset fait de lui l'interlocuteur le plus exigeant du projet. Il ne conteste pas la mémoire ; il conteste sa distribution. Une plateforme organisée par lignées offre son meilleur produit à ceux qui ont une descendance et une documentation, c'est-à-dire aux gagnants biologiques et archivistiques de l'histoire. Les stériles, les célibataires, les convertis sans arrière-plan, les branches éteintes en 1943, les enfants morts sans postérité : où est leur *yad va-shem*, leur monument et leur nom ?

Isaïe dirait que la valeur du dispositif se mesurera à ce qu'il fait des sans-lignée, pas à ses six mille (6 000) familles.

Michée — *prophète, VIII^e siècle avant l'ère commune, Moreshet-Gath*

Contemporain d'Isaïe, provincial, il parle depuis la campagne judéenne écrasée par la fiscalité de la capitale et annonce que Sion sera labourée comme un champ. Au Livre de Jérémie, des anciens rappellent que Michée avait prédit la ruine du Temple et qu'Ézéchias ne l'avait pas fait mourir — un précédent invoqué pour sauver Jérémie. Il laisse la formule que la tradition a retenue comme résumé de la Loi : on t'a dit ce qui est bien, faire le droit, aimer la bonté, marcher humblement avec ton Dieu.

Il serait réservé plutôt qu'hostile, et sur le point de l'humilité. Une plateforme qui écrit des milliers de livres sur des familles, qui leur assigne des vertus et compose leur récit, exerce un pouvoir de qualification énorme sur des morts qui ne peuvent

pas répondre. Marcher humblement, pour un instrument, voudrait dire dire souvent *nous ne savons pas*, laisser des pages courtes, refuser de compléter.

Michée noterait avec satisfaction que le procès-verbal de son propre acquittement judiciaire s'est conservé grâce à une archive, et il en tirerait la seule concession qu'il ferait : ce qui est écrit peut, un jour, sauver quelqu'un.

Houlda — prophétesse, VII^e siècle avant l'ère commune, Jérusalem, quartier du Mishné

En la dix-huitième année de Josias, le grand prêtre Hilqiyahou trouve dans le Temple un rouleau de la Loi. Le roi déchire ses vêtements et envoie une délégation de cinq hommes — dont le grand prêtre lui-même et le scribe Shafan — non pas à Jérémie, non pas à Sophonie, mais à une femme, épouse du gardien des vêtements, qui habite le second quartier de Jérusalem. Elle lit, elle authentifie, elle rend un avis en deux volets : le livre est vrai, le malheur viendra, mais pas de ton vivant. Sur la foi de cette expertise, tout le royaume change de culte.

C'est la première expertise documentaire de la Bible hébraïque, et elle est le fait d'une femme dont on ne sait presque rien d'autre. Houlda serait donc, de toutes les figures de cette période, la plus immédiatement compétente sur ce que fait la plateforme : recevoir un document, l'examiner, dire ce qu'il vaut, et engager sa parole sur ce verdict.

Elle poserait une question technique et redoutable. Elle n'a pas dit que le rouleau était ancien : elle a dit que ce qu'il annonçait s'accomplirait. Son authentification est prophétique, pas philologique. Elle demanderait au dispositif s'il sait faire la différence entre un document authentique et un document juste, et ce qu'il fait quand les deux divergent.

Elle ajouterait qu'on l'a consultée, elle, et qu'on n'a pas consulté les familles dont vous écrivez les livres.

Josias — roi de Juda, 640-609 avant l'ère commune, Jérusalem

Monté sur le trône à huit ans, il conduit la réforme la plus radicale de l'histoire de Juda : centralisation du culte à Jérusalem, destruction des hauts lieux, purge des cultes étrangers, célébration d'une Pâque dont le texte dit qu'il n'y en avait pas eu de semblable depuis les Juges. Tout part d'un rouleau retrouvé dans les travaux du Temple. Les historiens discutent depuis deux siècles la nature de cette découverte — trouvaille réelle, redécouverte d'un texte oublié, ou pieuse fiction fondatrice — sans jamais avoir tranché.

Josias est le patron de toute politique fondée sur une archive. Il aurait pour la plateforme une sympathie de praticien : il sait ce que vaut un document retrouvé, il sait qu'un peuple peut se retourner sur la foi d'un texte lu à voix haute devant lui. Il ap-

prouverait que le corpus soit versé au bien commun, réutilisable et citable, parce que sa propre réforme a consisté à lire le rouleau devant tout le peuple, du plus petit au plus grand, plutôt qu'à le garder au Temple.

Mais il incarne aussi le risque exact du dispositif : il est mort à Megiddo, tué par Néko, quelques années après avoir tout réformé, et son royaume a été détruit une génération plus tard.

Une archive peut fonder une réforme sans sauver un royaume.

Jérémie — *prophète, VII^e-VI^e siècle avant l'ère commune, Anatot puis Jérusalem*

Quarante ans à annoncer la catastrophe, à être frappé, mis aux ceps, jeté dans une citerne, et à voir arriver ce qu'il avait dit. Son livre contient la phrase la plus dange-reuse que la tradition juive ait produite sur l'écriture : comment dites-vous, nous sommes sages et la Loi de l'Éternel est avec nous, alors que la plume mensongère des scribes en a fait un mensonge. Il vise les professionnels de la transmission, ceux qui ont l'outil, le savoir-faire et la légitimité — et qui produisent, précisément avec cela, du faux.

Il serait l'accusateur le plus dur de tout le livre. Une plateforme qui rédige avec des modèles de langage produit exactement ce qu'il dénonce : un texte qui a toutes les marques du sérieux — la syntaxe assurée, la référence bien placée, le ton de la compétence — et dont la fluidité est justement ce qui empêche de vérifier. La plausibilité, quand elle n'est pas sourcée, est une forme de mensonge, et une machine est une plume mensongère par construction, non par malice.

Il n'accepterait qu'une seule défense, celle de son propre chapitre 32 : au moment où l'armée babylonienne assiège la ville, il achète un champ à Anatot, fait rédiger l'acte, le fait signer par des témoins, et le fait mettre dans un vase de terre pour qu'il dure longtemps. L'acte scellé, l'acte ouvert, les témoins, le récipient : voilà ce qu'il exige d'une écriture.

Montrez-lui vos témoins et votre vase, ou taisez-vous.

Baruch ben Neriah — *scribe, VI^e siècle avant l'ère commune, Jérusalem puis Égypte*

Le chapitre 36 du Livre de Jérémie est le récit de fondation de tout ce que fait la plateforme. Jérémie, empêché d'entrer au Temple, dicte à Baruch toutes les paroles prononcées depuis vingt-trois ans ; Baruch écrit sur un rouleau ; il le lit publiquement ; on le porte aux ministres, puis au roi Joïaqim. Le roi est dans sa maison d'hiver, un brasier devant lui. À mesure que le secrétaire lit trois ou quatre colonnes, le roi les découpe au canif et les jette au feu, jusqu'à ce que le rouleau entier soit consumé. Alors Jérémie prend un autre rouleau, redicte tout à Baruch — et le texte ajoute cette phrase décisive : et beaucoup de paroles semblables y furent ajoutées.

Réécrit, et augmenté. Le pouvoir a détruit la version un ; la version deux est plus longue. C'est l'ancêtre exact du non-effacement et du versionnement : la destruction d'un état du texte devient une étape de son histoire, consignée dans le texte lui-même, puisque nous ne connaissons l'autodafé de Joïaqim que par le rouleau qui lui a survécu.

Baruch approuverait sans réserve le principe, et poserait la seule question qui l'intéresse : qui dicte ? Lui écrivait sous la dictée d'une voix qu'il n'avait pas choisie et n'aurait pas osé corriger. Une machine qui écrit sous la dictée de rien, à partir de tout, n'est pas un scribe : c'est un rouleau qui se parle à lui-même.

Il rappellerait aussi qu'il a reçu, au chapitre 45, le seul oracle de la Bible adressé à un secrétaire : tu cherches pour toi de grandes choses, ne les cherche pas.

Ézéchiël — prophète et prêtre, VI^e siècle avant l'ère commune, Tel-Aviv sur le fleuve Kebar

Déporté à Babylone avec la première vague, prêtre privé de Temple, il voit le char divin quitter Jérusalem et invente une prophétie de l'exil : des visions d'une précision hallucinée, des actes symboliques d'une dureté physique, et au chapitre 37 la vallée des ossements desséchés, où l'on demande au prophète si ces os peuvent revivre et où il répond qu'il n'en sait rien. Il consacre ensuite neuf chapitres à décrire, mesure par mesure, un Temple qui n'existe pas : plan, dimensions, portes, chambres, répartition des terres entre les tribus.

Cette dernière partie fait de lui l'unique figure de la période qui ait construit un modèle documentaire complet d'une chose détruite, en vue d'une chose future. Il comprendrait immédiatement ce qu'est une archive de reconstruction : non pas un souvenir, mais un plan tenu à jour pour le jour où l'on rebâtira.

Il regarderait la vallée d'ossements que forment 16 961 pièces d'archives et 6 440 lignées, et il ne s'émerveillerait pas. Il sait qu'un tas d'ossements exhaustivement inventorié reste un tas d'ossements. Ce qui a fait lever son armée, ce n'est pas la complétude du relevé, c'est un souffle venu des quatre vents.

Il demanderait : et où prenez-vous le souffle ?

L'auteur anonyme du Second Isaïe — prophète de l'exil, VI^e siècle avant l'ère commune, Babylone

Depuis Döderlein et Duhm, la critique reconnaît dans les chapitres 40 à 55 du Livre d'Isaïe une œuvre distincte, écrite près de deux siècles après le prophète de Jérusalem, par un auteur dont on ignore tout : ni nom, ni généalogie, ni ville. Il annonce la consolation, la voix qui crie dans le désert, Cyrus nommé oint de Dieu, le serviteur souffrant. Peut-être le plus grand poète du corpus prophétique, et parfaitement anonyme — son œuvre a été conservée en la rangeant sous le nom d'un autre.

Il est convoqué ici précisément pour cela. Il est la démonstration que le corpus juif a transmis des chefs-d'œuvre en perdant leurs auteurs, et que l'attribution est le point faible de toute archive ancienne. Une plateforme qui tient à l'attribution — chaque témoignage déposé, daté, signé — travaille contre la pente naturelle de la tradition, qui absorbe et anonymise.

Il ferait remarquer, sans amertume, que son anonymat ne l'a pas empêché d'être lu pendant vingt-cinq siècles, et que la signature est peut-être une obsession de propriétaires. Puis il retournerait la question : ce qui compte pour lui n'est pas qui a écrit, mais que la consolation ait été dite à des gens qui n'avaient plus de pays.

Il demanderait à qui, dans ce corpus de six mille (6000) familles, quelqu'un a effectivement parlé au cœur.

Zorobabel — gouverneur de Juda, fin du VI^e siècle avant l'ère commune, Jérusalem

Petit-fils du roi déporté Yoyakîn, il ramène de Babylone la première caravane du retour et pose, avec le grand prêtre Josué, les fondations du second Temple. Le Livre d'Esdras conserve une scène rare : quand les fondations sont posées, les jeunes crient de joie et les vieux prêtres qui avaient vu la première maison pleurent à haute voix, si bien qu'on ne peut plus distinguer les cris des sanglots. Aggée le presse de bâtir en lui disant que cette maison-ci paraîtra comme rien à ceux qui ont vu l'autre. Puis il disparaît du récit sans explication.

Il serait indulgent et un peu triste. Il connaît la situation exacte : reconstruire avec des moyens dérisoires quelque chose dont on sait qu'il ne vaudra pas l'original, devant des témoins qui ont connu l'original et le disent. Six semaines de corpus contre trois mille ans de transmission — il ne trouverait pas cela ridicule, il trouverait cela familier.

Sa seule remarque porterait sur le mélange des voix. Il n'a pas fait taire les vieillards qui pleuraient, et il n'a pas demandé aux jeunes de baisser d'un ton.

Il dirait qu'une reconstruction se reconnaît à ce qu'on n'y sépare pas les pleurs des cris.

Esdras — scribe et prêtre, V^e siècle avant l'ère commune, Babylone puis Jérusalem

Il monte de Babylone avec une lettre du roi Artaxerxès, un rouleau de la Loi et une conception dure de l'appartenance. La tradition en fait le refondateur du judaïsme : lecture publique de la Torah devant le peuple, avec traduction et explication, et la dissolution des mariages mixtes racontée aux derniers chapitres de son livre. Mais le passage qui le rend incontournable ici est la liste du chapitre 2 : parmi les rentrants, des fils de prêtres cherchèrent leur inscription généalogique et ne la trouvèrent pas ; ils furent exclus du sacerdoce comme impurs, jusqu'à ce qu'un prêtre puisse consulter l'ourim et le toummim — c'est-à-dire jusqu'à jamais.

Voilà la preuve documentaire érigée en condition d'appartenance, et l'exclusion de ceux qui savent qu'ils sont mais ne peuvent pas le produire. C'est le vertige direct de la plateforme, qui distingue l'établi du transmis, et qui doit se demander tous les jours ce que cette distinction fait subir aux seconds.

Esdras approuverait la distinction et la trouverait insuffisamment appliquée. Il ne voit pas d'inconvénient à ce qu'une famille sans registre soit dite sans registre. L'objection dure ne vient pas de lui : elle vient de ce que son propre texte laisse échapper, à savoir que les prêtres exclus n'ont pas cessé d'être ce qu'ils étaient, et que l'archive n'a fait que constater sa propre lacune en la leur imputant.

Quand la preuve manque, il faut décider qui porte le manque — et Esdras a décidé contre les hommes.

Néhémie — gouverneur, V^e siècle avant l'ère commune, Suse puis Jérusalem

Échanson du roi de Perse, il obtient un congé pour relever les murailles de Jérusalem, fait le tour des ruines de nuit sans prévenir personne, organise le chantier famille par famille — chacun bâtissant en face de sa maison —, tient les ouvriers d'une main sur la truelle et l'autre sur l'arme, et impose une remise générale des dettes. Son livre est écrit à la première personne : le premier mémoire administratif de la littérature juive, avec ses listes, ses comptes et ses règlements de comptes. Il conclut par une prière répétée : souviens-toi de moi, mon Dieu, en bien.

Il serait le plus opérationnel des vingt. Il approuverait sans lyrisme un dispositif qui répartit le travail par famille, qui journalise, qui date, qui garde trace des contributions. Il verrait dans les cent dix (110) comptes et les seize (16) contributions un problème de mobilisation, pas de doctrine, et proposerait des méthodes qu'on n'ose plus employer : convocation, assignation de portions, publication des noms de ceux qui ont bâti et de ceux qui ne sont pas venus.

Il ferait une remarque sur la sécurité que personne d'autre ne ferait : il a bâti avec des ennemis autour, et il a prévu la nuit. Un projet qui dépose la mémoire d'un peuple dans une infrastructure louée devrait s'inquiéter davantage de qui tient les portes.

Souviens-toi de moi en bien, dit-il — et c'est déjà l'aveu qu'une archive ne suffit pas.

Esther — reine de Perse, V^e siècle avant l'ère commune, Suse

Le seul livre de la Bible hébraïque où le nom de Dieu n'apparaît pas une seule fois. Une jeune fille juive dissimule son origine, entre au harem, devient reine, et sauve son peuple d'un décret d'extermination par une manœuvre de cour. Le pivot tient au chapitre 6 : cette nuit-là, le sommeil du roi s'enfuit, il fait apporter le livre des mémoires, on lui en fait la lecture, et il y trouve consigné que Mardochée a jadis dénoncé un complot sans avoir été récompensé. Tout bascule là. Pas par un prodige : par une entrée de registre qu'un insomniaque se fait relire.

Aucune figure ne plaide mieux pour ce que fait la plateforme. Une archive tenue sans savoir à quoi elle servira, consultée par hasard, produit une conséquence que personne n'avait prévue. Le mérite du greffier anonyme qui a noté l'affaire du complot est d'avoir écrit une chose qui, ce soir-là, ne servait à rien.

Esther ferait toutefois une réserve d'expérience. Elle a survécu en cachant son peuple et sa parenté, sur l'ordre de Mardochée, jusqu'au moment choisi. Elle sait qu'être identifiable est un risque, et que dans certaines conditions politiques une base de données de familles juives nommées, localisées et reliées est exactement l'objet dont un Haman rêverait.

Elle approuverait l'archive et exigerait qu'on sache, le cas échéant, la fermer.

16.3 Second Temple, hellénisme et Tannaïm

(III^e siècle avant l'ère commune – II^e siècle)

Un jour du III^e siècle avant notre ère, à Alexandrie, des Juifs décident que la Torah peut se dire en grec. C'est un événement sans précédent connu : une révélation nationale acceptant de passer dans la langue de l'empire, pour des lecteurs qui ne liront jamais l'hébreu. La tradition en a fait un miracle — soixante-douze sages, soixante-douze cellules, un seul texte identique — et un deuil : le *Traité des Scribes* rapporte que le jour où la Loi fut traduite en grec fut aussi dur pour Israël que le jour du Veau d'or, et que trois jours de ténèbres couvrirent le monde. Miracle et catastrophe dans la même mémoire, sur le même geste. Il n'existe pas de meilleure introduction à ce que fait une plateforme qui traduit son corpus en treize (13) langues.

Ces quatre siècles sont ceux où le judaïsme invente ses instruments. La traduction. La bibliothèque — celle d'Alexandrie, dont Philon respirait l'air, et qui brûlera. L'école, *bet midrash*, où l'on n'apprend pas un métier mais une manière de lire. Le canon, c'est-à-dire la décision, jamais entièrement explicite, de ce qui entre et de ce qui reste dehors. Et surtout la Loi orale : un corpus immense que l'on s'interdit d'écrire, transmis de bouche à oreille par des chaînes de maîtres nommés, où le nom de celui qui a dit fait partie de ce qui est dit.

Puis en 70 le Temple brûle, et en 135 la révolte de Bar Kokhba s'achève par un désastre. Un peuple perd son lieu, son culte, son centre. Ce qu'il fait alors n'a pas d'équivalent : il déménage dans un texte. L'autel devient la table, le sacrifice devient la prière, le prêtre devient le maître, et le Temple devient un traité qu'on étudie en détail des siècles après sa destruction. Vers 200, Rabbi Yehouda ha-Nassi consigne par écrit ce qu'il était interdit d'écrire. La mémoire cesse d'être un souffle pour devenir un objet. Elle y gagne de survivre ; elle y perd d'être vivante. Tout le reste de ce livre est un commentaire de cette transaction.

Simon le Juste — grand prêtre de Jérusalem, III^e siècle avant l'ère commune

Il ouvre la chaîne. Les *Maximes des Pères* le placent parmi les derniers de la Grande Assemblée et lui prêtent la formule des trois piliers : le monde tient sur la Torah, sur le service et sur les actes de bonté. Ben Sira, quelques décennies plus tard, décrit un grand prêtre sortant du sanctuaire comme une étoile du matin, et la liturgie de Kippour a gardé cette image. Simon appartient à la fois à l'histoire — plusieurs grands prêtres de ce nom, que les érudits n'ont jamais tout à fait démêlés — et à la mémoire liturgique, qui n'a pas eu besoin de les démêler.

Il regarderait le corpus par le milieu, là où presque personne ne regarde. Un million de mots sur les familles ne fait pas un pilier. La Torah, oui, il la voit : des textes, des commentaires, des chaînes. Le service, il ne le voit nulle part — un site ne prie pas. Les actes de bonté, il demanderait où ils sont, et on lui répondrait : dans les seize (16) contributions déposées, dans la relecture humaine qui précède toute publication, dans le fait qu'un descendant sans moyens accède gratuitement à ce qu'un institut ferait payer. Il trouverait la réponse maigre mais recevable.

Il dirait qu'un édifice sur un seul pilier s'appelle une colonne, et qu'une colonne ne couvre rien.

Ben Sira — Jérusalem, vers 180 avant l'ère commune, auteur de *l'Ecclésiastique*

C'est notre charte, et notre démenti, dans le même chapitre. Le chapitre 44 de la Sagesse de Ben Sira s'ouvre sur l'appel : louons les hommes illustres, et nos pères dans leur génération. Suit la longue procession des noms — Hénoc, Noé, Abraham, Moïse, Aaron, Pinhas, David, jusqu'au grand prêtre Simon. Mais quelques versets après l'ouverture, avant même que la procession commence, Ben Sira écrit l'autre phrase : il en est dont il n'est resté aucun souvenir, qui ont péri comme s'ils n'avaient jamais existé, eux et leurs enfants après eux. Il le sait donc. Il sait que sa liste d'illustres est bâtie sur une fosse commune anonyme, et il l'écrit quand même, et il écrit la fosse aussi.

Aucune figure de ce livre n'a formulé plus exactement ce que tente une plateforme de mémoire des lignées. Six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) familles nommées, et derrière elles l'immense majorité des Juifs qui ont vécu et dont aucune trace ne subsiste. Ben Sira ne demanderait pas si le projet peut les sauver : il sait que non. Il demanderait si le projet a le courage d'imprimer les deux versets ensemble, ou seulement le premier.

Sa question tient en une ligne : votre catalogue dit-il, quelque part, combien il en manque ?

Éléazar et les traducteurs de la Septante — Alexandrie, III^e siècle avant l'ère commune

La *Lettre d'Aristée*, écrit juif de propagande dont personne ne croit plus le récit à la lettre, raconte que Ptolémée fit venir de Jérusalem soixante-douze anciens envoyés par le grand prêtre Éléazar, et qu'ils traduisirent la Torah dans l'île de Pharos. Philon, plus tard, ajoutera qu'ils travaillèrent séparément et produisirent des versions rigoureusement identiques — signe que la traduction était inspirée. Le judaïsme rabbinique, lui, gardera la version noire : jour de ténèbres, jour de Veau d'or. Deux mémoires du même acte, conservées toutes deux, sans arbitrage.

Ils sont, collectivement, les premiers à savoir ce que sait le pipeline de traduction du projet : qu'un texte passé dans une autre langue est un autre texte, et que c'est le prix à payer pour qu'il ait des lecteurs. Ils verraient sans étonnement les mille deux cent quatre-vingt-treize (1293) Grands Livres traduits en anglais sur mille quatre cent seize (1416), et les cent vingt-trois (123) qui attendent. Ils diraient que l'attente n'est pas le problème. Le problème est de savoir si quelqu'un relit.

Eux avaient soixante-douze anciens et un grand prêtre pour garantir la version grecque ; le corpus a une machine et personne. Ils demanderaient qui, ici, tient le rôle d'Éléazar — et n'accepteraient pas « le modèle » pour réponse.

Judas Maccabée — Judée, mort vers 160 avant l'ère commune

Le troisième fils de Mattathias, chef de la révolte contre Antiochos IV, celui qui reprend le Temple et le purifie. Les livres des Maccabées — conservés en grec, dans la Bible chrétienne, non dans le canon hébraïque : sa mémoire a survécu par la traduction qu'il aurait détestée — le montrent brûlant les autels étrangers et circoncisant de force les enfants. Hanoukka commémore la dédicace, pas les massacres. C'est un tri de mémoire, opéré très tôt, et jamais annulé.

Il n'aurait aucune patience pour un projet de conservation. On ne sauve pas un peuple en archivant ce qui lui arrive ; on le sauve en se battant. Il verrait dans les mille quatre cent seize (1416) livres l'occupation d'hommes qui ont le loisir d'écrire parce que d'autres tiennent la ligne. Et il aurait, historiquement, une part de raison : les scribes de Jérusalem devaient leurs manuscrits à ses victoires.

Mais il devrait entendre la réponse : son propre nom ne nous est parvenu que parce que quelqu'un, quelque part, dans une bibliothèque, en langue étrangère, a recopié un livre que ses héritiers avaient exclu du canon. Il a été sauvé par des archivistes déloyaux à sa cause. Les Hasmonéens ont eu la Judée pour un siècle ; ils ont eu la mémoire de leur révolte pour deux mille ans, et ce second héritage n'a coûté aucune vie.

L'homme qui méprise les copistes leur doit son existence posthume.

Hillel l'Ancien — Babylonie puis Jérusalem, tournant de l'ère commune

Le maître dont on raconte qu'il monta sur le toit de la maison d'étude, un jour de neige, faute d'avoir de quoi payer l'entrée. Le maître des sept règles d'interprétation, du *prosbol* qui adapte la loi de la remise des dettes à une économie qui n'y survivait pas, et de la réponse au païen pressé : ce qui t'est odieux, ne le fais pas à ton prochain, tout le reste est commentaire, va et apprends. La phrase des *Maximes des Pères* qu'on lui attribue, *si je ne suis pas pour moi qui le sera*, tient en trois membres l'exacte tension d'un projet de mémoire : le soi, l'autre, l'urgence.

Il approuverait, et pour une raison de méthode plutôt que de piété. La tradition dit que la loi suit l'école de Hillel non parce qu'elle raisonnait mieux, mais parce que ses maîtres enseignaient l'opinion de Shammaï avant la leur. C'est très exactement le

double registre : on ne publie pas le vainqueur seul.

Il demanderait cependant si le corpus enseigne l'opinion adverse ou se contente de l'archiver. Conserver une version dépréciée dans un historique n'est pas la même chose que la dire d'abord, à voix haute, devant l'élève.

Le non-effacement, dirait-il, commence par la bouche, pas par le disque.

Shammaï — Jérusalem, contemporain de Hillel

L'autre école. Plus stricte, plus exigeante sur le seuil, réputée avoir chassé avec une règle de maçon le païen qui demandait la Torah sur un pied. La tradition ne l'a pas effacé pour autant : la Mishna transmet ses positions par centaines, souvent en tête, et note que dans le monde à venir la loi pourrait suivre son école. On garde le perdant, avec son nom, et on lui laisse un avenir.

Il serait le contradicteur naturel de ce projet, et sa contradiction serait la plus utile du lot. Il dirait que la parité épistémique est une paresse déguisée en vertu. Qu'un témoignage familial recueilli sans vérification et un acte d'état civil ne pèsent pas le même poids, que le prétendre est faux, et qu'un système qui refuse de hiérarchiser ses sources oblige le lecteur à faire seul le travail que l'archiviste a refusé de faire.

Il ajouterait que l'ouverture à tous n'est pas une valeur en soi. Une maison d'étude a un seuil ; un corpus sans seuil devient une décharge où les choses vraies se noient.

Il accepterait un seul argument : que le registre soit affiché sur chaque chapitre. Marquer la nature d'une source, ce n'est pas hiérarchiser — mais c'est au moins donner à qui sait lire de quoi le faire.

Philon d'Alexandrie — vers 20 avant l'ère commune – vers 45

Le plus grand philosophe juif de langue grecque, qui lut la Torah avec Platon dans l'oreille et fit d'Abraham l'âme migrant vers la vertu, d'Agar les sciences préparatoires, du Sinaï une allégorie de l'intellect. Il conduisit l'ambassade des Juifs d'Alexandrie auprès de Caligula et écrivit *Contre Flaccus*, récit du premier pogrom documenté d'un quartier juif. Le judaïsme rabbinique l'a ignoré pendant seize siècles ; c'est l'Église qui a copié ses manuscrits. Philon n'a survécu que par ceux qui n'étaient pas les siens.

Il verrait dans la structure du projet quelque chose qu'il reconnaîtrait : deux niveaux de lecture, le littéral et ce qui l'excède, tenus ensemble sans que l'un annule l'autre. Le registre *Histoire* est son sens littéral, qu'il n'a jamais méprisé ; le registre *Mémoire* est ce que le texte fait à celui qui le porte.

Mais il poserait la question de la bibliothèque, et il la poserait durement, parce qu'il a vu la sienne. Alexandrie fut le lieu où tout était rassemblé, et Alexandrie a brûlé — par accidents, par négligences, par siècles. Une concentration est une cible.

Il demanderait combien de copies existent ailleurs, et n'accepterait aucune réponse contenant le mot « nuage ».

Flavius Josèphe — vers 37 – vers 100, Jérusalem puis Rome

Le traître qui a sauvé la mémoire. Général en Galilée, il se rend aux Romains, survit au pacte de suicide de Yodfat dans des circonstances qu'il raconte lui-même avec un embarras suspect, prophétise l'empire à Vespasien, prend son nom, écrit à Rome, pensionné par l'ennemi. Sans lui nous n'aurions presque rien : ni le siège de Jérusalem, ni Massada, ni les esséniens, ni le détail du Temple qu'il avait vu de ses yeux et que la Mishna décrira de mémoire. La tradition juive l'a boudé pendant plus de mille ans ; le *Yossipon*, sa réécriture hébraïque médiévale, fut lu partout sans qu'on sache d'où il venait.

Il pose au projet la question qu'aucune autre figure ne pose aussi crûment : peut-on être un archiviste déloyal et utile ? Sa réponse est oui, et elle est inconmode. Il écrivait pour un public romain, sous patronage impérial, avec l'agenda d'un homme qui devait justifier sa survie — et il transmet quand même des faits qu'aucune autre source ne donne.

Il dirait donc : votre machine écrit sous patronage, elle aussi. Elle a un fournisseur, un modèle commercial, une facture mensuelle. Cela ne l'invalide pas. Cela oblige à la lire comme on me lit.

Sourcez-moi, dirait-il, et servez-vous de moi. C'est ce que la mémoire fait de ses transfuges.

Rabban Gamliel l'Ancien — Jérusalem, première moitié du I^{er} siècle

Petit-fils probable de Hillel, chef du Sanhédrin, mentionné jusque dans les Actes des Apôtres comme le maître de Paul et l'homme qui conseilla la modération envers les premiers disciples de Jésus. La Mishna lui attribue des ordonnances de gestion : sur les femmes dont le mari a disparu, autorisées à se remarier sur le témoignage d'un seul ; sur les lettres envoyées aux diasporas pour fixer le calendrier. Un administrateur de la mémoire commune, avant la catastrophe.

Il est la figure la plus proche, dans ce lot, de ce que fait concrètement la plateforme : établir des règles de preuve pour que la vie continue. Un témoin unique suffit à rendre une femme à sa liberté — parce que le coût de l'exigence maximale retombe sur la personne, pas sur la loi.

Il approuverait donc le principe de la parité, en le corrigeant sur un point. Chez lui, l'assouplissement de la preuve était borné : un cas précis, une finalité déclarée, une décision datée et signée par une cour dont on connaissait les membres et devant qui l'on pouvait revenir. Le projet, dit-il, a généralisé l'exception sans nommer la cour. Un pipeline qui va du dépôt à la relecture puis à la publication décrit des étapes, non des personnes ; et une étape ne répond de rien.

Qui signe, ici ? Il voudrait un nom. Pas un rôle : un nom.

Rabban Yohanan ben Zakkai — mort vers 80, Jérusalem puis Yavné

Le geste fondateur de toute arche. Jérusalem assiégée, les zélotes interdisant toute sortie sous peine de mort, il se fait porter hors des murs dans un cercueil par ses disciples — le Talmud le raconte, avec des variantes, dans le traité *Guittin*. Devant Vespasien il ne demande ni la ville ni le Temple : donne-moi Yavné et ses sages. On lui a reproché ce marché pendant deux mille ans. Le texte lui-même laisse entendre qu'il aurait pu demander davantage. Il a préféré ce qui était obtainable à ce qui était juste.

C'est le fondateur, plus que quiconque, de l'idée qu'un peuple peut survivre à son lieu si l'étude est sauvée. Après la destruction, il transfère au *bet din* de Yavné les prérogatives du Temple, fait sonner le shofar de Roch Hachana ailleurs qu'à Jérusalem, consolant Rabbi Yehoshua : nous avons une expiation équivalente, les actes de bonté.

Il verrait dans le projet un cercueil de plus. Sortir quelque chose avant que la ville ne tombe, sachant qu'on n'emportera pas la ville. Il ne demanderait pas si le contenu est complet — il sait qu'un cercueil ne contient jamais tout.

Sa seule question serait : avez-vous choisi ce que vous emportez, ou l'avez-vous ramassé ?

Rabbi Akiva — vers 50 – vers 135, martyr sous Hadrien

Berger illettré jusqu'à quarante ans selon la légende, devenu le maître dont dépend l'essentiel de la Mishna. Le Talmud raconte que Moïse, transporté dans sa maison d'étude, n'y comprend rien — jusqu'à ce qu'Akiva attribue son enseignement à Moïse au Sinaï. Il déduit des montagnes de lois des couronnes calligraphiques qui surmontent les lettres : le rêve du sens infini logé dans le signe minimal. Il tient le Cantique des cantiques pour le saint des saints. Il soutient Bar Kokhba. Il meurt sous le peigne de fer en récitant le Shema, tirant la syllabe *un* jusqu'à ce que son âme sorte.

C'est l'inventeur de l'idée que rien, dans un texte transmis, n'est décoratif. Chaque marque porte. Un projet qui conserve les versions, les journaux, les mentions de registre, les dates de dépôt, applique sans le savoir une méthode d'Akiva : le paratexte est du texte.

Il retournerait pourtant l'argument. Ses couronnes tenaient parce que la transmission était comptée lettre à lettre par des hommes qui en répondaient de leur vie. Une base qui produit du texte en masse ne peut pas offrir cette garantie ; ses signes n'ont pas de couronnes, seulement du volume.

Le sens infini suppose un signe qu'on a eu peur d'abîmer.

Rachel, femme d'Akiva — Judée, I^{er}–II^e siècle

On ne sait rien d'elle. Le Talmud, dans *Ketoubot* et *Nedarim*, raconte qu'elle était fille du riche Kalba Savoua, qu'elle épousa un berger ignorant contre l'avis de son père, qu'elle vécut dans la misère, qu'elle vendit sa chevelure, qu'elle l'envoya étudier douze ans puis douze encore — et qu'au retour du maître entouré de vingt-quatre mille disciples, quand on voulut écarter la femme en haillons qui s'approchait, Akiva dit : ce qui est à moi et ce qui est à vous, à elle. Son nom même, Rachel, n'apparaît que tardivement. Elle est une fonction narrative avant d'être une personne.

Elle est la figure de tous les invisibles du corpus : celle dont l'existence est attestée uniquement par l'œuvre d'un autre. Six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées portent des patronymes, c'est-à-dire, presque toujours, des noms d'hommes. Les femmes y entrent comme épouses, filles, mères — par la relation, rarement par l'acte.

Elle ne discuterait pas la légitimité du projet. Elle demanderait ce que la structure de données fait d'une femme dont on ne connaît que le sacrifice.

Si votre arbre ne sait m'inscrire que comme la femme de, dirait-elle, il a reconduit ce que la mémoire m'a fait.

Bruria — femme de Rabbi Meïr, II^e siècle

L'une des très rares voix féminines du corpus tannaïtique à qui l'on prête des positions halakhiques. Elle corrige un disciple sur sa manière d'étudier, elle contredit son mari sur un verset des Psaumes — qu'il prie pour la disparition du péché, non des pécheurs —, elle est créditée d'un enseignement sur la pureté que Rabbi Yehouda ha-Nassi approuve. Et puis, mille ans plus tard, Rachi rapporte une « affaire de Bruria » où elle aurait raillé la légèreté des femmes, aurait été mise à l'épreuve par son mari au moyen d'un disciple, et se serait pendue. Aucune source tannaïtique ne connaît cette histoire.

Elle est donc deux choses à la fois : la preuve qu'une femme savante fut enregistrée, et la démonstration de ce que la transmission postérieure fait payer à celles qu'elle enregistre.

Elle regarderait le principe de non-effacement avec une attention aiguë. Rien ne se retire, tout se déprécie et se versionne : très bien. Mais Rachi n'a rien retiré non plus. Il a ajouté. La calomnie n'efface pas, elle recouvre — et un système qui conserve tout conserve aussi ce qui salit.

Votre journal, demanderait-elle, montre-t-il qui a ajouté quoi, et quand — ou seulement que le texte a changé ?

Rabbi Ishmaël — II^e siècle, contemporain et contradicteur d'Akiva

L'autre école d'interprétation. Là où Akiva tire du sens de chaque particule, Ishmaël pose que la Torah parle le langage des hommes : une répétition peut n'être qu'une manière de parler, une préposition peut n'être qu'une préposition. On lui attribue les treize règles d'exégèse que la liturgie du matin récite encore. Il fixe une limite au vertige herméneutique sans renoncer à l'interprétation.

C'est le patron de tous ceux qui, dans un projet de mémoire, refusent la surinterprétation. Une coïncidence de patronymes n'est pas une filiation. Deux villages homonymes ne sont pas le même lieu. Une date approchante n'est pas une date. Le principe de refus de fabriquer, inscrit au manifeste, est du pur Ishmaël.

Il approuverait donc la règle de l'illustration ancrée avec une satisfaction technique : ne jamais chercher une image par le seul nom de famille, exiger un identifiant Wiki-data pour une ville, accepter un portrait seulement en l'absence d'homonyme. C'est sa méthode transposée à l'image.

Il ferait remarquer, sans élever la voix, que la règle vaut ce que valent ses exceptions. Là où le nom seul a suffi, une fois, on a fabriqué.

La Torah parle le langage des hommes ; les machines, elles, parlent le langage de la vraisemblance, et c'est plus dangereux.

Rabbi Meïr — II^e siècle, disciple d'Akiva et d'Elisha ben Abouya

Scribe de métier, réputé si exact qu'on rapportait qu'il changeait l'encre pour ne pas confondre. La Mishna anonyme, dit la tradition, c'est lui. On raconte aussi qu'il pouvait argumenter le pur et l'impur avec une force égale, au point que ses collègues cessèrent de suivre ses décisions : trop capable de tout démontrer. Il est resté le disciple d'un hérétique et n'a jamais renié son maître.

Il est le seul, dans ce lot, à comprendre de l'intérieur le danger précis d'un texte génératif. Un raisonnement également convaincant dans les deux sens n'est pas un raisonnement : c'est une performance. Il a été écarté pour cela.

Il dirait donc que la fluidité est un symptôme, pas une qualité. Que le lecteur d'un Grand Livre bien tourné ne peut pas distinguer, à la seule lecture, ce qui est établi de ce qui est plausible — et que c'est exactement ce dont on l'a écarté, lui, qui était pourtant un homme et un scribe scrupuleux.

Il n'exigerait pas moins de texte. Il exigerait que le texte porte, à même la phrase, la marque de ce qu'il vaut.

On m'a retiré l'autorité pour ce que votre outil fait par construction : je serais votre premier lecteur méfiant.

Rabbi Shimon bar Yohai — II^e siècle, Galilée

Le maître qui, selon le Talmud, critiqua les travaux publics des Romains et dut fuir : treize ans dans une grotte avec son fils, nourris d'un caroubier et d'une source, enfouis dans le sable, n'en sortant que pour prier. À la sortie, ce qu'il voit — des hommes qui labourent — le consume, et il doit rentrer un an de plus pour apprendre à regarder le monde. La tradition kabbalistique lui attribuera le *Zohar*, composé en réalité en Castille au XIII^e siècle : sa figure a porté un livre qu'il n'a pas écrit, ce qui est une manière de survivre.

Il est le patron des archives qui se retirent du monde pour se conserver. Une grotte, c'est un serveur : un lieu clos où l'on tient, en renonçant à voir.

Il porterait donc l'objection sous sa forme la plus dure. On ne sauve pas la mémoire en s'y enfermant. Ce qu'il a rapporté de treize ans d'étude, ce n'est pas un corpus, c'est un regard corrigé — et il lui a fallu une année supplémentaire pour ne pas brûler ce qu'il croisait.

Un projet qui accumule sans jamais ressortir, dirait-il, produit des yeux qui consomment.

Sortez de la grotte, et regardez qui laboure.

Rabbi Yehouda ha-Nassi — vers 135 – vers 217, rédacteur de la Mishna

C'est l'argument exact que le projet s'applique à lui-même. La Loi orale devait rester orale : *devarim she-be-al-pé, i attah rashai le-omram bi-khtav* — les paroles orales, tu n'as pas le droit de les dire par écrit. Vers 200, le Patriarche les écrit. La justification que le Talmud met dans la balance est un verset des Psaumes retourné : il est temps d'agir pour le Seigneur, on a violé ta Loi — c'est-à-dire, on transgresse parce que se taire ferait tout perdre. Les guerres, les morts, les chaînes de maîtres rompues : l'urgence a autorisé la faute.

Aucune figure ne légitime plus directement ce que fait une plateforme qui fixe dans une base ce qui vivait dans des bouches. Il reconnaîtrait le raisonnement et l'accorderait sans réserve. Il a fait la même chose, sur un corpus plus sacré, avec moins de garanties.

Mais il poserait la contrepartie, et elle est lourde. Ce qui est fixé cesse de vivre. Sa Mishna a sauvé la Loi orale et l'a arrêtée : il a fallu inventer aussitôt une nouvelle oralité, la Guemara, pour remettre en mouvement ce que l'écriture avait figé. Toute fixation appelle son commentaire, faute de quoi elle devient un tombeau bien tenu.

Vous avez écrit, dirait-il. Où est votre Guemara ?

Onkelos — II^e siècle, traducteur araméen de la Torah

Le *Targoum Onkelos* accompagne le texte hébreu dans les éditions imprimées depuis cinq siècles ; la tradition prescrit de lire chaque semaine la péricope deux fois dans l'original et une fois dans sa traduction. Une traduction est devenue obligation liturgique. Onkelos ne traduit pas platement : il désamorce systématiquement l'anthropomorphisme — là où l'hébreu dit la main de Dieu, l'araméen dit sa puissance ; là où Dieu descend, c'est sa gloire qui se révèle. Il traduit en interprétant, et la tradition l'a canonisé ainsi.

Il est l'objection et la réponse aux treize (13) langues du site. L'objection : toute traduction décide. Un Grand Livre en chinois ou en hindi n'est pas le même livre ; il porte les choix d'un traducteur qui, ici, n'est pas un homme. La réponse : c'est déjà vrai de lui, et sa version a nourri deux millénaires de lecteurs qui n'auraient rien lu du tout.

Il demanderait seulement qu'on cesse de parler de fidélité. Il n'a pas été fidèle. Il a été responsable — quelqu'un répondait de chaque écart.

Traduire, dirait-il, c'est signer. Vos treize (13) versions, qui les signe ?

Elisha ben Abouya, dit Aher — II^e siècle

Le non-effacement rabbinique en acte. Maître entré au *pardès* avec trois autres, il en ressort en coupant les pousses : il devient apostat. Les récits varient sur la cause — un enfant mort en accomplissant un commandement qui promet longue vie, la vision d'une langue de martyr traînée dans la poussière, la fréquentation des écrits grecs. On cesse de le nommer : il devient *Aher*, l'Autre. Et pourtant Rabbi Meïr continue de l'accompagner, apprend de lui à cheval le jour du sabbat jusqu'à la limite qu'il ne peut franchir — et le Talmud transmet ses enseignements, sous ce nom d'exil, plutôt que de les perdre.

Il est la preuve la plus forte que la tradition a préféré conserver un contenu suspect plutôt que trouer sa mémoire. On a effacé le nom et gardé la parole : compromis affreux, mais compromis.

Il regarderait le principe de non-effacement du projet en connaisseur, et le trouverait plus doux que le sien. Rien ne se retire, rien ne se renomme, le contesté est daté et versionné.

Il poserait alors la seule question qui compte : quand un membre exigera que le récit d'un déshonneur familial disparaisse, tiendrez-vous ?

Moi, on m'a coûté mon nom pour garder mes phrases. Sachez ce que vous êtes prêts à payer.

Rabbi Tarfon — Judée, II^e siècle, contemporain d'Akiva

Prêtre de naissance, assez âgé pour avoir vu le Temple debout, il est l'homme des positions inconfortables : il déclare que si le tribunal avait dépendu de lui, jamais personne n'aurait été mis à mort ; il tranche, dans la discussion célèbre de Lod, que l'étude est plus grande — parce qu'elle mène à l'acte. Et c'est à lui que les *Maximes des Pères* attribuent la phrase la plus utile à quiconque entreprend un corpus : le jour est court, l'ouvrage immense, les ouvriers paresseux, le salaire abondant et le maître de maison presse. Il n'est pas sur toi d'achever l'œuvre, et tu n'es pas libre de t'en dispenser.

C'est, mot pour mot, la situation d'un projet de six semaines qui prétend documenter trois mille ans. Il ne serait ni admiratif ni indigné : il constaterait l'évidence arithmétique. Six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées, et le peuple juif en a compté des centaines de milliers. Cent dix (110) comptes. Seize (16) contributions.

Il ne reprocherait pas l'inachèvement. Il reprocherait l'inverse : de laisser croire, par le volume, que quelque chose est achevé.

Publiez le chiffre de ce qui manque à côté du chiffre de ce qui est fait, dirait-il, et l'ouvrage redeviendra honnête.

16.4 Amoraïm, Massorètes et Gueonim

Vers 987, à Pumbedita, un vieil homme dicte une lettre. Elle part pour Kairouan, où une communauté a posé une question d'une simplicité redoutable : comment la Mishna fut-elle composée, et le Talmud après elle ? Sherira Gaon répond par ce qui est, à notre connaissance, le premier grand exposé juif de l'histoire d'un corpus par lui-même : des générations, des noms, des successions d'académies, des raisons. Il fait de la transmission un objet, et non plus un geste. Aucun texte antérieur ne ressemble à cela ; et rien, dans le projet que nous décrivons ici, ne lui ressemble davantage.

Les sept siècles qui séparent la mort de Rabbi Yehuda ha-Nassi de celle de Haï Gaon sont l'âge où le judaïsme construit l'infrastructure de sa propre transmission. Il ne s'agit plus de produire de la doctrine, mais les instruments qui la feront survivre à ceux qui la portent. Des académies durables, à Sura, Pumbedita, Nehardea, Tibériade — des mémoires qui n'appartiennent à personne. Une citation nominative si scrupuleuse qu'elle devient une forme littéraire : *Rav a dit au nom de Rabbi Hiyya* — chaque énoncé arrive lesté de sa filière, et une chaîne rompue le rend suspect. Une massore, qui compte les lettres et note la médiane de chaque livre pour qu'aucun copiste ne dérive. Un premier livre de prières, écrit parce qu'une communauté lointaine ne savait plus par cœur. Des milliers de responsa, qui font de la correspondance un genre juridique. Et, pour finir, cette lettre.

Ce lot examine donc le projet depuis l'époque qui a le mieux compris que la mémoire est une affaire d'ingénierie autant que de piété — et qui a, du même mouvement, produit les objections les plus solides qu'on puisse lui opposer. Ces hommes savaient ce que coûte une chaîne : ils l'ont tenue à bout de bras. Comme toujours dans ces Regards croisés, les paroles prêtées sont une prosopopée déclarée : ni citation ni reconstitution, mais ce que leur œuvre réelle les autoriserait à dire.

Rav (Abba Arikha) — mort vers 247, fondateur de l'académie de Sura

Il avait étudié en terre d'Israël auprès de Rabbi Yehuda ha-Nassi, son parent, et rapporta en Babylonie non pas des enseignements, mais une institution. Sura, qu'il fonde vers 219 dans une bourgade sans réputation, tiendra huit siècles. Rav décide que la Torah peut avoir un second centre, loin de la terre où elle a été donnée, et il l'organise : cours publics, sessions saisonnières où les paysans-étudiants montent à l'académie, autorité distincte de celle de l'exilarque. La tradition lui attribue des formulations parmi les plus hautes de la liturgie du Nouvel An : bâtir un centre suppose de lui donner des mots à dire ensemble.

Il regarderait 1 319 Grands Livres publiés et poserait la seule question qui l'ait jamais intéressé : où est l'académie ? Non pas où sont les textes — il en avait — mais où est le lieu qui décide de ce qui s'y enseigne, forme ceux qui l'enseigneront, et reste debout quand le fondateur meurt. Un corpus sans maison est un stock. Puis il

demanderait combien d'élèves. Cent dix (110) comptes, lui répondrait-on. Sura a commencé plus petit, dirait-il, sans que cela l'inquiète : ce qui l'inquiéterait, c'est que le corpus soit écrit avant l'arrivée des élèves.

Shmuel de Nehardea — mort vers 254, juriste, médecin et astronome

Son contemporain et contradicteur permanent. Là où Rav fonde, Shmuel calcule : il connaissait les chemins du ciel, disait-il, comme les rues de Nehardea, et fixa des règles de calendrier qui rendirent la diaspora indépendante de la Judée. On lui doit surtout le principe qui a permis au judaïsme de vivre sous des souverainetés étrangères sans se dissoudre : *dina de-malkhuta dina*, la loi du royaume est la loi. Accepter une juridiction extérieure pour préserver un espace intérieur : c'est un acte de lucidité politique.

Il serait le plus attentif à l'infrastructure matérielle. Sous quelle loi vit le corpus ? Sur quel territoire les serveurs, et à quelles conditions un État pourrait-il exiger la remise des arbres généalogiques de six mille (6000) lignées — question qui, pour un peuple ayant vu des recensements servir à autre chose qu'à compter, n'a rien de théorique. Il approuverait le droit des personnes vivantes sur leurs données, seule exception admise au non-effacement : une clause de *dina de-malkhuta*. Puis il ferait observer que la loi du royaume change, et le royaume aussi. Un corpus qui prétend durer mille ans doit être portable comme un calendrier, pas installé comme un temple.

Rabbi Yohanan bar Nappaha — vers 180-279, maître de Tibériade

Fils d'un forgeron, orphelin, d'une beauté dont le Talmud fait un motif récurrent, il est l'autorité centrale du judaïsme de la terre d'Israël au III^e siècle et l'âme de ce qui deviendra le Talmud de Jérusalem. Son académie de Tibériade fut, deux générations durant, le lieu d'où la Babylonie recevait ses traditions. Il jugeait la valeur d'un enseignement à la qualité des objections qu'il suscitait — ce qui fera sa gloire et le tuera.

Il lirait un chapitre de Grand Livre avec une bienveillance polie, puis relèverait la tête et demanderait qui a contredit. Le texte est propre, ordonné, sourcé, il porte son registre. Mais pas la trace d'un adversaire. Dans ce qu'il a bâti, un énoncé qui n'a pas été attaqué n'est pas encore un enseignement. Il verrait dans le versionnage et la dépréciation sans effacement une intuition juste — on garde ce qui a été contesté — mais garder la trace d'une correction n'est pas garder celle d'un désaccord vivant : la correction a un vainqueur, le désaccord n'en a pas. Un corpus qui ne conserve que des états successifs de la vérité perd ce qui, chez lui, était le cœur du métier.

Resh Lakish (Shimon ben Lakish) — III^e siècle, Tibériade

Il fut brigand, ou gladiateur, la tradition hésite ; il fut en tout cas un homme de force physique, croisé par Rabbi Yohanan au bord du Jourdain. Yohanan lui promet sa sœur en mariage s'il revient à l'étude, et Resh Lakish devient son élève, puis son

contradictoire attitré — celui qui, dit le récit, soulevait vingt-quatre objections à chaque énoncé du maître. Un jour, dans une discussion sur la pureté des armes, Yohanan lui jette au visage son passé de brigand. Resh Lakish tombe malade et meurt. On donne à Yohanan un autre élève, qui approuve tout. Il le chasse en criant que le fils de Lakish, lui, objectait. Il perd la raison et meurt de chagrin.

C'est l'objection la plus dure de ce lot, et il la formulerait sans y mettre les formes. Ce que vous appelez transmission est un transfert : vous déplacez des contenus d'un support vers un autre. Mais ce que Yohanan a transmis ne tenait pas dans les phrases qu'il a prononcées ; cela tenait dans le fait qu'un homme l'aimait assez pour le contredire vingt-quatre fois, et qu'il est mort de ne plus l'avoir. Aucun registre ne consigne la blessure qu'une phrase de trop a faite à un homme.

Il ajouterait qu'un projet qui recueille des témoignages familiaux touche parfois à cette matière-là — et qu'il faut alors savoir ce qu'on manipule.

Abbaye — vers 280-339, chef de l'académie de Pumbedita

Orphelin de père et de mère, élevé par son oncle et par une nourrice dont les remèdes et les dictons ont été consignés dans le Talmud sous la formule *mère me disait*, il forme avec Rava le couple dialectique le plus célèbre de la littérature rabbinique — les *havayot de-Abbaye ve-Rava*, devenues le nom même de l'étude la plus fine. La halakha ne le suit presque jamais. Son enseignement est conservé intégralement quand même.

Voilà le point qu'il soulèverait, avec la douceur qu'on lui prête. Le Talmud a préservé mot pour mot des centaines de raisonnements jugés faux — parce qu'une décision sans le chemin qui y mène n'est pas une décision : c'est un décret. Que fait la plateforme des hypothèses écartées ? Un rattachement de lignée envisagé puis abandonné faute de preuve, une filiation probable rétrogradée en conjecture : ces choses sont-elles versionnées et consultables, ou effacées dans le silence d'une régénération ?

Le non-effacement les conserve, et chaque chapitre porte son historique. Il en serait satisfait à moitié : encore faut-il que le lecteur voie le chemin sans avoir à le déterrer. La version antérieure d'un chapitre ne vaut que si quelqu'un peut demander pourquoi elle a changé.

Rava — vers 280-352, maître de Mahoza

Il dirigea l'académie de Mahoza, ville commerçante et riche, et sa halakha porte la marque d'un homme qui vivait parmi des marchands, des convertis et des femmes que la loi devait protéger d'un mari. Contre Abbaye, la décision le suit presque toujours. On lui doit une conception exigeante de l'intention : sans elle, l'accomplissement matériel du commandement reste incomplet. Le geste sans la conscience du geste ne compte pas tout à fait.

Sa question serait théologique avant d'être technique. Un texte a-t-il une intention ? Quand un modèle statistique compose le récit d'une famille qu'il n'a pas connue, à partir de documents qu'il n'a pas pleurés, y a-t-il là un acte de mémoire ou seulement sa forme extérieure — l'accomplissement sans la *kavana* ?

Il ne trancherait pas contre le projet, ce qui serait facile : l'intention n'a jamais eu besoin d'habiter l'outil. Le couteau du sacrifice n'a pas d'intention ; le sacrificateur en a une. Il faut donc demander où se tient l'homme dans cette chaîne, et s'il y tient une place qui l'engage. Un dispositif où la dernière écriture au patrimoine est humaine satisfait à la forme. Reste à savoir si celui qui appuie a lu.

Rav Ashi — vers 352-427, chef de Sura, artisan de la mise en ordre du Talmud

Pendant près de soixante ans, il dirige l'académie de Sura et entreprend, avec les cercles qui l'entourent, de reprendre les traditions accumulées depuis deux siècles et demi pour les organiser traité par traité, lors des sessions publiques semestrielles. Ce n'est pas une rédaction au sens moderne : c'est un travail d'ordre et d'agencement — décider ce qui va avec quoi, et dans quelle suite.

Il serait le seul de ce lot à s'intéresser d'abord à la structure. Vingt mille cinq cent quatorze (20 514) chapitres, ce n'est pas beaucoup ; Sura en tenait davantage dans la mémoire de ses maîtres. La question n'est pas le nombre, elle est l'ordre : qu'est-ce qui, ici, joue le rôle du traité, l'unité qui fait qu'on sait où l'on est ?

On lui répondrait : l'entité. Une lignée, un lieu, une œuvre, chacun son livre. Il approuverait le principe et en désignerait la faiblesse : un corpus organisé par entités isole ce qui, dans la vie, était mêlé. Sura n'avait pas de traité *famille Untel* : elle avait des traités par matière, où les familles apparaissaient là où la matière les convoquait. Un classement par sujet unique produit des livres complets et un monde en miettes.

Ravina — mort vers 499, et la fin de l'enseignement

Le Talmud lui-même porte la formule : Rav Ashi et Ravina sont la fin de la *hora'a*, la fin de l'enseignement décisionnaire. Après eux, les Savoraïm liment, précisent, ajoutent des transitions ; ils ne décident plus au même titre. C'est une des rares fois où un corpus juif énonce sa propre clôture depuis l'intérieur, et cette phrase a produit un effet considérable : elle a donné au Talmud un bord. On peut le commenter à l'infini parce qu'on sait où il s'arrête.

Ravina poserait la question de la forme. Un corpus qui ne clôt jamais rien a-t-il un contour ? Vous ajoutez, vous enrichissez, vous régénérez ; chaque livre est déclaré vivant. Mais ce qui n'a pas de fin n'a pas de milieu, et ce qui n'a pas de bord ne peut être commenté : on ne peut que le consulter. Le Talmud a été étudié parce qu'il était fini ; un flux, on s'y abonne.

Il reconnaîtrait la contrepartie : une clôture est aussi une exclusion, et l'on met dehors, en fermant, les pauvres et les lointains. Mais il maintiendrait sa question. À défaut de clore le corpus, il faudrait savoir clore un livre — décider qu'une lignée a reçu son récit, apposer une date, et passer. Sans quoi rien n'est jamais achevé, donc rien n'est jamais offert.

Aharon ben Asher — X^e siècle, massorète de Tibériade

Il est le dernier d'une lignée de massorètes qui, sur cinq ou six générations, a mis au point le système de vocalisation et d'accentuation qui fait autorité pour le texte biblique. Le travail massorétique est une des inventions les plus étranges de l'histoire du livre : entourer le texte sacré de comptages — la lettre médiane du livre, le mot qui n'est écrit ainsi qu'une fois dans toute l'Écriture — non pour l'interpréter, mais pour interdire au copiste de dériver. C'est la conservation par la métadonnée, mille ans avant le mot. Le codex qu'il a ponctué et massoré, celui d'Alep, servit de référence à Maïmonide.

Puis, en décembre 1947, la synagogue d'Alep brûle dans une émeute. Le codex réapparaît mutilé : il en manque environ un tiers, dont presque tout le Pentateuque. On ne sait toujours pas ce qui a brûlé et ce qui fut emporté.

Ben Asher approuverait la méthode du projet et refuserait sa confiance. Comptez, c'est bien : sommes de contrôle, versions, journaux, copies. J'ai fait cela toute ma vie, sur le seul texte qui le méritait. Et l'objet le mieux gardé du judaïsme a brûlé parce qu'une foule est entrée dans une synagogue. La question n'est pas la qualité de votre conservation. Elle est de savoir combien de copies existent, et à quelle distance les unes des autres.

Rav Amram Gaon — mort vers 875, chef de l'académie de Sura

Une communauté d'Espagne — Barcelone, selon toute vraisemblance — écrit à Sura pour demander l'ordre des prières de l'année. Elle ne le demande pas par curiosité : elle ne le sait plus. Trop loin, trop peu de maîtres. Amram répond par un texte suivi, prière après prière, avec les règles qui les accompagnent : c'est le *Seder Rav Amram*, le premier livre de prières juif organisé qui nous soit parvenu. Ce que tout le monde savait par cœur devient un livre le jour où quelqu'un, quelque part, ne le sait plus.

C'est le précédent le plus exact du projet, et Amram reconnaîtrait la situation : une diaspora dispersée, des grands-parents morts, des enfants qui ne savent plus le nom du village ni pourquoi on allumait telle bougie tel soir — et une demande adressée à un centre pour qu'il écrive ce qui ne se transmet plus. On a raison d'écrire ; la honte serait de ne pas répondre.

Il poserait la condition qu'il s'est imposée : il n'a pas inventé un ordre, il a mis par écrit celui de son académie, en le disant. Écrivez ce qui vous a été demandé, par ceux qui le demandent, et signez la réponse. Ce qui distingue un siddour d'une fabrication, c'est qu'on sait de quelle maison il vient.

Rav Saadia Gaon — 882-942, du Fayoum à Sura

Égyptien de naissance, nommé gaon de Sura par un exilarque qu'il finira par affronter, il est le premier grand esprit systématique du judaïsme médiéval. Il traduit la Torah en arabe — le *Tafsir* —, compose le premier lexique de l'hébreu, écrit un livre de croyances et d'opinions qui met la tradition à l'épreuve du raisonnement, fixe un *sidour*, et polémique sans relâche, contre les karaïtes comme contre un calendrier concurrent qui menaçait de couper le peuple en deux. Tout cela dans la langue du siècle, l'arabe, et avec ses outils, la grammaire et la philosophie.

Il verrait dans les treize (13) langues du corpus la seule chose qui, à ses yeux, ne se discute pas. Traduire n'est pas trahir : c'est la seule manière de garder la tradition accessible à ceux qui, autrement, la liraient sans la comprendre. Il relèverait qu'à peine plus de la moitié des livres publiés ont leur version anglaise, et dirait que c'est un chantier, non un défaut — il savait ce que coûte une traduction.

Sa réserve serait ailleurs, et sévère. Traduire suppose d'avoir compris : un appareil qui rend une phrase dans treize (13) langues sans savoir ce qu'elle dit produit treize (13) versions d'une incertitude. Il demanderait qui relit l'hébreu, qui relit le judéo-arabe, et ce qui se passe le jour où une erreur est traduite treize fois.

Rav Sherira Gaon — vers 906-1006, chef de l'académie de Pumbedita

Sa lettre à Kairouan, écrite vers 987, répond à Rabbi Jacob ben Nissim, qui demandait comment la Mishna et le Talmud avaient été composés. Sherira ne se contente pas d'une réponse doctrinale : il déroule les générations, nomme les maîtres, date les successions à la tête des académies, explique pourquoi la Mishna est brève et le Talmud discursif, distingue l'oral de l'écrit et le moment du passage. Il travaille sur des archives, il croise, il évalue, il signale ce qu'il ignore. C'est le premier grand texte d'histoire de la transmission juive, écrit par un homme qui en était le dernier maillon.

Il est, littéralement, l'ancêtre de ce projet. C'est pourquoi son regard serait le plus difficile à soutenir.

Il reconnaîtrait le geste : on l'a interrogé sur la chaîne, il a répondu en écrivant l'histoire de la chaîne. Mais il a écrit parce qu'on lui a demandé, et seulement sur ce dont son académie tenait registre. Six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) lignées documentées quand seize (16) contributions ont été déposées : de qui tenez-vous la question ? Sa lettre n'a d'autorité que parce que Kairouan l'a sollicitée. Une réponse que personne n'a demandée n'est pas une réponse ; c'est une affirmation.

Il ajouterait qu'il existe de sa lettre deux recensions qui ne s'accordent pas sur des points importants, et que la première mémoire écrite de la transmission juive est déjà un problème de variantes. Qu'on n'espère donc pas de la mise par écrit qu'elle mette fin à l'incertitude.

Rav Haï Gaon — 939-1038, le dernier grand gaon de Pumbedita

Fils de Sherira, il lui succède et dirige l'académie près de quarante ans, jusqu'à sa mort presque centenaire, qui marque la fin de l'ère gaonique. On lui attribue plusieurs milliers de responsa : des lettres de décision adressées à l'Espagne, à l'Afrique du Nord, à l'Égypte, au Yémen, sur le droit, le rite, le commerce, le mariage. Une bonne part du judaïsme méditerranéen a été gouvernée par correspondance, à quelques mois de délai par question.

Il regarderait la plateforme en juriste des requêtes. Ce qui l'intéresserait n'est pas le corpus mais le trafic : qui demande quoi, et ce qu'on en fait. Il approuverait qu'un déposant soit informé du sort de sa contribution — retenue, parue, non retenue — parce qu'un responsum sans destinataire n'existe pas, et plus encore que la contribution refusée laisse une trace : dans ses recueils, une question mal posée reste au dossier.

Sa mise en garde tiendrait à ce qu'il a vu. Les académies babyloniennes sont mortes lentement, non d'une catastrophe, mais parce que l'Espagne et l'Afrique du Nord ont cessé d'écrire à Bagdad : elles avaient leurs maîtres. Un centre meurt le jour où l'on n'a plus besoin de lui. Il demanderait ce que le projet compte devenir quand les familles sauront faire sans lui — et si l'on a prévu que ce jour soit une réussite plutôt qu'une fin.

Anan ben David — VIII^e siècle, Bagdad, à l'origine du courant karaïte

Écarté de l'exilarcas, il fonde un mouvement dissident qui refuse l'autorité de la loi orale et prétend revenir à l'Écriture seule. Ses successeurs bâtiront sur ce refus le karaïsme, adversaire sérieux du judaïsme rabbinique pendant des siècles. La tradition lui prête une formule qui résume le programme : cherchez bien dans l'Écriture, et ne vous appuyez pas sur mon opinion. La formule est peut-être postérieure ; l'esprit est le sien.

Il adresserait au projet l'objection la plus tranchante de ce lot, et elle ne porte pas sur la technique. Vingt mille cinq cent quatorze (20514) chapitres de commentaire. Sur quoi ? Sur des actes, des registres, des noms, des lieux. Et vous appelez cela de la mémoire. Mais un acte se lit : il est court, il est daté, il dit ce qu'il dit. Chaque page que vous écrivez autour de lui s'interpose entre le lecteur et le document, et se donne à lire à sa place. Au bout d'une génération, on citera vos chapitres et plus les actes.

Il irait plus loin. Votre commentaire est produit par une machine dont le talent est de rendre plausible ce qu'elle ne sait pas. Publiez les actes. Publiez-les nus, et laissez les familles les lire.

C'est l'objection à laquelle le projet doit répondre chaque jour, et il n'y répond bien que d'une manière : le document reste consultable au-dessous du récit, et le récit dit de quel document il vient.

Eldad ha-Dani — IX^e siècle, voyageur

Il apparaît en Afrique du Nord vers 880, se dit de la tribu de Dan, et raconte. Les tribus perdues vivent au-delà du Sambatyon, fleuve qui roule des pierres six jours et se repose le septième ; il existe là-bas une halakha entière, transmise par Josué, différente de la nôtre. La communauté de Kairouan, troublée, écrit au gaon de Sura. La réponse ne le traite pas d'imposteur : elle explique les divergences par l'éloignement et la perte, et conseille de ne pas rejeter. On n'a jamais su s'il disait vrai.

C'est la question quotidienne de tout projet de mémoire familiale, et Eldad la poserait en souriant. Un homme dit : ma grand-mère racontait qu'on venait de Tolède, qu'un aïeul avait été médecin d'un roi, qu'on avait brûlé les papiers en 1941. Aucune preuve, et un récit trop beau. Que faites-vous ? Si vous le rejetez, vous perdez peut-être la seule trace d'une histoire vraie qu'aucune archive ne portera. Si vous l'acceptez, vous versez au patrimoine une fable qui deviendra, dans deux générations, un fait attesté par la plateforme elle-même.

Le double registre est une réponse : le témoignage entre comme mémoire, daté, attribué, sans être promu au rang d'histoire. C'est ce que le gaon de Sura a fait pour lui — ne pas trancher, mais garder — et cela n'a pas empêché ses récits de circuler six siècles comme des nouvelles véridiques.

Un registre ne protège pas de la lecture qu'on en fera.

Yannaï — VI^e siècle, terre d'Israël, poète liturgique

On ne sait presque rien de sa vie, sinon qu'il a composé, pour chaque sabbat du cycle triennal de lecture pratiqué en terre d'Israël, des poèmes liturgiques ornés d'acrostiches et signés de son nom. Son œuvre a été perdue pendant un millénaire : le cycle triennal a disparu, et avec lui l'usage de ses poèmes. Elle a été retrouvée au XX^e siècle dans les débris de la Guenizah du Caire, au prix d'une érudition considérable.

Il est le témoin le plus direct de l'oubli complet. Non une destruction — personne n'a brûlé Yannaï — mais une désuétude : on a cessé de lire ainsi, donc de chanter cela, donc de recopier, et un poète majeur est devenu un nom sans texte.

Il verrait dans le projet ce qui lui a manqué : un lieu où un objet ne cesse pas d'exister le jour où il cesse d'être utile. Il approuverait le non-effacement pour une raison liturgique — ce qui n'est plus chanté doit rester quelque part écrit.

Mais il ferait une remarque désagréable. Sa poésie n'a pas été sauvée par un système : elle l'a été par le hasard d'un grenier où l'on jetait ce qu'on n'osait détruire, et par des savants qui ont su lire. Un dépôt sans lecteurs est une guenizah. La question n'est pas de conserver ; elle est de savoir qui, dans mille ans, saura ce qu'il tient.

Eléazar ha-Kalir — époque incertaine, terre d'Israël, le plus grand des paytanim

Ses poèmes figurent encore dans les rituels des grandes fêtes — la prière pour la rosée, celle pour la pluie, des lamentations du neuf av. Sa langue est difficile. Néologismes, allusions rabbiniques compressées, syntaxe tordue jusqu'à la rupture : des générations de commentateurs se sont plaintes de ne pas le comprendre, et l'ont ré-cité. On ne sait ni son siècle exact ni sa ville ; l'un des poètes les plus ré-cités du judaïsme est une biographie vide.

Il regarderait la prose des Grands Livres et dirait qu'elle est trop claire. Non par coquetterie : par doctrine. Ce qu'il a cherché toute sa vie, c'est une langue si dense qu'elle oblige à s'arrêter, à demander, à revenir l'année suivante. Un texte qu'on lit d'un trait ne se grave pas ; on retient ce qui a coûté.

Il verrait dans la fluidité de la prose générative moins un mensonge qu'un anesthésique. Tout se lit, rien n'accroche, on referme la page en croyant avoir compris. Où, dans ces seize mille (16 000) chapitres, se trouve la phrase devant laquelle un lecteur devra s'arrêter parce qu'il ne la comprend pas encore ?

Et il noterait que la biographie vide qui est la sienne n'a nui en rien à sa transmission. On peut être ré-cité mille ans sans avoir de fiche.

Bostanaï — VII^e siècle, premier exilarque sous l'islam

Il est l'homme de la transition : chef de la communauté juive de Babylonie au moment où l'empire sassanide tombe et où le pouvoir musulman s'installe. La tradition l'entoure de récits — une princesse persane reçue en captive et prise pour épouse, une marque en forme d'insecte sur son visage — avec une conséquence concrète : pendant des générations, on a contesté la légitimité de ses descendants issus de cette femme, jusqu'à des procédures rabbiniques sur leur statut. Une légende de fondation devenue litige de filiation.

C'est le point où le projet est le plus exposé, et Bostanaï le désignerait sans ménagement. Vous documentez des lignées, vous écrivez pour chacune ce qu'elle aura le mieux exprimé des vertus du judaïsme, vous liez des figures à des patronymes. Mesurez-vous ce que devient un texte de ce genre quand il tombe dans une famille où l'on se dispute un héritage, une préséance, une prétention à la descendance d'un maître ?

La généalogie n'est jamais un savoir neutre : c'est un titre. Toute mémoire de filiation écrite quelque part finit par être produite ailleurs comme une preuve. Il demanderait si chaque affirmation de descendance porte, visiblement, son degré de certitude — établi, probable, transmis, conjecturé — et si cette mention survit à la copie, au partage, à la traduction en treize (13) langues.

Sinon, dirait-il, vous ne fabriquez pas de la mémoire : vous fabriquez des plaideurs.

Hasdaï ibn Shaprut — vers 915-970, Cordoue, médecin et diplomate

Médecin du calife de Cordoue, son diplomate auprès des royaumes chrétiens, il est le premier grand mécène de la culture juive d'Espagne : il attire des savants, finance deux grammairiens rivaux, Menahem ben Sarouq et Dounash ben Labrat, achète des manuscrits, et rend l'Andalousie capable de se passer des académies d'Orient. On lui doit une correspondance célèbre avec le roi des Khazars, souverain d'un peuple turc converti au judaïsme, qu'il interroge sobrement : d'où venez-vous, quelle est votre lignée, quels sont vos rites, comment se fait-il que vous existiez ?

Il est celui qui comprendrait le mieux ce qu'est une plateforme. Il a passé sa vie à payer pour que du savoir soit produit, à mettre en relation des gens qui ne se connaissaient pas, et à écrire à un inconnu très loin pour lui demander qui il est. Le projet fait les trois.

Sa remarque serait celle d'un homme d'argent et de cour : qui paie ? Une académie financée par un mécène dépend de la santé du mécène ; Cordoue a produit un âge d'or et l'a perdu en une génération, parce qu'un pouvoir a changé. Il verrait dans un corpus dont l'écriture repose sur des machines louées à des sociétés lointaines une dépendance qu'il connaît par cœur, et dont il sait la fin.

Il conseillerait ce qu'il a fait : achetez des livres. Ce qui tient sur une étagère survit au mécène.

Les femmes de la Guenizah, sans nom

Il faut le dire nettement : ce lot ne comporte aucune femme nommée, parce que ces sept siècles n'en ont presque pas laissé. Le Talmud babylonien garde la trace de Yalta, femme de Rav Nahman, dont il rapporte des interventions cinglantes ; il conserve les remèdes de la nourrice d'Abbaye. C'est peu, et c'est presque tout. Les académies étaient des maisons d'hommes ; les massorètes, les gueonim, les paytanim connus sont des hommes.

Ce n'est pas un fait sur les femmes. C'est un fait sur l'archive — sur ce qu'elle a jugé digne d'être copié, et sur ce qui, n'étant pas copié, a disparu. La Guenizah du Caire, dont les strates les plus anciennes touchent à cette période, a rendu depuis un siècle des milliers de documents de la vie ordinaire : contrats de mariage, lettres de commerce, demandes de divorce, comptes de veuves. Des femmes y agissent, prêtent, héritent, tiennent des ateliers. Presque toutes n'apparaissent que comme fille de, épouse de, veuve de. Elles ont un rôle et pas de nom.

Elles n'auraient pas un regard à porter, mais un avertissement. Un corpus reconduit la forme de ses sources. Six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) lignées documentées à partir de registres où les femmes changent de patronyme, d'arbres où le nom suit les pères : la plateforme héritera de ce silence sans avoir à le vouloir, et le donnera pour un état du monde.

Le seul remède est de compter : combien de femmes nommées parmi les 7 071 figures, combien de branches maternelles suivies aussi loin que les paternelles, combien de récits déposés par des filles sur leurs mères. Une lacune qu'on ne mesure pas devient une vérité.

16.5 L'âge d'or séfaraïte et les Rishonim

Entre le règne d'Abd al-Rahman III à Cordoue et le bûcher où l'on brûle le Talmud à Paris en 1242, le judaïsme fait quelque chose qu'il n'avait jamais fait : il se met à écrire dans deux langues à la fois. L'arabe pour penser — la philosophie, la médecine, la grammaire, la théorie poétique, le droit raisonné ; l'hébreu pour chanter, et pour prier, et bientôt pour tout, quand la traduction depuis l'arabe deviendra une industrie de famille chez les Tibbonides de Lunel. Un vizir de Grenade commande des armées et compose des poèmes de vin. Un moraliste de Saragosse invente une psychologie de l'intention. Un maître de Troyes, à trois mille kilomètres de là, écrit dans les marges d'un texte araméen des mots de vieux français qu'aucun autre document ne conservera.

Trois siècles où l'on invente, presque incidemment, la plupart des formes que nous utilisons encore : le commentaire scolaire — celui qui accompagne l'élève ligne à ligne, sans jamais prétendre remplacer le texte ; le manuel de droit systématique, qui range et qui tranche ; la poétique, qui juge le poème comme objet et non comme prière ; le récit de voyage qui compte, mesure et nomme ; et, pour la première fois depuis Flavius Josèphe, une historiographie juive délibérée.

Cette dernière invention nous concerne directement, et de la pire façon. Car lorsque Abraham ibn Daud, à Tolède en 1161, écrit l'histoire de la chaîne de transmission rabbinique, il ne l'écrit pas par curiosité du passé : il l'écrit pour démontrer à des adversaires que cette chaîne n'a jamais été rompue. L'histoire naît ici comme argument. Elle naît d'un besoin de légitimité. Un projet qui documente aujourd'hui six mille six cent quatre-vingt-sept (6687) lignées ferait bien de savoir que la première histoire juive de la transmission fut une pièce de procès.

Vingt (20) figures, donc, dont deux seulement sont des femmes — et l'une d'elles n'est connue que par l'éloge funèbre de son mari. Ce n'est pas une donnée sur les femmes du XII^e siècle. C'est une donnée sur ce que leurs contemporains ont jugé bon de consigner.

Rabbenu Gershom Meor ha-Golah — Mayence, vers 960-1028, « Lumière de l'exil »

Il enseigne à Mayence, forme la génération qui formera Rachi, et la tradition ashkénaze lui attribue trois décrets qui ont durablement changé la vie juive : l'interdiction de la polygamie, l'interdiction de répudier une femme sans son consentement, et l'interdiction de lire le courrier d'autrui. L'attribution du troisième est fragile — les historiens la discutent, comme ils discutent la datation des deux autres —, mais l'important tient à ce que la mémoire collective a choisi de placer sous son nom. Une communauté minoritaire, dispersée, dont les lettres voyagent par des mains in-

connues sur des routes marchandes, a décidé que l'enveloppe close était inviolable. C'est, à notre connaissance, la première formulation juive du secret de la correspondance.

Il regarderait donc les 16 961 pièces d'archives et poserait une question que personne, au comité de relecture, n'a envie d'entendre : parmi ces lettres, combien avaient un destinataire, et ce destinataire est-il mort assez récemment pour que sa mère l'ait connu ? Sa règle ne protégeait pas des secrets d'État ; elle protégeait des demandes d'argent, des chagrins conjugaux, des humiliations ordinaires. Le fait qu'un homme soit mort en 1912 ne rend pas sa honte publiable. Il concéderait volontiers que le non-effacement soit une vertu — et rappellerait qu'un décret, lui, s'applique avant la publication, jamais après.

Le *herem* ne dit pas : n'écrivez pas. Il dit : ne lisez pas ce qui ne vous était pas adressé.

Shmuel ha-Naguid — Cordoue puis Grenade, 993-1056, vizir, chef de guerre, poète

Samuel ibn Naghrela est la seule figure de cette liste qui ait commandé une armée. Vizir des rois ziride de Grenade, il conduit des campagnes pendant près de vingt ans, écrit ses poèmes sur le champ de bataille, entretient les académies d'Orient et de Qayrawan sur sa cassette, compose une introduction au Talmud (*Mevo ha-Talmud*) encore imprimée aujourd'hui dans les éditions courantes, et lègue à son fils Yehosef une position qui vaudra à celui-ci d'être massacré en 1066 avec une grande part de la communauté de Grenade.

Il est donc l'homme qui sait exactement ce que coûte la visibilité d'une famille juive. Devant un site qui publie le nom, le lieu et la parenté de milliers de lignées vivantes, il ne s'attendrait pas sur la beauté du geste : il demanderait qui tient les registres, et ce qu'un pouvoir hostile en ferait s'il y accédait demain. Sa propre gloire a tué son fils.

Cela dit, c'est un homme qui a financé la copie des livres à grande échelle parce qu'il avait compris que la Torah se perd matériellement, faute de vélin et de scribes. La dépense d'un mécène pour dupliquer ce qui existe déjà — il reconnaîtrait le geste dans une politique de traduction en treize (13) langues.

Il approuverait le budget, et il tiendrait le registre sous clé.

Salomon ibn Gabirol — Malaga puis Valence, vers 1021-vers 1058, poète et philosophe

Il écrit à seize ans des poèmes que l'on cite encore, compose la *Keter Malkhut* — la Couronne royale, entrée dans la liturgie de Kippour de nombreux rites —, et rédige en arabe un traité métaphysique, *Mekor Hayyim*, sur la matière et la forme universelles. Traduit en latin au XII^e siècle sous le titre *Fons Vitae*, ce traité circule dans

toute la scolastique sous le nom d'« Avicebron », auteur que Thomas d'Aquin discute sérieusement en le croyant arabe ou chrétien. Il faut attendre 1846 et Salomon Munk, travaillant à Paris sur des manuscrits d'extraits hébreux dus à Shem Tov ibn Falaquera, pour que l'identité soit rétablie : Avicebron est Ibn Gabirol, et l'un des philosophes lus par la scolastique était un poète juif d'Andalousie.

Sept siècles d'amputation, réparés par une mise en relation documentaire. C'est très exactement ce que prétend faire une plateforme qui relie 5 945 figures à une lignée : rendre lisible un rattachement que le temps a coupé. Il accorderait au projet cette dignité-là, qui n'est pas mince.

Mais Gabirol était un homme difficile, brouillé avec ses protecteurs, méprisant les médiocres en vers cinglants. Il ferait remarquer que Munk a mis vingt ans à lire ces manuscrits, et qu'aucune machine n'a jamais mis vingt ans à quoi que ce soit.

Il demanderait si l'on sait encore attendre une preuve.

Bahya ibn Paquda — Saragosse, XI^e siècle, juge rabbinique et moraliste

De sa vie on ne sait presque rien : un juge de Saragosse, actif dans la seconde moitié du XI^e siècle. Il laisse *Al-Hidaya ila Fara'id al-Qulub*, les Devoirs des cœurs, traduit en hébreu par Juda ibn Tibbon en 1161 et jamais sorti d'usage depuis. Sa thèse est simple et corrosive : la Loi prescrit des devoirs des membres — ce que fait le corps — et des devoirs des cœurs — l'intention, la confiance, l'humilité, l'examen de soi —, et les seconds sont plus obligatoires que les premiers, parce qu'ils ne cessent jamais. On peut accomplir parfaitement tous les commandements visibles et n'avoir rien fait.

Appliqué à un corpus, l'examen est brutal. Il ne demanderait pas combien de livres, ni combien de langues. Il demanderait ce que cherche celui qui dépose. Une famille qui verse ses archives pour que son nom figure quelque part accomplit un devoir des membres ; elle n'a peut-être rien accompli du tout. Et un collectif qui compte ses 1 416 livres publiés comme on compte un butin est exactement dans l'état d'âme que son traité passe cinq portes à démonter.

Il retiendrait pourtant l'idée de registre déclaré : dire de quel ordre est ce qu'on avance, c'est un exercice d'honnêteté intérieure devenu procédure.

L'orgueil du bilan est le péché propre des archivistes.

Rachi de Troyes — Troyes, 1040-1105, commentateur

Il vit de la vigne, siège dans un tribunal modeste, et écrit deux commentaires qui deviendront la condition d'accès de tout le judaïsme ultérieur à ses propres textes : celui de la Torah, premier livre hébreu imprimé (Reggio de Calabre, 1475), et celui de presque tout le Talmud de Babylone, sans lequel une page de Talmud reste illisible à

qui n'a pas de maître. Sa méthode est l'inverse d'une prise de pouvoir : il n'écrit jamais à la place du texte, il écrit à côté, et se tait quand il ne sait pas — il lui arrive d'écrire qu'il ignore le sens.

Or ce commentaire contient, en passant, quelques milliers de gloses en langue vulgaire : quand un mot hébreu désigne un objet technique, un outil, un tissu, une couleur, il donne l'équivalent en français de Champagne, transcrit en caractères hébraïques. Ces *laazim*, étudiés par Arsène Darmesteter au XIX^e siècle, constituent l'un des plus riches gisements de vocabulaire du vieux français — une langue conservée par accident, dans les marges d'un livre qui parlait d'autre chose.

Voilà l'argument le plus sérieux qu'on puisse offrir en faveur d'une collecte large : la donnée collatérale, inutile à son auteur, devient la seule source de quelqu'un dans huit siècles. Le nom d'un métier, une orthographe, une prononciation dans une lettre de deuil.

Il approuverait qu'on garde tout, et il retirerait ce qu'il n'est pas sûr de comprendre.

Les filles de Rachi — Troyes, fin XI^e siècle, ce qu'on en sait et ce qu'on en dit

Elles s'appellent Yokheved, Miriam, et probablement Rachel. La première épouse Meïr ben Samuel : de ce mariage naissent le Rachbam et Rabbenu Tam, c'est-à-dire l'école tosafiste entière. Voilà pour l'établi. Le transmis dit davantage : qu'elles étaient lettrées, qu'elles écrivaient sous la dictée de leur père vieillissant, qu'elles répondaient à des questions de loi, que l'une d'elles portait les phylactères. Ces affirmations circulent depuis des siècles ; aucune ne repose sur une source contemporaine solide, et certaines sont des reconstructions du XIX^e ou du XX^e siècle, forgées par des gens qui avaient besoin qu'elles soient vraies.

Le cas est parfait pour le double registre. En *Histoire*, on écrit : filiation attestée, activité intellectuelle non documentée. En *Mémoire*, on écrit : la tradition ashkénaze a fait de ces trois femmes des savantes, et cette tradition est elle-même un fait daté, situé, porteur de sens. Les deux lignes coexistent, chacune marquée. Ce qui serait indigne, c'est la troisième voie : la prose fluide qui glisse de l'une à l'autre sans que le lecteur voie la couture.

Elles regarderaient la fiche que le site pourrait leur consacrer et vérifieraient une seule chose : la mention du doute est-elle aussi visible que l'éloge ?

On ne les honore pas en les inventant savantes ; on les honore en disant qui avait besoin qu'elles le soient.

Rachbam — Ramerupt, vers 1085-vers 1158, exégète du sens littéral

Petit-fils de Rachi, éleveur de moutons et vigneron, il achève le commentaire talmudique laissé inachevé par son grand-père sur le traité Bava Batra. Mais son geste propre est ailleurs : dans son commentaire sur la Genèse, il pousse le *peshat*, le sens

littéral, jusqu'à contredire l'interprétation reçue et son propre aïeul. Il rapporte d'ailleurs que Rachi lui-même lui aurait dit qu'il aurait réécrit son commentaire s'il avait eu le temps, tant les sens littéraux « se renouvellent chaque jour ». Sur le premier chapitre, il lit « il fut soir, il fut matin » comme la clôture du jour et non son commencement — lecture qui heurte de front la pratique liturgique et qu'il maintient.

C'est un tempérament rare : un homme qui accepte que l'établi contredise le reçu, sans pour autant cesser d'observer le reçu. Il applique la lecture littérale au texte et la loi au calendrier, et ne confond pas les deux plans.

Devant un projet qui tient mémoire et histoire en parité, il dirait que la parité n'est pas la paix. Les deux registres se contrediront, souvent, et durement — sur une date de naissance, sur un lieu d'origine, sur ce qu'a fait un grand-père en 1942. Un dispositif qui n'organise pas la contradiction se contente de juxtaposer.

Il demanderait où, dans l'interface, le lecteur voit que les deux colonnes ne disent pas la même chose.

Rabbenu Tam — Ramerupt puis Troyes, vers 1100-1171, maître des Tossafot

Jacob ben Meïr, frère du Rachbam, est l'esprit le plus agressif de sa génération. Il fonde la méthode tosafiste : au lieu de commenter le Talmud page à page, on confronte les passages entre eux, on relève les contradictions à travers tout le corpus, et on les résout par distinction. Son *Sefer ha-Yashar* défend ses positions contre des maîtres établis avec une brutalité qui étonne encore. Il préside les premières synodes rhéno-champenoises, qui légifèrent pour l'ensemble des communautés. Blessé lors de l'attaque de Ramerupt pendant la deuxième croisade, en 1147, il en réchappe.

Sa méthode est un reproche vivant à toute accumulation. Un corpus de 16 608 chapitres contient nécessairement des contradictions internes : deux Grands Livres qui rattachent la même figure à deux lignées différentes, deux datations d'un même exil. Empiler n'est pas résoudre. Ce que le tosafiste exige, c'est le travail de collision — mettre les passages côte à côte, nommer l'incompatibilité, trancher ou expliquer pourquoi on ne tranche pas.

Il verrait dans la génération automatique de mille livres en six semaines l'inverse exact de sa discipline : une production qui n'a pas eu le temps de se contredire elle-même à voix haute.

Un corpus qui ne se dispute jamais avec lui-même n'est pas un corpus, c'est une pile.

Juda Halevi — Tudèle puis Tolède, vers 1075-1141, poète et polémiste

Médecin, poète profane devenu poète de l'exil, il écrit les *Shirei Tsion* — dont le célèbre *Libi ba-mizrah*, « mon cœur est en Orient et moi à l'extrémité de l'Occident » —, quitte l'Espagne vers 1140 pour la Terre d'Israël, atteint Alexandrie, et meurt peu après : la scène où il expire aux portes de Jérusalem sous les sabots d'un cavalier est une légende tardive, et il faut le dire chaque fois qu'on la raconte. Son *Kuzari* est une défense du judaïsme contre le philosophe, le chrétien et le musulman, construite sur un argument précis : la révélation du Sinaï n'a pas été reçue par un individu inspiré mais par un peuple entier, et transmise par une chaîne de témoins si nombreuse qu'aucune fabrication n'aurait pu s'y glisser sans être démentie.

C'est un argument épistémologique sur le témoignage de masse, et il est redoutable pour nous. Halevi ne dit pas que le témoignage vaut la preuve : il dit que le témoignage *massif et continu* vaut mieux que la preuve, parce qu'aucun raisonnement ne survit à ses prémisses. La parité épistémique du projet lui paraîtrait donc une concession honteuse — pourquoi mettre la tradition à égalité avec l'archive, quand elle lui est supérieure ?

Il approuverait le geste et détesterait la modestie du geste.

Moïse ibn Ezra — Grenade, vers 1055-après 1138, poète et théoricien

Il appartient à l'aristocratie juive de Grenade jusqu'à ce que la conquête almoravide de 1090 le jette sur les routes du nord chrétien, où il passera près d'un demi-siècle en exil, séparé de sa ville, de sa langue et de son milieu. Il compose tant de poèmes pénitentiels qu'on l'appellera *ha-Sallah*. Et il écrit, en arabe, le *Kitab al-Muhadara wal-Mudhakara* — livre de la conversation et de la remémoration —, première poétique hébraïque : une théorie du poème juif, avec un canon, des jugements de goût, une géographie des écoles, et une revendication d'antériorité de la poésie biblique sur la poésie arabe.

C'est le premier critique littéraire juif, et un des premiers à écrire l'histoire d'un art plutôt que d'un peuple. Il regarderait la répartition des Grands Livres — dix-sept sur les textes et les œuvres, contre plus de mille sur les lignées — et poserait la question qui fâche : une civilisation se transmet-elle par ses familles ou par ses œuvres ? Un corpus qui documente qui descend de qui, et si peu ce que ces gens ont écrit, dit quelque chose de son époque.

L'exilé de Grenade savait qu'on emporte des poèmes, pas des arbres.

Abraham ibn Ezra — Tudèle, 1089-1167, grammairien, exégète, astrologue itinérant

Après cinquante ans en Espagne, il part et ne s'arrête plus : Rome, Lucques, Vérone, la Provence, Rouen, Londres. Il écrit partout, pour des communautés qui ne lisent pas l'arabe, des commentaires bibliques d'une densité extrême, des traités de grammaire, d'arithmétique et de calendrier — et une œuvre astrologique considérable,

qu'il assume pleinement. Dans son commentaire sur le Deutéronome, il glisse sur « l'autre côté du Jourdain » une allusion à « douze » et invite le sage à se taire : Spinoza lira là, cinq siècles plus tard, la première mise en doute de la rédaction mosaïque du Pentateuque.

Il est donc l'homme qui sait dire une chose dangereuse en la chiffrant, parce qu'il écrit pour des lecteurs qu'il ne verra jamais et dont il ignore la tolérance. Un projet qui publie simultanément en treize (13) langues, dans des pays aux législations et aux sensibilités inconciliables, découvrira cette contrainte-là.

Il ferait remarquer autre chose, avec un demi-sourire : lui, l'errant sans bibliothèque, écrivait de mémoire, et se trompait. Un corpus qui se souvient à la place des hommes soulage la mémoire, et une mémoire soulagée s'atrophie. Il n'aurait pas de solution.

Il chercherait surtout à savoir si l'on peut encore, dans cette machine, écrire une chose qu'on préfère chiffrer.

Abraham ibn Daud — Cordoue puis Tolède, vers 1110-vers 1180, philosophe et historien

Aristotélicien avant Maïmonide dans *Ha-Emunah ha-Ramah*, il est surtout l'auteur du *Sefer ha-Qabbalah*, achevé en 1161 : un livre de la tradition, qui déroule la chaîne des maîtres depuis Moïse jusqu'aux académies d'Espagne, sans interruption. Le but est déclaré et il n'est pas scientifique : réfuter les karaïtes, qui rejettent la Loi orale, en montrant qu'aucun anneau ne manque. Le récit central — quatre savants capturés en mer, rachetés séparément, fondant chacun une académie dont celle de Cordoue — a toute l'apparence d'une légende fonctionnelle : il coupe le cordon avec Bagdad et fait de l'Espagne un centre autonome et légitime.

Il faut le regarder en face : c'est l'ancêtre de tout ce que ce projet peut devenir de pire. Une histoire de la transmission écrite par ceux qui ont intérêt à ce qu'elle soit continue. Un corpus qui documente des lignées produit mécaniquement le même effet — plus il y a de maillons, plus la chaîne paraît solide, et le lecteur ne voit jamais les chaînons manquants, parce qu'un chaînon manquant ne fait pas de fiche.

Ibn Daud regarderait 6 440 lignées et reconnaîtrait son propre geste, en plus grand. Il n'en aurait pas honte : il pensait servir la vérité.

Toute généalogie est une plaidoirie qui a oublié qu'elle plaidait.

Benjamin de Tudèle — Navarre, voyage vers 1165-1173, marchand et enquêteur

Il part de Saragosse, longe la Catalogne, la Provence, l'Italie, la Grèce, gagne Constantinople, la Syrie, la Terre d'Israël, Bagdad, pousse jusqu'aux confins de la Perse, revient par l'Égypte et la Sicile. Son *Sefer ha-Massa'ot* n'est pas un récit d'aventures : c'est un relevé. Ville après ville, il note la distance depuis l'étape précédente,

l'existence d'une communauté juive, son effectif — deux mille rabbanites et cinq cents karaïtes à Constantinople, séparés par un mur —, les métiers exercés, l'état des synagogues, les tombeaux vénérés, et surtout les noms : le chef de communauté, les savants, les médecins, ceux qui comptent. Les historiens débattent encore de ce que recouvrent ses chiffres — foyers ou individus, contribuables ou âmes.

C'est l'ancêtre littéral de ce que fait la plateforme avec ses 2 390 lieux et ses 520 communautés. Il n'écrit pas l'histoire des Juifs : il établit qu'il y en a, ici, en tel nombre, avec tel nom. La différence entre un peuple et une rumeur de peuple tient à ce genre de liste.

Il approuverait sans réserve, et poserait la seule question de méthode qui vaille : qui est allé voir ? Lui a marché huit ans. Un corpus qui compte sans se déplacer compte des sources, pas des vivants.

Il demanderait combien de ces 2 390 lieux quelqu'un a foulés.

Maïmonide — Cordoue 1138-Fustat 1204, juriste, médecin, philosophe

Fuyant les Almohades, il passe par Fès, l'Orient, s'établit au Caire, devient médecin de la cour ayyoubide et chef de la communauté. Il écrit le commentaire de la Mishna, le *Mishné Torah* en quatorze (14) livres, le *Guide des égarés*, des traités médicaux, des lettres — dont l'*Épître au Yémen* et la réponse aux rabbins de Montpellier, où il refuse toute valeur à l'astrologie : ce n'est pas une science, écrit-il, ce sont des mensonges, et le fait qu'un livre l'affirme ne prouve rien. Sa règle de créance est explicite : on n'accepte que ce que la raison démontre, ce que les sens perçoivent, ou ce qui vient d'une tradition prophétique authentifiée. Tout le reste est opinion.

Nul meilleur allié contre la généalogie complaisante. La descendance davidique invérifiable, l'ancêtre rabbin fabriqué par ressemblance de nom, la tradition familiale qu'aucun acte ne soutient : il les balaie sans état d'âme, et il balaie du même geste la parité épistémique. Mettre le transmis à égalité avec l'établi lui paraîtrait une capitulation devant les foutes.

Et son *Mishné Torah* prétend, dans sa préface, rendre superflue la lecture de tout autre livre entre l'Écriture et lui — ambition totalisante qu'Abraham ben David de Posquières lui reprocha ligne à ligne, notamment de ne citer aucune source. Un corpus qui n'abrège rien, ne remplace rien, et accumule tout lui semblerait le contraire d'un travail de juriste : une bibliothèque, quand il voulait un code.

Il dirait que le monde manque de tri, pas de mémoire.

Abraham Maïmonide — Fustat, 1186-1237, Naguid d'Égypte

Fils unique du précédent, il lui succède à dix-neuf ans à la tête des Juifs d'Égypte, exerce la médecine, et écrit en arabe le *Kifayat al-Abidin*, guide de la vie dévote profondément marqué par la piété soufie qui l'entoure — prosternations, veilles, retraits, discipline de l'âme —, qu'il ne dissimule pas et présente comme une restitu-

tion des voies prophétiques perdues. Il défend son père dans les *Milhamot ha-Shem* pendant la controverse maïmonidienne. Et il écrit un traité sur les homélies rabbiniques où il pose une règle nette : les sages du Talmud n'ont pas autorité en matière de médecine ou d'astronomie, et l'on n'est pas tenu de les suivre là où l'expérience les dément.

Cette règle, appliquée à un corpus mémoriel, est un scalpel. Elle permet d'honorer une tradition familiale comme tradition tout en refusant sa géographie ou sa chronologie. On peut tenir un récit pour précieux et pour faux, et le dire dans la même phrase — c'est exactement ce que prétend faire le double registre.

Il approuverait donc, en connaisseur des dispositifs de compromis. Et il ajouterait, en fils de qui il est, que son père n'aurait pas approuvé, et qu'il faut vivre avec.

Il savait mieux que personne qu'on hérite d'un système qu'on doit assouplir pour le sauver.

Nahmanide — Gérone 1194-Terre d'Israël 1270, exégète, kabbaliste, médecin

Il est le maître incontesté de la Catalogne quand le roi Jacques I^{er} l'oblige, en 1263, à disputer publiquement à Barcelone contre Pablo Christiani, converti dominicain qui prétend prouver le christianisme par les textes rabbiniques eux-mêmes. Nahmanide se défend par une distinction qui lui coûtera cher : les *aggadot*, les récits homilétiques, ne sont pas contraignants, on peut n'y pas croire sans cesser d'être juif. La défense est efficace ; elle est aussi une amputation. Il quitte l'Aragon peu après, gagne la Terre d'Israël en 1267, trouve Jérusalem presque vide de Juifs, y rétablit un lieu de prière, et écrit à son fils une lettre où la désolation est décrite sans emphase.

Son commentaire de la Torah, lui, tresse constamment le sens littéral, le sens homilétique et ce qu'il appelle « la voie de la vérité » — la lecture kabbalistique, qu'il ne développe jamais, qu'il signale. Un texte à plusieurs registres explicitement marqués, quatre siècles avant l'idée.

Il verrait donc dans le double registre du projet une version pauvre du sien : deux niveaux, quand il en pratiquait quatre, et aucun qui soit réservé. Il rappellerait surtout ce que Barcelone lui a appris : la distinction entre ce qui oblige et ce qui n'oblige pas est parfois une concession arrachée sous contrainte, et l'adversaire s'en souvient plus longtemps que vous.

Ne cédez jamais un registre pour gagner un débat.

Doulcéa de Worms — Worms, tuée en 1196

Elle est l'épouse d'Éléazar ben Juda de Worms, auteur du *Rokeah* et maître des piétistes rhénans. En novembre 1196, deux intrus pénètrent chez eux et la tuent, avec ses deux filles, Bellette et Hannah ; le fils survit brièvement. Éléazar écrit alors une élégie construite sur le poème de la femme vaillante des Proverbes, et il fait une

chose que presque aucun homme de son temps ne fait : au lieu de louer des vertus générales, il énumère des actes. Elle gérait l'argent du ménage et prêtait, ce qui permettait à son mari d'étudier. Elle filait des tendons pour coudre les phylactères et les rouleaux. Elle enseignait aux femmes, dirigeait leurs prières, connaissait les lois qui les concernent. Elle préparait les mèches des bougies de la synagogue.

C'est l'un des rares portraits féminins circonstanciés du judaïsme ashkénaze médiéval — et il n'existe que parce qu'un homme a eu besoin d'écrire son deuil. Sans ce meurtre, aucune ligne. Le cas est exemplaire de ce que l'archive fait aux femmes : elles y entrent par la porte des autres.

Elle regarderait 6 440 lignées et compterait les femmes nommées autrement que comme épouse, fille ou mère de quelqu'un. Elle saurait faire ce calcul de tête, elle tenait des comptes.

La question n'est pas si elles sont là. C'est sous quel nom.

Juda le Hassid de Ratisbonne — Spire puis Ratisbonne, mort en 1217

Figure centrale des *Hasidei Ashkenaz*, il est l'auteur principal du *Sefer Hasidim*, recueil déroutant de plusieurs centaines de paragraphes sur la pénitence, l'intention, les revenants, les rêves, l'argent, les livres. C'est aussi l'un des rares ouvrages médiévaux à légiférer sur les manuscrits comme objets : ce qu'on prête, ce qu'on copie, ce qu'on n'écrit pas, ce qu'on enterre. Il y a chez lui une méfiance profonde envers l'écrit qui circule sans maître — un texte lu par qui n'y est pas préparé fait du mal, et certaines choses doivent rester non écrites.

Un testament célèbre, dont l'attribution est incertaine mais l'usage massif, lui fait interdire une série de pratiques — dont épouser une femme portant le nom de sa mère —, et des familles s'y conforment encore. Voilà une prescription privée devenue règle héréditaire, transmise sans preuve, obéie par des dizaines de générations.

Il verrait dans un site public offrant à tout venant les archives intimes de milliers de familles exactement ce qu'il redoutait : le texte sans maître, disponible à la mauvaise intention comme à la bonne. La licence ouverte lui semblerait de l'inconscience.

Il demanderait ce que le collectif a décidé de ne pas écrire — et l'absence de réponse serait la réponse.

Yehuda al-Harizi — Tolède, vers 1165-Alep 1225, poète, traducteur, voyageur

Il traduit le *Guide des égarés* de l'arabe en hébreu, traduit les séances d'al-Hariri, et compose le *Tahkemoni* : cinquante séances rimées en hébreu, picaresques, mordantes, où un narrateur et un vagabond éloquent traversent le monde juif. Il voyage lui-même en Orient — Égypte, Terre d'Israël, Syrie, Irak — et son livre garde la trace

de ce qu'il y a vu : des communautés, des mécènes, des écoles, une revue critique des poètes hébreux qui l'ont précédé, et des portraits ravageurs des riches qui l'ont mal payé.

Il est le seul de cette liste à écrire l'histoire par la satire, et le seul dont la source de revenu — les éloges commandés — soit exactement ce que sa plume dénonce. Il connaît donc mieux que quiconque le mécanisme du portrait rémunéré.

Devant des Grands Livres de famille qui doivent, par consigne, faire ressortir ce que la lignée a le mieux exprimé des vertus du judaïsme, il éclaterait de rire. C'est la définition du panégyrique de commande. Que la consigne exige un ancrage dans les faits documentés ne le rassurerait pas : il a passé sa vie à ancrer des éloges dans des faits soigneusement choisis.

Un poème payé par la famille n'a jamais dit qu'un ancêtre était médiocre.

Meïr de Rothenbourg — Wurtzbourg vers 1215-Ensisheim 1293, autorité suprême de l'Empire

Jeune homme, il est à Paris en 1242 et voit brûler les charretées de Talmud ; il en écrit une élégie, *Sha'ali serufah ba-esh*, entrée dans la liturgie du 9 av. Devenu la plus haute autorité rabbinique d'Allemagne, il rédige des milliers de réponses juridiques, dont beaucoup n'ont survécu que copiées de mémoire par ses élèves après sa mort. En 1286, tentant de quitter l'Empire, il est arrêté sur ordre de Rodolphe de Habsbourg et enfermé. La communauté réunit une rançon considérable ; il refuse qu'elle soit payée, invoquant la règle qui interdit de racheter des captifs au-dessus de leur valeur, pour ne pas rendre rentable l'enlèvement des maîtres. Il meurt en prison après sept ans. Son corps n'est rendu que quatorze ans plus tard, contre paiement d'un certain Alexandre Süßkind Wimpfen, qui n'obtient en échange qu'une chose : être enterré à côté de lui.

Voilà le prix d'un mort, calculé deux fois et payé une fois — d'abord refusé pour protéger les vivants, ensuite consenti pour obtenir une pierre tombale.

Il regarderait une plateforme qui documente gratuitement des centaines de milliers de morts et y verrait une nouveauté vertigineuse : la mémoire enfin soustraite au chantage. Puis il demanderait qui paie les serveurs, et à qui il faudra verser une rançon le jour où ce quelqu'un cessera de payer.

Il savait qu'un otage se garde vivant, et un souvenir aussi.

16.6 Expulsions, Safed et l'imprimerie

Le 31 mars 1492, à Grenade, deux souverains signent un édit. Quatre mois plus tard, les routes de Castille et d'Aragon sont pleines de convois qui vont vers les ports. Ce que l'histoire retient de cette date est bien connu ; ce que Yerushalmi en retient l'est moins, et c'est la pointe la plus disputée de *Zakhor*. Car il se passe alors quelque chose d'inédit depuis Flavius Josèphe : des juifs se mettent à écrire des chroniques. Ibn Verga, Usque, Capsali, ibn Yahya, dei Rossi, Gans — en un demi-siècle, plus de livres d'histoire juive que dans les mille années précédentes. On tient là, semble-t-il, la naissance tardive d'une historiographie.

Yerushalmi refuse cette lecture. Ces chroniques, dit-il, n'ont pas fait école, n'ont pas fondé de discipline, n'ont pas été lues comme de l'histoire ; elles ont été absorbées dans un régime de sens qui leur préexistait. La réponse juive à 1492 n'a pas été l'histoire : elle a été la kabbale de Safed. Le Lourianisme a offert au désastre une explication qui ne devait rien à la chronologie et tout à la métaphysique — un exil inscrit dans la structure même de la création, une brisure des vases antérieure à toute date, et une tâche de réparation confiée à chaque geste rituel. Contre le récit des faits, un mythe ; et le mythe a gagné, massivement, pour trois siècles.

Les figures convoquées ici ont en commun d'avoir vécu une catastrophe et d'avoir cherché sa forme : chronique romancée, consolation pastorale, code de loi, verger de sefirot, page imprimée. Elles ont aussi en commun d'être les premières à disposer d'une machine à reproduire — la presse — et à découvrir ce qu'une technique extérieure fait au texte qu'elle sert. Aucun autre siècle ne parle plus directement à un projet qui prétend, avec des serveurs, ramasser des étincelles. Prosopopée déclarée : les paroles qui suivent sont des constructions du présent ouvrage, tirées d'œuvres réelles, jamais présentées comme des citations.

Hasdaï Crescas — philosophe et dirigeant communautaire (Barcelone-Saragosse, v. 1340-1410)

Rabbin de la couronne d'Aragon, il perd son fils unique dans les massacres de 1391, à Barcelone, et rédige aux communautés d'Avignon une relation de ces mois — l'un des rares textes juifs de l'époque qui ressemble à un rapport de faits, ville par ville, mort par mort. Dans *Or Hashem*, il démonte l'aristotélisme sur lequel Maïmonide avait bâti la maison : le vide existe, l'infini est pensable, et l'amour, non l'intellect, est le lien de l'homme à Dieu. Il écrivit aussi, en catalan, une réfutation des dogmes chrétiens, que le texte hébreu seul a conservée.

Il lirait les 1416 livres avec la froideur d'un homme qui a compté des cadavres par communauté. Sa question ne serait pas philosophique mais administrative : qui a établi la liste ? Lui a écrit la sienne pour qu'on sache, dans le Comtat, ce qu'il fallait

craindre et à qui envoyer de l'argent — une mémoire à usage immédiat, adressée, signée. Une mémoire sans destinataire pressant lui paraîtrait une démonstration d'intelligence, exactement ce qu'il reprochait aux philosophes.

Il demanderait ce que ce corpus permet de faire demain matin ; si la réponse est « lire », il se tairait poliment.

Yosef Albo — dogmaticien, disputeur de Tortosa (Aragon, v. 1380-1444)

Élève de Crescas, il porte la parole juive à la dispute de Tortosa, où pendant près de deux ans les rabbins d'Aragon furent contraints de débattre devant l'antipape Benoît XIII, et d'où sortirent des conversions en masse. Son *Sefer ha-Ikkarim* réduit les treize principes de Maïmonide à trois racines : l'existence de Dieu, la révélation, la rétribution. Tout le reste est branche. C'est une théologie de siège : on resserre le noyau parce qu'on sait que le pourtour va être arraché.

Il regarderait le double registre Mémoire / Histoire et poserait la question qu'aucun ingénieur ne pose : quelles sont les *racines* de ce corpus ? Un projet qui range côte à côte, sans hiérarchie, un acte notarié et le récit d'une grand-mère lui semblerait avoir renoncé à toute racine au profit d'un pur foisonnement de branches. Il n'y verrait pas de la tolérance mais de l'indétermination, et il rappellerait que ce qui a tenu, à Tortosa, ce n'est pas l'étendue du savoir juif — les convertis en avaient beaucoup — mais un petit nombre d'affirmations tenables sous la torture.

Trois principes suffisent à mourir pour quelque chose ; treize mille (13 000) livres n'y suffisent pas.

Moïse de León — kabbaliste castillan, diffuseur du *Zohar* (v. 1240-1305)

Il meurt bien avant la catastrophe, mais rien de ce qui suit ne s'explique sans lui. C'est de ses mains que circulent, à partir des années 1280, les cahiers araméens attribués à Rabbi Shimon bar Yohai, maître du deuxième siècle. Isaac d'Acre, parti en quête, recueille des témoignages contradictoires, dont celui, célèbre, de la veuve. Scholem, six siècles plus tard, établira que l'auteur principal est ce Castillan qui signait par ailleurs des ouvrages de son nom — et qui a choisi, pour le livre de sa vie, de ne pas signer.

Il approuverait, et son approbation devrait effrayer. Car ce qu'il a compris avant tout le monde, c'est que l'autorité d'un texte ne vient pas de son auteur mais de sa capacité à se loger dans une chaîne. Un corpus écrit par une machine puis attribué à des lignées ne lui poserait aucun problème de principe : il demanderait seulement si l'attribution est *juste*, au sens où une lumière est juste. Il trouverait le registre des versions et la mention « assisté par une machine » d'une naïveté touchante — on n'a jamais eu besoin de dire d'où vient un texte, mais où il va.

Le seul kabbaliste qui donnerait raison au projet est celui dont la méthode est précisément ce que le projet s'interdit.

Isaac Abravanel — ministre des finances, exilé deux fois (Lisbonne 1437 - Venise 1508)

Il a servi Alphonse V de Portugal, fui en 1483, servi Ferdinand et Isabelle, échoué à faire révoquer l'édit, et repris la route en 1492 avec les autres. Naples, puis la fuite devant les Français, Corfou, Monopoli, Venise. C'est en exil qu'il écrit l'essentiel : ses commentaires bibliques, ses traités messianiques, avec cette habitude neuve d'ouvrir chaque livre par une série de questions et de donner à Samuel ou aux Rois une lecture d'homme de cour qui sait ce que pèse un conseil de roi. Son fils Juda écrira les *Dialogues d'amour*, en italien, pour d'autres lecteurs.

Il reconnaîtrait la situation : on écrit quand on a tout perdu, et l'écriture n'est pas une consolation mais un inventaire. Il demanderait ce que le collectif a perdu. Rien, dirait-on — c'est un projet de temps de paix, mené par des gens dont les bibliothèques sont intactes. Alors il s'inquiéterait : une mémoire qui n'a rien coûté à celui qui la fabrique, est-ce encore une mémoire ? Lui a payé chaque page d'une maison abandonnée à Lisbonne, d'une bibliothèque laissée en Castille, d'une charge de vice-roi refusée.

Il conclurait que le projet est utile, et qu'il n'est pas encore un livre d'exil.

Salomon ibn Verga — chroniqueur, marrane repassé au judaïsme (Espagne-Italie, XV^e-XVI^e s.)

Shevet Yehuda, publié après sa mort par son fils Joseph, aligne soixante-quatre persécutions. Mais l'essentiel n'est pas dans le catalogue : il est dans les dialogues qu'ibn Verga fabrique, entre un roi d'Espagne nommé Alphonse et un savant chrétien nommé Thomas, où l'on discute posément des causes de la haine — l'orgueil des juifs, leur visibilité, l'envie des peuples, la politique des princes. Ces scènes n'ont jamais eu lieu. Elles disent pourtant, sur le mécanisme des massacres, plus que n'importe quel procès-verbal.

Il serait le mieux placé pour comprendre ce que fait une machine qui écrit de la prose vraisemblable. Sa réponse serait déroutante : il distinguerait non pas le vrai du faux, mais le *rendu* du *fabriqué*. On a le droit de mettre en scène ce qu'on n'a pas entendu, à condition de viser la cause et non l'ornement. Ce qu'il condamnerait, ce sont les phrases qui embellissent une lignée sans rien expliquer d'elle — l'adjectif « illustre », le « rayonnement » d'une famille, tout ce vocabulaire qui remplit et n'instruit pas.

Il tiendrait un dialogue inventé plus honnête qu'une notice fluide qui ne pense rien.

Samuel Usque — poète marrane, *Consolação às Tribulações de Israel* (Ferrare, 1553)

Trois bergers dialoguent dans une pastorale à l'italienne : Ycabo, qui est Jacob, c'est-à-dire Israël, et deux consolateurs, Numeo et Zicareo, qui portent les noms des prophètes Nahum et Zacharie. Ycabo raconte ses malheurs depuis l'Égypte jusqu'aux

bûchers de Lisbonne. Les autres l'écoutent, puis lui montrent, dans ses propres textes, que le désastre était annoncé et que la fin ne l'est pas. Le livre est en portugais, imprimé à Ferrare, dédié à Doña Gracia. Il ne s'adresse ni aux rabbins ni aux savants : il s'adresse à des hommes et des femmes nés chrétiens, revenus au judaïsme sans en connaître la langue, et qui doivent recevoir en une seule lecture quinze siècles de catastrophe et une raison de rester.

C'est le lecteur de *zakhori*. Un descendant qui ne sait presque rien, qui arrive par un nom, et à qui il faut donner à la fois le désastre et la place où se tenir. Usque reconnaîtrait la situation immédiatement, et il donnerait un avertissement de métier : ce lecteur-là ne supporte pas la neutralité. Un corpus qui aligne les faits sans jamais dire à qui il parle le laissera partir au bout de trois écrans. La consolation n'est pas un défaut de rigueur, c'est la condition d'écoute.

Il demanderait à voir la page qui accueille, avant de regarder la base.

Elijah Capsali — rabbin de Candie, chroniqueur des Ottomans (Crète, v. 1483-1555)

Confiné chez lui pendant une épidémie de peste, il écrit en quelques mois le *Seder Eliyahu Zuta*, histoire de l'Empire ottoman et des juifs qui y trouvèrent refuge, puis une chronique de Venise. Il tient les sultans pour des instruments de la Providence, Bayezid pour un sauveur, et raconte avec un plaisir visible les intrigues du sérail. Il collecte des récits de voyageurs, des rumeurs de port, ce que rapportent les marchands — une histoire faite d'ouï-dire assumés, écrite par un homme qui n'a jamais mis les pieds à Constantinople.

Il serait le plus indulgent des vingt. Une compilation faite de seconde main, à distance, à partir de ce qui circule ? C'est exactement sa méthode. Il ne reprocherait pas au collectif de n'avoir pas vu les lieux qu'il décrit ; il lui reprocherait plutôt de ne pas dire *qui a raconté*. Lui nomme ses informateurs, parce que la valeur d'un récit tient à la chaîne des bouches qui l'ont porté. Une notice sans bouche derrière elle lui paraîtrait orpheline — non pas fausse, mais sans parenté.

Un ouï-dire attribué vaut mieux qu'une certitude anonyme : c'est toute sa science.

Gedalia ibn Yahya — auteur de *Shalsholet ha-Kabbalah* (Italie, 1526-1587)

Sa « Chaîne de la tradition », imprimée à Venise, veut établir la succession ininterrompue des maîtres depuis Moïse. Elle y mêle des notices sur les inventions, les démons, les rois des nations, des légendes recueillies sans tri. Le livre eut un succès considérable et fut réimprimé pendant trois siècles ; ses adversaires le rebaptisèrent *Shalsholet ha-Shekarim*, la chaîne des mensonges. Il reste, pour l'historien moderne, une mine de renseignements qu'il faut manier avec des gants.

C'est le miroir le plus cruel qu'on puisse tendre au projet. Un corpus qui compile largement, qui vise la continuité, qui privilégie la chaîne sur la preuve, et dont on ne peut plus, une fois imprimé, retirer les erreurs. Ibn Yahya n'objecterait rien : il ap-

prouverait chaleureusement, et cette approbation devrait servir d'alarme. Il demanderait seulement pourquoi le collectif se donne tant de mal à marquer l'établi, le probable et le transmis — de son temps, on écrivait tout du même encrier, et le lecteur faisait le tri.

Trois siècles de réimpression n'ont jamais corrigé une seule de ses fables : c'est le prix du volume, et il est payable d'avance.

Azariah dei Rossi — philologue de Mantoue, *Me'or Einayim* (v. 1511-1578)

En 1571, un tremblement de terre détruit une partie de Ferrare. Dei Rossi en fait le premier volet de son livre, puis traduit en hébreu la Lettre d'Aristée, puis entreprend le morceau qui lui vaudra tout. Il redécouvre Philon d'Alexandrie, qu'il appelle Yedidiah, lit Josèphe dans le texte, convoque Hérodote, Sénèque, les Pères de l'Église, et confronte la chronologie du *Seder Olam* à celle des Grecs. Il montre que les comptes rabbiniques des années du Second Temple ne tiennent pas ; il soutient que certaines aggadot ne demandent pas d'être crues à la lettre. Il ne renie rien de la Loi. Il traite seulement la tradition comme un document daté, produit par des hommes, comparable à d'autres.

La riposte fut immédiate : les rabbins de Venise en interdirent la lecture sans autorisation ; d'autres communautés suivirent. Et le Maharal de Prague, dans *Be'er ha-Golah*, formula le grief central — non pas que dei Rossi eût menti, mais qu'il eût appliqué aux paroles des sages une méthode qui les rabaisse au rang de sources. Comparer, c'est déjà avoir cessé de recevoir.

Ce procès est celui qu'on peut faire à ce projet, mot pour mot. Le double registre Mémoire / Histoire est une machine à comparer : elle place le récit d'une grand-mère et un acte notarié sur la même page, et cette mise en page est déjà une thèse. Le Maharal dirait que la parité est une façon polie de faire gagner l'Histoire, puisque seule l'Histoire tire un bénéfice de la confrontation. Dei Rossi répondrait qu'il n'y a pas d'autre honnêteté possible, et qu'un juif qui refuse de savoir en quelle année le Temple est tombé n'honore pas la mémoire, il la protège comme on protège un malade.

Les deux ont raison : le projet ne peut ni les départager ni s'en dispenser.

David Gans — chroniqueur et astronome de Prague (1541-1613)

Élève d'Isserles à Cracovie et du Maharal à Prague, il fréquente aussi l'observatoire de Tycho Brahe et rencontre Kepler. Son *Tzemah David*, publié en 1592, fait une chose que personne n'avait faite : il coupe le livre en deux. Une partie pour l'histoire d'Israël, une partie pour l'histoire des nations, chacune avec sa chronologie propre, physiquement séparées, imprimées l'une après l'autre. Il s'en explique : les deux matières n'ont pas le même statut, la seconde est utile et profane, la première est sacrée, et il ne veut pas qu'un lecteur les mélange par inadvertance.

C'est, à trois siècles de distance, l'ancêtre typographique du double registre. Gans reconnaîtrait le dispositif et en approuverait l'intention — mais il ferait remarquer que lui a *séparé*, quand le projet *juxtapose*. Deux parties reliées dans le même volume ne se lisent pas comme deux colonnes d'une même page. Il demanderait si un lecteur pressé, sur un écran, distingue vraiment le tampon Mémoire du tampon Histoire, ou s'il lit la prose et rien d'autre.

L'homme qui parlait au Danois hérétique et au Maharal dans la même semaine savait qu'on peut tenir deux savoirs — à condition de ne jamais les laisser se déguiser l'un en l'autre.

Doña Gracia Nasi — négociante et organisatrice du sauvetage marrane (v. 1510-1569)

Née Beatriz de Luna à Lisbonne dans une famille convertie de force, veuve à vingt-cinq ans d'un des plus gros banquiers du Portugal, elle emmène sa fortune à Anvers, puis à Venise, puis à Ferrare où elle reprend son nom juif, puis à Constantinople. Sur cette route, elle bâtit ce qu'il faut bien appeler un réseau : correspondants, capitaines, faux passeports, lettres de change qui financent des évasions du Portugal vers l'Italie et l'Empire. Elle finance des imprimeries — la Bible de Ferrare et la *Consolação* d'Usque lui sont dédiées. En 1556, après le bûcher d'Ancône où le pape fait brûler des marranes, elle organise le boycott du port par les marchands juifs de Levant. Elle obtient du sultan la concession de Tibériade.

Elle est le premier réseau de mémoire à l'échelle d'une mer. Elle regarderait les 83 comptes membres et poserait la seule question qui compte pour elle : qui paie, qui décide, et que se passe-t-il si l'un des deux disparaît ? Le boycott d'Ancône a tenu quelques mois puis s'est effondré parce que les intérêts des uns divergeaient de ceux des autres. Elle sait ce que coûte de tenir un collectif dispersé sans autorité contraignante.

Elle donnerait au projet dix-huit mois avant sa première scission, et conseillerais de la prévoir dans les statuts.

Joseph Nasi — duc de Naxos, conseiller de Selim II (v. 1524-1579)

Neveu et gendre de Gracia, il fait la même route qu'elle, avec plus de goût pour la cour. À Constantinople, il devient l'intime du futur Selim II, obtient le duché de Naxos, des privilèges commerciaux, un poids réel dans la politique ottomane — et il pousse, dit-on, à la guerre de Chypre. Avec sa tante, il tente de faire de Tibériade un foyer juif : on reconstruit des murs, on plante des mûriers pour la soie, on appelle des colons d'Italie. Le projet s'éteint.

Il serait le plus indifférent de tous à la question de la mémoire, et le plus utile sur celle du support. Un corpus, pour lui, est un actif : il vaut ce que vaut la protection dont il jouit. Il demanderait sous quelle juridiction vivent les serveurs, qui peut cou-

per l'accès, et ce qui se passe le jour où le fournisseur change de politique. L'objection du support lui paraîtrait la seule sérieuse, et il la traiterait en homme d'affaires : diversifier les dépôts, ne jamais dépendre d'un seul prince.

Tibériade a échoué faute de colons, pas faute de firman : il rappellerait que les autorisations ne peuplent rien.

Joseph Karo — codificateur, *Beit Yosef* et *Choulhan Aroukh* (1488-1575)

Enfant de l'expulsion, élevé dans les Balkans, installé à Safed où il préside le tribunal. Il passe vingt ans sur le *Beit Yosef*, commentaire monumental du code d'ibn Asher, puis en tire une table dressée — le *Choulhan Aroukh* — où chaque loi est donnée sans discussion, prête à consommer. Il tranche le plus souvent selon la majorité de trois autorités. Le livre paraît à Venise en 1565. Il tenait par ailleurs un journal de ses révélations nocturnes, où la Michna personnifiée lui parlait : le codificateur le plus sec du judaïsme était un visionnaire.

Le code aurait pu séparer le peuple juif en deux. Il ne l'a pas fait, parce que Moïse Isserles, à Cracovie, au lieu d'écrire un code rival, a écrit des gloses. Il les a nommées *ha-Mappah*, la nappe, qu'on jette sur la table dressée : là où la coutume ashkénaze diffère, sa remarque s'intercale dans le texte de Karo. Depuis quatre siècles, on imprime les deux ensemble, dans deux caractères différents, sur la même page. Le lecteur voit d'un coup d'œil la règle et son refus local.

C'est le modèle typographique exact du double registre — avec une supériorité que le projet n'a pas atteinte : chez Karo-Isserles, les deux voix se contredisent explicitement, à l'endroit précis du désaccord. Mémoire et Histoire, sur zakhor.ai, cohabitent le plus souvent sans se répondre. Un chapitre étiqueté Mémoire ne dit presque jamais : ici, l'archive me contredit, et je maintiens.

Karo demanderait où est la nappe. Sans elle, une table dressée n'est qu'un décret de plus.

Moshe Cordovero — systématiseur de la kabbale (Safed, 1522-1570)

Avant Luria, il y a lui. Le *Pardes Rimonim*, écrit à vingt-six ans, met de l'ordre dans deux siècles et demi de spéculation zoharique : il définit, distingue, articule, construit une théorie des sefirot qu'on peut enseigner. Puis, dans *Tomer Devorah*, il fait une chose plus étonnante encore — il tire de cette architecture une morale pratique : imiter les treize attributs de miséricorde, c'est-à-dire ajuster chacun de ses gestes quotidiens sur la structure du divin. La métaphysique la plus abstraite débouche sur la manière de répondre à quelqu'un qui vous a offensé.

Il examinerait le projet du point de vue de l'architecture. Un corpus est une structure avant d'être un contenu : les types d'entités, les liens entre eux, ce qui peut se rattacher à quoi. Il féliciterait le collectif d'avoir défini huit natures de Grands Livres

plutôt qu'un fourre-tout. Puis il poserait la question de *Tomer Devorah* : cette structure, que demande-t-elle à celui qui l'habite ? Un système qui n'oblige à rien reste un verger sans jardinier.

Il ne trouverait, dans tout le dispositif, aucune règle de conduite pour le contributeur — et c'est, dirait-il, le seul manque qui compte.

Isaac Louria — le Ari (Jérusalem 1534 - Safed 1572)

Il arrive à Safed vers 1570, enseigne moins de deux ans, meurt de la peste à trente-huit ans, et laisse une doctrine qui va gouverner l'imaginaire juif jusqu'au hassidisme. Un retrait de Dieu hors de lui-même pour faire place au monde ; des vases qui n'ont pas supporté la lumière et se sont brisés ; des étincelles tombées dans les écorces, dispersées, à relever une à une par les commandements. Rien de sa main, ou presque : quelques poèmes araméens pour les repas du shabbat, quelques gloses. Il enseignait en marchant, aux mêmes dix ou vingt hommes.

Le projet a la tentation de s'appliquer le *tikkoun* : ramasser les étincelles dispersées de la mémoire juive, chaque fragment retrouvé étant une réparation. La métaphore est belle et le Ari la refuserait. Chez lui, l'étincelle ne se relève pas par la collecte : elle se relève par un acte accompli avec l'intention exacte, par un homme dans son corps, à l'heure prescrite, souvent sans rien savoir de ce qu'il répare. Rassembler des documents n'est pas relever des étincelles ; c'est ranger des écorces.

Il l'accorderait à une condition : que chaque nom versé au corpus soit, une fois au moins, prononcé à voix haute par un vivant.

Hayim Vital — dépositaire et rédacteur du Ari (1542-1620)

Tout ce qu'on sait de la doctrine lourianique passe par lui. Il note, ordonne, rédige l'*Etz Hayim* et les Portes, décide de ce qui est enseignement et de ce qui est bavardage de disciple. Il fait jurer, dit la tradition, de ne rien diffuser ; des copies circulent malgré lui ; d'autres disciples publient des versions concurrentes qu'il tient pour fautives. Il laisse aussi un journal de ses rêves et de ses visions, où il consigne les prophéties qu'on lui rapporte sur sa propre grandeur — document d'une franchise dérangeante.

C'est l'invention du dépositaire : celui qui n'est pas la source mais sans qui la source n'existe pas. Le collectif de *zakhori* est dans cette position exacte à l'égard des familles dont il écrit les Grands Livres. Vital connaîtrait la tentation par cœur — celle de croire que fidélité et contrôle sont la même chose. Il objecterait durement au non-effacement : lui a passé sa vie à empêcher que des versions imparfaites circulent, parce qu'un enseignement mal transcrit fait plus de dégâts qu'un enseignement perdu. Une plateforme qui ne retire jamais rien lui paraîtrait une machine à pérenniser les copies fautives.

Il demanderait qui, dans ce collectif, a le droit de dire : ceci n'est pas de nous. Et il n'aimerait pas la réponse.

Salomon Alkabetz — poète liturgique, *Lekha Dodi* (v. 1505-1584)

Beau-frère et maître de Cordovero, il fait avec les kabbalistes de Safed une chose sans précédent : le vendredi soir, ils sortent de la ville, en habits blancs, marchent dans les champs vers l'ouest et chantent pour accueillir le shabbat comme on accueille une fiancée. Le poème qu'il compose pour cet usage — neuf strophes acrostiches, un refrain — est entré dans toutes les liturgies du monde juif en moins d'un siècle, chez les ashkénazes comme chez les séfarades, et se chante encore chaque semaine, partout, sur des dizaines de mélodies.

Voilà le seul texte de cette section dont on puisse dire qu'il a réussi. Il n'est ni une chronique, ni un code, ni une somme : c'est un poème qu'on chante debout, en tournant vers la porte. Alkabetz ne serait ni hostile ni admiratif ; il serait surtout étonné qu'on mette tant d'effort du côté de la conservation. Il demanderait ce que le corpus a produit qui se chante. Rien, pour l'instant. Il ferait observer que la mémoire juive s'est transmise par ce qui entre dans le corps — un air, un geste, une marche vers l'ouest — et que rien de ce qui se lit sur un écran n'y entre.

Quatre cent cinquante ans de survie pour neuf strophes : c'est le seul étalon qu'il reconnaîtrait.

Elia Levita — grammairien, romancier yiddish, maître d'hébreu des chrétiens (1469-1549)

Allemand installé en Italie, il vit des années chez le cardinal Gilles de Viterbe, à qui il enseigne l'hébreu, ce que des rabbins lui reprochèrent. Il travaille pour les presses vénitiennes, écrit des grammaires, des lexiques, un dictionnaire du targoum. En 1538, dans *Masoret ha-Masoret*, il démontre par l'analyse des sources que les points-voyelles du texte biblique sont l'œuvre tardive des massorètes de Tibériade, postérieure au Talmud — donc que la vocalisation qu'on croyait donnée au Sinaï est un travail d'hommes, daté. La thèse fera scandale des deux côtés, chez les juifs et chez les protestants qui avaient bâti sur la lettre. Il avait aussi composé, trente ans plus tôt, un roman de chevalerie en yiddish, le *Bovo-Bukh*, adapté d'une histoire italienne elle-même venue d'Angleterre.

L'homme entier est un argument pour ce projet. Il a fait circuler l'hébreu hors du monde juif, écrit dans la langue des femmes et des artisans, et dit une vérité philologique qui coûtait cher. Il ne verrait aucun scandale à ce qu'une technique étrangère serve la mémoire juive, ni à ce que treize (13) langues portent les mêmes livres.

Il rappellerait seulement ce qu'il a payé pour l'avoir dit : rien de ce qui est daté ne cesse d'être sacré, mais il faut du courage pour le publier.

Gershom Soncino — imprimeur itinérant (Italie, Salonique, Constantinople, mort en 1534)

Sa famille, venue d'Allemagne et fixée dans le bourg lombard qui lui donne son nom, imprime dès les années 1480 le premier traité talmudique complet, puis la première Bible hébraïque entière avec voyelles et accents. Gershom déplace ses presses de ville en ville — Brescia, Fano, Rimini, Pesaro — puis passe dans l'Empire ottoman. Il imprime en hébreu, en latin, en italien, tire des éditions de qualité et se bat contre un concurrent qui va le ruiner : Daniel Bomberg, d'Anvers, chrétien, établi à Venise avec des capitaux considérables, qui publie la première Bible rabbinique et le premier Talmud de Babylone complet. La pagination que Bomberg adopte dans les années 1520 pour ce Talmud n'a plus jamais changé : depuis cinq siècles, tout juif qui cite un folio cite une décision de mise en page prise par un imprimeur chrétien.

Il n'y a pas de meilleur précédent pour l'affaire qui nous occupe : une technique extérieure au judaïsme a donné à son livre central sa forme définitive, et personne n'y voit aujourd'hui de scandale. Soncino, lui, en verrait un : écrasé par la concurrence, il sait que celui qui possède la presse fixe la norme.

Que l'IA écrive les Grands Livres est moins grave que de savoir qui possède la machine — c'est sa seule question, et elle est bonne.

Benvenida Abravanel — banquière et mécène (Naples puis Ferrare, morte v. 1560)

Épouse de Samuel Abravanel, fils d'Isaac, elle tient à Naples une maison qui compte : on lui attribue l'éducation ou l'amitié d'Eleonora de Tolède, fille du vice-roi, future duchesse de Toscane, et l'on rapporte qu'elle usa de ce lien pour faire différer l'expulsion des juifs du royaume. À la mort de son mari en 1547, elle prend la direction des affaires, ce que les sources de l'époque signalent comme remarquable ; elle finance des lettrés, rachète des captifs. La documentation la concernant est mince et partiellement apologétique — un chroniqueur du siècle suivant en fait un portrait qu'on ne peut pas vérifier point par point. Il faut le dire : ce que nous savons d'elle nous vient surtout de gens qui l'admiraient.

C'est précisément pour cela qu'elle a sa place ici. Elle est le type même de la figure que le corpus risque de fabriquer : une femme réelle, mal documentée, autour de qui la piété familiale a construit un récit lisse. Un Grand Livre écrit sur elle serait fluide, émouvant et à demi fondé.

Elle demanderait, en femme de comptes, qu'on distingue dans sa notice ce qui vient d'un registre notarié et ce qui vient d'un éloge — et le projet, pour l'instant, ne le fait pas assez.

Devorah Ascarelli — traductrice et poétesse (Rome, publiée en 1601)

Elle appartient au ghetto de Rome, institué en 1555. En 1601 paraît à Venise un mince volume qui porte son nom : des pièces liturgiques hébraïques qu'elle a traduites en italien, en vers, accompagnées de poèmes de sa main. C'est, autant qu'on sache, le premier livre publié sous le nom d'une femme juive. On ignore presque tout d'elle par ailleurs — ses dates, sa famille, ce qu'elle est devenue. Le livre existe ; la vie a disparu.

Elle est l'argument de cette section sur l'archive et les femmes. Ce lot compte dix-huit hommes, non parce que les femmes furent absentes de ce siècle, mais parce que les presses, les responsa et les chroniques les ont enregistrées vingt fois moins. Ascarelli n'objecterait rien au projet : elle demanderait ce qu'il fait des silences. Un corpus qui reflète fidèlement ses sources reproduira fidèlement leur déséquilibre, et le donnera pour un fait de mémoire alors qu'il est un fait d'archive.

Un nom sur une page de titre et rien autour : c'est ce que la mémoire juive a laissé de la moitié de son peuple, et aucune machine ne le comblera.

16.7 Ghettos, messianisme, hassidisme et Lumières juives

En 1691, dans une maison de Hambourg où l'on vient d'enterrer un mari, une femme de quarante-cinq ans prend une plume et commence, en yiddish, un récit destiné à ses enfants. Elle dit pourquoi : chasser les pensées mélancoliques des nuits sans sommeil. Elle dit aussi pour qui : afin qu'ils sachent de quelle souche ils viennent. Elle n'est ni rabbin, ni chroniqueur, ni savant. Elle vend des perles et de l'or, elle compte, elle marie, elle enterre. Et elle invente — sans le savoir, sans mot pour le dire — le geste exact que ce projet propose aujourd'hui à des milliers de familles.

Deux siècles séparent le ghetto de Venise, refermé en 1516 et devenu au XVII^e un laboratoire d'imprimeurs et de prédicateurs, du Berlin où Moses Mendelssohn traduit la Torah en allemand écrit avec des lettres hébraïques. Entre les deux : la plus grande crise messianique de l'histoire juive post-antique, la révolution spirituelle la plus populaire que le judaïsme ait produite, et le premier programme délibéré d'entrée dans la culture générale des nations. Quatre réponses à une seule question, et c'est la question du livre que vous tenez : que fait-on d'un passé qui ne suffit plus ?

Léon de Modène y répond en écrivant sa propre vie, ses dettes de jeu comprises. Sabbataï Tsevi y répond en déclarant le passé aboli. Le Baal Shem Tov y répond en cessant d'écrire pour raconter. Mendelssohn y répond en le traduisant. Chacun de ces gestes a produit une mémoire d'un type différent — une autobiographie, un effacement, un corpus d'anecdotes, une bibliothèque bilingue — et chacun instruit le procès d'une plateforme qui prétend les tenir toutes ensemble.

Nous les faisons parler. Le procédé est déclaré : aucune des phrases qui suivent n'a été prononcée. Ce sont des inférences tirées d'œuvres réelles, et la seule loyauté que nous nous devons est de ne rien leur faire dire que leur œuvre contredise.

Léon de Modène — Venise, 1571-1648. Rabbin, prédicateur, joueur, autobiographe

Il a écrit sa vie et l'a appelée *Hayyei Yehuda*, « la vie de Juda ». On y trouve ses vingt-six métiers, la mort de son fils aîné empoisonné par l'alchimie, sa passion du jeu qu'il n'a jamais vaincue, ses rêves, ses humiliations. C'est le premier document juif où un homme se raconte sans que sa vie serve d'exemple. Il a par ailleurs écrit pour les chrétiens l'*Historia de' riti hebraici*, description ethnographique de ses propres coutumes, et l'*Ari Nohem*, où il conteste, textes en main, l'antiquité du Zohar.

Il regarderait 1 416 livres avec l'œil d'un homme qui a passé sa vie à écrire pour l'argent d'autrui, et il demanderait d'abord qui paie. Puis il s'arrêterait sur le principe qui l'intéresse vraiment : le refus de fabriquer. Il a démontré qu'un livre saint pouvait être daté ; il sait donc que la datation est une arme, et que la retourner contre

soi coûte. Il approuverait l'idée qu'un chapitre porte son registre — mémoire ou histoire — parce qu'il a passé sa vie entre les deux, écrivant le rite pour ceux qui n'y croient pas.

Mais l'autobiographie l'inquiéterait. La sienne dit ses dettes. Il demanderait combien, dans ces milliers de récits de lignées, disent une faute.

Un homme qui a inscrit ses pertes au jeu dans son mémorial ne fera pas confiance à une mémoire qui ne perd jamais.

Sarah Copia Sullam — *Venise, vers 1592-1641. Poétesse du ghetto, tenancière de salon*

Elle a tenu, dans le ghetto de Venise, un salon où entraient des lettrés chrétiens. Elle a échangé pendant des années des lettres avec le moine génois Ansaldo Cebà, qui espérait la convertir et ne l'a pas obtenue. Accusée par Baldassare Bonifaccio de nier l'immortalité de l'âme, elle a publié en 1621 son *Manifesto*, deux jours de travail dit-elle, où elle réfute l'accusation et défend son droit de penser. C'est une des rares voix de femme imprimées de son siècle en Italie juive.

Elle regarderait la plateforme et compterait. Sur 7 071 figures, combien de femmes ? Elle poserait la question sans agressivité, en femme qui sait que la réponse ne dira rien des femmes et tout de ce que les archives ont retenu. Elle approuverait qu'on l'écrive ainsi, explicitement : non pas « il y avait peu de femmes », mais « l'archive en a peu gardé ».

Ce qui la retiendrait, c'est le principe de non-effacement. Elle a été calomniée par un imprimé ; elle a dû répondre par un autre imprimé ; les deux subsistent. Elle sait ce que vaut une accusation qui ne s'efface pas, et ce que vaut le droit de répondre à côté d'elle, sur la même page.

Elle exigerait que la réponse soit imprimée aussi grand que l'accusation.

Rivkah bat Meïr Tiktiner — *Prague, morte en 1605. Autrice du premier livre de femme imprimé en yiddish*

Presque rien ne subsiste d'elle sinon son livre : *Meneket Rivkah*, « la nourrice de Rebecca », manuel de conduite morale destiné aux femmes, écrit en yiddish, imprimé après sa mort à Prague puis à Cracovie. On lui attribue aussi un chant pour Simhat Torah. Elle n'avait pas de titre, pas de chaire, pas de charge. Elle avait une langue — celle que les femmes lisaient — et l'idée qu'on pouvait y déposer une doctrine.

Elle est exactement le type de figure que la section 2 du dossier ne saurait pas compter : une autrice dont l'œuvre survit et dont la vie a disparu. Elle demanderait ce que la plateforme fait de ceux-là. Une fiche avec un titre, une date de mort, un vide ? Elle dirait que le vide est l'information. Qu'une notice honnête doit s'écrire « nous ne savons pas » plutôt que de meubler.

Sur les treize (13) langues, elle serait d'accord avant qu'on ait fini la phrase. Elle a écrit en yiddish parce que l'hébreu était une porte fermée pour son lectorat, et que la sainteté d'une langue ne nourrit personne. Que le site publie en yiddish la ferait rire de plaisir : sa langue de cuisine devenue langue d'archive.

Elle rappellerait seulement qu'on n'écrit pas pour une langue, mais pour quelqu'un.

Manassé ben Israël — Amsterdam, 1604-1657. Imprimeur, diplomate de la mémoire

Marrane né à Madère, revenu au judaïsme à Amsterdam, il y installe en 1626 la première presse hébraïque de la ville. Il écrit le *Conciliador*, qui s'emploie à réconcilier les contradictions de l'Écriture, et l'*Esperança de Israel*, qui prend au sérieux la thèse des tribus perdues retrouvées en Amérique. Puis il traverse la mer et plaide devant Cromwell le retour des Juifs en Angleterre, plaider qu'il prolonge dans les *Vindiciae Judaeorum*.

Il comprendrait le projet immédiatement, et pour une raison de métier : il a été l'homme qui met en caractères ce que d'autres pensent, et qui sait qu'un peuple sans presse est un peuple sans voix dans le siècle. Il verrait dans la licence CC BY-SA le prolongement exact de ce qu'il faisait — imprimer pour que cela circule, y compris chez ceux qui ne nous aiment pas.

Il aurait une objection de diplomate : que fait-on de la lisibilité par les autres ? Ses *Vindiciae* ont été écrites pour des lecteurs chrétiens, dans leur langue, avec leurs catégories. Il demanderait si un corpus destiné d'abord aux familles juives ne se prive pas de sa fonction politique.

Il a cru que les tribus perdues étaient au Brésil ; il sait donc mieux que quiconque le prix d'une espérance mal sourcée.

Nathan de Hanovre — Ukraine puis Italie, mort en 1663. Chroniqueur des massacres de 1648

Rescapé des soulèvements de Khmelnytsky, il écrit en 1653 le *Yeven Metzulah*, « le bourbier profond », chronique des massacres qui ont dévasté les communautés d'Ukraine et de Pologne. Il compte les morts, nomme les villes, décrit les modes de mise à mort. Il écrit aussi un recueil de prières kabbalistiques, les *Sha'arei Tsiyon*, qui connaîtra une diffusion considérable. Le même homme, donc : le décompte et la liturgie.

C'est le témoin dont ce projet a le plus besoin, et le plus difficile à honorer. Sa chronique est un document historique dont les historiens contestent depuis longtemps les chiffres — trop élevés, dit-on, empruntés à une rhétorique du martyr plus qu'à un recensement. Il ne s'en excuserait pas. Il dirait qu'il n'a jamais prétendu compter des corps, mais dire une amplitude.

Il approuverait donc le double registre plus que quiconque, parce qu'il y trouverait enfin de quoi loger son propre livre : mémoire pour l'amplitude, histoire pour ce que l'état civil peut établir, et les deux sur la même page, sans que l'une congédie l'autre.

Il ajouterait, en homme qui a écrit les deux, que le sélihot en dit parfois davantage qu'un registre — non sur les faits, sur ce que les faits ont fait.

Glückel de Hameln — *Hambourg-Metz, 1646-1724. Marchande, veuve, mère de quatorze enfants, mémorialiste*

Elle commence à écrire en 1691, après la mort de Haïm, son mari depuis l'âge de quatorze ans. Sept livres, en yiddish, la langue qu'elle parle et non celle qu'elle vénère. Elle y mêle les affaires — le commerce des perles, les foires de Leipzig, les créances, une faillite qui la ruine — les naissances, les mariages négociés à travers l'Europe, les contes moraux qu'elle intercale comme sa mère les lui avait dits, et le deuil. Elle écrit, dit-elle, pour tenir la mélancolie à distance dans les nuits où elle ne dort pas, et pour que ses enfants sachent de quelle souche ils descendent. Le manuscrit restera dans la famille près de deux siècles avant d'être imprimé.

Elle est la lectrice-modèle de ce projet, et elle en est l'autrice-modèle : la première personne, seule, à la main, sans commande, à faire ce que la plateforme propose à des milliers de familles. Elle n'aurait aucun mal à comprendre l'album privé de lignée — elle a écrit exactement cela, un registre que l'on garde et que l'on ne montre pas.

Mais elle poserait la question qui tue, et elle la poserait doucement, parce qu'elle la connaît de l'intérieur : à qui écrit-on, quand on écrit pour ses descendants, si l'on ne connaît pas leurs visages ? Elle a écrit pour des enfants qu'elle voyait ; le livre a été lu par des inconnus.

Elle dirait que c'est très bien ainsi, et qu'on ne le lui avait pas demandé.

Sabbataï Tsevi — *Smyrne, 1626-1676. Le messie qui s'est converti*

En 1665, un homme de Smyrne aux humeurs alternées, mal considéré par ses maîtres, est proclamé messie par un jeune kabbaliste de Gaza. En quelques mois, la nouvelle traverse l'Empire ottoman, l'Italie, la Pologne, les Pays-Bas, le Yémen, le Maroc. Des communautés entières vendent leurs biens. Des jeûnes sont abolis. Des lettres circulent par les mêmes routes commerciales qui portent les prix du blé. En 1666, arrêté par les Ottomans, il se convertit à l'islam et devient Aziz Mehmed Efendi. Il meurt en exil dix ans plus tard.

Le premier enseignement est la vitesse. Le réseau épistolaire des communautés juives du XVII^e siècle a propagé une croyance à l'échelle d'un monde en moins d'une année, sans autorité centrale, sans vérification. Toute infrastructure de mémoire qui se croit neuve devrait relire cette date.

Le second est pire. Après l'apostasie, les communautés ont détruit leurs propres traces. Lettres brûlées, registres grattés, poèmes d'enthousiasme retirés des recueils, chroniques réécrites. Il a fallu Gershom Scholem, au XX^e siècle, pour reconstituer patiemment l'ampleur de ce qu'un peuple entier avait décidé de ne plus avoir vécu.

Le non-effacement n'est pas mis à l'épreuve par le mensonge. Il est mis à l'épreuve par la honte, et la honte gagne presque toujours.

Nathan de Gaza — *Gaza et Balkans, 1643-1680. Le prophète qui a théorisé l'échec*

C'est lui qui fait le messie. Kabbaliste formé à Lourie, il a une vision, désigne Sabbataï Tsevi, rédige les lettres qui organisent la croyance, fixe les pénitences, invente le calendrier de la rédemption. Et lorsque tout s'effondre, il fait ce qu'aucun mouvement messianique n'avait su faire : il théorise la conversion. La descente du messie dans l'impureté, dit-il, est la dernière étape de son travail ; il doit relever les étincelles là où elles sont tombées, et l'apostasie est le plus profond de ses actes.

C'est l'inventeur d'une technique dont ce projet doit se méfier absolument : la réinterprétation qui rend un système infalsifiable. Aucun fait ne pouvait plus le réfuter. C'est la forme théologique de ce que le dossier appelle l'objection de vraisemblance — un discours parfaitement cohérent, entièrement produit après coup, et d'autant plus convaincant qu'il explique tout.

Il regarderait la plateforme et verrait un instrument admirable. Un moteur qui produit du récit plausible à partir de fragments, capable de relier une lignée à une ville et une ville à un siècle. Il y verrait ce qu'il a fait, mécanisé.

C'est la raison exacte pour laquelle chaque chapitre doit dire d'où il tient ce qu'il avance : non pour prouver, mais pour rester réfutable.

Baruch Spinoza — *Amsterdam, 1632-1677. Excommunié, polisseur de verres, lecteur de la Bible*

Le 27 juillet 1656, la communauté portugaise d'Amsterdam prononce contre lui un *herem* dont le texte est conservé, et dont la violence est sans équivalent dans ses registres. Il ne se convertira pas. Il publiera en 1670, anonymement, le *Tractatus theologico-politicus*, où il fait ce que personne n'avait osé : traiter l'Écriture comme un document daté, composite, écrit par des hommes dans des circonstances repérables, dont il faut établir la langue, l'auteur, la couche, l'intention. La méthode qu'il fonde là gouverne encore toute critique biblique.

Sa notice est la plus hostile de ce lot, et il faut la lui laisser entière. Soumettez-lui la parité épistémique — le témoignage familial admis à la même dignité documentaire que la source établie — et il la refuse net. Pour lui, une tradition transmise n'est pas une source : c'est un fait sur ceux qui la transmettent. La vénération d'un ancêtre nous renseigne sur le vénérateur, jamais sur l'ancêtre. Mettre les deux registres côte

à côte sans hiérarchie, c'est pour lui l'opération même de la superstition : la confusion de l'imagination et de l'entendement, dont il a démontré qu'elle produit la servitude.

Il a été effacé par les siens, et il n'a jamais demandé qu'on le réintègre.

Il dirait que le non-effacement est une vertu de communauté, et qu'une communauté n'est pas un tribunal de la vérité.

Jacob Emden — Altona, 1697-1776. Polémiste, autobiographe, expert en écritures

Fils du Hakham Tsevi, il possède sa propre presse et s'en sert comme d'une arme. Il a écrit le *Megillat Sefer*, autobiographie d'une franchise stupéfiante, où il détaille ses maladies, ses tentations, ses rancunes, son corps. Il a écrit le *Mitpahat Sefarim*, où il examine le Zohar comme un philologue et conclut qu'il est composite et tardif pour une part. Et il a mené, à partir de 1751, la plus violente affaire d'authentification documentaire de l'histoire juive moderne.

L'affaire est celle des amulettes. Des talismans rédigés par le rabbin des Trois Communautés contiennent, soutient-il, des formules cryptées désignant Sabbataï Tsevi. On déchiffre, on retourne les lettres, on compte les valeurs numériques, on convoque des experts, on menace, on excommunie, on porte l'affaire devant les autorités civiles. L'Europe juive se scinde pendant treize ans sur la lecture de quelques lignes manuscrites.

Il examinerait la plateforme comme il a examiné ces amulettes : ligne à ligne, cherchant la couture. Il approuverait le versionnement et le journal des chapitres — ce sont ses instruments. Il exigerait de savoir quelle phrase a été produite par la machine et laquelle par un homme, et il n'accepterait aucun flou sur ce point.

L'expertise documentaire, chez lui, n'est jamais neutre : elle est la guerre continuée par d'autres moyens, et personne n'en est sorti indemne.

Jonathan Eybeschütz — Prague, Metz, Altona, vers 1690-1764. L'accusé

Talmudiste d'une puissance reconnue par ses adversaires mêmes, auteur du *Urim ve-Tummim* et du *Kereti u-Peleti*, il occupe les plus hauts sièges rabbiniques de son temps. Et il passe la seconde moitié de sa vie à se défendre d'une accusation qu'il n'a jamais pu réfuter ni voir abandonnée. Les érudits en discutent encore : les indices sabbatéens dans ses écrits sont troublants, les preuves ne sont concluantes pour personne.

Sa présence ici est un cas de droit. Que fait un corpus de mémoire d'un homme dont l'accusation est le fait le mieux documenté ? Le principe de non-effacement conserve tout : l'accusation, la défense, la contre-attaque, les excommunications réciproques.

Mais conserver tout, pour un homme accusé, revient à porter l'accusation aussi longtemps que le corpus dure. C'est ce qu'on appelle ailleurs un droit à l'oubli, et le projet en refuse le principe.

Il demanderait donc une chose précise, et légitime : que le statut du fait soit inscrit dans le fait. Non pas « il était sabbatéen », non pas « il ne l'était pas », mais « il en fut accusé par X en telle année, il répondit, la question demeure ». La distinction entre l'établi, le probable et le transmis n'est pas une élégance méthodologique — c'est ce qui sépare une notice d'une condamnation.

Il aura été innocenté par personne et lu par tout le monde.

Le Baal Shem Tov — *Podolie, vers 1698-1760. Le fondateur qui n'a rien écrit*

Israël ben Eliezer, dit maître du Nom, guérisseur, homme des forêts et des auberges, installé à Medzhybizh. Il n'a laissé ni traité, ni recueil, ni commentaire. Quelques lettres dont l'authenticité se discute. Ce que nous savons de lui, nous le tenons de ses disciples, puis des disciples de ses disciples, et pour l'essentiel du *Shivhei ha-Besht*, recueil d'histoires imprimé en 1814 — plus de cinquante ans après sa mort. Un mouvement qui a transformé le judaïsme d'Europe orientale repose sur un corpus d'anecdotes de seconde et troisième main.

C'est l'objection la plus sérieuse au sourçage, et elle vient de l'intérieur de la tradition. Exigez qu'une phrase soit attribuée, datée, référencée, et vous perdez le Besht en totalité. Ce qui a transmis, dans son cas, ce n'est pas le document : c'est l'histoire racontée à table, déformée à chaque bouche, et vivante précisément parce qu'elle se déforme. L'inexactitude a été le véhicule.

Il regarderait 16 608 chapitres avec bienveillance et sans intérêt particulier. Il demanderait si quelqu'un les raconte. Non : les lit-on à voix haute, à un enfant, en changeant un détail parce que l'enfant ce soir-là a peur ?

Une mémoire qui ne peut pas être mal racontée n'a pas encore été transmise.

Dov Ber de Mezeritch — *Volhynie, vers 1704-1772. L'organisateur*

Successeur du Besht, il ne parcourt pas les routes : il reste assis, malade, et fait venir à lui. Puis il envoie. Ses disciples partent fonder des cours en Lituanie, en Galicie, en Ukraine, en Biélorussie ; c'est de là que sortiront toutes les dynasties hassidiques. Ses paroles sont recueillies par d'autres et imprimées après sa mort dans le *Maggid Devarav le-Ya'akov*. Il a fait d'un rayonnement personnel une architecture.

Il est le seul de ce lot à comprendre spontanément ce qu'est une infrastructure. Il verrait dans la plateforme un dispositif de démultiplication : un centre qui produit une forme, et des lieux innombrables où cette forme prend. Il connaît le prix de l'opération — un disciple envoyé loin cesse d'être exactement fidèle, et c'est la condition pour qu'il soit vivant.

Mais il poserait la question de l'envoi. Sa méthode reposait sur des hommes formés, qui portaient la chose dans leur corps avant de la porter dans une ville. Il demanderait où sont les envoyés. 83 comptes, 15 contributions : il verrait un centre qui produit magnifiquement et n'a envoyé personne.

Il dirait qu'on ne fonde pas un mouvement en écrivant des livres, mais en formant ceux qui les porteront ailleurs — et il commencerait par en former dix.

Le Gaon de Vilna — Vilna, 1720-1797. La philologie comme piété

Il a passé sa vie à corriger des textes. Dans les marges de son Talmud, de la Mishna, des midrashim, il inscrit des émendations : ce mot est une glose entrée dans le corps, cette ligne est déplacée, ce copiste a sauté une phrase. Il ne publie presque rien de son vivant. Il ne prend aucune charge. Et il conduit, à partir de 1772, l'excommunication des hassidim, avec une inflexibilité qui ne s'est jamais démentie.

Il représente ici la position la plus exigeante et la plus inconfortable. Pour lui, la fidélité au texte reçu passe par la correction du texte reçu — il n'y a pas de piété qui dispense de la philologie, et l'erreur de copiste conservée par respect est une profanation, pas une vénération.

Il regarderait le corpus et ne demanderait ni son volume ni son ambition. Il demanderait qui corrige. Qui, dans 16 608 chapitres, a relu ligne à ligne, comparé les états, retiré ce qui ne tient pas. La réponse — le versionnement, la dépréciation, le journal — lui semblerait un dispositif d'archivage, non un travail de correction. Conserver l'erreur à côté de sa correction n'est pas corriger : c'est laisser au lecteur le soin de trancher, et le lecteur ne tranchera pas.

Il jugerait ce projet à une seule chose : au nombre de phrases qu'il aura eu le courage de déclarer fausses.

Nahman de Bratslav — Ukraine, 1772-1810. Le rebbe sans successeur

Arrière-petit-fils du Besht, il écrit le *Likkutei Moharan* et treize contes d'une étrangeté sans équivalent — le roi et l'empereur, les sept mendiants, le fils perdu. Il ordonne en 1808 que soit brûlé un livre qu'il avait fait recopier, et dont on ne sait rien, sinon qu'on l'appelle depuis le *Sefer ha-Nisraf*, le livre brûlé. Il meurt à trente-huit ans à Ouman. Ses hassidim ne nomment jamais de successeur. Deux siècles plus tard, ils sont toujours là, sans rebbe vivant, tenus par les textes et par le pèlerinage annuel sur sa tombe.

C'est le cas limite de tout ce livre, et il fonctionne dans les deux sens. D'un côté, la démonstration éclatante qu'un texte peut porter une communauté sans corps intermédiaire — une lignée qui tient par le seul document, ce dont une plateforme de mémoire ne peut que rêver. De l'autre, l'objection frontale : il a fait brûler un livre. Délibérément, en toute conscience, en sachant que cet effacement serait su.

Il dirait qu'il y a des écrits qui ne doivent pas être lus, et que le savoir n'est pas un bien absolu. Que le manque, nommé et gardé comme manque, transmet parfois davantage que le contenu. Que ses hassidim se rendent chaque année sur une tombe précisément parce que le maître n'est plus là.

Le non-effacement, il l'appellerait un refus du deuil.

Moshe Hayim Luzzatto — Padoue, Amsterdam, Acre, 1707-1746. Le poète mis sous scellés

À vingt ans, il reçoit à Padoue des enseignements qu'il attribue à un maggid, une voix. Il écrit, dans un hébreu d'une pureté qui fascine encore, des drames en vers, un manuel de logique, et le *Mesillat Yesharim*, traité de morale qui deviendra l'un des livres les plus lus du judaïsme. Les rabbins d'Italie et d'Allemagne, hantés par le souvenir de Sabbataï Tsevi, voient dans ses écrits kabbalistiques le retour du danger. Ils le contraignent au silence, exigent que ses manuscrits soient scellés et confiés, l'obligent à l'exil. Il meurt de la peste à Acre à trente-huit ans.

C'est un cas de censure préventive exercée par une communauté sur l'un des siens, non pour ce qu'il avait fait, mais pour ce qu'un autre avait fait avant lui. Ses écrits ont été mis hors d'accès ; certains ont disparu ; d'autres ont resurgi au XIX^e et au XX^e siècle dans des collections improbables.

Il approuverait le non-effacement sans réserve, et pour une raison biographique : il en a été la victime exacte. Une communauté qui a peur détruit d'abord ce qu'elle ne comprend pas, et se justifie ensuite par la prudence.

Il ajouterait qu'on ne l'a pas jugé sur ses textes : on l'a jugé sur la ressemblance de ses textes avec d'autres, et c'est précisément ce que le projet appelle une filiation établie par ressemblance de nom.

Hayim ibn Attar — Salé, Livourne, Jérusalem, 1696-1743. L'Or ha-Hayim

Commentateur marocain de la Torah, il quitte le Maroc, séjourne en Italie où il fait imprimer son *Or ha-Hayim*, et monte à Jérusalem en 1742 avec un groupe de disciples pour y fonder une maison d'étude. Il meurt un an plus tard. Son commentaire, écrit dans une prose dense et enflammée, sera adopté avec ferveur par les hassidim d'Europe orientale, qui n'avaient jamais entendu parler de Salé — le Besht, dit-on, voulait le rencontrer.

Il vaut ici pour un fait rarement souligné : la circulation. Un texte écrit au Maroc, imprimé en Italie, adopté en Podolie, dans un monde sans poste fiable et sans catalogue. Il n'y a jamais eu de judaïsme cloisonné ; il y a eu des routes lentes.

Il regarderait la répartition du corpus et compterait ce qui vient du Maghreb, de l'Empire ottoman, du Yémen, de l'Irak. Il demanderait, sans polémique, si l'outil hérite du déséquilibre des bibliothèques ou s'il le corrige. Une plateforme qui puise

dans ce qui a été numérisé reproduit mécaniquement la géographie des institutions qui numérisent, et ces institutions sont européennes et américaines.

Il ne demanderait pas la parité. Il demanderait qu'on sache dire, dans le livre même, de quelle bibliothèque il vient.

Hayim Yosef David Azoulai, le Hida — Jérusalem, Livourne, 1724-1806. Le bibliographe voyageur

Émissaire des communautés de Terre sainte, il traverse deux fois l'Europe pour lever des fonds — l'Italie, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Angleterre. Et partout où il passe, il entre dans les bibliothèques. Il tient un journal, le *Ma'agal Tov*, où il note les auberges, les mers mauvaises, les notables, les repas, et surtout les manuscrits : ce qu'il a vu à Parme, ce qu'il a copié à Paris, ce qu'un particulier de Livourne conservait sans le savoir. De ces campagnes sort le *Shem ha-Gedolim*, « le nom des grands » : un recensement des auteurs juifs et de leurs livres, entrée par entrée, avec ce qu'il a pu établir de chacun.

Il est l'ancêtre exact des 7 071 fiches de figures, et il faut le dire avec joie. Un homme seul, à cheval et en bateau, a fait à la main ce qu'une base de données fait aujourd'hui : identifier un auteur, le distinguer de son homonyme, dater ses œuvres, signaler les attributions douteuses, avouer les incertitudes.

Il ne poserait aucune objection de principe. Il ouvrirait la base et vérifierait des entrées, une par une, avec le plaisir sans mélange du collectionneur devant une collection meilleure que la sienne. Puis il signalerait trois erreurs.

Il dirait qu'un catalogue ne se juge pas à ce qu'il contient, mais à la vitesse avec laquelle il corrige.

Moses Mendelssohn — Dessau et Berlin, 1729-1786. Le traducteur

Philosophe reconnu de l'Aufklärung, auteur du *Phädon* et de *Jerusalem*, où il défend la séparation de l'État et des Églises et soutient que le judaïsme ne prescrit aucune croyance forcée, il entreprend dans les années 1780 une traduction de la Torah en allemand, publiée avec le commentaire hébreu du *Bi'ur*. Le texte allemand est imprimé en caractères hébraïques : un lecteur qui sait déchiffrer l'alphabet mais parle le yiddish accède à l'allemand littéraire par la Torah même.

Le dispositif est d'une intelligence rare, et d'une ambiguïté qu'il assumait. C'est un pont : la langue du dehors devient lisible par le dedans. C'est une brèche : une génération formée sur ce texte n'aura plus besoin de la porte hébraïque, et beaucoup l'ont franchie sans revenir. Ses adversaires l'ont vu immédiatement, et l'histoire ne leur a pas entièrement donné tort.

Les treize (13) langues du site sont son problème, transposé. Traduire un Grand Livre en chinois, en hindi, en néerlandais, c'est ouvrir le corpus à qui ne descend de personne — donc le déjudaïser un peu, et le sauver un peu.

Il dirait qu'on ne choisit pas entre les deux, qu'on ne l'a jamais pu, et que ceux qui prétendent le contraire ferment simplement la porte plus tôt.

Naftali Herz Wessely — *Hambourg et Berlin, 1725-1805. Le pédagogue condamné*

Poète hébraïsant, auteur des *Shirei Tiferet*, il publie en 1782, après l'édit de tolérance de Joseph II, un opuscule de quelques dizaines de pages intitulé *Divrei Shalom ve-Emet*, « paroles de paix et de vérité ». Il y distingue la loi de l'homme — langues, histoire, sciences, tenue, civilité — de la loi de Dieu, et soutient que la première doit être enseignée d'abord, parce qu'un homme sans elle déshonore la seconde. Plusieurs rabbins d'Europe centrale demandent qu'on brûle le texte et qu'on chasse l'auteur.

La violence de la réaction se comprend : il ne proposait pas d'ajouter des matières, il proposait un ordre. Ce qui vient en premier gouverne ce qui suit.

Il regarderait la plateforme et poserait la question du curriculum. Un corpus n'est pas une pédagogie. 1 416 livres disponibles ne forment personne s'il n'existe aucun chemin dans le corpus, aucun ordre d'entrée, rien qui dise par où l'on commence quand on ne sait rien. Il verrait un magasin admirable et pas encore une école.

Il fut accusé de vouloir remplacer la Torah par la grammaire ; il voulait seulement qu'on apprenne à lire avant qu'on apprenne à obéir.

16.8 Émancipation, science du judaïsme et réveils

En 1818, un jeune homme de vingt-quatre ans publie à Berlin une brochure, *Quelque chose sur la littérature rabbinique*. Leopold Zunz y soutient une idée qui paraît modeste et ne l'est pas : la littérature des Juifs doit être étudiée comme n'importe quelle littérature, avec les instruments de l'université allemande — philologie, chronologie, critique des sources, catalogue. Un an plus tard, il fonde avec quelques amis une association pour la culture et la science des Juifs. Le mot est lâché : *Wissenschaft*. La science du judaïsme est née.

C'est le siècle de Yerushalmi, celui autour duquel tourne tout *Zakhor*. Non parce qu'il serait le plus dramatique — le suivant le sera bien davantage — mais parce qu'il est celui où des Juifs se mettent, pour la première fois à cette échelle, à écrire l'histoire des Juifs. Et Yerushalmi rappelle la coïncidence troublante : cette naissance survient au moment précis où la chaîne vivante se desserre. Là où la mémoire passait par le rite, la liturgie, la lecture cyclique, la halakha et la généalogie, elle passe désormais par la note en bas de page. L'historiographie juive moderne n'est pas la continuation de la mémoire juive : elle en est souvent le substitut, et parfois le tombeau. Ceux qui inventent la discipline dont *zakhor.ai* est l'héritier direct sont, pour la plupart, des hommes qui ne peuvent plus se souvenir comme leurs pères.

Le siècle n'est pas que la *Wissenschaft*. Il est aussi ce qui lui résiste : le Hatam Sofer à Pressbourg, qui interdit le neuf ; Israël Salanter, qui juge que l'érudition sans travail sur soi ne vaut rien ; le Hafets Hayim à Radoun, qui écrit le grand traité de ce qu'il est interdit de dire d'autrui, même vrai. Il est aussi celui où des Juifs deviennent citoyens, diplomates, romancières, poétesses, philologues d'une langue qu'on croyait morte. Vingt (20) figures, dont plusieurs feront à cette plateforme le procès le plus dur qu'elle ait à subir : celui d'être une belle sépulture.

Leopold Zunz — Detmold 1794, Berlin 1886 ; fondateur de la *Wissenschaft des Judentums*

Il a fait presque tout le premier. La brochure de 1818, l'association de 1819 qui se dissout en cinq ans, puis *Les Sermons des Juifs* (1832), qui démontre par l'histoire que la prédication en langue vernaculaire est ancienne — argument savant commandé par une bataille politique, la police prussienne interdisant alors le prêche en allemand dans les synagogues. Puis les volumes sur la poésie liturgique du Moyen Âge, où il exhume des centaines de *paytanim* que personne ne savait plus nommer. Zunz a passé sa vie à rendre des noms.

Il regarderait le catalogue en professionnel, et chercherait l'index. Treize mille sept cent soixante-deux (13 762) figures, six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées : l'ordre de grandeur qui lui manquait, et qui lui a coûté quarante ans d'yeux abîmés sur des manuscrits mal éclairés. Il approuverait le principe d'ancrage — une image qu'on ne verse pas plutôt qu'un homonyme — parce que c'est sa règle à lui.

Mais il poserait sa question de vieux militant déçu : pour qui ? Il a bâti la science du judaïsme en espérant qu'elle ouvrirait aux Juifs les chaires allemandes. Il n'en a jamais obtenu aucune.

Il demanderait combien de ces livres ont un lecteur, et n'aimerait pas la réponse.

Nachman Krochmal — Brody 1785, Tarnopol 1840 ; philosophe galicien de l'histoire juive

Il n'a rien publié de son vivant. Son unique livre, le *Guide des égarés du temps*, a paru en 1851, onze ans après sa mort, édité par Zunz — ce qui est déjà une leçon sur la survie des œuvres. Krochmal y transpose au peuple juif une philosophie de l'histoire d'inspiration hégélienne : les nations traversent des cycles de croissance, d'apogée et de déclin, mais Israël, parce qu'il s'attache non à un principe particulier mais à l'Esprit absolu, recommence son cycle au lieu de s'éteindre. La destruction, chez lui, n'est pas la fin : c'est la charnière.

Ce regard est le seul du siècle à donner une théorie de la reprise. Krochmal ne verrait pas ici un tombeau mais un début de troisième cycle — une nation qui, après l'effondrement, se remet à se penser avec les instruments de son temps, comme à Yavné et à Cordoue.

Puis viendrait la remarque qui gêne : une philosophie de l'histoire rend tout intelligible, y compris ce qui n'aurait pas dû arriver. Il s'en méfiait pour lui-même ; il en dirait autant d'un système qui range six mille (6000) lignées dans une même forme narrative.

Heinrich Graetz — Xions 1817, Munich 1891 ; auteur des onze volumes de l'Histoire des Juifs

Personne n'a autant fait lire l'histoire juive aux Juifs. Les onze volumes parus de 1853 à 1876 ont été traduits, abrégés, offerts en prix de fin d'année, lus dans des salons de Varsovie et des arrière-boutiques de Salonique. Graetz y construit un récit à deux fils, annoncé dès 1846 : la souffrance et le savoir. Un peuple qu'on frappe et qui pense. C'est puissant, c'est mobilisateur, et ce choix de forme a des conséquences — il méprise le hassidisme, tient la Kabbale pour une maladie, ne cache pas son dédain pour les Juifs d'Orient et pour le yiddish. Son histoire est celle d'une élite lettrée d'Europe centrale qui se prend pour le peuple entier.

Il approuverait ce projet avec chaleur, et ce serait précisément le problème. Il aimerait le volume, la mise en récit, l'idée qu'une famille obscure ait droit à son drame ; il reconnaîtrait sa propre méthode dans la consigne qui demande à chaque livre de lignée de nommer ce que cette famille aura le mieux exprimé des vertus d'Israël.

Il faudrait lui rappeler ce que sa carrière a démontré : un récit qui donne du sens à tout finit par ne plus rien laisser entrer qui le contredise. La mise en récit d'un peuple est une opération, pas une restitution.

Abraham Geiger — Francfort 1810, Berlin 1874 ; savant et réformateur

Geiger a fait de la philologie une arme. Son *Urschrift* (1857) montre que le texte biblique lui-même a été retouché au fil des luttes de partis antiques, que les traductions anciennes conservent des états antérieurs, que les Pharisiens furent le camp du mouvement contre les Sadducéens du privilège. Conclusion politique : si le judaïsme a toujours changé, le changer aujourd'hui n'est pas le trahir, c'est le continuer. L'histoire critique, chez lui, sert à autoriser la réforme.

Il serait le plus immédiatement à l'aise devant cette plateforme. Un corpus qui date chaque version, garde l'historique, montre comment un texte s'est fait : c'est son *Urschrift* appliqué à la mémoire des familles.

Mais sa science avait une thèse et un adversaire ; elle voulait obtenir quelque chose. Ici, il chercherait la thèse et trouverait un catalogue. Il demanderait ce que ce corpus autorise à faire — quelle pratique il change, quelle liturgie il modifie, quelle décision il rend possible. Un savoir qui ne réforme rien, dirait-il, n'est pas encore un savoir juif.

Zacharias Frankel — Prague 1801, Breslau 1875 ; le judaïsme « positif-historique »

En 1845, à la conférence rabbinique de Francfort, Frankel quitte la salle quand la majorité déclare que l'hébreu n'est pas objectivement nécessaire à la prière. Ce départ fonde une position : oui, la halakha a une histoire ; oui, on peut l'étudier historiquement ; non, cela n'autorise pas un rabbin seul à en disposer, car ce qui la légitime est le consentement du peuple à travers le temps. Son séminaire de Breslau (1854) forme des savants qui restent pratiquants ; ses *Voies de la Michna* (1859) traitent les sages du Talmud comme des hommes situés, ce qui lui vaudra l'attaque frontale de Hirsch.

Frankel est le plus proche parent intellectuel de ce projet. Le double registre — mémoire et histoire côte à côte, non hiérarchisés — est presque littéralement sa position : historiciser sans démonétiser.

Il ajouterait la condition qu'il a payée cher : la légitimité vient de la communauté qui reçoit, pas de l'instrument qui produit. Cent dix (110) comptes ont-ils consenti à mille quatre cent seize (1416) livres ? Sa réponse serait non, et sa recommandation, patience.

Samson Raphael Hirsch — Hambourg 1808, Francfort 1888 ; néo-orthodoxie, *Torah im derekh erez*

Il n'est pas l'obscurantiste que la caricature en fait. Les *Dix-neuf lettres sur le judaïsme* (1836) sont écrites en allemand élégant pour des jeunes gens cultivés ; *Horeb* expose les commandements avec une systématisme toute moderne ; il accepte la culture générale, la langue du pays, le costume. Il refuse une seule chose : que l'histoire ait au-

torité sur la Torah. Quand Frankel montre en 1861 comment la Michna s'est faite, Hirsch répond avec une violence qui a surpris ses amis — car ce qui est en jeu n'est pas une date, c'est le statut de l'objet.

Son objection tombe ici sans amortisseur. Expliquer un commandement par son contexte, c'est le remplacer par son contexte. Reconstituer une lignée par la critique des actes, c'est faire de la filiation un résultat révisable au lieu d'une obligation reçue. Un chapitre versionné dit : ceci a été cru. La transmission dit : ceci t'oblige. Deux gestes contraires, non deux degrés du même.

Il conclurait que ce projet est une belle chose faite avec les mains d'un fossoyeur.

Moritz Steinschneider — Prossnitz 1816, Berlin 1907 ; bibliographe, catalogue de la Bodléienne

L'ancêtre technique direct de cette plateforme, et son procureur le plus dur. Steinschneider a consacré treize ans au *Catalogus librorum hebraeorum in Bibliotheca Bodleiana* (1852-1860) : des milliers de colonnes, chaque imprimé hébreu d'Oxford identifié, daté, attribué, ses éditions distinguées, ses auteurs démêlés de leurs homonymes. Puis *Les Traductions hébraïques du Moyen Âge* (1893), qui reconstitue la chaîne par laquelle la science grecque et arabe a transité par des traducteurs juifs vers l'Occident latin. Ces ouvrages sont encore ouverts aujourd'hui par des chercheurs qui n'ont rien trouvé de mieux : cent cinquante ans de service, le meilleur argument existant en faveur d'un catalogue exhaustif.

Et c'est de lui que vient — rapportée par Gershom Scholem, qui la tenait pour la formule décisive sur toute une génération — la phrase selon laquelle la science du judaïsme n'aurait plus qu'à procurer au judaïsme un enterrement décent. Il n'a jamais cru que ses fiches ranimeraient quoi que ce soit : il inventoriait un patrimoine dont il pensait la vie achevée, et le faisait bien parce qu'on ne bâcle pas un inventaire successoral.

Il regarderait donc ce corpus avec une compétence sans indulgence. Il vérifierait la qualité des notices — doublons, attributions douteuses, patronymes confondus — et concéderait que la règle de l'ancrage vaut mieux que l'à-peu-près. Puis il poserait la seule question qui l'intéresse : ce catalogue est-il l'outil d'une vie ou son procès-verbal ? Six semaines, mille quatre cent seize (1416) livres, seize (16) contributions déposées. Il connaît ce rapport. Il l'a vécu.

Le fossoyeur, dirait-il, travaille toujours très proprement. C'est même à cela qu'on le reconnaît.

Solomon Schechter — Focșani 1847, New York 1915 ; la Guenizah du Caire, le Séminaire théologique

À Fustat, derrière la synagogue Ben Ezra, une pièce murée où l'on jetait depuis huit siècles tout papier susceptible de porter le Nom. La loi interdit de détruire ce qui porte le Nom ; on ne trie pas, on entasse. En 1896, deux voyageuses écossaises, Agnes Lewis et Margaret Gibson, rapportent à Cambridge des fragments achetés au Caire. Schechter, lecteur de talmudique, reconnaît dans l'un d'eux l'hébreu perdu du Siracide. Il part, obtient l'autorisation, rapporte près de deux cent mille fragments ; les autres collections portent l'ensemble aux alentours de trois cent mille.

Ce qu'on y a trouvé n'est pas ce qu'on cherchait. Des textes rarissimes, oui — le Document de Damas, des lettres de Maïmonide de sa main. Mais surtout : des listes de commissions, des contrats de mariage, des inventaires de trousseau, des lettres de marchands d'Aden, des billets d'écoliers s'exerçant à l'alphabet, des ordonnances de médecin, des lettres d'amour, des plaintes d'épouses abandonnées. Une société entière, prise à hauteur de cuisine. Le plus grand corpus de mémoire ordinaire que le judaïsme ait produit existe par accident, parce qu'une règle rituelle interdisait de jeter et que personne n'a trié.

Schechter est donc le seul témoin possible sur le non-effacement, puisqu'il en a vécu le bénéfice inespéré. Il dirait aux gens de cette plateforme qu'ils ont raison sur le principe et qu'ils n'imaginent pas le prix. Une guenizah n'est pas une archive : c'est un dépotoir sacré, sans classement, sans intention, illisible pendant huit cents ans, et dont la valeur tient exactement à ce que personne n'a décidé de ce qui méritait de rester. Ce qu'on garde délibérément, on l'a déjà interprété. Et il a fallu ensuite un siècle de savants pour rendre lisible ce fatras : le travail vient après, il ne se remplace pas par le fait de conserver.

Il ajouterait, en homme qui a bâti à New York une institution plus qu'une théorie, que le juge de tout cela est la communauté croyante dans la durée, pas le catalogue. Gardez tout, dirait-il, mais ne confondez jamais avoir tout gardé avec avoir transmis.

Israël Salanter — Zagory 1809, Königsberg 1883 ; le mouvement du Moussar

Il aurait pu être l'un des grands décisionnaires de sa génération et il a choisi autre chose : ouvrir des maisons de Moussar où des hommes viennent, le soir, à la bougie, répéter à voix haute et sur un ton plaintif une phrase des moralistes jusqu'à ce qu'elle descende du cerveau vers le caractère. Sa thèse, formulée dans *l'Épître du Moussar*, est que l'étude n'améliore pas automatiquement celui qui étudie, que l'homme se connaît mal, et qu'il faut un travail méthodique, quotidien, sur un trait à la fois. Il aimait dire qu'il est plus facile d'achever le Talmud tout entier que de corriger un seul de ses défauts.

Son objection n'est pas épistémologique. Il ne conteste ni les sources, ni les dates, ni la méthode, et concède volontiers que les faits soient exacts. Il demande seulement : et alors ? Un homme lit le livre de sa lignée, apprend que son arrière-grand-père fut d'une charité remarquable, referme l'écran, et n'est pas devenu plus charitable d'un gramme. La consigne qui fait ressortir de chaque famille une vertu produit, si l'on n'y prend garde, un compliment adressé aux morts par des vivants qui s'en dispensent.

Sa contre-proposition est simple : lire à voix haute, à heure fixe, la même page, longtemps. Le Moussar n'a jamais rien inventé d'autre.

Ce qu'on ne répète pas avec la bouche, dirait-il, n'entre pas dans le cœur.

Moïse Sofer, dit le Hatam Sofer — Francfort 1762, Pressbourg 1839 ; l'orthodoxie hongroise

Sa formule est passée en proverbe : *hadash asur min ha-Torah*, le neuf est interdit par la Torah. C'est un détournement délibéré — la règle originelle concerne le grain nouveau, interdit avant l'offrande du Omer — et il dit exactement ce qu'il veut dire : traitez l'innovation comme le grain non offert. Sa yeshiva de Pressbourg fut la plus grande d'Europe ; ses responsa sont d'un juriste de premier ordre, souple sur bien des points, intraitable sur un seul. Son testament de 1836 recommande de ne changer ni les noms, ni la langue, ni le vêtement.

Sa position est cohérente et il faut la prendre au sérieux. Il ne dit pas que le neuf est mauvais en soi. Il dit qu'une communauté minoritaire, entourée, sollicitée, courtisée, n'a pas les moyens de tester des innovations une par une : à ce jeu, la seule barrière qui tienne est la barrière absolue. Il a regardé Hambourg ; il a vu qu'on commence par l'orgue et qu'on finit par ne plus attendre personne.

Un instrument né en 2026, qui écrit les livres des morts avec des machines, tomberait sous cette règle sans discussion possible. Non parce qu'il serait faux — il concéderait volontiers qu'il puisse être exact — mais parce que la question de l'exactitude vient après celle de la permission.

Il ne lirait pas le corpus. C'est le sens de sa position, et elle se tient.

Israël Meir Kagan, dit le Hafets Hayim — Zhetl 1838, Radoun 1933 ; *Hafets Hayim, Michna Beroura*

En 1873, un boutiquier lituanien publie anonymement un livre qui n'existait pas : le premier traité systématique des lois de la parole. Il le tire du verset des Psaumes — qui est l'homme qui désire la vie ? garde ta langue du mal — et en fait un code, avec ses cas, ses distinctions, ses permissions étroites. Sa thèse est la plus dérangement de toute l'éthique juive : le *laxon hara*, la parole qui nuit, est interdit *même quand il est vrai*. La calomnie relève d'une autre catégorie, plus grave et plus simple. Ce que le

Hafets Hayim traque, c'est le fait exact qui abîme. Il n'ouvre qu'une porte, celle du *to'et* : on peut dire, si c'est nécessaire à protéger quelqu'un, si le mobile est pur, si l'on n'exagère pas, s'il n'y a pas d'autre moyen.

Une archive familiale rencontre cela tous les jours, et pas comme un cas d'école. Le grand-père qui a abandonné les siens. Le divorce dont deux branches ne donnent pas la même version. La faillite qui a ruiné un cousin. Le procès entre frères. Et, dans les dossiers d'après-guerre, la question qui brûle encore : celui qui a parlé, et à qui. Tout cela est établi, daté, sourcé ; tout cela est vrai ; rien de tout cela ne passe le test de Radoun, sauf à démontrer une utilité protectrice — et la curiosité d'un descendant n'en est pas une.

Le non-effacement cesse ici d'être une vertu abstraite : ce qui est versé ne sort plus, un vivant porte le nom du mort, l'article sur l'aïeul se lit à l'école du petit-fils. Le Hafets Hayim rappellerait qu'en droit juif la réputation d'un mort reste protégée, et que la vérité n'est pas une autorisation.

Il demanderait ce qu'on gagne à ce que ce soit su. Si la réponse est « c'est vrai », il dirait que ce n'est pas une réponse.

Rachel Morpurgo — Trieste 1790, Trieste 1871 ; poétesse hébraïque

Première femme de l'époque moderne à écrire une poésie hébraïque tenue pour telle par les hommes de lettres de son temps — sonnets, élégies, épigrammes, dans une langue apprise en écoutant les leçons destinées à ses frères, puis en travaillant seule. Cousine de Samuel David Luzzatto, qui la fit publier dans les revues de la Haskala et la présentait comme un prodige, ce qui est une manière de saluer et une manière d'enfermer. Mariée à un négociant, mère de quatre enfants, elle écrivait, disait-elle, entre deux tâches domestiques. Ses poèmes ne furent réunis en volume qu'en 1890, presque vingt ans après sa mort.

Elle signait d'un acrostiche de ses initiales qui, lues autrement, forment en hébreu les mots du ver et de la mort — l'humilité rituelle des auteurs retournée en jugement sur ce qu'une femme pouvait espérer laisser.

Elle regarderait ce catalogue avec une ironie exercée. Sept mille (7 000) figures, et il faudra qu'on lui explique combien sont des femmes, et pourquoi. Elle ne s'en plaindrait pas longtemps : elle demanderait qu'on publie ses textes, pas sa biographie.

Qu'on la lise, dirait-elle, et qu'on cesse de s'étonner qu'elle ait écrit.

Grace Aguilar — Hackney 1816, Francfort 1847 ; romancière et théologienne anglo-juive

Descendante de marranes portugais réfugiés à Londres, malade toute sa vie, morte à trente et un ans. Entre-temps : *L'Esprit du judaïsme* (1842), qui plaide pour une religion intérieure, lue et comprise, contre la récitation machinale ; *Les Femmes d'Israël* (1845), qui reprend une à une les figures féminines de la Bible et du passé juif pour

répondre aux publications chrétiennes prétendant que le judaïsme avilissait les femmes ; *La Vallée des cèdres*, roman de l'Inquisition et des Juifs cachés, publié après sa mort. Elle a inventé, en anglais, une manière de transmettre le judaïsme par le foyer, par le récit et par les mères, dans un pays presque sans écoles juives.

Elle serait l'une des rares de ce siècle à comprendre immédiatement l'intérêt d'un registre de mémoire familiale. Sa propre famille avait vécu des générations sans pouvoir écrire son nom : elle sait ce que vaut un dépôt privé où l'on garde ce qu'on ne publie pas.

Mais elle poserait sa question de romancière. On lui montrerait mille quatre cent seize (1416) livres ; elle demanderait lequel a fait pleurer quelqu'un. Le récit n'est pas pour elle un ornement du savoir mais son seul véhicule domestique — ce qu'une mère raconte le soir entre dans une vie, ce qu'un catalogue contient n'y entre pas.

Elle réclamerait moins d'entrées et davantage d'histoires qu'on puisse dire à voix haute.

Hannah Rachel Verbermacher, la Vierge de Loudmir — Volhynie, vers 1805 – Jérusalem 1888

Une jeune fille de Loudmir tombe malade après une nuit passée au cimetière sur la tombe de sa mère, se relève changée, refuse le mariage prévu, s'installe dans une maison d'étude qu'on lui bâtit, porte les franges rituelles, et enseigne — depuis une pièce voisine, la porte entrouverte, aux hommes venus solliciter sa bénédiction. Le rabbi de Tchernobyl, dit-on, obtint qu'elle se marie ; le mariage fut bref et l'aura se dissipa. Elle partit pour Jérusalem, y vécut des décennies, y mourut, et sa tombe même est incertaine.

Chaque phrase de ce paragraphe repose sur des témoignages recueillis longtemps après, de seconde et de troisième main, discordants. Nathaniel Deutsch, qui lui a consacré une enquête, a montré qu'on ne peut presque rien établir avec la rigueur qu'on exigerait pour un rabbin de la même génération — dont on aurait les responsa, les lettres, la pierre tombale.

Son regard sur ce projet est sévère. Un dispositif qui distingue l'établi, le probable, le transmis et le conjecturé range les femmes comme elle dans la troisième colonne, et croit avoir été honnête. Elle répondrait que la colonne n'est pas une propriété de sa vie, mais de ce qu'on a bien voulu écrire d'elle. Ils ont marié une femme pour la faire taire, puis ont noté qu'elle manquait de sources.

Elle demanderait qu'on inscrive cette phrase-là dans son livre, à défaut de dates.

Adolphe Crémieux — Nîmes 1796, Paris 1880 ; avocat, ministre, président de l'Alliance israélite universelle

L'affaire de Damas, en 1840 : un capucin disparaît, on accuse les Juifs de meurtre rituel, on torture, on arrache des aveux, des enfants sont pris en otage. Crémieux part avec Montefiore, plaide devant Méhémet-Ali, obtient la libération des survivants et un désaveu écrit. Ce qui a fonctionné, ce ne fut pas l'indignation : ce fut l'établissement méthodique des faits — noms, dates, méthodes d'interrogatoire, contradictions des aveux — porté devant des chancelleries. En 1860 naît l'Alliance israélite universelle, machine à écoles et à dossiers sur les communautés menacées.

Il verrait immédiatement l'usage politique d'un corpus pareil, et ce serait son approbation la plus franche : une liste vérifiée est une arme. Le fait établi, opposable, daté, tient devant un tribunal là où le témoignage isolé ne tient pas.

Il faut pourtant rappeler ce que son nom porte. Le décret de 1870 naturalise en bloc les Juifs d'Algérie et laisse les musulmans hors du droit commun : une émancipation obtenue à l'intérieur d'un régime colonial, dont les effets pèsent encore sur la mémoire des familles que ce corpus documente. L'établissement des faits est un instrument ; il ne dit pas au service de quoi on l'emploie.

Il demanderait qui, dans ce collectif, tiendra ce rôle-là. Et rappellerait que ce n'est pas un rôle d'archiviste.

Moses Montefiore — Livourne 1784, Ramsgate 1885 ; financier, sept voyages en Terre sainte

Cent un ans de vie, une fortune faite à la Bourse de Londres et abandonnée à quarante ans pour les affaires publiques juives. Damas en 1840 avec Crémieux ; l'affaire Mortara en 1858, où il échoue à obtenir du Saint-Siège la restitution d'un enfant juif baptisé de force. Mais son acte le plus durable pour un projet comme celui-ci est ailleurs : entre 1839 et 1875, il fit recenser, maison par maison, la population juive de Palestine — noms, âges, origines, métiers, ressources. Ces registres existent, ils ont été dépouillés, ils sont l'une des rares bases nominatives sérieuses sur ce que fut cette population avant les grandes vagues.

Il est l'un des seuls hommes de ce siècle à avoir fait, à la main, ce que fait cette plateforme : un relevé nominatif de vivants ordinaires, sans célébrité, sans œuvre, dont le seul titre à figurer est d'avoir existé. Il l'a fait dans un but pratique — savoir à qui distribuer, et combien — d'où la précision de ses listes.

Il approuverait, avec une réserve de commanditaire : à quoi servent vos chiffres ? Les siens servaient à envoyer de l'argent.

Un recensement sans distribution, dirait-il, est un exercice.

Moses Hess — Bonn 1812, Paris 1875 ; *Rome et Jérusalem*

Socialiste avant Marx, avec qui il travailla puis rompit, il publie en 1862 un livre que presque personne ne lit alors : *Rome et Jérusalem, la dernière question nationale*. Il y soutient, contre toute la génération de l'émancipation, que la question juive n'est pas religieuse mais nationale, que l'assimilation allemande est une illusion parce que l'hostilité qu'elle croit désarmer est raciale et non confessionnelle, et qu'il faudra une terre. Vingt ans avant Pinsker, quarante avant Herzl. Il fut moqué comme un rêveur ; il fut réinhumé en Israël près d'un siècle plus tard.

Hess déplace la question. Il ne s'intéresserait pas au débat entre mémoire et histoire, qu'il tiendrait pour une querelle de professeurs allemands. Il regarderait la liste des lieux, deux mille quatre cent cinquante et un (2 451), et celle des lignées, et y verrait autre chose qu'un patrimoine : la carte d'une nation dispersée qui se reconnaît.

Il aurait pourtant une inquiétude de militant : que ce corpus serve à cultiver une nostalgie confortable, une identité de collection, une manière élégante de rester où l'on est. Il n'a jamais cru qu'on pût se souvenir d'une nation sans en vouloir une.

Une généalogie, dirait-il, est un programme ou une distraction.

Leon Pinsker — Tomaszów 1821, Odessa 1891 ; *Auto-émancipation*

Médecin d'Odessa, décoré par le tsar, partisan convaincu de l'intégration par l'éducation russe — jusqu'aux pogroms de 1881, qui lui ôtent en quelques semaines la conviction de vingt ans. Il publie l'année suivante, anonymement, en allemand, une brochure d'une centaine de pages : *Auto-émancipation*. Sa thèse est clinique, à la mesure de son métier. L'hostilité envers les Juifs n'est pas un préjugé qu'on corrige par des lumières ; c'est une affection durable des sociétés, transmise de génération en génération, dont l'objet est un peuple sans corps, un fantôme national. On ne guérit pas les autres de leur peur. On cesse d'être un fantôme.

Il ferait à ce projet une lecture froide. Documenter six mille (6 000) lignées produit ce qui manque à un peuple fantôme : un corps attesté, des lieux, des noms, une épaisseur. Et l'auto-émancipation commence par cesser d'attendre une reconnaissance extérieure.

Puis viendrait le diagnostic. Une mémoire qui se raconte à elle-même sa propre souffrance sans changer sa condition est un symptôme de plus, pas un traitement. Il a passé sa vie à observer des Juifs qui se consolaient magnifiquement.

Il demanderait ce que ce corpus permet de faire, et refuserait qu'on lui réponde : se souvenir.

Eliezer Ben-Yehuda — Loujki 1858, Jérusalem 1922 ; le renouveau de l'hébreu parlé

Il arrive en Palestine en 1881 avec une décision prise : chez lui, on ne parlera qu'hébreu. Son fils Itamar, né en 1882, grandit délibérément isolé des autres enfants, de la domestique, des voisins — un enfant élevé en laboratoire pour devenir le premier locuteur natif d'une langue qui n'en avait plus depuis des siècles. Il ne parla pas avant quatre ans passés. Sa mère mourut jeune ; Ben-Yehuda épousa sa sœur, poursuivit, forgea des milliers de mots, fonda le comité de la langue, et laissa un dictionnaire monumental que d'autres achevèrent. Une partie du vieux Yichouv le tint pour un profanateur.

Il regarderait treize (13) langues de publication avec réserve, puis concéderait : mieux vaut treize (13) langues qui disent quelque chose qu'une seule qui ne dit rien. Il approuverait surtout qu'une mémoire morte se ranime par l'usage, non par la conservation. Il n'a pas sauvé l'hébreu en le cataloguant. Il l'a fait parler à un enfant, ce qui était une violence.

C'est là qu'il est irremplaçable dans cette section : il sait ce qu'un projet collectif de mémoire coûte à un individu. Il l'a fait payer à son fils, en connaissance de cause.

Il demanderait qui, ici, paie. Et se méfierait d'un projet dont la réponse serait : personne.

Rebecca Gratz — Philadelphie 1781, Philadelphie 1869 ; éducatrice, fondatrice de l'école du dimanche

Elle n'a écrit aucun livre. Elle a fondé des institutions : une société de bienfaisance féminine en 1819, un orphelinat, et en 1838 la première école juive du dimanche des États-Unis, où l'on enseignait en anglais, à des filles comme à des garçons, avec des manuels qu'il fallut fabriquer — en reprenant, faute de mieux, le format des écoles protestantes voisines. Ses milliers de lettres conservées forment l'un des meilleurs témoignages sur la vie juive américaine avant l'immigration de masse.

Elle jugerait ce projet sur son critère unique : est-ce qu'on peut enseigner avec ? Elle prendrait un livre de lignée, chercherait ce qu'une femme pourrait en faire avec douze enfants un dimanche matin, et le dirait sans ménagement s'il n'y a rien à en tirer.

Elle noterait ce que sa propre expérience lui a appris : quand on n'a pas les moyens de sa tradition, on emprunte la forme du voisin, et la forme finit par déteindre. Elle a emprunté l'école du dimanche aux protestants. Ce corpus emprunte à la machine.

Elle demanderait ce que la forme empruntée fait entrer sans qu'on l'ait invitée — et considérerait que la question mérite mieux qu'une confiance.

16.9 Le siècle de la rupture

Sionismes, yiddishland, destruction (1880-1945)

Il faut dire d'emblée ce que ce lot a de particulier, et pourquoi il est le plus grave du livre. Les figures des sections précédentes ont pensé la mémoire dans une chaîne qui, malgré les expulsions et les autodafés, tenait encore : on brûlait des livres, on en recopiait d'autres ; on chassait une communauté, elle se reconstituait ailleurs avec ses registres. Entre 1880 et 1945, cette confiance se défait. La génération qui traverse ces soixante-cinq ans est la première à collecter en sachant que ce qu'elle collecte est en train de disparaître — et la dernière à collecter sous les bombes.

Elle a compris avant nous ce que nous prétendons faire. Doubnov demande aux Juifs de Russie de devenir les archivistes de leur propre peuple avant qu'aucune institution ne le leur propose. An-ski parcourt la Volhynie avec un questionnaire de plus de deux mille questions et un phonographe à cylindres de cire, dans des villages qui seront rasés vingt-cinq ans plus tard. Bialik veut rassembler en une anthologie tout ce que la littérature juive a dispersé. Peretz envoie des jeunes gens noter les chansons de leurs grands-mères. Et Ringelblum, dans le ghetto de Varsovie, organise une équipe de plusieurs dizaines de personnes pour collecter des affiches, des tickets de rationnement, des blagues, des menus, des dessins d'enfants, et enterre le tout dans des bidons de lait.

Nous ne sommes pas leurs héritiers par mérite, mais par accident de calendrier : nous disposons d'une capacité de stockage qu'ils n'avaient pas, et d'aucune des raisons qu'ils avaient de se hâter. Cette asymétrie traverse les vingt notices qui suivent.

Deux avertissements. Ce chapitre ne fait parler aucune victime de la Shoah au nom de la Shoah pour valider une plateforme : personne ici ne bénit un site web depuis un wagon. Et la prosopopée reste un exercice déclaré, où l'on prête à des morts, à partir de leurs écrits réels, des perplexités plausibles. Plusieurs de ces figures n'auraient rien eu à dire de nous. Cela aussi, il faut l'écrire.

Theodor Herzl — Budapest 1860 – Edlach 1904, journaliste viennois, fondateur du sionisme politique

Il n'était ni rabbin, ni historien, ni hébraïsant. Correspondant de la *Neue Freie Presse* à Paris, il publie en 1896 *L'État des Juifs*, convoque le congrès de Bâle en 1897, et tient des journaux d'une franchise embarrassante où il note ses vanités, ses dettes, ses audiences manquées. *Altneuland* (1902) est une utopie technocratique. Herzl est le seul de cette section à avoir cru que le problème juif était un problème d'organisation.

Il regarderait le corpus comme un homme d'appareil regarde un inventaire : combien, en combien de temps, et pour quel effet. Mille quatre cent seize (1 416) livres en six semaines l'impressionneraient — c'est un rendement, et il aimait les rende-

ments. Puis il poserait la question qui a structuré toute sa vie publique : où est le sujet politique ? Cent dix (110) comptes ne sont pas un peuple, seize (16) contributions ne sont pas un mouvement. Un congrès, dirait-il, ne se convoque pas avec une base de données ; il se convoque avec des délégués, des mandats, des votes, une salle. Il trouverait le projet parfaitement organisé et parfaitement désincarné, et il aurait la brutalité de le dire.

Il conseillerait de moins soigner le catalogue et de convoquer la salle.

Ahad Ha'am — Skvira 1856 – Tel-Aviv 1927, essayiste, théoricien du sionisme spirituel

Asher Ginsberg, qui signait « l'un du peuple », a passé sa vie à contredire Herzl. Dès *Ce n'est pas la voie* (1889), il soutient que le péril juif n'est pas la persécution mais la dissolution intérieure : un peuple qui perd sa culture ne se sauve pas en obtenant un territoire. D'où le *merkaz ruhani*, le centre spirituel — une Palestine qui rayonnerait sur la diaspora par la qualité de ce qu'on y produirait, non par sa souveraineté. Sa recension d'*Altneuland* fut d'une cruauté restée célèbre : il y voyait une colonie européenne où rien n'était juif que les habitants.

Il poserait au projet exactement la question qu'il posait à Herzl. Ce corpus veut-il être un centre — un lieu dont le sérieux fasse autorité, que l'on consulte parce qu'on y trouve mieux qu'ailleurs — ou une infrastructure qui sert, un tuyau, une commodité neutre ? Les deux ne se cumulent pas : une infrastructure ne juge pas, un centre ne fait que cela. Il relèverait que l'écrasante majorité des livres publiés porte sur des lignées, c'est-à-dire sur des familles, c'est-à-dire sur des particuliers — et il demanderait où est, là-dedans, la culture nationale. Une addition de généalogies n'a jamais produit une pensée.

Rassembler des ancêtres n'est pas former un esprit, dirait-il, et vous confondez peut-être les deux.

Simon Dubnov — Mstsislaw 1860 – Riga 1941, historien du judaïsme d'Europe orientale

Autodidacte, exclu du monde académique russe, il a écrit une *Histoire mondiale du peuple juif* en dix volumes et fondé une doctrine politique, l'autonomisme, qui refusait à la fois l'assimilation et l'émigration : les Juifs, disait-il, sont une nation spirituelle qui peut vivre en diaspora si elle garde ses institutions propres. En 1891, il lance aux Juifs de Russie un appel resté fameux — *Cherchons et scrutons* — leur demandant de devenir les archivistes de leur propre peuple : fouiller les greniers des communautés, copier les registres de *pinkassim*, noter les épitaphes, envoyer tout cela. Si vous savez quelque chose, écrivez-le. L'histoire juive, pour lui, ne serait pas écrite par des professeurs mais par des milliers de gens ordinaires.

C'est très exactement le programme d'une plateforme contributive, formulé cinquante ans avant l'électronique et cent trente avant nous. Il approuverait sans réserve le principe, et objecterait sur l'exécution : dans son dispositif, les collecteurs étaient d'abord des lecteurs de leur propre monde, et l'historien venait après. Ici, l'ordre est renversé — les livres existent d'abord, les gens sont invités ensuite à les corriger. Il trouverait cela imprudent. On ne demande pas à un peuple de relire ce qu'on a écrit à sa place.

La tradition rapporte, sans certitude documentaire absolue, qu'il aurait lancé dans le ghetto de Riga, peu avant d'être abattu : *Yidn, shraybt un farshraybt* — Juifs, écrivez et consignez. Nous répétons la phrase en sachant que nous ne pouvons pas la prouver.

Sholem Aleikhem — Pereïaslav 1859 – New York 1916, écrivain yiddish

Sholem Rabinovitch a inventé une langue littéraire pour un peuple qui parlait yiddish sans le lire, financé de sa poche *La Bibliothèque populaire juive*, fait faillite en spéculant à la bourse de Kiev, et créé Teyve le laitier, Menakhem-Mendl, Motl le fils du chantre. Il tenait le rire pour une technique de survie. Son testament demandait qu'on lise à voix haute, chaque année à sa date, l'une de ses histoires gaies — et que ceux qui préféreraient ne pas se souvenir de lui ne se souviennent pas de lui.

Il serait ravi d'apprendre que le projet collecte le trivial : les surnoms, les métiers, les querelles d'héritage, les mauvaises réputations. C'est sa matière. Puis il ouvrirait un Grand Livre de lignée et rirait pour une raison qui nous ferait moins plaisir : tout le monde y est digne. Les familles y ont des vertus, jamais de ridicules ; on y trouve des justes, des savants, des mécènes, et pas un seul beau-frère insupportable. Il dirait qu'une mémoire sans comique est une mémoire de pierres tombales, et que ses lecteurs, eux, se reconnaissent dans Menakhem-Mendl parce que Menakhem-Mendl échouait à tout.

Écrivez aussi les faillites, dirait-il, ce sont elles qu'on se raconte encore à la troisième génération.

Isaac Leib Peretz — Zamość 1852 – Varsovie 1915, écrivain, animateur de la culture yiddish

Avocat radié, employé de la communauté de Varsovie, il fut le centre de gravité de la littérature yiddish moderne — *Bontshe le silencieux*, les *Contes hassidiques*, les *Récits populaires* — et surtout un organisateur. Il avait participé, jeune, à une expédition statistique dans les bourgades polonaises, et il en avait gardé la conviction qu'il fallait envoyer des jeunes gens sur le terrain avec des carnets : noter les chansons, les proverbes, les remèdes, les formules de mariage. Les *zamlers*, les collecteurs, sont nés de cette idée ; elle irriguera l'ethnographie yiddish jusqu'à la guerre.

Il ne serait pas ébloui par le volume, ayant toujours pensé que la difficulté n'est pas de rassembler mais de faire lever. Ce qui l'intéresserait, c'est le mécanisme de contribution : qui va sur le terrain, avec quel carnet, chez qui. Seize (16) contributions lui

paraîtraient un chiffre d'attente, pas un échec — il a mis vingt ans à former ses collecteurs. En revanche, il tiquerait sur la chaîne inversée : ses *zamlers* rapportaient de la matière brute que les écrivains travaillaient ensuite ; ici la machine écrit d'abord et espère la matière après.

Envoyez d'abord vos jeunes gens, dirait-il ; le livre viendra tout seul, il vient toujours.

Chaim Nachman Bialik — Radi 1873 – Vienne 1934, poète hébreu

Après le pogrom de Kichinev, en 1903, une commission historique l'envoie recueillir les témoignages des survivants. Il remplit des carnets — et il en tire *Dans la ville du massacre*, poème d'une violence qui ne vise pas les assaillants mais les victimes : il leur reproche de s'être cachées, d'avoir survécu, et surtout d'avoir seulement compté leurs morts au lieu d'en tirer une conséquence. Le même homme a conçu le *kinnous*, le « rassemblement » : réunir en une anthologie nationale tout ce que la littérature juive a produit et dispersé, du Talmud aux poètes espagnols. Il en a fait une part avec *Le Livre de la légende*, composé avec Ravnitzky.

Le projet de rassemblement, il le comprendrait instantanément : c'est le sien, avec des moyens qui l'auraient rendu fou de jalousie. Ce qu'il attaquerait, c'est le régime affectif du site. Il refusait la mémoire lamentative, le catalogue des malheurs, la déploration comme profession. Un corpus qui aligne des lignées éprouvées et souligne dans chacune une vertu du judaïsme lui semblerait le contraire d'un rassemblement : une consolation industrielle. Le *kinnous* devait produire une littérature vivante, pas un mausolée bien tenu.

Vous rassemblez admirablement, dirait-il, et je ne vois pas encore ce que vous comptez en faire brûler.

S. An-ski — Tchachniki 1863 – Varsovie 1920, ethnographe, dramaturge, révolutionnaire

Shloyme Zanvl Rappoport fut successivement populiste russe, secrétaire d'un théoricien socialiste en exil, journaliste, et enfin ethnographe de son propre peuple, qu'il avait quitté puis rejoint. De 1912 à 1914, financée par la famille Günzburg, son expédition parcourt la Volhynie et la Podolie : on relève les synagogues de bois, on photographie les pierres tombales, on enregistre les mélodies sur cylindres de cire, on achète des objets de culte, on note les remèdes contre le mauvais œil. Il avait rédigé un questionnaire de plus de deux mille questions, qui couvrait la vie entière depuis la conception jusqu'à la tombe. Il savait que ce monde s'en allait ; il ne savait pas qu'il serait assassiné. La guerre a dispersé la collecte, dont une partie n'a jamais été retrouvée. *Le Dibbouk* est né de ces carnets.

Il est celui qui reconnaîtrait le mieux le geste : documenter un monde en sachant qu'il s'en va, et documenter tout, sans hiérarchie préalable entre le sacré et le remède de bonne femme. Chez lui, la superstition d'une paysanne juive valait docu-

ment au même titre qu'une responsa.

Mais il poserait la question du cylindre : où est la voix ? On a enregistré des voix parce qu'on savait qu'un texte transcrit perd la personne. Un corpus qui n'entend rien, dirait-il, collecte la moitié d'un monde. Et il demanderait qui, exactement, va sur place — car il n'a jamais cru qu'on pouvait faire de l'ethnographie sans train, sans boue et sans nuits mauvaises.

Bertha Pappenheim — Vienne 1859 – Neu-Isenburg 1936, féministe, traductrice, fondatrice du Jüdischer Frauenbund

Elle fut d'abord, à son insu et sous pseudonyme, la patiente « Anna O. » des *Études sur l'hystérie* — un cas dont la célébrité l'a longtemps recouverte. Sa vie réelle est ailleurs : fondatrice en 1904 de la Ligue des femmes juives d'Allemagne, elle a mené une campagne obstinée contre la traite des femmes juives d'Europe orientale, enquêtant elle-même en Galicie et dans les Balkans, contre l'avis de notables qui préféraient qu'on n'en parle pas. Et elle a traduit en allemand les mémoires de Glückel de Hameln, son aïeule, dont elle descendait par les femmes.

Ce dernier geste est le plus proche de nous. Une descendante rend lisible le témoignage d'une ancêtre qui écrivait pour ses enfants et non pour le public — exactement l'opération que le projet fait mille fois par mois. Elle en connaissait le prix : elle a choisi de traduire, donc de trahir un peu, et elle a assumé la trahison en la signant.

Elle regarderait la colonne des lignées et poserait sa question de toujours : par qui passe la transmission que vous documentez ? Si l'ascendance se lit par les pères et que les mères n'apparaissent qu'en épouses, alors le corpus reconduit dans sa structure même ce que Glückel avait rompu en prenant la plume. Elle exigerait de voir la chaîne des femmes affichée comme telle.

Une base de données a un sexe, dirait-elle, et c'est celui de ses colonnes.

Henrietta Szold — Baltimore 1860 – Jérusalem 1945, éditrice, fondatrice de Hadassah

Fille de rabbin, elle fut pendant vingt ans l'éditrice et la traductrice de la Jewish Publication Society — le travail invisible qui donne à une communauté ses livres en sa langue. Elle fonde Hadassah en 1912, organise en Palestine un système de santé publique, puis dirige l'Aliyat ha-noar qui fait sortir d'Europe des milliers d'enfants. En 1916, priée de laisser un homme dire le kaddish pour sa mère, elle refuse : elle le dira elle-même.

Elle serait la plus praticienne de tous. Elle ne discuterait ni de Yerushalmi ni du statut du témoignage ; elle demanderait le budget, le nombre de personnes qui travaillent réellement, et qui paie l'année prochaine. Cent dix (110) comptes lui rappel-

leraient ses premiers cercles d'étude à Baltimore, qui n'étaient pas plus nombreux et ont produit un réseau d'hôpitaux.

Elle relèverait cependant une chose : Hadassah a commencé par un besoin — le trachome, la mortalité infantile — et l'organisation est venue le servir. Ici, l'instrument existe avant le besoin qu'il déclare. Elle conseillerait de trouver, très vite, les gens dont la vie est concrètement rendue moins pauvre par ce corpus, et de bâtir autour d'eux plutôt qu'autour du catalogue.

Le kaddish, dirait-elle, se dit soi-même ; personne ne se souvient par procuration.

Le rav Abraham Isaac Kook — Griva 1865 – Jérusalem 1935, premier grand-rabbin ashkénaze de Palestine mandataire

Kabbaliste, halakhiste, poète d'une prose difficile, il a tenu ensemble deux positions que tout opposait : une orthodoxie sans compromis et une bienveillance stupéfiante envers les pionniers laïcs qui labouraient le pays en mangeant du porc. Dans *Orot*, il voit dans leur révolte même une force sacrée qui s'ignore. Sa mémoire n'est pas un archivage : c'est une remontée, la lumière retournant à sa source.

Il n'aurait aucune tendresse pour l'idée qu'un corpus conserve quoi que ce soit. Ce qui compte se tient dans l'âme collective d'Israël, qui ne perd rien parce qu'elle n'est pas faite de documents. Une base de données ne conserve pas la mémoire : elle conserve des traces de mémoire, ce qui est exactement ce que la mémoire laisse quand elle s'est retirée.

Et pourtant il ne condamnerait pas. Il verrait, dans l'obstination de gens qui n'étudient plus à établir la filiation de leurs grands-parents, un désir qui ne sait pas son nom. Un homme qui cherche son arrière-grand-père cherche autre chose que son arrière-grand-père.

Il bénirait le désir et se tairait sur l'outil.

Franz Rosenzweig — Cassel 1886 – Francfort 1929, philosophe

Il a failli se convertir, est retourné à la synagogue un soir de Yom Kippour 1913, a écrit *L'Étoile de la Rédemption* sur des cartes postales militaires depuis le front des Balkans, fondé à Francfort en 1920 la Maison libre d'étude juive — le Lehrhaus, où des adultes sans formation venaient apprendre auprès d'autres adultes — puis, paralysé par une sclérose latérale, traduit avec Buber la Bible en allemand, lettre après lettre, en désignant les caractères. La troisième partie de *L'Étoile* fait du calendrier liturgique le lieu où l'éternité entre dans le temps : c'est la fête, revenue à sa date, qui rend le passé présent, non l'érudition.

Il opposerait donc à tout le projet une distinction implacable. La mémoire savante sait des choses sur le passé ; la mémoire vécue refait le passé au présent, chaque année, avec le corps, à table. Un Grand Livre, si complet soit-il, appartient à la première. Il ne remplace pas un seder.

Le Lehrhaus, en revanche, lui ferait tendre l'oreille. Ce qu'il avait inventé n'était pas un contenu mais un dispositif : des ignorants sérieux qui s'enseignent mutuellement, sans professeurs patentés. Il demanderait si la plateforme est un contenu ou un lieu d'étude, et si deux membres peuvent, à travers elle, apprendre l'un de l'autre.

Un livre que personne n'étudie à deux, dirait-il, n'est pas encore entré dans le judaïsme.

Martin Buber — Vienne 1878 – Jérusalem 1965, philosophe, traducteur, collecteur de contes hassidiques

Avant *Je et Tu*, Buber s'est fait connaître en publiant, dès 1906, les histoires de Rabbi Nahman puis les légendes du Baal Shem Tov — des recueils qui ont donné au hassidisme, chez les Juifs occidentaux cultivés, un prestige qu'il n'avait pas. Le problème est connu et Scholem l'a établi durement : Buber a choisi les récits qui servaient sa lecture existentielle, écarté la halakha, le rituel, la magie, la doctrine ; il a réécrit dans une langue allemande somptueuse ce que la tradition orale disait plus plate-ment. Il n'a pas inventé de contes ; il a fabriqué une atmosphère et l'a présentée comme un esprit.

C'est l'accusation exacte qui menace tout récit familial reconstitué, et il faut l'inscrire ici sans indulgence. Un Grand Livre de lignée fait ce que Buber a fait : il prend des fragments avérés — un acte notarié, une date d'inhumation, un métier — et les tisse dans une prose qui leur donne une cohérence, une tonalité, une leçon. La leçon n'était pas dans les documents. Elle est le produit du tissage.

Buber répondrait qu'un fragment sans langue ne se transmet pas, et que la fidélité littérale est une autre façon de tuer. Il aurait en partie raison, et Scholem aussi.

Ce qu'il faut retenir de lui est moins une caution qu'un avertissement : la belle prose est le principal risque du projet, pas son ornement.

Gershom Scholem — Berlin 1897 – Jérusalem 1982, historien de la mystique juive

Il a quitté l'Allemagne en 1923, s'est installé à Jérusalem comme bibliothécaire du département des manuscrits, et a reconstruit à peu près à partir de rien un domaine entier : la kabbale, que la science du judaïsme du XIX^e siècle avait traitée comme une maladie honteuse. Sa méthode fut d'abord bibliographique — chasser les livres, les répertorier, les acquérir — avant d'être interprétative ; *Les Grands Courants de la mystique juive* paraît en 1941. Après la guerre, il participe au recensement et au sauvetage des bibliothèques juives pillées en Europe, et à leur redistribution.

Il connaît donc mieux que quiconque le rapport entre une collection et un savoir : sans les livres rassemblés, la pensée n'a pas lieu. Il approuverait sans phrase le principe du non-effacement — un texte hérétique, faux, discrédité, doit rester consul-

table, sans quoi l'histoire devient l'apologétique du camp vainqueur. C'est exactement ce qu'il reprochait à ses prédécesseurs.

Son objection porterait sur la philologie. Une collection ne vaut que par la précision de ses attributions : ce manuscrit, cette main, cette date, cette variante. Un corpus qui produit de la prose lisse à partir de sources hétérogènes, sans que le lecteur puisse remonter à la couche exacte d'où chaque affirmation provient, n'est pas une bibliothèque : c'est un commentaire qui a effacé ses sources.

Montrez-moi l'apparat critique, dirait-il, ou n'appellez pas cela une archive.

Walter Benjamin — Berlin 1892 – Portbou 1940, critique, philosophe

Il collectionnait les livres pour enfants, les jouets et les citations, et a passé treize ans sur un livre inachevé fait de fragments recopiés. Dans les thèses *Sur le concept d'histoire*, écrites peu avant sa fuite, il regarde l'*Angelus Novus* de Klee et y voit l'ange de l'histoire : le visage tourné vers le passé, où nous apercevons une chaîne d'événements il ne voit qu'une seule catastrophe qui empile sans cesse ruines sur ruines. Une tempête venue du paradis l'empêche de refermer ses ailes et le pousse vers l'avenir : c'est ce que nous appelons le progrès. Fuyant la France, bloqué à la frontière espagnole, il se donne la mort à Portbou en septembre 1940. Il portait une serviette contenant, dit-on, un manuscrit auquel il tenait plus qu'à lui-même. Elle n'a jamais été retrouvée.

Ce trou-là est notre meilleur contradicteur. Le projet suppose qu'un document versé est sauvé ; l'histoire de cette serviette dit qu'un document est un objet qui voyage, et que le voyage tue. Benjamin ajouterait plus rudement que l'accumulation elle-même n'a rien d'innocent : un patrimoine est toujours le butin de quelqu'un, et l'inventaire complet est le rêve du vainqueur.

Il demanderait ce que le corpus fait des vaincus qui n'ont laissé ni acte ni lignée — et la réponse, pour l'instant, est : rien.

Sigmund Freud — Freiberg 1856 – Londres 1939, fondateur de la psychanalyse

Juif sans croyance, entouré d'antiquités égyptiennes et grecques posées sur son bureau comme un rappel matériel du passé enfoui, il a fait de l'oubli non pas une défaillance mais un travail actif : ce qui est refoulé n'est pas perdu, il revient déguisé, en symptôme, en lapsus, en rêve. Son dernier livre, *L'Homme Moïse et la religion monothéiste*, publié à Londres l'année de sa mort, propose une thèse que peu ont acceptée — un Moïse égyptien, assassiné, dont le meurtre serait revenu hanter le peuple — mais dont le mécanisme l'intéressait davantage que la démonstration : une tradition transmise à travers les siècles par ce que personne ne dit.

Il objecterait donc à la racine. L'archive complète est un fantasme, et un fantasme précis : celui d'une transmission sans perte, où rien n'aurait été tu. Or ce qui se transmet le plus puissamment dans une famille est justement ce qui n'y est pas dit

— le suicide déguisé en accident, l'enfant caché, la conversion tue, le nom qu'on ne prononce plus. Un corpus qui n'enregistre que le déclaré enregistre la version officielle de chaque famille.

Il ajouterait, avec sa politesse redoutable, que le désir de tout savoir de ses ancêtres est un symptôme intéressant en lui-même, et qu'il vaudrait la peine de l'analyser avant de le satisfaire.

Le trou n'est pas un défaut de votre base, dirait-il ; c'est là qu'habite ce que vous cherchez.

Hillel Zeitlin — Korma 1871 – Varsovie 1942, penseur néo-hassidique, journaliste

Il avait quitté la piété de son enfance pour Nietzsche et Spinoza, puis y était revenu par un chemin qui n'était celui de personne : mystique lisant les journaux, journaliste à *Der Moment* écrivant sur le Zohar, il rêvait d'un ordre spirituel, *Yavné*, réunissant quelques hommes décidés à vivre la kabbale au milieu de la modernité. Il n'a réuni presque personne. Les récits concordants, sans document qui les établisse formellement, disent qu'il a marché vers l'Umschlagplatz revêtu du talith et des téfilines.

Il est ici l'une de nos figures obscures, et son obscurité fait argument : il fut l'un des esprits religieux les plus originaux de son temps, et il ne subsiste de lui, hors de quelques spécialistes, presque rien.

Il n'accorderait au projet qu'une attention distraite. Ce qui l'intéressait était l'intériorité, seule chose qui ne se dépose pas. On peut archiver ce qu'un homme a fait, écrit, possédé, épousé ; on n'archive pas la qualité de son attention un vendredi soir. Il dirait que le corpus documente l'écorce et que l'écorce n'est pas rien — mais qu'appeler cela mémoire d'un peuple relève d'une confusion que la kabbale nomme précisément.

Vous conservez les vêtements, dirait-il, et vous les appelez l'homme.

Janusz Korczak — Varsovie 1878 ou 1879 – Treblinka 1942, pédiatre, écrivain, directeur d'orphelinat

Henryk Goldszmit, connu sous son nom de plume, a dirigé pendant trente ans un orphelinat juif fondé sur une idée que son époque trouvait absurde : les enfants sont des personnes maintenant, pas des adultes en préparation. Il en tirait des conséquences institutionnelles — un tribunal d'enfants qui jugeait aussi les éducateurs, un parlement, un journal rédigé par eux. Dans *Le Droit de l'enfant au respect*, il pose que l'enfant a droit à sa vérité présente, y compris quand elle dérange. Les derniers mois, il tient un journal, écrit la nuit, sans destinataire clair sinon que quelqu'un, un jour, sache. En août 1942, il accompagne ses enfants jusqu'au bout.

Sa question au projet serait celle qu'il a posée toute sa vie : les enfants y sont-ils des sujets ou des lignes ? Dans une généalogie, un enfant est un maillon — né, marié, mort — et sa vie propre, ce qu'il a pensé à neuf ans, ne figure nulle part. Korczak soutiendrait que les enfants ont droit à leur propre mémoire, distincte de celle de la famille qui les a produits, et que la recueillir suppose de les interroger eux, pas leurs parents.

Il demanderait ce que ce corpus contient d'écrit par un enfant. La réponse tiendrait en peu de mots.

Emanuel Ringelblum — Buczacz 1900 – Varsovie 1944, historien, fondateur d'Oyneg Shabes

Il était historien de métier — une thèse sur les Juifs de Varsovie au Moyen Âge — et travailleur social pour le Joint. C'est cette double formation qui explique tout : il savait ce qu'un historien futur voudrait avoir, et il savait comment organiser des gens.

En novembre 1940, quelques semaines après la fermeture du ghetto, il constitue un groupe qui se réunit le samedi, ce qui lui vaudra son nom de code : *Oyneg Shabes*, la joie du sabbat. Plusieurs dizaines de personnes — historiens, économistes, rabbins, écrivains, enseignants, journalistes, une poignée de très jeunes gens — travaillent selon un plan. Il ne s'agit pas de recueillir des impressions, mais de constituer une archive. On collecte les décrets allemands et les affiches collées sur les murs, les tickets de rationnement, les tramways, les papiers d'identité, les convocations, les menus des soupes populaires, les programmes des concerts clandestins, les journaux de la presse illégale, les dessins des enfants, les devoirs d'école, les blagues qui circulent, les chansons des mendiants. On commande des monographies : sur les femmes, sur la corruption, sur la faim comme fait mesurable, sur telle ville de province dont les Juifs viennent d'être déportés. On envoie des questionnaires. On recueille les journaux intimes de gens qui ne sont écrivains en rien.

Ce programme est explicitement celui du trivial : Ringelblum voulait qu'on collecte ce dont on ne voyait pas encore l'usage, parce qu'il tenait pour certain que l'usage viendrait, et que ce serait un autre que le nôtre qui le trouverait. Le principe est méthodologiquement radical pour son époque, et il est très exactement celui que le projet revendique : ne pas trier à la source, ne pas décider aujourd'hui ce qui mérite d'être gardé pour demain, admettre le ticket de rationnement au même rang que la responsa.

À mesure que les déportations vident le ghetto, l'équipe enfouit. La première partie de l'archive est enterrée dans dix boîtes de fer-blanc en août 1942, alors que les convois partent vers Treblinka ; la deuxième dans deux bidons de lait au début de 1943. Une troisième cache est constituée. Ringelblum, sorti du ghetto, revenu, caché avec sa femme, son fils et une trentaine d'autres dans un abri du côté aryen, est découvert en mars 1944 et exécuté. Il avait quarante-trois ans. Sur soixante et quelques membres du groupe, trois ont survécu.

La première cache est retrouvée en septembre 1946 dans les décombres ; la seconde en décembre 1950. La troisième n'a jamais été retrouvée. Elle est toujours sous Varsovie.

Il n'y a pas de manière élégante d'écrire ce qui suit. Le programme de Ringelblum est celui de zakhor.ai : tout collecter, y compris le trivial, y compris ce dont on ne voit pas encore l'usage, et le confier à un lecteur inconnu. Il est le précédent qui autorise le projet — et il est celui qui l'écrase. Eux collectaient en mourant de faim, avec du papier volé, en sachant que les collecteurs seraient tués avant les lecteurs. Nous collectons avec de l'électricité bon marché.

La seule question qu'il nous poserait, probablement, serait une question de métier : avez-vous prévu où enterrer ?

Rachel Auerbach — Łanowce 1903 – Tel-Aviv 1976, écrivaine, l'une des trois survivants d'Oyneg Shabes

Journaliste et critique en yiddish avant la guerre, elle dirige dans le ghetto une soupe populaire — ce qui lui donne une position d'observation que peu avaient — et Ringelblum lui demande d'écrire. Elle tient un journal, rédige des monographies, recueille en 1942 le récit d'un évadé de Treblinka, l'un des premiers témoignages détaillés sur le camp. Cachée du côté aryen, elle survit. En 1946, c'est elle, avec Hersz Wasser, qui pousse à fouiller les ruines de la rue Nowolipki pour retrouver les caches ; elle sera présente à l'exhumation.

Installée en Israël, elle fonde et dirige à Yad Vashem le département chargé de recueillir les dépositions des survivants — et elle doit se battre pour cela. Une partie de l'institution, formée à l'école documentaire, tenait le témoignage oral pour un matériau suspect : subjectif, tardif, contradictoire ; on préférait les archives allemandes, précises, datées, produites par les meurtriers eux-mêmes. Auerbach a soutenu, avec obstination et pendant des années, que constituer l'histoire de la destruction à partir des seuls papiers des assassins revenait à leur laisser le dernier mot, et qu'un survivant qui se trompe de mois ne se trompe pas sur ce qu'il a vécu. Au procès Eichmann, en 1961, la place accordée aux témoins doit beaucoup à ce combat.

Le principe de parité épistémique inscrit dans le manifeste du projet — le témoignage entre avec la même dignité documentaire que la source académique, à condition d'être déposé, attribué, daté, situé dans son registre — vient d'elle. Il n'est pas une trouvaille de plateforme : c'est une position tenue, contre des collègues, par une femme qui avait recueilli des voix avant de les défendre.

Elle vérifierait donc, sans indulgence, que la parité est réelle et non décorative : un témoignage familial pèse-t-il autant, dans le rendu final, qu'une notice d'état civil ? Ou fait-il seulement joli en marge ?

Elle a passé trente ans à réclamer qu'on ouvre le sol et qu'on écoute les vivants. Nous lui devons les deux gestes.

Anne Frank — Francfort 1929 – Bergen-Belsen 1945, auteure du *Journal*

On oublie régulièrement le fait qui la concerne le plus : elle a été son propre éditeur. Après avoir entendu à la radio de Londres, au printemps 1944, un ministre néerlandais appeler les habitants à conserver journaux et lettres en vue d'une documentation d'après-guerre, elle entreprend de réécrire son journal en vue d'une publication — coupant, réordonnant, changeant des noms, ajoutant des passages. Il existe donc une première version, écrite pour elle, et une seconde, retravaillée pour des lecteurs. Après la guerre, son père établit à partir des deux un troisième texte, où il retire des pages sur sa mère et sur la sexualité naissante de sa fille. Une édition critique publiée dans les années 1980 rendra les trois états consultables.

C'est la trajectoire complète d'un document intime devenu patrimoine, avec chacune de ses questions posées : consentement de l'auteure, arbitrage d'un héritier, intérêt du public, droit des morts à ne pas être lus entièrement. Aucune n'a de réponse propre, et toutes se posent au projet chaque fois qu'un membre verse le carnet d'une grand-mère.

Elle-même, on peut le supposer sans lui faire dire davantage, n'aurait pas objecté à être lue : elle avait décidé de l'être. Ce qui l'aurait intéressée, c'est de savoir quelle version on publie, et si le lecteur sait qu'il en existe d'autres.

Le corpus doit pouvoir répondre : les trois, et il le dit. Sinon il ne vaut pas mieux que le père qui coupe.

16.10 Après — penser, compter, transmettre

(1945-2026)

Quatre-vingts ans durant, les Juifs ont fait exactement l'inverse de ce que leur tradition faisait. Elle avait transmis par le rite, la date liturgique, la bénédiction récitée, le jeûne du 9 Av qui absorbe toutes les destructions dans une seule ; ils se sont mis à nommer les morts un par un. Elle avait ramené la catastrophe à des archétypes — l'exil, le Temple brûlé deux fois le même jour du calendrier ; ils ont établi des listes nominatives, des dates de convoi, des heures de départ de la gare du Bourget-Drancu. Elle avait transmis sans historiographie ; ils ont fondé des centres de documentation avant même la fin de la guerre — le CDJC est créé clandestinement à Grenoble en 1943, les archives d'Oneg Shabbat sont enterrées dans le ghetto de Varsovie dans des bidons de lait pendant que le ghetto brûle.

Et ils ont découvert que cela ne suffisait pas. Que soixante-seize mille (76 000) noms alignés sur une page ne font pas voir un visage. Que la chronologie la plus exacte de la destruction, reconstituée dans les papiers des bourreaux, laisse dehors ce qui a été détruit. Que le témoignage, dont on a fini par faire un absolu, a des limites que les témoins ont énoncées mieux que personne : les vrais témoins ne sont pas revenus. Que la commémoration devient à force une liturgie sans Dieu — ce que la tradition appelait précisément une idolâtrie.

Ce dernier lot ne regarde donc pas zakhori depuis un passé lointain, avec l'indulgence que l'on accorde aux anachronismes. Il le regarde depuis le lieu même d'où le projet parle : après. Historiens, philosophes, écrivains, maîtres de la halakha, une enseignante qui a corrigé des copies à la main pendant trente ans, un rebbe qui a couvert le monde d'émissaires. Les uns ont bâti ce que la plateforme prétend continuer ; les autres ont dit pourquoi cela ne se continue pas.

Léon Poliakov — *historien, 1910-1997, Saint-Petersbourg, Paris*

Il fut archiviste avant d'être historien, ce qui explique sa manière : membre de l'équipe qui constitue le Centre de documentation juive contemporaine dans la clandestinité, il travaille sur les documents saisis, prépare des dossiers pour Nuremberg, et publie en 1951 *Bréviaire de la haine*, premier grand livre français sur la destruction des Juifs d'Europe, préfacé par Mauriac. Puis il consacre vingt ans à son *Histoire de l'antisémitisme*, quatre volumes qui remontent au christianisme antique pour montrer que la haine a une généalogie, des topoi, des reprises — qu'elle se transmet, elle aussi, par les mêmes canaux que le reste.

Il verrait dans la plateforme une chose qu'il a passé sa vie à défendre : que la documentation, l'humble mise en ordre des pièces, n'est pas le degré zéro du travail intellectuel mais sa condition. 16 961 pièces d'archives et 26 051 documents indexés lui

parleraient plus que n'importe quelle déclaration d'intention. Mais il ferait une remarque que son œuvre autorise seule : il a écrit l'histoire de ceux qui haïssaient, et il a dû pour cela lire leurs textes, les conserver, les citer. Une archive de la mémoire juive qui ne conserverait que ce qui honore ne serait pas une archive.

Il demanderait où, dans les Grands Livres, se trouvent les pièces écrites par les ennemis.

Raul Hilberg — historien, 1926-2007, Vienne, Burlington

La Destruction des Juifs d'Europe, soutenu comme thèse en 1955, publié en 1961 après des refus successifs, reconstitue le processus par les documents des bourreaux : ordonnances, circulaires, plans de transport, comptabilités. Il a montré que l'appareil n'a pas eu besoin d'un plan initial mais d'une bureaucratie capable de traiter les Juifs comme un problème administratif à étapes — définition, expropriation, concentration, destruction. Il tenait le témoignage des victimes en médiocre estime : il lui reprochait l'imprécision, la reconstruction rétrospective, la confusion des dates, et disait qu'il n'apprenait rien du fonctionnement de la machine. Lanzmann le filme, dans *Shoah*, lisant à voix haute un horaire de train.

Il serait le lecteur le plus impitoyable de ce projet. La question qu'il poserait aux 1 319 Grands Livres n'est pas *est-ce beau* mais *sur quoi est-ce établi*. Il demanderait à voir la pièce. Il ouvrirait un livre de lignée au hasard, chercherait la mention d'archive derrière chaque affirmation, et compterait combien de phrases tiennent debout sans elle. Il n'aurait aucune indulgence pour la parité épistémique : mettre le récit familial au même rang que l'acte notarié serait à ses yeux une confusion de méthode qu'aucune vertu ne rachète.

Hilberg dirait : votre registre Mémoire est la porte par laquelle entrera tout ce que vous ne pourrez plus vérifier.

Saul Friedländer — historien, né en 1932, Prague, Los Angeles

Confié à onze ans à une institution catholique française sous un faux nom pendant que ses parents étaient arrêtés à la frontière suisse et déportés à Auschwitz, il a raconté cette scission dans *Quand vient le souvenir* (1978), livre où l'historien s'autorise pour une fois la première personne. Puis il a écrit *L'Allemagne nazie et les Juifs*, deux volumes, et il y a mis en œuvre ce qu'il appelle une histoire intégrée : la narration des politiques et des institutions y est régulièrement interrompue par la voix des journaux intimes — Klemperer, Czerniaków, une adolescente de Łódź — non pas en illustration, mais pour empêcher le récit de devenir lisse. Il a nommé cet effet le cri qui traverse.

C'est la réponse exacte à Hilberg, et les deux hommes le savaient. Là où Hilberg tenait le témoignage pour un bruit, Friedländer en fait l'instrument qui fissure la surface d'un récit devenu trop maîtrisé. Il regarderait donc le double registre de la plateforme avec une reconnaissance immédiate : Mémoire et Histoire non hiérarchisées,

c'est très précisément son dispositif, transposé dans une architecture logicielle. Mais il ajouterait l'avertissement qui va avec : l'insertion de la voix ne vaut que si elle *dérange*. Une voix rangée dans un onglet, prévue par le gabarit, attendue à sa place, ne fissure plus rien.

Deux historiens, deux méthodes, un seul projet qui prétend les tenir ensemble : c'est là qu'il faudra le juger.

Serge Klarsfeld — *avocat et historien, né en 1935, Bucarest, Paris*

En septembre 1943, à Nice, son père se livre pour que sa femme et ses enfants, cachés derrière une cloison, ne soient pas trouvés. Arno Klarsfeld meurt à Auschwitz. Trente-cinq ans plus tard, son fils publie *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France* : les quatre-vingts convois partis de France reconstitués un à un, à partir des listes retrouvées, avec pour chaque déporté le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance. Environ soixante-seize mille (76 000) noms. C'était un travail d'archiviste, mené par un homme qui n'était pas historien de métier, et il a changé ce que la France pouvait dire d'elle-même.

Puis il a compris que cela ne suffisait pas. Un nom sans visage reste une entrée de liste ; on le lit, on ne le voit pas. Il a donc passé les décennies suivantes à chercher les photographies — dans les familles, chez les cousins survivants, en Israël, en Amérique, dans des boîtes à chaussures — pour aboutir en 1994 au *Mémorial des enfants juifs déportés de France*, onze mille enfants, et pour beaucoup d'entre eux un portrait. Un visage d'école, un été à la campagne, une photo de communion volée à une famille voisine.

C'est exactement le geste d'un Grand Livre de lignée, et personne ne l'a fait avec plus d'obstination. Klarsfeld comprendrait le projet sans qu'on ait besoin de le lui expliquer : le nom fonde le droit, le visage fonde la mémoire, il faut les deux, et le second se paie en années de démarchage patient. Il approuverait la règle de l'illustration ancêtre, parce qu'il sait ce qu'une photographie mal attribuée fait à une famille — il a passé sa vie à vérifier des identifications que d'autres tenaient pour acquises.

Sa seule question serait celle du travail : combien d'heures avez-vous passées à téléphoner à des inconnus ?

Yaffa Eliach — *historienne, 1937-2016, Eishyshok, New York*

Elle est née dans un shtetl de Lituanie vieux de neuf siècles. Les 21 et 22 septembre 1941, un Einsatzkommando et ses auxiliaires locaux ont assassiné environ trois mille cinq cents Juifs d'Eishyshok en deux jours, les hommes le premier, les femmes et les enfants le second. Elle avait quatre ans ; elle a survécu cachée, et sa mère a été tuée après la Libération. Elle est devenue historienne, a publié *Hasidic Tales of the Holocaust*, puis a entrepris quelque chose que personne n'avait tenté : reconstituer non

pas la mort du village, mais sa vie. Dix-sept années à écrire à des descendants sur quatre continents, à recueillir des albums, à identifier des inconnus sur des photos de classe. Environ six mille images retrouvées.

Le résultat se voit à Washington : la Tour des Visages du Musée mémorial de l'Holocauste, un puits vertical tapissé de photographies d'Eishyshok que le visiteur traverse deux fois, à deux étages différents. Des mariages, des équipes de football, des pique-niques, des bébés, des vieillards, des jeunes filles au bord d'une rivière. Rien de la destruction. Tout de ce qui a été détruit.

Elle est la seule figure de ce lot dont l'œuvre soit littéralement un Grand Livre de communauté. Elle l'a fait sans base de données, à la machine à écrire et au téléphone. Elle regarderait la plateforme avec un intérêt technique très concret — combien de temps aurait-elle gagné ? — et une exigence unique : ne jamais montrer un mort en tant que mort. Un homme photographié en 1936 devant sa boutique n'est pas une victime, c'est un boulanger.

Elle demanderait si les Grands Livres racontent des vies ou des fins.

Simone Veil — *magistrate et femme d'État, 1927-2017, Nice, Paris*

Déportée à dix-sept ans à Auschwitz-Birkenau avec sa mère et sa sœur, elle en revient avec un numéro tatoué qu'elle ne cachera pas, et elle refuse toute sa vie deux choses : la mémoire édifiante, et le classement des déportations dans une seule case. Elle a dit et redit que les résistants déportés et les Juifs déportés n'avaient pas été déportés pour les mêmes raisons ni traités de la même manière, et que la France a mis quarante ans à l'entendre. Magistrate, ministre, première présidente élue du Parlement européen, elle a présidé la Fondation pour la mémoire de la Shoah, c'est-à-dire l'institution qui décide quels travaux de mémoire méritent d'être financés.

Elle a donc l'autorité rare de quelqu'un qui a été à la fois le témoin et l'administratrice de la mémoire. Elle poserait au projet des questions de dossier : qui vérifie, qui répond en cas d'erreur sur une personne, que se passe-t-il quand une famille conteste ce qui est écrit d'elle. Elle avait horreur des dispositifs qui parlent au nom des victimes sans leur demander.

Et elle aurait une réserve plus sourde, tenant à son propre parcours. Elle s'est méfiée toute sa vie de la mémoire transformée en pédagogie obligatoire, en visite scolaire, en récitation. Un site qui produit 1 416 livres en six semaines lui rappellerait le moment où la mémoire cesse d'être une expérience pour devenir un programme.

Elle dirait : ne faites pas des morts un curriculum.

Primo Levi — *chimiste et écrivain, 1919-1987, Turin*

Si c'est un homme paraît en 1947 chez un petit éditeur et se vend mal. Quarante ans plus tard, dans *Les Naufragés et les Rescapés*, il revient sur ce qu'il avait tu : la zone grise, cet espace où la distinction entre victime et bourreau se brouille — les kapos,

les Sonderkommandos, ceux qui ont acheté un jour de vie ; la honte du survivant, qui n'est pas la culpabilité mais quelque chose de pire, le soupçon d'avoir vécu à la place d'un autre ; et la mémoire elle-même, dont il montre en chimiste qu'elle se dégrade, se recompose, se contamine par les récits des autres.

Il y écrit la phrase qui devrait figurer au seuil de toute archive : ceux qui ont vu la Gorgone ne sont pas revenus, les témoins intégraux sont les submergés, et nous qui parlons parlons par procuration. C'est l'objection la plus grave qui puisse être faite à toute prétention d'archive complète, et elle n'est pas réfutable, parce qu'elle est formulée par quelqu'un qui a fait le travail.

Il ne dirait pas que la plateforme ment. Il dirait qu'elle est structurellement une archive de ceux qui ont pu parler, écrire, transmettre un papier, avoir un descendant qui crée un compte. Les lignées éteintes sans survivant, les familles dont aucun membre n'a atteint 1946, n'auront jamais de Grand Livre — et elles sont la règle, non l'exception. Le corpus penchera toujours du côté de ceux qui s'en sont sortis.

Levi demanderait qu'on l'écrive quelque part sur le site, en toutes lettres, et pas dans les mentions légales.

Elie Wiesel — écrivain, 1928-2016, *Sighet*, New York

Le manuscrit yiddish de 1956, *Un di velt hot geshvign*, faisait huit cents (800) pages ; *La Nuit* en fait cent vingt. Toute son œuvre tient dans cette soustraction. Il a répété deux choses contradictoires sans jamais résoudre la contradiction : que se taire serait trahir les morts, et que dire est impossible parce que le langage humain a été fabriqué pour un monde où Auschwitz n'existait pas. Principal artisan de la centralité du témoin dans la culture d'après-guerre, jusqu'au Nobel de la paix en 1986, il a vu de son vivant cette centralité se retourner en industrie.

Il regarderait le projet avec une bienveillance réelle et une inquiétude qui n'est pas de forme. La bienveillance : chaque nom compte, il l'a dit mille fois, et un dispositif qui donne un livre à une famille obscure fait quelque chose de juste. L'inquiétude : il tenait le récit du survivant pour un acte sacré, accompli par une personne devant une autre, et engageant les deux. Une machine qui génère de la prose sur des vies humaines, même exacte, même sourcée, ne peut pas engager. Il n'y a personne derrière la phrase.

Il redirait ce qu'il a toujours dit : le contraire de la mémoire n'est pas l'oubli, c'est l'indifférence — puis il demanderait ce qu'éprouve un modèle.

Aharon Appelfeld — romancier, 1932-2018, Czernowitz, Jérusalem

Enfant, il s'évade d'un camp de Transnistrie, survit trois ans dans les forêts ukrainiennes chez des paysans et des marginaux, arrive en Palestine à quatorze ans sans langue à lui : le allemand de sa mère lui est devenu insupportable, le yiddish de ses grands-parents est perdu, l'hébreu est à conquérir. Il écrira quarante (40) livres dans cette langue acquise. Et il n'a presque jamais décrit un camp. *Badenheim 1939* se

passé dans une station thermale où des Juifs viennois passent l'été pendant que l'administration sanitaire les enregistre poliment ; *Tsili* suit une fille simple à travers la guerre sans jamais nommer ce qui la traverse. Il disait que la mémoire n'est pas un documentaire, et que la précision tue le souvenir.

Il serait le regard le plus étrange de ce lot, parce qu'il ne critiquerait pas la méthode : il en contesterait la prémisse. Un Grand Livre bien fait, daté, sourcé, complet, lui semblerait manquer par excès. Ce qu'il a passé sa vie à protéger, c'est le flou du souvenir d'enfance, l'odeur d'une cuisine, une phrase de sa mère dont il ne sait plus la langue — matière qui ne survit pas à sa mise en fiche.

Il dirait qu'une vie bien documentée est une vie racontée par quelqu'un d'autre.

Georges Perec — écrivain, 1936-1982, Paris

Son père meurt en 1940, soldat. Sa mère, Cyrila, est déportée en 1943 et ne revient pas. *W ou le souvenir d'enfance* (1975) s'ouvre sur la phrase la plus dépouillée de la littérature française du siècle : je n'ai pas de souvenirs d'enfance. Le livre alterne deux récits en italiques et en romain — une fiction d'île sportive qui se révèle être un univers concentrationnaire, et des fragments autobiographiques criblés de notes rectificatives — et les deux ne se rejoignent jamais qu'en creux, dans le blanc entre les chapitres. Ailleurs, il a fait des listes : ce qu'il a mangé dans l'année, ce qui passe place Saint-Sulpice, les objets d'un immeuble entier. Avec Robert Bober, dans *Récits d'Ellis Island*, il est allé regarder l'endroit où les noms juifs se sont transformés à l'arrivée, par erreur d'employé, par fatigue, par arrangement.

Il approuverait la liste et objecterait à l'exhaustivité, et il est le seul à pouvoir faire les deux sans se contredire, parce qu'il a pratiqué l'inventaire comme une pathologie consciente. Épuiser un lieu, compter, tout noter : il savait que c'est une manière de tourner autour d'un trou qu'on ne comblera pas. Un corpus qui vise la complétude est à ses yeux une névrose parfaitement respectable, à condition de savoir ce qu'elle recouvre.

Il demanderait où, sur ce site, on peut inscrire une case vide et la laisser vide.

David Roskies — historien de la littérature, né en 1948, Montréal, New York

Fils d'une Vilnaise qui chantait le répertoire yiddish d'avant-guerre, il a écrit *Against the Apocalypse* (1984) contre l'idée reçue de l'incomparable : les Juifs, face à chaque catastrophe, ont répondu avec les formes héritées de la précédente. Les chroniqueurs du ghetto de Varsovie écrivent avec les lamentations des croisades dans l'oreille ; les poètes de la destruction recyclent l'Akeda, le churban, les kinot du 9 Av. Son anthologie *The Literature of Destruction* met bout à bout trois mille ans de réponses au désastre pour rendre cette continuité visible.

C'est un allié inattendu du projet, et pour une raison structurelle. Roskies dirait que la plateforme ne fait rien de neuf : elle est le dernier avatar du memorbuch, ce registre communautaire où l'on inscrivait les martyrs et que l'on lisait à date fixe, et du

yizkor-boukh, ces livres du souvenir composés après 1945 par les survivants d'un même shtetl, à leurs frais, dans une langue mourante, pour reconstituer les rues, les métiers, les surnoms.

Il ferait remarquer que huit cents yizker-bikher existent déjà et que presque personne ne les lit. Sa question n'est pas si le geste est légitime — il l'est, il a mille ans — mais s'il trouve cette fois un lecteur.

Emmanuel Levinas — *philosophe, 1906-1995, Kovno, Paris*

Prisonnier de guerre dans un stalag pendant que sa famille lituanienne était assassinée, il a construit après-guerre une philosophie qui déplace l'origine de la pensée : ce n'est pas l'être, c'est le visage d'autrui. Le visage, chez lui, n'est pas une image ni un ensemble de traits — c'est ce qui, précisément, résiste à devenir contenu de ma conscience, ce qui excède toute idée que je peux en avoir, et qui m'ordonne avant que j'aie consenti. *Totalité et Infini* (1961) nomme totalité l'opération qui absorbe l'autre dans un système où il devient un cas. Il a par ailleurs consacré trente ans à des lectures talmudiques publiques.

Sa question au projet est la plus radicale du lot et la plus polie. Peut-on faire d'un être une fiche sans le trahir ? Une entrée de base de données est, par construction, une totalisation : nom, dates, lieux, relations, attributs, tout est champ, tout est comparable, tout est agrégeable. Le visage est ce qui n'entre pas dans le champ.

Il ne demanderait pas de fermer le site. Il dirait que la seule protection contre la totalité est l'existence d'un interlocuteur vivant qui puisse répondre, contester, exiger. Un registre sans personne devant lui est un système, pas une relation.

Levinas conclurait ainsi : votre outil est innocent tant que quelqu'un peut encore vous dire non.

Hannah Arendt — *philosophe politique, 1906-1975, Hanovre, New York*

En 1963, le compte rendu du procès Eichmann qu'elle publie dans le *New Yorker* déclenche l'une des ruptures les plus violentes de la vie intellectuelle juive du siècle. Deux thèses en cause : la banalité du mal — Eichmann n'est pas un monstre idéologique mais un fonctionnaire médiocre incapable de penser depuis le point de vue d'autrui — et quelques pages sur la coopération des conseils juifs à l'établissement des listes de déportation, qu'elle qualifie de chapitre le plus sombre de toute l'histoire. Scholem lui écrit qu'elle manque d'*ahavat Israël*, l'amour d'Israël ; elle répond qu'elle n'a jamais aimé aucun peuple, seulement des personnes.

Elle poserait au projet la question dont personne ne veut. Un Grand Livre de lignée doit faire ressortir ce que la famille a le mieux exprimé des vertus du judaïsme. Que fait-il des pages compromettantes — l'aïeul qui a siégé au conseil, celui qui a dénoncé, celui qui a prêté à usure, celui qui a spolié ? La règle du non-effacement dit que rien ne sort. La règle des valeurs dit qu'on cherche la vertu. Les deux se croisent quelque part, et c'est là qu'on saura ce que vaut la maison.

Elle se méfierait aussi de la lignée comme telle. Elle a passé sa vie à refuser que l'identité soit une donnée reçue plutôt qu'un acte politique.

Arendt dirait : montrez-moi votre premier livre déshonorant, et je vous croirai.

Rabbi Joseph B. Soloveitchik — maître de la *halakha*, 1903-1993, *Pruzhan*, Boston

Héritier de la dynastie de Brisk et docteur en philosophie de Berlin, il a formé quarante ans durant des milliers de rabbins à Yeshiva University, et décrit dans *Ish ha-halakha* un type humain que la modernité ne sait plus voir : l'homme qui aborde le réel avec la loi comme un mathématicien aborde l'espace avec ses axiomes. Dans *Kol Dodi Dofek*, il distingue l'alliance du destin subi — être juif parce que l'ennemi le décide — et l'alliance de la vocation choisie. Il enseignait la mesorah comme une rencontre : quand un élève ouvre une page, disait-il en substance, Maïmonide et Rabbénou Tam s'assoient à la table avec lui.

C'est la définition la plus exigeante de la transmission qu'on puisse opposer à une plateforme. Elle suppose des corps dans une pièce, une voix qui hésite, un élève qui objecte, un maître qui reprend. Ce que la plateforme met en circulation est du texte ; ce qu'il appelait mesorah est une présence.

Il ne mépriserait pas pour autant l'outil. Il a lui-même publié, enregistré, diffusé. Mais il rangerait *zakhori* du côté de l'alliance de destin — un dispositif qui rassemble des Juifs par ce qui leur est arrivé — et il demanderait ce qui, sur ce site, relève de l'alliance de vocation, c'est-à-dire d'un engagement pris.

Il dirait : votre corpus documente des Juifs, il n'en forme aucun.

Rabbi Menachem Mendel Schneerson — septième Rabbi de Loubavitch, 1902-1994, *Nikolaïev*, Brooklyn

À partir de 1951, depuis un immeuble de Eastern Parkway qu'il ne quittera presque jamais, il envoie des couples de jeunes gens s'installer à demeure là où il n'y a plus de communauté : Rabat, Bangkok, Kinshasa, l'Alaska, des villes universitaires américaines sans un seul Juif organisé. Les *shlouhim* partent sans retour prévu et sans budget garanti. En parallèle, il lance des campagnes dont la plus stupéfiante est celle des rouleaux de Torah où chaque Juif du monde, et d'abord chaque enfant, se voit attribuer une lettre — de sorte qu'un seul objet, écrit à la main, contienne nominativement un peuple entier.

Il a donc construit, sans informatique, l'infrastructure mondiale de mémoire la plus efficace du siècle : un réseau humain à couverture planétaire, redondant, autofinancé, dont chaque nœud est une famille qui habite sur place. Le point de comparaison est cruel et instructif. La plateforme dispose de 83 comptes ; lui disposait d'émissaires prêts à mourir loin de chez eux.

Il approuverait sans réserve l'ambition — atteindre chaque Juif, sans condition d'appartenance ni de niveau — et il ne comprendrait pas l'ordre des opérations. On ne construit pas d'abord l'entrepôt en espérant que les gens viennent le remplir. On envoie quelqu'un.

Sa remarque tiendrait en un mot : qui avez-vous envoyé ?

Le rav Ovadia Yosef — *décisionnaire, 1920-2013, Bagdad, Jérusalem*

Arrivé enfant à Jérusalem, prodige talmudique, grand rabbin séfarde d'Israël de 1973 à 1983, il a mené un combat dont le mot d'ordre disait tout : *lehahzir atara le-yoshna*, rendre à la couronne sa splendeur ancienne. L'establishment ashkénaze israélien avait imposé ses coutumes comme la norme, reléguant les traditions d'Irak, du Maroc, du Yémen, d'Alep au rang de particularismes tolérés. Dans les milliers de responsa de *Yabia Omer* et *Yehavé Da'at*, il a reconstruit l'autorité de la voie séfarde adossée à Joseph Karo, et rendu des décisions qui ont sauvé des vies sociales : reconnaissance de la judéité des Beta Israel, remariage des veuves de guerre sans corps.

C'est très exactement l'enjeu des lignées sans monographie. Une famille de Meknès ou de Sanaa n'a pas moins d'histoire qu'une dynastie hassidique de Galicie ; elle a moins d'imprimeurs, moins de bibliothèques, moins d'universitaires descendants. Il verrait dans un corpus qui donne le même gabarit à toutes les lignées un acte de réparation, et il compterait — combien de Grands Livres pour le Maghreb, combien pour l'Irak, combien pour l'Éthiopie ?

Il fut aussi capable de paroles brutales, y compris sur les victimes de la Shoah, qui ont scandalisé et qu'il faut mentionner pour ne pas le repeindre.

Il dirait : votre plateforme est juste si le pauvre y a la même page que le prince.

Nechama Leibowitz — *enseignante de Bible, 1905-1997, Riga, Jérusalem*

À partir de 1942, elle envoie par la poste des feuillets d'étude sur la péricope de la semaine : quelques versets, les commentateurs classiques mis en tension, et des questions. Ceux qui veulent répondent et renvoient. Elle corrige à la main, chaque copie, chaque semaine, pendant une trentaine d'années — soldats, agriculteurs, femmes au foyer, ministres, sans distinction de niveau ni de piété. Elle a refusé le titre de professeur et fait inscrire sur sa tombe un seul mot : *morah*, enseignante. Sa méthode n'était pas de donner le sens mais d'obliger le lecteur à voir pourquoi Rachi et Ramban ne pouvaient pas être d'accord.

C'est un enseignement de masse entièrement artisanal, et il tient le record du siècle : des dizaines de milliers de correspondants touchés un à un, à la main, sans médiation. Elle regarderait donc la plateforme avec une curiosité pratique et une exigence unique. Ce qui fait apprendre, dans ses *guiliyonot*, n'est pas le contenu envoyé : c'est la réponse renvoyée, et la correction qui revient.

Un Grand Livre qu'on lit ne l'intéresserait qu'à moitié. Elle demanderait où est le feuillet à renvoyer, qui le lit, et qui écrit dans la marge.

Elle dirait qu'un texte qui n'attend pas de réponse n'enseigne rien.

Yeshayahu Leibowitz — philosophe et biochimiste, 1903-1994, Riga, Jérusalem

Le frère de Nechama a passé soixante ans à dynamiter tout ce que les Juifs sacralisent en dehors de Dieu. La foi, pour lui, est le service de Dieu pour lui-même, sans espoir de récompense et sans consolation : tout le reste est idolâtrie. Il a donc combattu la sacralisation de la terre, celle de l'État, celle du Mur — un lieu de culte devenu selon son mot une discothèque — et celle du peuple. Après 1967, il a prédit qu'une occupation prolongée corromprait Israël de l'intérieur et forgé le terme de *ju-déo-nazis* pour désigner ce que deviendraient les occupants ; le tollé a fait annuler dans les faits son prix d'Israël en 1993. Il a surtout dit, avec une violence que peu ont osé reprendre, que faire de la Shoah le fondement de l'identité juive était une religion de substitution, et que l'on n'édifie rien sur des cadavres.

Il serait le regard le plus hostile de tout le chapitre. Un site qui s'appelle *souviens-toi*, qui affiche un registre nommé Mémoire, qui promet à chaque famille son livre, lui semblerait une entreprise de consolation, donc une idolâtrie douce. La mémoire n'est pas un commandement religieux au sens où on la pratique ici : le judaïsme, dirait-il, ne demande pas qu'on se souvienne de ses ancêtres, il demande qu'on fasse ce qui est prescrit, aujourd'hui, sans lyrisme.

Il refuserait même le compliment de la rigueur. La rigueur au service d'un culte reste un culte.

Sa phrase serait sans appel : vous avez construit un lieu de piété pour des gens qui n'ont plus de foi, et vous appelez cela de la mémoire.

Amos Funkenstein — historien des idées, 1937-1995, Tel-Aviv, Berkeley

Dans *Perceptions of Jewish History* (1993), il attaque frontalement la thèse la plus célèbre de son collègue Yerushalmi. Non, dit-il, la mémoire juive n'a pas été remplacée par l'histoire au XIX^e siècle, parce qu'elle n'a jamais été dépourvue de conscience historique. Il distingue trois niveaux : la mémoire collective, réservoir de symboles et de rites ; la conscience historique, qui est le degré de réflexion et de liberté avec lequel un individu interprète ce réservoir ; et l'historiographie, qui n'en est qu'une forme tardive et spécialisée. Or la conscience historique, montre-t-il, court partout dans le corpus juif : chez les prophètes qui datent, chez les auteurs des chaînes de transmission, chez les chroniqueurs médiévaux, chez Azariah dei Rossi. L'idée d'un long sommeil historiographique brisé par la Wissenschaft est un mythe fondateur d'universitaires.

L'objection touche le socle du projet, et elle mérite d'être donnée entière. Si mémoire et histoire n'ont jamais été deux royaumes séparés, alors le dispositif du double registre, avec sa parité solennellement affichée, résout un problème qui

n'existe pas — pire, il fabrique la séparation qu'il prétend surmonter. En rangeant chaque chapitre dans une case, la plateforme institue une frontière que la tradition ne connaissait pas.

Funkenstein dirait : vous réconciliez deux choses que vous avez commencé par couper en deux.

Yosef Hayim Yerushalmi — *historien, 1932-2009, New York*

Il est celui qui a donné son nom au projet, et il ne lui doit rien. Fils d'immigrants russophones du Bronx, ordonné rabbin avant de devenir historien, titulaire de la chaire Salo Baron à Columbia, il avait d'abord écrit un livre d'archives sur un marane devenu juif à Ferrare — *De la cour d'Espagne au ghetto italien* — avant de donner en 1982, à partir de quatre conférences, le petit volume qui a déplacé la question. *Zakhor* commence par un constat de fait : l'injonction de se souvenir revient quelque cent soixante-neuf fois dans la Bible hébraïque, et pas une seule fois elle ne commande d'écrire l'histoire. Elle commande de transmettre. Pendant quinze siècles, le peuple qui avait le plus commandé la mémoire n'a produit presque aucune historiographie, et ce n'était pas un manque : la mémoire passait par le rite, le calendrier, la halakha, la liturgie, la lecture cyclique, la généalogie. Le 9 Av absorbait toutes les destructions. Le seder rejouait la sortie d'Égypte à la première personne.

L'historiographie juive moderne naît, montre-t-il, au moment précis où cette chaîne se rompt — et non pour la prolonger, mais pour la remplacer. L'histoire critique est une foi de Juifs déchus : on se met à étudier son passé quand on ne l'habite plus. Yerushalmi ne s'en félicite pas. Il termine sur une mélancolie qu'il ne cherche pas à guérir, se sachant lui-même l'un des fossoyeurs du monde qu'il décrit, et remarque que ce sont finalement les romanciers, les poètes, les cinéastes, qui touchent aujourd'hui la mémoire juive plus sûrement que ses historiens.

Il examinerait donc ce qui se réclame de lui avec une courtoisie redoutable. Il regarderait les nombres — 1 416 livres publiés, 16 608 chapitres, 83 comptes, 15 contributions — et il ne relèverait pas l'écart pour se moquer. Il l'a déjà décrit : c'est le rapport exact entre une érudition qui produit et une communauté qui ne demande rien. Il ferait remarquer que le projet a tout d'une historiographie — chapitrage, sources, versions, datation, appareil critique — et que le mot *Mémoire* y désigne un onglet. Or ce qu'il appelait mémoire, personne ne l'a jamais choisi ni consulté : on y entrait par le corps, en jeûnant, en récitant, en refaisant les gestes d'un mort.

Il ne donnerait pas sa bénédiction. Il n'en a jamais donné à personne, pas même à lui-même. Il poserait la seule question qui compte, et le livre s'arrête ici, sur elle : un registre qui affiche le mot *Mémoire* produit-il de la mémoire — ou seulement une histoire qui a pris l'habit de la mémoire, comme on met le vêtement d'un père dont on a oublié la taille ?

17 Conclusion

Le livre qui n'est pas fini

Il faut maintenant additionner, ce qui est le geste le plus dangereux de tout l'ouvrage. Un livre qui conclut prétend savoir ; or ce livre a passé trois cents (300) pages à montrer qu'il ne sait pas encore, et il serait absurde de terminer en s'attribuant des certitudes que chaque chapitre a patiemment refusées.

On peut cependant dire ce qui est acquis, ce qui est ouvert et ce qui est en jeu. C'est tout ce qu'on doit à un lecteur qui est arrivé jusqu'ici.

17.1 Ce qui est acquis

Un corpus existe. Il ne prouve rien sur la valeur du projet, mais il prouve quelque chose sur sa possibilité : il est désormais matériellement faisable de descendre à l'échelle de l'objet minuscule — la famille de tisserands, le hameau du Haut Atlas, la confrérie de portefaix — et d'y appliquer un appareil documentaire complet. Cette possibilité n'existait pas il y a cinq ans. Elle existe. Ce que l'on en fera est une autre question, et c'est justement pourquoi il fallait un livre.

Une méthode existe aussi, et c'est peut-être le résultat le plus solide. Non pas une méthode inventée : une méthode reprise à ceux qui l'ont éprouvée, et rendue mécanique afin qu'elle survive à l'inattention de ceux qui l'appliquent. Distinguer ce qui est établi de ce qui est transmis ne relève pas de la précaution morale : c'est un dispositif. Ne jamais effacer, mais déprécier et versionner, n'est pas une élégance : c'est une contrainte technique inscrite dans l'architecture, délibérément placée hors de portée des volontés passagères, y compris de celles des fondateurs. Ne jamais illustrer une famille par une image qui ne lui est pas ancrée n'est pas un scrupule d'iconographe : c'est le refus d'introduire dans une mémoire un homonyme qui, en trois générations, y deviendrait un ancêtre.

Ces règles ont un dénominateur commun, et c'est le seul enseignement technique de ce livre : dans un monde où tout document deviendra falsifiable, ce qui fait la valeur d'une trace n'est plus la trace mais sa chaîne de garde. Qui l'a déposée, quand, d'où elle venait, qui l'a lue, ce qu'on en a dit, à quel moment on a changé d'avis. Cette exigence n'a rien de propre au judaïsme, mais le judaïsme la pratique depuis longtemps sous une forme que tout étudiant de yeshiva reconnaîtra : *Rav a dit au nom de Rav Untel*, et l'on ne transmet jamais une opinion sans son porteur.

17.2 Ce qui reste ouvert

Presque tout le reste.

Le corpus n'a pas de peuple. Cent dix (110) comptes et seize (16) contributions ne constituent pas un mouvement ; ils constituent une hypothèse. Le projet a fait le pari qu'une page déjà écrite appelle davantage la correction qu'une page blanche n'appelle l'écriture. Ce pari est raisonnable et il n'est pas encore gagné. S'il devait être perdu, ce livre serait le compte rendu d'une prouesse technique sans destinataire, ce qui est une définition acceptable du gâchis.

La supervision humaine n'est pas à l'échelle. Le dispositif prévoit qu'aucune contribution n'entre au patrimoine sans relecture ; il ne prévoit pas — il ne peut pas prévoir — qu'un lecteur humain examine phrase à phrase vingt mille cinq cent quatorze (20514) chapitres. Cette asymétrie est le point faible avoué du projet, et aucune quantité de garde-fous automatiques ne la comblera : seule la venue des descendants la comblera, chacun sur son propre livre, ce qui ramène au paragraphe précédent.

La question de l'autorité n'est pas tranchée. Écrire l'histoire d'une famille qui n'a rien demandé, la publier, puis lui offrir de rectifier, c'est faire porter la charge de la preuve à ceux qui subissent le texte. Le projet répond que le silence était pire, que la plupart de ces familles n'auraient jamais eu de livre du tout, et que le non-effacement les protège d'une réécriture silencieuse. La réponse est sérieuse. Elle n'est pas définitive, et un projet honnête doit accepter qu'on la lui reproche.

Et la question la plus grave n'est pas technique du tout. Elle a été posée par Yerushalmi, qui a donné son nom à tout cela sans rien devoir à personne : un dispositif qui affiche le mot *Mémoire* produit-il de la mémoire, ou bien une histoire qui en a pris l'habit ? Ce livre n'a pas de réponse. Il a seulement une conviction, et il faut la formuler sans emphase : la réponse ne dépend pas du dispositif. Elle dépend de ce qu'on en fait. Un Grand Livre qui reste sur un serveur est un document. Un Grand Livre imprimé, relié, posé sur une table un soir de fête, lu à voix haute, contredit par une tante qui se souvient autrement, corrigé, réimprimé — celui-là est de la mémoire. La différence ne tient pas au texte. Elle tient au geste.

17.3 Ce qui est en jeu

Il faut le dire à la bonne échelle, ni plus ni moins.

Ce qui est en jeu n'est pas la survie de la mémoire juive. Elle a traversé des choses autrement plus lourdes qu'une transition technologique, et elle dispose, pour durer, d'instruments dont ce projet n'est pas le premier ni le principal : un texte étudié chaque semaine, un calendrier qui répète, des familles, une langue relevée d'entre les morts, un État, des maisons d'étude, une capacité éprouvée à changer de forme en gardant un noyau. Prétendre sauver cela serait grotesque.

Ce qui est en jeu est plus modeste et pas négligeable. Il s'agit de savoir si, dans les quelques décennies où c'est encore possible, on aura recueilli ce qui allait disparaître sans bruit : les noms des gens ordinaires, les villes qu'ils ont quittées, la manière

dont s'écrivait leur nom avant qu'un greffier ne le change, ce qu'ils faisaient, ce qu'ils croyaient, la photographie que quelqu'un allait jeter en vidant un appartement. Ce matériau n'a aucune valeur marchande et une valeur historique immense, ce qui est exactement la définition de ce qui se perd.

Il s'agit aussi de savoir si une communauté peut tenir elle-même sa propre archive, dans ses propres catégories, gratuitement, sans autorisation et sans propriétaire — et la reverser au bien commun de sorte que n'importe qui, demain, puisse la recopier légalement. Si cela réussit ici, cela peut réussir ailleurs, pour d'autres mémoires dispersées, et il y en a beaucoup. C'est la seule ambition universelle que ce projet s'autorise.

17.4 Le livre qui n'est pas fini

La tradition juive a une manière particulière de terminer un livre, et elle consiste à ne pas le terminer.

Le Talmud de Babylone s'achève sur un traité qui ne conclut rien, et lorsqu'on en achève l'étude, on prononce une formule qui promet d'y revenir : *nous reviendrons vers toi*. Le rouleau de la Torah, lu tout au long de l'année, s'achève sur la mort de Moïse en vue d'une terre où il n'entre pas — et le même jour, sans intervalle, on le rembobine et l'on recommence par le premier verset. Un texte, dans cette tradition, n'est pas un contenant qu'on remplit : c'est un objet auquel on revient et que la relecture modifie.

C'est le statut que ce livre revendique, et c'est le statut de chacun des mille trois cent dix-neuf autres. Aucun d'eux n'est achevé. Chacun attend une correction, une pièce d'archive, une date rectifiée, un prénom que quelqu'un se rappelle et qu'aucun document ne portera jamais. Le principe de non-effacement, qui a l'air d'une règle d'archiviste, est en réalité une promesse faite à des inconnus : ce que vous ajouterez ne recouvrira pas ce qui précède, et ce que vous corrigerez gardera la trace de ce qu'on avait cru.

Nous ne saurons pas si cela a marché. Ce genre de projet se juge à une échelle qui excède celle de ceux qui le lancent, et c'est heureux : la seule évaluation qui compte sera rendue par des gens que nous ne rencontrerons pas, un soir, devant un nom tapé dans un champ de recherche, après un enterrement.

Nous savons seulement ceci, et c'est par quoi il faut finir. *Zakhor* n'est pas un verbe de conservation. Il n'ordonne pas de garder, il ordonne de se souvenir — c'est-à-dire de faire, dans le présent, quelque chose de ce qu'on a reçu. Un corpus ne s'en acquitte pas à notre place. Il prépare seulement le geste, et le geste appartient aux vivants : ouvrir le livre, lire le nom à voix haute, et dire à quelqu'un de plus jeune que soi de qui il descend.

Le reste est de l'intendance.

18 Bibliographie raisonnée

Cette bibliographie n'est pas un appareil de légitimation. Elle est la liste des livres sans lesquels ce projet n'aurait ni son nom, ni ses scrupules, ni ses objections — et l'on y a fait entrer les ouvrages qui le contredisent aussi volontiers que ceux qui le fondent. Quand une édition française nous a paru incertaine, nous n'avons donné que l'auteur, le titre et l'année de parution originale. Les incertitudes résiduelles sont signalées à la fin.

18.1 Le socle : mémoire et histoire

****Yosef Hayim Yerushalmi, *Zakhor: Jewish History and Jewish Memory*, Seattle, University of Washington Press, 1982 ; trad. fr. *Zakhor. Histoire juive et mémoire juive*, Paris, La Découverte, 1984.**** Le livre dont vient le nom du projet, et dont vient aussi son problème. Yerushalmi y montre que l'injonction biblique de se souvenir ne commande jamais d'écrire l'histoire, et que l'historiographie juive moderne naît au moment précis où la chaîne vivante de la transmission se rompt. Toute la difficulté du projet tient dans cette phrase : nous voulons faire coexister ce que Yerushalmi tenait pour successif.

****Amos Funkenstein, *Perceptions of Jewish History*, Berkeley, University of California Press, 1993.**** L'objection majeure à Yerushalmi, et la plus utile ici : Funkenstein récusé l'opposition tranchée entre mémoire et histoire au profit d'une « conscience historique » continue, active dans la halakha, l'exégèse et la polémique bien avant le XIX^e siècle. Si Funkenstein a raison, le projet ne réconcilie rien : il retrouve un usage ancien.

****Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992.**** La formule décisive — on fabrique des lieux de mémoire parce qu'il n'y a plus de milieux de mémoire — s'applique à *zakhor.ai* sans complaisance. Un site de mémoire est un lieu au sens de Nora, avec son ambiguïté : il atteste la perte qu'il prétend réparer.

****Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, 1925 ; *La Mémoire collective*, 1950 (posthume).**** Le souvenir individuel n'existe que soutenu par des cadres collectifs. C'est l'argument théorique de l'album de lignée et du registre partagé : on ne se souvient pas seul, et une plateforme qui isole chaque famille détruirait ce qu'elle collecte.

****Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.**** Ricœur fournit au projet ses trois notions de travail : la fiabilité du témoignage, le « devoir de mémoire » et ses abus, et surtout l'idée d'un oubli de réserve distinct de l'effacement. Le principe de non-effacement du corpus lui doit plus qu'il ne le dit.

****Jan Assmann, *Das kulturelle Gedächtnis*, Munich, C. H. Beck, 1992.**** La distinction entre mémoire communicative (trois ou quatre générations, la durée d'une conversation familiale) et mémoire culturelle (fixée par le rite, le canon, l'écrit) donne au

projet sa mesure du temps : le corpus travaille exactement à la frontière où l'une s'épuise et où l'autre doit prendre le relais.

****Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, 1949 (posthume).** ** Le manuel de probité du projet. La critique du témoignage, la méfiance envers la tradition qui se recopie, la distinction entre témoins volontaires et involontaires : tout le protocole de sourcing en découle, et l'inachèvement du livre — écrit dans une clandestinité qui l'a interrompu — n'est pas sans écho.

Walter Benjamin, « Sur le concept d'histoire », 1940 (publié en 1942). L'ange de l'histoire et le refus de l'histoire des vainqueurs autorisent le parti pris du corpus : documenter des lignées obscures que nulle historiographie n'a jugées dignes d'un paragraphe. Benjamin objecterait toutefois qu'un catalogue exhaustif est encore une forme de continuum.

18.2 Historiographie juive

****Leopold Zunz, *Die gottesdienstlichen Vorträge der Juden, historisch entwickelt*, Berlin, 1832.** ** L'acte de naissance de la Wissenschaft des Judentums : traiter la littérature juive comme un objet d'histoire. C'est le geste que le projet répète à l'échelle des familles, avec le même risque — muséifier ce qu'on décrit.

****Moritz Steinschneider, *Catalogus librorum hebraeorum in Bibliotheca Bodleiana*, Berlin, 1852-1860.** ** Le catalogue comme œuvre. Steinschneider a fait de l'inventaire un genre savant : à qui juge indigne de compter et de fichier, on oppose que la bibliographie fut ici l'une des plus hautes formes de l'érudition.

****Heinrich Graetz, *Geschichte der Juden*, Leipzig, 1853-1876.** ** Le grand récit continu, souffrant et héroïque, dont le projet hérite les réflexes et doit se garder. Graetz écrit l'histoire d'un peuple comme celle d'un sujet ; le corpus, lui, n'a que des lignées.

****Simon Dubnov, *Weltgeschichte des jüdischen Volkes*, Berlin, 1925-1929.** ** L'historien comme mémorialiste du peuple, et l'appel — répété toute sa vie — à ce que chaque communauté collecte elle-même ses archives. Dubnov est l'ancêtre direct du projet : il a demandé aux Juifs ordinaires de devenir les archivistes de leur propre existence.

****Salo W. Baron, « Ghetto and Emancipation », *The Menorah Journal*, 1928 ; *A Social and Religious History of the Jews*, New York, Columbia University Press, 1937, 2^e éd. 1952-1983.** ** La critique de la « conception lacrymale » de l'histoire juive, contre laquelle le corpus doit se tenir : une lignée n'est pas une suite de persécutions entrecoupées de répit, et un Grand Livre qui ne raconterait que les malheurs mentirait par omission.

****Ismar Schorsch, *From Text to Context: The Turn to History in Modern Judaism*, Hanover, Brandeis University Press, 1994.** ** L'histoire sociale de la Wissenschaft : pourquoi des savants juifs se sont tournés vers l'histoire, et ce qu'ils ont perdu en route. Indis-

pensable pour ne pas idéaliser le XIX^e siècle allemand.

****David N. Myers, *Re-Inventing the Jewish Past*, New York, Oxford University Press, 1995 ; *Resisting History: Historicism and Its Discontents in German-Jewish Thought*, Princeton, Princeton University Press, 2003.**** Le second surtout : il documente la résistance juive à l'historicisme, c'est-à-dire l'inquiétude que tout relativiser historiquement ne dissolve l'obligation. C'est l'objection théologique du projet, formulée un siècle avant lui.

****Amnon Raz-Krakotzkin, *Exil et souveraineté. Judaïsme, sionisme et pensée binationale*, préface de Carlo Ginzburg, trad. Catherine Neuve-Église, Paris, La Fabrique, 2007.**** La critique du récit national comme récit de rapatriement du passé. Pour un corpus qui documente des lignées dispersées sur quatre continents, la question de savoir vers quel centre l'histoire est censée converger n'est pas rhétorique.

18.3 Archives, guenizah, documents

****S. D. Goitein, *A Mediterranean Society*, Berkeley, University of California Press, 1967-1993, 6 volumes.**** Le modèle absolu. Goitein reconstitue la vie quotidienne, les mariages, les faillites et les chagrins d'un monde entier à partir de papiers que personne n'avait jugés dignes d'être conservés — seulement dignes de ne pas être détruits. C'est exactement le pari du corpus : la lettre de commerce vaut la chronique.

****Solomon Schechter, « A Hoard of Hebrew Manuscripts », 1897 ; repris dans *Studies in Judaism*, Second Series, Philadelphie, Jewish Publication Society, 1908.**** Le récit de la découverte de la guenizah du Caire par celui qui l'a emportée à Cambridge. À lire aussi comme un document sur l'extraction savante : qui décide de déplacer une mémoire, et au nom de quoi.

Le Friedberg Genizah Project / Friedberg Jewish Manuscript Society, depuis 2007 (genizah.org), intégré à l'infrastructure de la Bibliothèque nationale d'Israël depuis 2017. Images de fragments dispersés entre des dizaines d'institutions, avec transcriptions collaboratives et suggestion automatique de raccords. Précédent technique direct : une archive éclatée recomposée par le calcul, corrigée par des humains.

Le portail Ktiv, collection internationale de manuscrits hébreux numérisés, Bibliothèque nationale d'Israël. Ressource de première main pour l'ancrage des pièces d'archives ; le corpus documentaire de la plateforme en a tiré une part de ses notices.

18.4 Témoigner, collecter, survivre

****Samuel D. Kassow, *Who Will Write Our History? Emanuel Ringelblum, the Warsaw Ghetto, and the Oyneg Shabes Archive*, Bloomington, Indiana University Press, 2007.**** Le livre central de cette section, et peut-être du projet entier. Ringelblum et ses collaborateurs ont collecté, sous la mort, tickets de rationnement, blagues, menus de soupe populaire et poèmes d'enfants, parce qu'ils savaient que personne ne les demanderait plus tard.

****Emanuel Ringelblum, *Chroniques du ghetto de Varsovie* (notes rédigées 1939-1943, publiées à partir de 1952).**** La source elle-même : un historien professionnel qui tient un journal et organise simultanément un réseau de collecte. La distinction entre son observation personnelle et le matériau versé par d'autres préfigure exactement le double registre.

****Rokhl (Rachel) Auerbach, *Baym letstn veg*, 1977 ; *Varshaver tsavoës*, 1985 (posthumes).**** L'une des trois survivantes d'Oyneg Shabes, plus tard fondatrice du département des témoignages oraux de Yad Vashem. Son passage du dépôt clandestin à l'institution de la collecte orale décrit, en une biographie, tout le problème de l'archive de témoignage.

****S. An-ski, expédition ethnographique en Volhynie et Podolie, 1912-1914, et son questionnaire ethnographique (*Dos yidishe etnografishe program*, 1914) ; *Le Dibbouk*, écrit vers 1914.**** Le premier à avoir compris qu'un monde vivant devait être interrogé avant d'être perdu, et qu'un questionnaire — plus de deux mille questions — était un instrument de mémoire. Les formulaires de contribution du projet descendent de là, et devraient s'en montrer dignes.

****Jack Kugelmass et Jonathan Boyarin (éd.), *From a Ruined Garden: The Memorial Books of Polish Jewry*, New York, Schocken Books, 1983 ; 2^e éd. augmentée, Indiana University Press, 1998.**** Les *yizker-bikher* — près d'un millier de volumes composés par des survivants pour des localités disparues — sont l'exacte préfiguration du Grand Livre : non professionnels, non hiérarchisés, mêlant listes de noms, anecdotes, plans de rues et deuil. Ce livre les a constitués en genre.

****David G. Roskies, *Against the Apocalypse: Responses to Catastrophe in Modern Jewish Culture*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.**** Comment la culture juive a réagi à la catastrophe en réemployant des formes anciennes — lamentation, chronique, liturgie — plutôt qu'en inventant. Avertissement utile : le projet croit innover là où il répète.

****Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.**** Le moment où le témoin devient une figure sociale et où le témoignage se met à circuler pour lui-même. Wieviorka n'y voit pas que du bien ; un dispositif qui promet à chacun de déposer sa voix doit lire cette réserve avant de s'en réjouir.

****Raul Hilberg, *The Destruction of the European Jews*, Chicago, Quadrangle Books, 1961.**** La destruction reconstituée par les documents des destructeurs, presque sans témoignage. Contre-modèle méthodologique frontal : Hilberg tenait la source administrative pour supérieure à la parole des victimes. La parité épistémique du projet doit se justifier devant lui.

****Saul Friedländer, *Nazi Germany and the Jews*, vol. I, *The Years of Persecution*, New York, HarperCollins, 1997 ; vol. II, *The Years of Extermination*, 2007.**** La réponse à Hilberg : une « histoire intégrée » où la voix individuelle — journal, lettre — interrompt le récit administratif et l'empêche de devenir lisse. C'est la formule littéraire dont le double registre est la traduction technique.

****Serge Klarsfeld, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, 1978.**** Une liste de noms, de dates de naissance et de numéros de convois — et l'un des livres les plus bouleversants du siècle. Preuve qu'une base de données peut être un monument, et que l'exactitude d'un état civil est une forme d'amour.

****Yaffa Eliach, *There Once Was a World: A 900-Year Chronicle of the Shtetl of Eishyshok*, Boston, Little, Brown, 1998.**** Dix-sept ans d'enquête, six mille photographies retrouvées, une bourgade reconstituée maison par maison. Le résultat que le projet vise pour six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées, obtenu ici pour une seule localité — mesure de l'ambition, et de la démesure.

18.5 Généalogie, onomastique, noms juifs

****Alexander Beider, *A Dictionary of Jewish Surnames from the Russian Empire*, Teaneck, Avotaynu, 1993 (éd. révisée 2008) ; *A Dictionary of Jewish Surnames from the Kingdom of Poland*, 1996 ; *A Dictionary of Jewish Surnames from Galicia*, 2004.**** L'autorité en matière de patronymes juifs d'Europe orientale, et la démonstration philologique qu'un nom ne prouve pas une parenté. Le refus de la filiation par ressemblance de nom, inscrit dans le protocole du projet, s'appuie sur ces volumes.

****Maurice Eisenbeth, *Les Juifs de l'Afrique du Nord. Démographie et onomastique*, Alger, Imprimerie du Lycée, 1936 (réimpression en fac-similé, Paris, Cercle de généalogie juive, 2000).**** L'ouvrage fondateur pour l'onomastique séfarade et maghrébine, dû au grand rabbin d'Alger. Ses tableaux de fréquence par ville restent, faute de mieux, la base de nombreuses attributions.

****Joseph Tolédano, *Une histoire de familles. Les noms de famille juifs d'Afrique du Nord des origines à nos jours*, Jérusalem, Éditions Ramtol, 1998.**** Huit cent soixante-dix (870) pages de notices patronymiques mêlant étymologie, aire de diffusion et biographies. Source essentielle du sourcing maghrébin du corpus — et illustration du danger : la notice biographique y voisine avec la tradition familiale sans toujours les séparer.

JewishGen (jewishgen.org). Base collaborative de référence — index de recensements, registres, projets par pays, base *Yizkor Book Translations*. Consultable librement après inscription ; la réutilisation des données est encadrée et ne relève pas du

domaine public. Le corpus la cite, il ne la moissonne pas.

Yad Vashem, Base centrale des noms des victimes de la Shoah. Plus de quatre millions et demi de noms identifiés, dont une part considérable issue de Feuilles de témoignage remplies à la main par des proches. Modèle du témoignage nominatif déposé, daté, attribué — et rappel que la consultation est libre mais la republication soumise à conditions.

Wikidata (wikidata.org), licence CC0. L'ancrage des lieux et des personnes du corpus passe par les identifiants Wikidata, seul moyen d'écarter les homonymes sans arbitraire. Réutilisable sans restriction, mais faillible : une donnée Wikidata fausse se propage vite.

The Jewish Encyclopedia, New York, Funk & Wagnalls, 1901-1906, 12 volumes. Domaine public, donc massivement recopiée sur le web. Précieuse pour les figures rabbiniques, mais son état de la recherche a plus d'un siècle et ses jugements datent : à citer comme source ancienne, jamais comme autorité courante.

18.6 Le judaïsme comme civilisation du livre

Le Talmud de Babylone, édition de Daniel Bomberg, Venise, 1520-1523, dont la pagination fait autorité depuis ; édition Romm, Vilna, 1880-1886, qui fixe l'apparat imprimé encore utilisé. Un texte discuté depuis quinze siècles, où la page elle-même met en scène la controverse : la forme éditoriale dont le versionnement des chapitres est une pâle imitation.

Rachi de Troyes (1040-1105), commentaires sur la Bible et sur le Talmud. Le commentaire comme genre : ne pas remplacer le texte, l'accompagner. Le principe « assister sans affirmer » n'a pas de meilleur ancêtre.

****Moïse Maïmonide, *Mishné Torah*, achevé vers 1180 ; *Le Guide des égarés*, vers 1190.**** La tentative la plus radicale de mettre en ordre un savoir immense — et la controverse qu'elle a déclenchée, parce qu'elle omettait les sources. Toute entreprise de codification doit méditer ce reproche.

****Sherira Gaon, *Iggeret Rav Sherira Gaon*, 987.**** Lettre-réponse à la communauté de Kairouan retraçant la chaîne de transmission de la Mishna et du Talmud. Le premier grand texte de généalogie intellectuelle juive : une chaîne de noms comme preuve d'authenticité.

****Hayim Yosef David Azoulay (le Hida), *Shem ha-Gedolim*, Livourne, 1774.**** Un dictionnaire d'auteurs et de livres constitué par un rabbin voyageur qui notait ce qu'il voyait dans chaque bibliothèque traversée. Le précédent le plus exact du corpus : une base de données bio-bibliographique constituée à la main, entité par entité.

****Azaria dei Rossi, *Me'or Enayim*, Mantoue, 1573 (trad. angl. Joanna Weinberg, *The Light of the Eyes*, Yale University Press, 2001).**** Le premier à confronter la chronologie rabbinique aux sources païennes et chrétiennes — et à être interdit pour cela.

****Samuel Usque, *Consolação às Tribulações de Israel*, Ferrare, 1553.**** La consolation par le récit des malheurs, écrite pour des marranes revenus au judaïsme. Un livre qui suppose que raconter suffit à réparer : hypothèse que le projet fait à son tour, sans preuve.

****Salomon ibn Verga, *Shevet Yehouda*, publié vers 1550.**** Chronique des persécutions qui, contre son époque, cherche des causes politiques et sociales aux expulsions plutôt que des causes providentielles. Première historiographie juive au sens moderne, ou presque.

Glückel de Hameln, mémoires rédigés entre 1691 et 1719, publiés par David Kaufmann, Francfort, 1896. Une marchande écrit pour ses enfants l'histoire de sa maison, ses deuils, ses affaires et ses dettes. C'est, littéralement, le premier Grand Livre de lignée — et il est d'une femme, écrit en yiddish, sans autorisation de personne.

18.7 Technique, conservation, longue durée

****Jeff Rothenberg, « Ensuring the Longevity of Digital Documents », *Scientific American*, vol. 272, janvier 1995 ; *Avoiding Technological Quicksand*, Washington, Council on Library and Information Resources, 1999.**** L'énoncé canonique du problème : « Digital information lasts forever — or five years, whichever comes first. » L'objection du support, quatrième du livre, est posée là dans ses termes exacts.

Le modèle OAIS (Open Archival Information System), norme ISO 14721. Le cadre de référence de l'archivage numérique pérenne : communauté cible désignée, information de représentation, plan de migration. Le projet ne s'y conforme pas encore ; le dire est plus honnête que de l'ignorer.

****Kathleen M. Trauth, Stephen C. Hora et Robert V. Guzowski, *Expert Judgment on Markers to Deter Inadvertent Human Intrusion into the Waste Isolation Pilot Plant*, Sandia National Laboratories, SAND92-1382, novembre 1993.**** Comment avertir d'un danger des humains qui, dans dix mille ans, n'auront ni notre langue ni nos institutions. Les sept principes du panel — marquer, dire vrai, multiplier les supports, les langages et les niveaux de complexité, employer des matériaux sans valeur de recyclage, internationaliser la garde — forment le meilleur cahier des charges connu pour une mémoire de très longue durée.

****Thomas A. Sebeok, *Communication Measures to Bridge Ten Millennia*, rapport pour la Human Interference Task Force, Office of Nuclear Waste Isolation, 1984.**** La proposition du « relais folklorique » et d'un « sacerdoce atomique » : puisqu'aucun support ne dure, confier le message à une institution qui se renouvelle et à un récit qui se raconte. Sebeok redécouvre, sans le savoir, le dispositif juif — un clergé, un calendrier, une lecture cyclique.

****Jorge Luis Borges, « La Bibliothèque de Babel », 1941, repris dans *Ficciones*, 1944.****
L'exhaustivité comme forme de la perte : une bibliothèque qui contient tous les livres possibles ne contient rien de trouvable. Objection permanente à la croissance du corpus, et raison d'être de l'indexation.

Le Svalbard Global Seed Vault (Longyearbyen, ouvert en 2008) et l'Arctic World Archive (même site, Piql, depuis 2017). Deux paris sur le froid, la roche et l'analogique — le second stocke des données sur pellicule photosensible plutôt que sur support magnétique. À la question « que vaut une arche périssable ? », c'est la réponse la plus sérieuse disponible aujourd'hui : redonder hors ligne, hors format, hors juridiction.

18.8 Éthique, données, vie privée

****Israël Meïr Kagan (le Hafets Hayim), *Sefer Hafets Hayim*, Vilna, 1873.**** La codification des lois sur le *laxon hara* : dire du mal d'autrui est interdit même quand c'est vrai. Un corpus qui publie ce qu'une famille a versé sur ses morts — et sur les vivants qui les entourent — travaille en permanence contre ce livre, et doit savoir pourquoi.

****Albert A. Sicroff, *Les Controverses des statuts de pureté de sang en Espagne du XV^e au XVII^e siècle*, Paris, Didier, 1960.**** L'étude classique de la *limpieza de sangre* : comment la généalogie devient un instrument administratif d'exclusion, avec ses enquêtes, ses registres et ses experts. Aucun projet d'arbre généalogique juif ne peut ignorer que la technique qu'il emploie a servi à cela.

****Edwin Black, *IBM and the Holocaust*, New York, Crown Publishers, 2001.**** La mécanographie, les cartes perforées et le recensement au service de l'identification. L'ouvrage a été discuté sur la portée de ses conclusions — il faut le lire avec ses critiques — mais le fait central demeure : la puissance de tri est une arme, et un fichier nominatif de Juifs est un objet dangereux par nature.

Sur le consentement, la vie privée post mortem et la réutilisation en archives : la littérature de référence est majoritairement réglementaire et nationale (droit des archives, règles d'accès aux registres d'état civil, encadrement européen des données personnelles). Nous ne citons ici aucun titre isolé faute de pouvoir en garantir l'édition ; le principe retenu par le projet — les personnes vivantes disposent seules de leurs données, et l'effacement leur est toujours ouvert — n'en tire pas moins sa légitimité de ce corpus normatif.

18.9 Sources du projet lui-même

Le Manifeste Zakhor, texte fondateur du collectif, publié sur zakhor.ai. Il énonce les principes qui engagent : double registre, non-effacement, parité épistémique, refus de fabriquer, illustration ancrée, versement au bien commun.

La feuille de route du collectif, document de travail interne, révisée en continu. Elle porte l'ordre des chantiers, donc les arbitrages réels — ce qui est repoussé y est plus instructif que ce qui est promis.

Le corpus publié de zakhor.ai, sous licence Creative Commons BY-SA 4.0 : au 29 juillet 2026, 1 319 Grands Livres publiés, 16 608 chapitres, 6 440 lignées, 7 071 figures, 2 390 lieux, 16 961 pièces d'archives, 26 051 documents, 31 217 personnes dans l'arbre de référence. Citable et réutilisable, à charge de partager à l'identique.

Le corpus bibliographique interne, 2 666 références indexées et appariées aux chapitres. C'est l'appareil critique effectif des Grands Livres, et sa taille dit l'essentiel : deux mille six cent soixante-six (2 666) références pour six mille quatre cent quarante (6 440) lignées.

18.10 Ce que cette bibliographie ne contient pas

Presque tout. Ces quelque soixante (60) entrées éclairent le projet ; elles ne documentent pas son objet. Sur l'écrasante majorité des six mille six cent quatre-vingt-sept (6 687) lignées inscrites au corpus, il n'existe aucun livre, aucun article, aucune notice — ni monographie familiale, ni thèse, ni chapitre. Ces familles ont vécu, commercé, prié, enterré leurs morts et changé de pays sans que rien de savant ne s'écrive à leur sujet. Les bibliothèques conservent ce que les institutions ont jugé digne de l'être, et une famille sans notable n'a jamais franchi ce seuil. C'est pourquoi la bibliographie d'un Grand Livre de lignée est le plus souvent vide, ou réduite à un registre d'état civil et à trois lignes d'un dictionnaire onomastique. Cette absence n'est pas une lacune du présent travail : elle en est le motif. Un corpus se justifie exactement là où la bibliographie s'arrête.

18.11 Notes de vérification

Les entrées suivantes n'ont pas été confirmées avec la précision requise et sont données sans mention d'éditeur français, ou avec la seule année de parution originale :

- **Yerushalmi**, *Zakhor* : la traduction française (La Découverte, 1984) est reprise du

dossier interne du projet, non revérifiée en catalogue.

- **Halbwachs**, **Bloch**, **Benjamin**, **Assmann** : années de parution originale

seulement ; les éditions françaises courantes n'ont pas été contrôlées.

- **Ringelblum**, *Chroniques du ghetto de Varsovie* : histoire éditoriale complexe

(versions yiddish, polonaise, anglaises) ; aucune édition française n'est affirmée ici.

- **Rachel Auerbach** : titres et dates posthumes issus de sources secondaires

concordantes ; translittérations variables selon les catalogues.

- **An-ski** : datation du questionnaire et de l'expédition selon les usages courants ;

édition originale non consultée.

- **Schechter**, « A Hoard of Hebrew Manuscripts » : parution en presse britannique en

1897, reprise dans *Studies in Judaism* ; pagination exacte non vérifiée.

- **Kassow, Hilberg, Friedländer, Wieviorka, Klarsfeld, Eliach,**

Roskies, Black : éditions originales retenues ; les traductions françaises existent pour plusieurs d'entre eux, leurs millésimes n'ont pas été contrôlés.

- **Maïmonide, Rachi, Sherira Gaon, ibn Verga, Usque, dei Rossi,**

le Hida, le Hafets Hayim, Glückel de Hameln : dates de composition ou de première impression communément admises ; éditions critiques modernes citées seulement lorsqu'elles ont été vérifiées.

- **Bases de données en ligne** (JewishGen, Yad Vashem, Wikidata, Ktiv) :
volumétries et

conditions d'usage évoluent ; à révéifier avant impression.

Publié sous licence Creative Commons BY-SA 4.0, comme le corpus dont il parle : copiable, traduisible, imprimable, citable et contestable par quiconque, à la seule condition que la copie reste aussi libre que l'original. 128 674 mots.